

TRAVAILER MOINS  
POUR TRAVAILLER TOUS  
ET VIVRE MEILLEUR

4x8

Après vingt ans d'immobilisme en matière de réduction du temps de travail, la montagne a accouché d'une souris, la loi Aubry, qui ne satisfait personne, ni les salariés, ni le patronat, encore moins les chômeurs et les précaires.

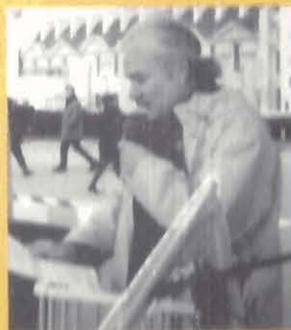
Cet ouvrage, par le biais d'une rétrospective historique, tente de montrer qu'il existe d'autres solutions pour venir à bout du cancer social que présente le chômage et que dans ce domaine rien n'est acquis mais que tout se conquiert par la solidarité et la lutte.

Préfaces de  
**Jean-Pierre BRARD et Jacques ROBIN**  
Postface de John MITCHELL

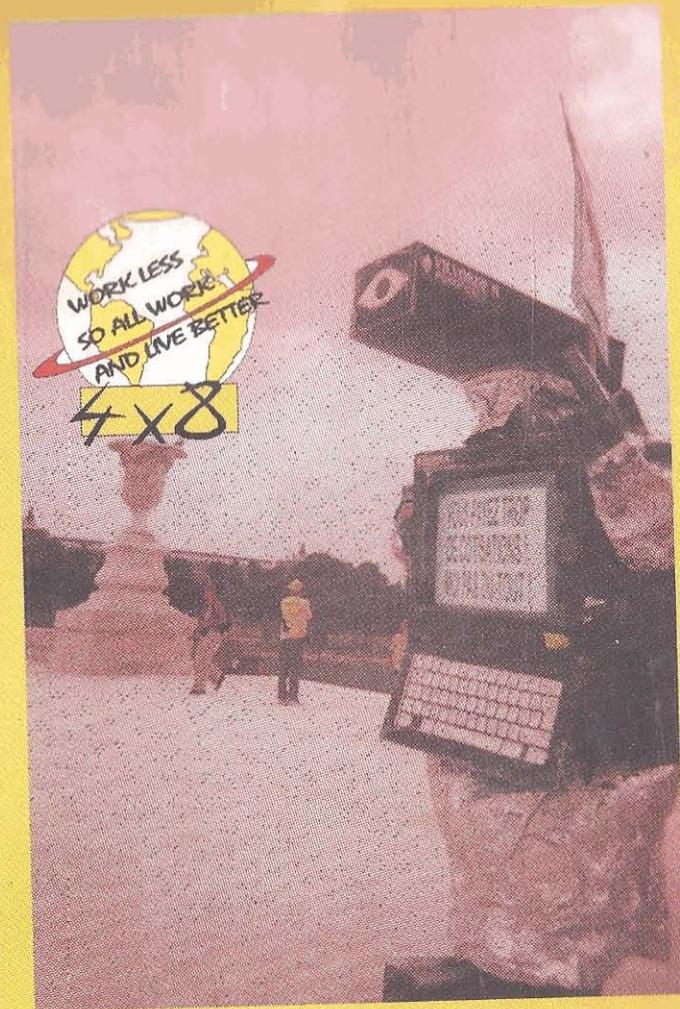
Photo de couverture : «Vous payez trop de cotisations, moi pas du tout!»

### AUTEUR

Jean-Pierre Flécharde, 55 ans, professeur de lettres classiques, ancien correcteur de presse et enfin infographiste, militant syndicaliste CGT, vice-président du Mouvement 4x8. Auteur de la contribution consacrée à la Grande Guerre dans l'ouvrage collectif *Le Livre noir du capitalisme* (éd. Le TEMPS DES CERISES).



# Jean-Pierre Flécharde



## LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Version originale

L'Histoire et les idées du Mouvement 4x8 (1984 - 2000)

LE TEMPS DES CERISES



LA SEMAINE DE QUATRE JOURS



TRAVAILLER MOINS  
POUR TRAVAILLER TOUS  
ET VIVRE MEUX

LAVORARE MENO  
PER LAVORARE TUTTI  
E VIVERE MEGLIO

WORK LESS  
SO ALL WORK  
AND LIVE BETTER

TRABAJAR MENOS  
PARA TRABAJAR TODOS  
Y VIVIR MEJOR

WENIGER ARBEITEN  
UM ALLE ZU ARBEITEN  
UND BESSER ZU LEBEN



VERSION ORIGINALE

Du même auteur :

Participation à l'ouvrage collectif

*Le Livre noir du capitalisme, Le Temps des cerises, 1998*

En préparation :

*L'Éradon rouge, roman*

*Ces fragments de la mémoire contrainte, Hommage à Georges Pérec*

JEAN-PIERRE FLÉCHARD

# LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

VERSION ORIGINALE

*L'histoire et les idées du Mouvement 1x8  
(1984-2000)*

Préfaces de Jacques Robin et Jean-Pierre Brard

Postface de John Mitchell

LE TEMPS DES CERISES



Ce livre est dédié à M. Lafour, 50 ans, Emile Segaux, 32 ans,  
 Maria Blondeau, 18 ans, Edouard Giloteaux, 19 ans,  
 Louise Hublet, 21 ans, Ernestine Diot, 19 ans,  
 Félicie Pennelier, 17 ans, Charles Leroy, 22 ans,  
 les enfants, Emile Cornaille, 11 ans et Pestiaux, 13 ans,  
 tués par la police et les soldats du 145<sup>e</sup> de ligne,  
 le 1<sup>er</sup> mai 1891 à Fourmies,  
 parce qu'ils revendiquaient la journée de huit heures.

*Quand ils criaient au secours  
 Ils se croyaient punissables ou fous  
 Leur drame était le repoussoir  
 De la félicité des maîtres*

Paul Eluard

Copyright Le Temps des cerises, éditeurs, 2e trimestre 2000  
 6, avenue Edouard-Vaillant, 93500 Pantin, France  
 Tél. : 01 49 42 99 11 - Fax : 01 49 42 99 68

ISBN : 2-84109-238-0

## TABLE DES MATIÈRES

Préfaces .....	10
Avant-Propos .....	15
<b>I. Les bases historiques du Mouvement 4x8</b>	
Chapitre 1. Les outils revendicatifs : le syndicalisme.....	24
Chapitre 2. De la lutte pour une meilleure reconstitution de la force de travail à la lutte pour vivre mieux.....	36
Chapitre 3. De la lutte contre les machines à la lutte pour une meilleure répartition du produit des investissements dans les technologies nouvelles.....	49
Chapitre 4. Des marches pour le travail et le pain à la gestion institutionnelle du chômage .....	56
<b>II. L'histoire du Mouvement 4x8</b>	
Introduction .....	66
Le mouvement 4x8 en quelques dates.....	68
Chapitre 1. La période solitaire (1984-1987).....	70
Chapitre 2. La période des initiatives (1987-1992).....	76
Chapitre 3. 4x8 force de proposition (1992-1994) .....	90
Chapitre 4. 4x8 acteur du mouvement social (1994-99)..	102
Chapitre 5. Quel avenir pour 4x8 ? .....	133
Une intense activité épistolaire.....	149
Le courrier électronique : la démocratie en mouvement ..	157
<i>Le rassemblement des Tuileries.....</i>	<i>165</i>
<b>III. Les idées du Mouvement 4x8</b>	
Chapitre 1. Travailler moins pour travailler tous : la semaine de quatre jours.....	188
Chapitre 2. Vivre mieux .....	195
Chapitre 3. La cotisation ROSE.....	199

Chapitre 4. L'unité d'action et la coordination des luttes  
contre le chômage, la précarité et l'exclusion .....209

Chapitre 5. De la bonne utilisation d'Internet :  
pour une base de données du mouvement social .....214

#### IV. Anthologie d'articles parus dans le journal

et le site Web du mouvement.....	217
Postface de John Mitchell.....	243
Légendes des illustrations.....	248
Annexes.....	249
Bibliographie.....	255
Remerciements.....	258



JACQUES ROBIN  
JEAN-PIERRE BRARD



PRÉFACES

Le texte de « La Semaine de quatre jours » relie idées et actions ». Il apporte une pierre des plus utiles aux luttes en cours et à venir dans le cadre du véritable « changement d'ère » que nous traversons. Depuis quelques décennies, en effet, nous sommes submergés de transformations profondes qui font éclater nos repères habituels, mettent en cause l'intégrité des espèces vivantes et l'intimité même de notre individu ; elles perturbent le questionnement sur le sens de nos actions,

### La mutation informationnelle

En effet, une mutation, mal comprise dans sa signification, en général superbement ignorée, nous fait passer de l'ère énergétique à l'ère informationnelle. Les diverses assises des intérêts humains sont touchées, démographiques, technologiques économiques, sociales, culturelles, politiques, religieuses.

Il ne s'agit nullement d'une « troisième révolution industrielle » comme les responsables voudraient le faire croire, mais d'une mutation qui ne peut sans aucun doute être comparée qu'au passage du *paléolithique* (où de petits groupes d'hommes errants vivaient de la chasse, de la cueillette et de la pêche) au *néolithique*, où les connaissances permirent la sédentarisation des groupes humains et l'utilisation avec le succès que l'on sait de sources de plus en plus puissantes d'énergie pour transformer la masse de la matière vivante comme inanimée. C'est que l'on a découvert vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle que la matière était porteuse (depuis toujours) d'une caractéristique inédite que l'humanité pouvait s'approprier : la matière, dans ses différentes positions dans l'espace et le temps, permet de saisir en elle une grandeur physique mesurable dénuée de sens. Des scientifiques la mesurent en bits (mesure du même ordre que le watt ou le joule dans l'ère de l'énergie). Introduire dans des machines cette mesure permet de calculer, de modéliser de manière exceptionnelle et de lever de nombreuses incertitudes sur nos interrogations : où ? quoi ? comment ? Cette grandeur physique est malheureusement désignée sous le nom d'« information », créant la confusion la plus complète avec la notion ordinaire d'information-communication liée au langage et à l'écriture.

L'ordinateur, le robot, les télécommunications numérisées (Internet), les biotechnologies (menant aux OGM et au clonage) sont des technologies révolutionnaires qui sont nées de cette découverte. Elles tissent dès aujourd'hui la toile de fond et le paysage du XXI<sup>e</sup> siècle.

### Mutation informationnelle et travail

Parmi des caractéristiques inédites (rôle de l'immatériel, transformation de l'échange, création de réseaux, nouveaux rapports à l'espace et au temps), cette mutation informationnelle revêt la caractéristique de créer en abondance possible des biens et des services en utilisant de moins en moins de labeur humain. Elle se heurte ainsi de plein fouet à la réalité du travail humain tel qu'il existe depuis trois siècles.

Le livre de Jean-Pierre Flécharde restitue les grands moments d'une lutte menée par le Mouvement 4x8 pour diminuer le temps de travail afin de « travailler moins pour travailler tous et vivre mieux ». On trouvera dans cet ouvrage l'histoire de ce combat illustrée par des documents, des photographies, des articles parus sur le site informatique du mouvement 4x8, ainsi que la liste des thèmes que ce mouvement défend.

Nous désirons, dans la dernière partie de cette préface, attirer l'attention du lecteur sur l'ensemble des enjeux qui, en englobant l'action et les idées du mouvement 4x8, pourraient déboucher sur une alternative de société, qui dans les champs économique, social, culturel et politique, rend nécessaires des bouleversements liés à la période exceptionnelle du changement que nous vivons.

### L'alternative

Historiquement (1), le travail, dans le sens courant donné à ce terme, se définit comme « l'activité déployée dans un emploi rémunéré en général sous forme d'un salaire, dans le cadre du système en place aujourd'hui de la production des biens et des services ». Mais le travail n'a pas toujours existé comme aujourd'hui en étant le temps dominant social. Après les temps dominants sociaux du sacré (dans les sociétés primitives), du religieux (dans les sociétés européennes du Moyen Age), le temps dominant du travail a émergé avec les deux révolutions industrielles de l'ère énergétique des XXVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et l'accumulation du capital qu'elles ont rendue possible. Mais c'est alors l'économie capitaliste de marché qui s'est imposée comme le plus efficace moyen de développement pour les sociétés occidentales de plus en plus complexes. Or l'économie capitaliste de marché, trouve sa principale source de plus-value, donc de profit, dans le travail humain. Celui-ci est exploité jusqu'à la corde par une subordination du travailleur dans le temps de son labeur. Les actions du syndicalisme et les conventions collectives

limitent juste les dégâts dans une certaine mesure. Avant le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le « compromis fordiste » permet au salariat des pays occidentaux d'obtenir un fort degré de sécurité.

Mais bientôt, l'accumulation de marchandises pousse à un productivisme forcené, sous la double bannière de l'esprit de compétition et la présence lancinante de la publicité, transformant *les désirs humains en besoins*.

Surtout, depuis deux décennies, la *mutation informationnelle*, dans ses exceptionnelles performances d'accumulation des biens et des services avec de moins en moins de labeur humain, permet au libéralisme économique dans sa course au profit de pousser à la « dérégulation libérale ». Le *capitalisme informationnel*, qui s'appuie sur la rentabilité immédiate, conduit ainsi aux inégalités sociales, au chômage, à la flexibilité maximale pour les travailleurs, à la division de la société en un petit nombre de gagnants et à l'augmentation du nombre de perdants, dans la précarité et la pauvreté. Nous nous dirigeons vers une « *société de marché* » dans laquelle les structures financières font la loi.

La réduction du temps de travail salarial, continue depuis deux siècles, apparaît bien aujourd'hui, comme André Gorz l'a souvent souligné, comme une absolue nécessité afin de permettre les transitions d'un emploi pour tous dans des conditions facilitant le libre épanouissement de chacun. L'étape des 32 heures (la semaine de quatre jours) est majeure, car elle permet l'apprentissage du « temps libéré », afin que celui-ci ne soit ni un temps vide, ni un temps marchandisé.

Mais cette réduction doit accompagner une perspective plus large d'autres anticipations. Ainsi, il nous faut structurer une *économie plurielle* (avec marché mais non de marché), faisant leur place à d'autres logiques économiques concomitantes : logique des services publics du tiers secteur solidaire, logique « distributive » avec revenu décent pour tous délivrant de la dépendance financière pour permettre à chacun de mieux choisir son travail autonome.

De telles orientations nécessitent l'utilisation de *monnaies plurielles* (thésaurisables, affectées, de consommation courante...); aux côtés du PIB, des indicateurs qualitatifs (alphabétisation, santé, modes de vie, culture...) sont indispensables.

Bien entendu, la *logique de croissance quantitative productiviste* doit être dépassée pour permettre en particulier une co-évolution avec la biosphère aujourd'hui agressée.

De telles perspectives postulent aussi à dépasser les formes actuelles de *gouvernance démocratique simplement représentative* pour articuler avec cette dernière les actions d'une

*démocratie participative* à tous les niveaux de décision. Reste le plus difficile : les modes de transition et les changements de mentalités et de comportement des humains : substituer aux normes actuelles de *compétitivité et d'agressivité permanentes* des valeurs de connaissance de solidarité et d'*altérité*. Cette dernière nous entraîne à comprendre que les différences avec « les autres » sont fécondes.

C'est dans une telle perspective, indispensable pour se hisser à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui, que le Mouvement 4x8 sur le travail trouve une place de choix pour ses actions et ses idées et revêt un intérêt de grande importance.

Jacques ROBIN,  
président de *Transversales Science Culture*

(1) Vient de paraître « *Une critique du travail - entre écologie et socialisme, suivi d'un entretien avec André Gorz* », par Françoise Gollain. Ed. La Découverte, 2000.



La réduction du temps de travail est à la fois un débat constamment d'actualité depuis plus d'un siècle et un sujet permanent de controverses entre patrons et salariés, entre droite et gauche et entre économistes. Mais aujourd'hui, l'intervention directe du politique dans ce domaine du temps de travail, intimement lié à l'économie, apparaît nécessairement inconvenante voire sacrilège pour les adeptes du libéralisme qui somment l'État de ne pas perturber le jeu économique, réputé efficace et équitable en lui-même.

On comprend bien que les cercles des penseurs et des négociateurs, qui avaient par exemple, si discrètement concocté le projet avorté d'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), ne puissent concevoir qu'avec quelque répulsion le fait qu'un État se mêle de réduire le temps de travail. C'est-à-dire de réguler l'usage d'un élément essentiel de création du profit : le travail des hommes, des femmes et malheureusement dans certains pays, des enfants.

Il est donc plutôt réconfortant et encourageant que le

gouvernement français, constatant l'absence de toute perspective d'accord entre les partenaires sociaux, ait décidé de proposer au Parlement de légiférer, même si l'objectif qu'il s'est fixé pour notre pays, à savoir 35 heures, nous paraît trop timide.

La question de la durée du travail n'est pas seulement une question économique comme on le considère trop souvent. Au-delà des calculs savants sur la compétitivité des entreprises, lesquels ne sont évidemment pas négligeables, il y a la conception même de l'homme et de son rapport au travail et à la société qui sont des questions de civilisation essentielles.

La notion de partage du travail fait intervenir la dimension fondamentale de la solidarité entre les membres de la société. Ce partage ne constitue nullement un appauvrissement collectif par la distribution d'un « gâteau » inchangé à un plus grand nombre de convives. L'accroissement de la productivité et l'amélioration de l'organisation du travail dans un dialogue ouvert entre partenaires sociaux, permettent d'augmenter régulièrement le volume du « gâteau » à partager.

Certes, pour les travailleurs de ce pays, la réduction du temps de travail, c'est d'abord une possibilité de faire reculer le chômage. Car ce dernier est à la fois une dure épreuve, parfois un drame, pour les individus et pour leurs familles, mais c'est aussi un fléau social qui a causé beaucoup de dommages dans notre société, tout particulièrement le chômage de longue durée et celui des jeunes.

Les politiques d'inspiration libérale mises en œuvre par les gouvernements successifs jusqu'en 1997 avaient démontré leur inefficacité.

La loi quinquennale pour l'emploi, la flexibilité, la précarisation, les cadeaux aux entreprises sous forme d'allègements de charges sans contrepartie, tout cela n'avait pas arrêté la dégradation implacable des chiffres assenés chaque mois par l'INSEE.

Historiquement, de 3100 heures de travail par an en 1835, nous sommes passés à 2900 heures en 1900 et à 1650 heures aujourd'hui.

A chacune de ces étapes, le patronat du moment a hurlé, crié à la faillite, relayé dans les enceintes parlementaires par ses dignes représentants, tel Pierre Taittinger, député de Paris en 1936 qui, parlant des 40 heures, criait à la « politique du suicide » ou tel Alfred Oberkirch, député du Bas-Rhin qui prédisait « des effets catastrophiques sur notre vie économique et pour l'avenir de notre pays ». « Par son application, précisait-il, vous frapperez à mort la petite et moyenne industrie ». En cette fin de siècle, M. Ernest Antoine Seillière de Labonde a repris le flambeau. Ce qu'a

fait le gouvernement de la gauche plurielle en affrontant l'opposition radicale et sans nuance du MEDEF, n'est donc pas négligeable et la loi sur les 35 heures a aujourd'hui des effets positifs sur l'emploi, qu'il est évidemment difficile de mesurer avec précision dans un contexte de reprise soutenue de la croissance. Mais cette expérience me paraît démontrer que l'on est sur le bon chemin, que la réduction du temps de travail est une bonne solution y compris au plan économique.

Il faudra toutefois se garder de l'idée selon laquelle on peut s'arrêter à cette étape, attendre tranquillement que le départ à la retraite de la génération du baby-boom et son remplacement par des classes d'âge moins nombreuses, combiné avec la croissance, permettent de revenir, sans plus d'effort, à une situation de plein emploi à échéance d'une dizaine d'années.

Il faut reconnaître que si la majorité avait été plus audacieuse, en passant directement aux 32 heures en quatre jours, cette discussion n'aurait pas lieu d'être. En outre, la mise en œuvre des 32 heures aurait rendu incontournable la nécessité d'organiser rapidement et par le dialogue, le travail autrement.

Bien que la droite et le patronat ne veuillent pas l'admettre, la réduction du temps de travail répond aux besoins de notre société, aux aspirations de nos concitoyens pour lesquels il est bien plus significatif de travailler un jour de moins que de bénéficier d'une réduction de temps de travail de quelques minutes par jour. Cette loi de 35 heures est donc une étape avant d'aller plus loin dans la conception d'un projet de société qui imagine la structuration du temps de chaque individu et son rapport au travail d'une façon complètement différente.

La réduction du temps de travail est d'abord un objectif humaniste ; c'est une tendance historique, depuis plus d'un siècle.

La gauche s'est généralement efforcée de répondre au besoin de temps libre et d'amélioration de la qualité de vie des salariés, depuis l'époque que Jacques Brel a dépeinte en chantant : « 15 heures par jour le corps en laisse, laisse au visage un teint de cendre ».

C'est sans doute au plan communal que l'on peut le mieux entrevoir le bénéfice pour la vie sociale que représentera le temps libéré par les 32 heures en 4 jours.

On constate de plus en plus que l'approfondissement de notre démocratie passe par un développement de la citoyenneté qui permette que les citoyens investissent le plus d'espaces possible, qu'ils participent à la gestion, qu'ils l'assument quand c'est possible. Le rôle alors de l'autorité publique, de la commune, par exemple, c'est de créer les

conditions permettant un engagement plus grand. Avec la réduction du temps de travail, le rôle des institutions publiques évoluera. On pourra mieux conjuguer l'intervention de l'institution et la participation concrète des citoyens. Cela vaut en particulier pour tout ce qui concerne l'éducation des enfants. Ne doit-on pas se réjouir que les parents se réunissent pour réfléchir avec les personnels disposant des compétences nécessaires au projet éducatif pour leur enfant qui est dans une crèche parentale ou une halte-garderie associative ? Le service public a déjà connu beaucoup d'évolutions et devra en connaître bien d'autres au fur et à mesure des évolutions de la société.

Ce qui sera bénéfique pour le service public, le sera aussi dans le champ spécifiquement associatif dont le développement permet de retisser du lien social.

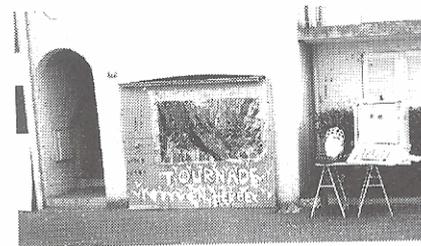
Mais pour que les 32 heures soient réellement constitutives d'une avancée sociétale, il faudra veiller à ce que les créations d'emplois soit bien réelles.

Il ne s'agit certes pas d'une pure et simple règle de trois, mais il ne saurait être question que des mécanismes d'intensification du travail confisquent le bénéfice de la réduction.

Aujourd'hui, il apparaît essentiel de réfléchir à l'articulation des différents temps de l'individu citoyen. A cet égard, la situation des femmes mérite une mention particulière. On constate une plus grande réceptivité des femmes à l'idée de réduire le temps de travail hebdomadaire, mais on ne peut s'empêcher de s'interroger sur ce que recouvre cette démarche en termes de partage des tâches dans la vie familiale et l'éducation des enfants.

La réduction du temps de travail à 32 heures en 4 jours oblige donc à s'engager dans la réflexion sur un nouveau projet de société, centré sur l'individu, ne partant plus d'une société uniquement construite à partir du rapport de travail, mais qui vise à l'épanouissement de l'homme et de la femme, de leur rôle ferment de l'organisation sociale, qui intègre la relation au travail comme une dimension importante, mais une parmi d'autres.

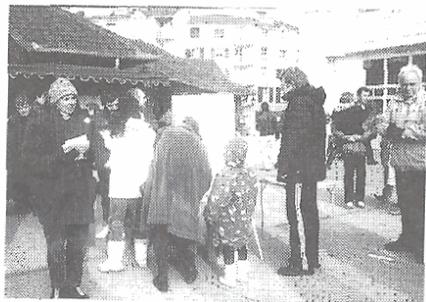
Jean-Pierre BRARD,  
député-maire de Montreuil-sous-Bois



## AVANT-PROPOS

J'AI rencontré John Mitchell, l'initiateur passionné et l'infatigable propagandiste de l'idée de 4x8, au début des années 1990, durant cet automne et cet hiver terribles pour les militants de gauche pendant lesquels les « héritiers » de Jaurès, au nom d'un nouvel ordre mondial, entraînent la France dans une guerre contre tout un peuple pour le plus grand profit des multinationales du pétrole. A Herblay, qui devait devenir quelque temps plus tard le siège de l'association *Mouvement 4x8*, nous étions une petite vingtaine à avoir organisé un rassemblement d'opinion pour lutter contre ce qu'on appellerait plus tard la guerre du Golfe. John en était. Il défendait alors des idées mondialistes, reprenant le flambeau de Garry Davis, le premier citoyen du monde, qui avait défrayé la chronique à la fin des années 40. Grâce à un noyau de militants très divers, mais ayant en commun des idées pacifistes, le comité *Herblay contre la guerre* connut un certain succès. La campagne de signatures sur une pétition très mesurée recueillit plus d'un millier d'approbations, récoltées en particulier sur le marché et à la gare. John, qui jusqu'alors pratiquait plutôt des actions solitaires et minoritaires, tint toute sa place dans ces activités : meetings, distributions de tracts, collecte de signatures, manifestations, élaborations de textes, etc.

La guerre du Golfe suivit son cours inexorablement jusqu'à la victoire finale de l'armada du « monde libre », avec son cortège habituel de destructions et de victimes collatérales, tout en consolidant le pouvoir du dictateur irakien et celui des dynasties théocratiques de la région. En fait de loi humanitaire et de nouvel ordre mondial, c'était une nouvelle fois la loi du marché et celle du



lobby militaro-industriel international qui s'appliquait, au grand dam de ceux qui s'étaient laissé bercer par les beaux discours et intoxiquer par une télévision entièrement manipulée par les gouvernements et les militaires.

Parallèlement, le nombre de chômeurs dépassait allégrement, malgré tous les artifices utilisés pour masquer cette catastrophe, trois millions et demi, sans compter les victimes de l'exclusion et de la précarité. Les gouvernements successifs, cohabitants ou non, et les économistes télévisuels et bien en cours nous avaient annoncé tous les trimestres le bout du tunnel avec les mêmes relais médiatiques que les militaires et les bellicistes de la guerre du Golfe. Le chômage ne serait, paraissait-il, qu'une péripétie qui ne serait bientôt plus qu'un mauvais souvenir, une sorte de dommage collatéral de la guerre économique. Malheureusement, les mois se succédaient sans qu'aucune amélio-

ration ne se fasse sentir, avec son cortège de misère accrue, de suicides spectaculaires ou non, de demi-mesures inefficaces, de cadeaux au patronat, d'impuissance des syndicats incapables de surmonter leurs divisions et surtout d'absence quasi totale de mobilisation contre ce fléau social.

Il existait pourtant des solutions audacieuses et novatrices. John était devenu l'ardent propagandiste de l'une d'entre elles : la réduction massive du temps de travail, avec une innovation de taille, ne plus quantifier uniquement en heures de travail hebdomadaires, mais en nombre de jours. Il résumait cela en une formule lapidaire : 4x8, quatre jours de huit heures, avec un slogan fleurant bon la solidarité active, *Travailler moins pour travailler tous*, et un pin's synthétisant tout cela.



Cela sentait encore un peu le bricolage, mais son discours était rôdé depuis presque sept années, durant lesquelles il s'était frotté au monde politico-syndical

et associatif, sans recueillir beaucoup plus que des encouragements polis et des approbations distantes, s'attirant par le même coup des inimitiés tenaces, le tout au milieu d'une indifférence quasi totale. A cela s'ajoutait un raisonnement parfois un peu confus sur les robots, les ordinateurs et les systèmes experts, qui achevait de le discréditer aux yeux des experts patentés de la politique professionnelle. Toutes proportions gardées, il annonçait, comme Jean-Baptiste, un monde nouveau, mais il prêchait dans le désert. Toutefois son nouvel ordre mondial à lui, fait d'entraide et de solidarité, me parut bien plus exaltant que celui prêché par George Bush et ses alliés, dont la guerre nous avait bien montré quels intérêts réels il camouflait.

Sortant de deux décennies de militantisme dans un syndicat de tradition syndicaliste révolutionnaire, où la solidarité n'était pas qu'un slogan et qui, au temps où il n'y avait pas de couverture sociale de la maladie et du chômage, avait pris les choses en main en créant grâce au produit de cotisations volontaires des caisses d'entraide, un tel discours ne pouvait que m'intéresser. D'autant plus que ma profession venait de subir de plein fouet les conséquences de l'informatisation, avec son cortège habituel de suppressions d'emploi et de mutations professionnelles.

Avec John, peut-être influencés par le climat dans lequel nous nous étions croisés, nous étions tombés d'accord sur le fait qu'il fallait mener une guerre sans merci contre ce fléau social que représente le chômage, que 4x8 proposait des mesures efficaces susceptibles de remettre la société sur les rails de l'emploi pour tous et du partage équitable des produits du progrès technologique et qu'on

ne pouvait plus faire une confiance aveugle aux dirigeants qu'ils soient politiques ou syndicaux.

Il en était hélas de même avec une partie du monde associatif. John venait de remporter une victoire à la Pyrrhus en faisant adopter le principe de la semaine de quatre jours lors d'un colloque de l'association Partage au château de Bais, et en se faisant voler son succès par des manoeuvres bureaucratiques. Déçu et vaguement écoeuré, d'autant plus qu'il avait fait avec eux un parcours assez long, il cherchait comment rebondir et surtout souhaitait passer de l'activité individuelle ou minoritaire à la lutte collective.

C'est dans ce contexte que je devins, en décembre 1992, un des membres fondateurs du Mouvement 4x8, association selon la loi de 1901, dont le présent ouvrage se donne pour but de retracer l'histoire et de populariser les idées. Il ne s'agit pas bien sûr d'une autobiographie, bien que j'aie été le témoin ou l'acteur de la plupart des événements relatés à partir de cette période et souvent l'auteur des textes cités, mais il ne s'agit pas non plus d'un ouvrage « objectif », je laisse aux historiens futurs le soin de l'écrire s'ils déterrent le sujet dans la poussière des bibliothèques, lorsque la société aura évolué dans le bon sens, que la robotique et l'informatique seront au service de l'homme et non du profit, et qu'il ne sera plus question de réduction du temps de travail, car les machines auront depuis longtemps rempli leur mission, décharger l'humanité de la vieille malédiction : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

*Travailler moins pour travailler tous et vivre mieux*, ce slogan, né en 1984, complété en 1992, étoffé la plupart du temps dans un garage de la rue de la Tournade, véhiculé dans toute l'Europe sur des banderoles et des tracts, lancé dans le monde entier et dans toutes les langues grâce à Internet, n'est hélas pas toujours suivi d'effet à l'aube du troisième millénaire, mais il est vivant, il gagne du terrain et j'ai la ferme conviction qu'il vaincra.

CET ouvrage a un double caractère à la fois solitaire et collectif : collectif, dans le sens où, à l'exception de la période où le mouvement reposait entièrement sur les épaules d'une personne seule, la plupart des textes cités, des activités relatées, des initiatives analysées ont été réalisés en commun par les adhérents et les militants du Mouvement 4x8, fréquemment associés aux militants d'autres organisations ; solitaire,

TRAVAILLER MOINS  
POUR TRAVAILLER TOUS  
ET VIVRE MIEUX

4x8

car le dépouillement des piles de tracts, des classeurs de courrier, des boîtes de coupures de presse, des albums de photos et des pages Web, sans oublier les heures passées à consulter les ouvrages de référence dans les bibliothèques, a été le résultat de longues journées et de soirées souvent trop courtes qui ont mobilisé l'auteur de ces lignes pendant quelques mois.

Il se présente sous une forme à la fois classique et inhabituelle : classique, par sa division traditionnelle en parties et chapitres et également par sa mise en page ; inhabituelle car, privilégiant le document original et le témoignage plutôt que les paraphrases et les longs commentaires, il est organisé en « modules » qui forment, en quelque sorte, des tirés à part à l'intérieur de l'ouvrage. Les illustrations, nombreuses, peuvent être divisées en trois catégories : les photographies, les reproductions de tracts, affiches et documents imprimés, les statistiques, textes apportant un éclairage sur la question traitée, présentés sous forme d'encadrés portant le titre de *Jalons du mouvement social*. Cette dernière catégorie permettra au lecteur de replacer les événements relatés dans leur contexte politico-social et plus généralement a pour but de lui permettre de se forger sa propre opinion. De fait ce livre sollicite la participation du lecteur, en ce sens que les analyses ne sont que fragmentaires, que le lien entre les événements n'est souvent qu'esquissé, qu'il fournit des documents qu'il lui faudra analyser. À l'image des luttes sociales, il ne cherche pas à asséner des vérités premières ou révélées, mais vise l'objectif d'aider à la prise de conscience de la nécessité de la lutte collective.

Une partie entière est consacrée à la reproduction d'articles publiés dans le journal du mouvement et ensuite sur le site Web, lorsque l'association a décidé de privilégier ce mode de communication, qui permet de toucher plus de monde de manière plus efficace. Ils démontrent le foisonnement des idées et la manière dont le mouvement a tenté de donner la parole au plus grand nombre, y compris à ceux qui entretenaient des désaccords avec ses prises de position. Les impératifs en matière de taille de l'ouvrage n'ont pas permis de confectionner une anthologie réellement exhaustive, le lecteur curieux pourra se reporter à la collection du journal ou visiter le site Web.

Ont été reportés en annexes, les textes importants qui auraient inutilement alourdi le corps de l'ouvrage ou qui, formant un tout, sont, en quelque sorte, un livre à l'intérieur du livre.

La réduction de la durée du travail, c'est-à-dire la lutte contre l'exploitation capitaliste, qui dure depuis environ deux siècles, a mobilisé et mobilise encore la classe ouvrière sous des formes diverses, avec des constantes : la résistance acharnée du patronat et la pusillanimité des gouvernements face aux revendications. Ces revendications ont évolué, elles se sont adaptées aux conditions

économiques, sociales et politiques; les formes de lutte, ainsi que leur répression ont aussi changé souvent de nature. La barbarie de Fourmies n'est plus qu'un épisode sanglant devenu historique. Toutefois, le ventre est encore fécond et, si l'on ne fusille plus dans les rues, les forces dites de l'ordre bénéficient encore de la bienveillante sollicitude de tous les gouvernements successifs, quelle que soit leur étiquette politique.

C'est un truisme de dire que rien ne s'obtient tout seul, que comme le dit la si souvent sollicitée sagesse populaire, les poulets ne tombent pas rôtis du ciel ; l'histoire des luttes pour la réduction du temps de travail démontre avec éclat que seul le combat opiniâtre pour ses convictions permet d'obtenir des résultats tangibles, qu'il faut sans arrêt remettre les revendications sur le tapis, pour obtenir satisfaction d'abord, pour conserver les acquis ensuite. Des canuts à John Mitchell et à ses camarades, en passant par Emile Pouget et les victimes de Fourmies, il y a eu passage du témoin. C'est une longue course à l'allure irrégulière, avec des périodes d'accélération et des périodes d'essoufflement, avec son cortège de victimes et de bourreaux, avec ses apôtres et ses Judas, avec ses périodes d'euphorie et de découragement, mais ce n'est pas une course aveugle et sans ligne d'arrivée. Ces presque deux siècles illustrent parfaitement le fait que le mot d'ordre « Travailler moins pour travailler tous et vivre mieux » n'a rien perdu de son actualité et qu'il nécessitera encore la mise en oeuvre efficace d'un combat solidaire, unitaire et déterminé pour devenir réalité.

J.-P. F., Herblay, mars 2000



Note sur les vignettes :

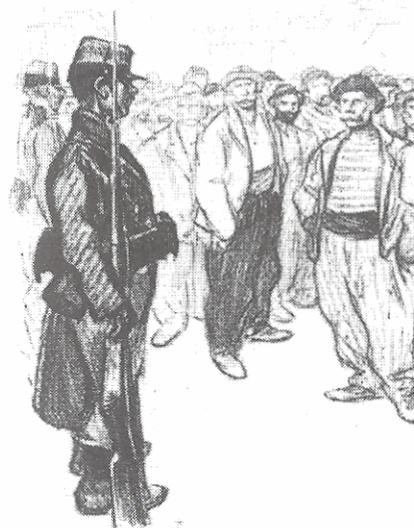


La main aux quatre doigts écartés, symbole du mouvement 4x8 et de la semaine de quatre jours, qui souhaite devenir un signe de ralliement pour tous ceux qui partagent cette idée.



Le petit robot artisanal, présent à toutes les manifestations du Mouvement 4x8. C'est une partie intégrante de l'image de marque du mouvement avec les masques de Chirac et Jospin.

LES BASES HISTORIQUES  
DU MOUVEMENT 4X8



PREMIÈRE PARTIE

## Chapitre 1

### Les outils revendicatifs : le syndicalisme

C'EST en luttant pour la réduction du temps de travail sans diminution de salaire, revendication de loin la plus fréquente dans les combats que mènent les salariés contre le patronat et les gouvernements à son service, avant la Première Guerre mondiale, que les ouvriers se sont dotés des organisations autonomes qui leur permettront d'obtenir satisfaction.

Si la revendication a un caractère international, au moins dans les pays capitalistes avancés, les formes d'organisation des outils revendicatifs se révèlent différentes suivant les pays bien que, toutefois, les convergences soient plus fortes que les divergences. C'est en ce sens que, malgré la présence d'organisations internationales, on peut parler de syndicalismes nationaux.

#### Le syndicalisme britannique

C'est en Grande-Bretagne que le syndicalisme apparaît d'abord, sous forme de Trade Unions. Pourquoi la Grande-Bretagne voit-elle surgir ce mouvement, avant tout autre pays ? Est-ce parce que la révolution industrielle a commencé chez elle ? En fait, les premières associations permanentes de salariés précèdent d'un demi-siècle le système manufacturier et se rencontrent dans des métiers où le travail à la main domine encore : le syndicalisme ne sort pas du machinisme par filiation directe. Le facteur déterminant n'est pas la transformation technique ; mais le divorce entre le travail et la propriété des instruments de production. Là où ce divorce s'est opéré, les unions se forment, même si les machines ne sont pas encore apparues. Là où ce divorce ne s'est pas encore produit, il n'y a pas d'associations ouvrières, même si des machines sont utilisées.

Pas davantage les premières unions ne sont issues d'une révolte des masses misérables contre l'exploitation capitaliste. Ce ne sont point les valets de ferme, les mineurs ou les manoeuvres, mal payés et maltraités, qui s'associent. La formation d'associations indépendantes pour résister à la volonté des maîtres exige un certain degré d'indépendance personnelle et de force de caractère. On le trouve chez des ouvriers dont le niveau de vie a été, pendant des siècles, protégé par des règlements administratifs et coutumiers, qui codifiaient l'apprentissage et limitaient le nombre des ouvriers.

C'est moins pour améliorer une condition médiocre que pour défendre une situation aisée, que se forment les premières unions. Leurs mobiles sont conservateurs. Elles demandent le maintien des règlements traditionnels, contre les patrons qu'a séduits la théorie nouvelle de la liberté économique. Elles continuent ainsi les guildes et les corporations qui procèdent du même instinct d'association. Mais

elles n'en sortent pas : les guildes sont des groupements de maîtres ; les unions ne comprennent que des salariés.

Dans les métiers où des unions n'ont pu s'établir ou survivre, les troubles sont souvent graves : on y observe des révoltes, instinctives et brutales, contre les nouvelles machines, créatrices de chômage. En 1811, une émeute sabote ainsi les machines qui viennent d'être installées dans les Midlands. Il n'est guère de pays s'éveillant à l'industrie qui ne connaisse des troubles « luddites » de ce genre.

En 1825-26, l'interdiction légale des coalitions est levée. Les unions, sans recevoir la capacité civile, sont autorisées et admises aux négociations collectives. Plus d'un demi-siècle avant les travailleurs français, les ouvriers britanniques reçoivent ainsi le droit d'association, mais sans l'avoir conquis. Sous l'influence de Robert Owen se constitue bientôt la Great Consolidated Trade Union ; elle veut englober tous les travailleurs, quel que soit leur métier. En quelques semaines, l'Union réunit cinq cent mille adhérents, dont beaucoup de femmes et d'ouvriers agricoles (1833). Le gouvernement s'inquiète, utilise contre le mouvement un texte de 1797 qui interdit de prêter serment d'obéissance à une société illégale. Dans le village de Tolpuddle (Dorsetshire), six journaliers agricoles sont poursuivis et condamnés à sept ans de déportation à Botany Bay. À travers tout le pays, la Trade Union organise des manifestations en faveur des « martyrs de Tolpuddle ».

Mais les unions doivent renoncer au serment ; une série de grèves malheureuses désorganise le mouvement (1835) ; les patrons imposent aux ouvriers qu'ils embauchent la signature d'un document par lequel ceux-ci s'engagent à ne pas adhérer à la Trade Union.

Déçue de ce côté, la classe ouvrière cherche une issue dans une agitation politique, avec le Chartisme. Il s'y mêle parfois un appel à la grève générale. Mais, après 1848, les ouvriers jugent illusoire l'effort pour la conquête du pouvoir et ne semblent plus croire possible un retour à l'artisanat.

L'unionisme accepte alors le capitalisme comme un fait ; il cherche à s'y ménager une place. Comment ?

1) Par l'organisation de fonds de secours mutuels destinés à couvrir les risques essentiels : maladie, décès, chômage, vieillesse. Les cotisations sont élevées ; l'exclusion est une sanction redoutée : elle fait perdre le bénéfice de tout ce qui a été versé ;

2) Par la création de consultations juridiques, assistant les ouvriers qui ont, en justice, des difficultés avec leur employeur ;

3) Par une surveillance stricte de l'apprentissage. Puisque le travail est une marchandise et que tout marché est dominé par la loi de l'offre et de la demande, il faut raréfier l'offre, limiter la formation des apprentis.

Aucune idéologie de lutte de classe n'anime alors les unions. Les grèves tendent à diminuer en nombre, à partir du moment

où les unions locales se groupent sur le plan national et lorsque l'organisation de base perd le droit de déclencher les mouvements. L'union, issue de la grève, tend, par son développement, à en restreindre l'emploi. Les militants souhaitent des conseils locaux d'industrie qui seraient un lieu permanent de rencontre entre les représentants du capital et ceux du travail.

Les unions aspirent à un autre régime ; mais elles le conçoivent soumis à la loi de la concurrence et naissant d'un effort de création continue. Le mouvement coopératif, sous ses deux formes, a les sympathies des ouvriers : coopératives de consommation et coopératives ouvrières de production qui permettraient à des équipes de travailleurs de s'élever à l'indépendance économique.

À partir de 1879 la Grande-Bretagne, menacée par la concurrence allemande, perd l'avance dont elle avait bénéficié jusque-là. La crise de 1875-79 entraîne une baisse des salaires que la diminution du coût de la vie ne compense que partiellement. Les esprits s'éveillent au socialisme. En 1881, Hyndman constitue sa « Fédération socialiste démocrate », d'inspiration marxiste ; l'année suivante se forme la « Fabian Society » avec Béatrice et Sydney Webb et Bernard Shaw. Plusieurs grandes enquêtes attirent l'attention sur la situation des ouvriers non qualifiés ; on dénonce le « sweating system » (système de la sueur) que subissent les travailleurs à domicile ; on décrit les « slums » (taudis) où s'entassent trop d'ouvriers de Londres.

Le cadre légal s'est assoupli. La loi de 1871 accorde aux syndicats les avantages reconnus aux associations déclarées. Celle de 1875 autorise les piquets de grève (« picketing »), s'ils ne se livrent à aucune violence. La grève cesse d'être un délit collectif. On admet que les unions seront seules juges et sans appel des conflits qui peuvent les opposer à tel de leurs membres.

De ces avantages, obtenus en partie grâce à la modération des unions de métiers, bénéficient d'autres unions qui groupent des ouvriers non qualifiés ou peu qualifiés, non plus sur la base d'un métier, mais dans le cadre, plus vaste, d'une industrie. Né dans l'agglomération londonienne, l'unionisme d'industrie s'étend à travers la Grande-Bretagne industrielle du Nord-Ouest, notamment dans les bassins houillers et dans le textile du Lancashire. Manchester, pour un temps, supplante Londres, comme capitale du mouvement ouvrier.

Ces ouvriers reçoivent des salaires trop humbles pour qu'il leur soit possible de prélever les fortes cotisations nécessaires aux caisses mutuelles. Les grèves sont rendues difficiles par l'aisance avec laquelle le patronat peut se procurer une main d'œuvre de remplacement. On essaie de négocier avec le patron ou d'agir sur l'État. Dans le Lancashire, on conclut des conventions collectives. Pour s'orienter au milieu des tarifs différents, il faut des connaissances comptables que ne possèdent pas tous les ouvriers ; peu à peu surgit un nouveau type de militant ouvrier juriste et comptable.

Dès 1874, le Congrès des Trade Unions groupe les représentants d'un ou deux cent mille adhérents. De plus en plus il essaie d'agir sur le Parlement pour améliorer la législation sociale : en 1891, il propose un texte en faveur des huit heures ; en 1892, seize ouvriers sont élus aux Communes, treize comme libéraux, trois comme indépendants. Quelques années plus tard, est fondé l'Independent Labour Party ; en 1899, est désigné par le Congrès des Trade Unions un « Comité de Représentation ouvrière » qui a pour mission de soutenir des candidatures syndicalistes aux Communes. En 1903, le Congrès où sont représentées 165 unions groupant un million d'affiliés, décide de s'engager dans la voie de l'action politique. Les candidatures ouvrières de 1906 aboutissent à l'élection aux Communes de 29 membres des Trade Unions, dont 14 comme indépendants. À la fin de la même année, le Labour Party est constitué, il organise l'expression du mouvement syndical au Parlement et devant l'opinion.



### Le syndicalisme allemand

Il est né entre 1830 et 1870. Mais le morcellement politique de l'Allemagne a retardé l'évolution. Pas plus en Allemagne qu'en Angleterre, le syndicat ne sort de la corporation. En revanche, certains compagnonnages, notamment ceux de la chapellerie, paraissent aboutir à des organisations ouvrières qui sont déjà des syndicats. Dans la plupart des cas, cependant, le syndicat est une création ex nihilo. Pendant dix années, les organisations syndicales passent au second plan. La classe ouvrière se groupe dans des Sociétés d'Éducation ouvrière, préconisées par Schultze-Delitzsch, et hostiles à toute intervention de l'État. Le mouvement est soutenu par les bourgeois libéraux et progressistes. Simultanément, sous l'influence du socialiste Lassalle, se constitue l'Association générale ouvrière. Son but est de créer des coopératives de production que l'État soutiendrait. Lui, il ne croit qu'à l'action politique. Lorsqu'en 1864, il disparaît, tué en duel, l'Association compte cinq mille adhérents, qui ne sont pas groupés sur la base du métier.

En 1865, à Hambourg, se crée un syndicat d'ouvriers du tabac, sous la direction d'un disciple de Lassalle, Théodore Fritzsche ; l'année suivante les ouvriers typographes de Leipzig décident de se syndiquer ; en avril 1868, à Berlin se tient le Congrès de l'Union des Typographes allemands ; il élabore un programme pour améliorer la condition de ses membres, relever les salaires, réglementer l'apprentissage et créer des caisses de secours contre la maladie et contre les accidents. Vers la même époque, surgissent des syndicats des ouvriers du bois, des relieurs, des cordonniers, des tailleurs ; les

premières organisations apparaissent ainsi, dans les industries où subsistent de fortes traditions artisanales.

Le Congrès de l'Internationale, à Genève en 1866, réunit les proudhoniens et les marxistes : la création des syndicats y est définie comme « la tâche principale du prolétariat ». On leur assigne un but révolutionnaire : « Ces associations doivent non seulement lutter contre les attaques du capital, mais aussi être le centre de l'organisation de la démocratie. Elles doivent soutenir tout mouvement, politique ou autre, qui a pour but l'émancipation ».

La conférence syndicale réunie à l'occasion du congrès socialiste de Gotha avait fixé deux principes :

1) « Devoir des travailleurs de tenir la politique éloignée des syndicats »;

2) « Obligation morale pour les ouvriers de s'affilier au parti socialiste qui seul peut rendre convenable la condition politique et économique du prolétariat. »

Ainsi tentait-on d'établir une division du travail entre le parti, qui s'efforçait de conquérir le pouvoir, pour transformer le régime, et le mouvement syndical qui, dans le présent, essayait d'améliorer les conditions de vie. Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que les leaders socialistes considèrent avec quelque mépris l'activité syndicale.

Avec le temps, un *modus vivendi* s'établit. Bebel, lui-même, en 1900, admet qu'il ne faut pas trop étroitement subordonner les syndicats au parti. Parti et syndicats collaborent, mais une certaine souplesse tactique est nécessaire. « Nos ouvriers, dit Sassenbach, en décembre 1911, considèrent le mouvement politique et le mouvement économique comme deux bras qui ont à faire des travaux communs, comme un homme aux deux bras peut produire plus qu'un manchot, il ne nous est encore jamais sérieusement venu à l'idée de renoncer à l'activité politique et de nous borner à la lutte économique. »

Dans les domaines qui pourraient donner lieu à concurrence on crée des institutions communes, par exemple pour l'éducation ouvrière, l'organisation des journaliers agricoles, l'élaboration de la législation sociale.

Peu à peu d'ailleurs, le réformisme syndical se détourne de la grève ; la centralisation aboutit à retirer aux organisations de base le droit de déclencher des mouvements inconsidérés ou imprudents. Les dirigeants considèrent que l'enthousiasme ne suffit pas pour remporter la victoire. Mieux vaut de solides réserves financières ; souvent, le recours à la grève est précédé d'un référendum au scrutin secret, pour lequel on exige une majorité des deux tiers, voire des trois quarts.

La pratique des conventions collectives se généralise. Les cotisations syndicales, souvent fort élevées, permettent d'alimenter des caisses de chômage et de maladie. À l'étranger, les syndicalistes critiquent cette puissance financière. Les aspects administratifs de la vie

syndicale l'emportent de plus en plus sur l'instinct de révolte. A la tête des organisations s'installent des permanents, élus et soumis à réélection, mais en fait inamovibles et recrutés par cooptation. Ils accentuent la tendance naturelle à la concentration.



### Le syndicalisme aux Etats-Unis avant 1914

Aux Etats-Unis (comme dans les Dominions britanniques), le syndicalisme s'organise suivant la méthode trade-unioniste. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des grèves éclatent chez les imprimeurs ou chez les charpentiers de Philadelphie ; il se constitue à New-York un syndicat d'ouvriers imprimeurs ; à Baltimore un syndicat d'ouvriers tailleurs. Il faut attendre davantage pour que s'organise un mouvement ouvrier. En 1860, un ancien pasteur devenu ouvrier tailleur crée à Philadelphie les « Chevaliers du Travail », société secrète destinée à améliorer la situation des travailleurs. Le mouvement végète ; mais en 1878, le mécanicien Powderly, élu grand maître, fait abolir le secret et élargir le programme.

« Constatant une concentration croissante des richesses qui, si on la laisse s'opérer, conduira inévitablement à la paupérisation et à la dégradation complète des masses travailleuses, les Chevaliers du Travail décident de :

1) Constituer une seule organisation avec des sections autonomes pour chaque industrie ;

2) Réclamer dans chaque État la création de bureaux de statistique ouvrière ;

3) S'attacher à l'élaboration d'une législation de travail comportant en particulier la journée de huit heures et l'instauration d'un mécanisme d'arbitrage ;

4) Favoriser la création de Coopératives de production ouvrières. »

Dans ce programme se mêlent ce qui revient au syndicat et ce qui conviendrait mieux au parti politique ou au mouvement coopératif. Le machinisme n'a pas encore triomphé aux États-Unis ; on en veut au marchand et au banquier plus encore qu'au patron. L'afflux des immigrés pousse les « Chevaliers du Travail » à une série de grèves, notamment dans les chemins de fer. De vingt mille adhérents en 1879, on passe à sept cent mille en 1886. Ce n'est malheureusement que passager. Bientôt on retombe à trois cent cinquante mille ; début 1892, les Chevaliers du Travail n'ont plus qu'une influence limitée.

Peu à peu cependant, des syndicats se constituent dans des métiers qu'inquiètent à la fois l'introduction des machines génératrices de chômage et le manque des immigrés résignés aux bas salaires.

L'ouvrier qui redoute de se voir privé de son seul capital, la possession d'un métier, réagit. En 1881, à Pittsburgh, sur l'initiative de l'Union des Typographes, une conférence groupe une centaine de délégués ; soixante viennent des Chevaliers du Travail, quarante autres de six unions de métiers (typographes, métallurgistes, mouleurs, verriers, charpentiers et cigariers). Elle crée une Federation of Organized Trades and Labor Union qui, quelques années plus tard, après le départ des Chevaliers du Travail, se transforme en une American Federation of Labor (1886).

Le programme, confus à l'origine, se précise peu à peu. Tous les militants de l'A.F.L. sont-ils d'accord pour maintenir l'action syndicale dans le cadre du régime capitaliste ? Non. Les Anglo-Saxons qui dominent la métallurgie, les chemins de fer, l'imprimerie, le bâtiment, l'acceptent. Mais les militants d'origine allemande, qui contrôlent les Unions du bois, de la bière et du tabac, ont subi l'influence du marxisme ; les lois de Bismarck, renforçant le courant d'immigration, augmentent leur nombre aux Etats-Unis.

Gompers, président de l'AFL., lui-même ouvrier cigariier engage de grandes luttes en faveur des huit heures ; il envisage d'organiser aussi les travailleurs non qualifiés. De cent mille adhérents en 1886, l'A. F. L. passe à 1 020 000 en 1914. Très centralisée, elle recourt à la grève et au boycott, aussi bien qu'à la convention collective et au label. Les mouvements prennent souvent un caractère de violence plus accusé que sur le continent européen, lorsque les patrons essaient de s'opposer à la pratique du pickering ou veulent utiliser des briseurs de grève. C'est l'époque où Jack London dénonce le « Talon de Fer » du capitalisme américain.

L'A.F.L. admet l'existence des classes et leur antagonisme ; mais elle cantonne la lutte. Gompers lui assigne comme but : « La défense et le maintien de l'ordre existant, son développement et son amélioration » Le Syndicalisme américain, à ce moment, ne revendique pas la gestion ni totale, ni partielle.

Les leaders du mouvement sont des « hommes d'affaires ». Grâce à leurs appointements confortables, ils ont un genre de vie plus proche des chefs d'entreprise, avec qui ils discutent, que des ouvriers qui les ont désignés. Mais les controverses avec les chefs d'entreprise n'en sont pas moins fort âpres.

En 1912, Wilson entre à la Maison Blanche après avoir accepté le programme revendicatif de l'AFL., il fait adopter le « Clayton Act » : « Le travail d'un être humain n'est pas une marchandise ni un article de commerce. La loi contre les trusts ne saurait être interprétée comme interdisant l'existence ou le fonctionnement d'organisations créées en vue d'une aide mutuelle, qui n'ont pas de capital-action et ne sont pas conduites dans un esprit de lucre, ni comme empêchant les membres de ces organisations de remplir légalement leurs objets légitimes. »

L'action de l'A.F.L. ne satisfait pas tous les ouvriers. En 1905 surgissent les Industrial Workers of the World, les Travailleurs industriels du monde, qui comptent cinquante mille adhérents. A l'origine, les IWW sont socialistes ; mais ils glissent peu à peu vers un anarchisme qu'influence la C.G.T. française d'alors.



### Le syndicalisme français avant 1914

L'un des premiers textes officiels qui en France mentionnent l'existence d'organisations permanentes de salariés est la loi Le Chapelier. La volonté de supprimer les corps intermédiaires entre l'État et l'individu pousse les Constituants à prohiber les « mutuelles » ouvrières. Les mutuelles d'alors ne comprennent que des salariés. Leur but est d'augmenter le paiement de la « journée de travail ». Le droit individualiste de la Révolution française s'oppose donc à l'action collective ouvrière sous sa forme temporaire, la grève, comme sous sa forme durable, l'organisation syndicale. Sont proscrits comme « attentatoires à la liberté et à la Déclaration des Droits de l'Homme et de nul effet » toutes conventions par lesquelles les citoyens d'une même profession tendraient à n'accorder qu'à un prix déterminé leur travail ou leurs produits. L'égalité théorique que le législateur a voulu établir entre les ouvriers et les patrons profite à ceux-ci contre ceux-là.

Plus ou moins clandestines, plus ou moins tolérées, les mutuelles ou fraternelles se développent cependant, de 1791 à 1840. La prudence leur interdit de se poser en adversaires du patronat ; peut-être n'en ont-elles pas le désir. Les milieux où elles prospèrent sont ceux qui ont conservé une solide tradition artisanale. Dans les industries qu'a touchées la révolution industrielle, l'éveil est plus tardif.

De la mutualité, la fraternelle glisse aisément à la résistance contre le patronat, s'il essaie d'imposer la baisse des salaires. Les associations ouvrières décident alors d'accorder au chômeur volontaire la même indemnité qu'au chômeur involontaire, avec de sérieuses chances de succès, car entre les chefs d'entreprise la concurrence joue, et aucune organisation patronale ne vient encore la limiter.

Les mouvements revendicatifs sont nombreux à partir de la Monarchie de Juillet. Mais l'opposition au patron n'est pas encore une opposition au régime capitaliste.

La révolte des canuts de la Croix-Rousse n'éclate, en 1831, que parce que les pouvoirs publics n'ont pas voulu garantir un essai de convention collective. Les ouvriers aspirent à une organisation du travail qui permettrait de constituer leurs ateliers en petites républiques autonomes. Il n'est question ni de nationalisation, ni d'expropriation.

L'échec de la Révolution de 1848 dissipe ce rêve ; malgré les illusions de certains, le Second Empire n'apporte pas la révolution sociale.

À partir de 1860, les Chambres syndicales apparaissent avec un nom qu'elles ont conservé jusqu'à nos jours. Mais on n'y observe pas à l'origine une volonté révolutionnaire : les ouvriers auraient souhaité que chacune des chambres syndicales soit mi-patronale, mi-ouvrière ou qu'à défaut se constituent, correspondant à chaque chambre, des Chambres patronales qui seraient en contact avec elles.

Tandis que les syndicats se groupent en fédérations nationales (de métier ou d'industrie) et plus lentement en unions locales, des influences essaient d'utiliser à leur profit cette force nouvelle. Les pouvoirs publics tentent de canaliser par le mouvement syndical les masses ouvrières vers une activité qui ne soit pas révolutionnaire. Tel est le but de la loi impériale de 1864, qui autorise les coalitions ouvrières. Les ouvriers n'avaient pas attendu ce texte pour déclencher des grèves que la justice hésitait de plus en plus à poursuivre ; toutes les entraves juridiques à l'exercice réel du droit de grève ne disparurent pas avec la loi. Néanmoins, l'action syndicale marquait un premier succès.

En 1884, lorsque Waldeck-Rousseau fait voter par le Parlement une loi accordant aux ouvriers le droit syndical (le droit d'association n'est défini qu'en 1901), il veut obliger les associations syndicales à déposer leurs statuts et le nom de leurs dirigeants. Mais les ouvriers acceptent les avantages et refusent les obligations.

En sens inverse du Pouvoir, s'exerce l'influence des marxistes. Elle était faible au début ; lorsque les ouvriers regardaient vers Londres, c'était pour y demander des exemples aux Trade Unions, plus que des leçons à Marx. Même après 1864, le courant proudhonien, qui croit à la valeur propre du syndicalisme résiste au courant marxiste pour qui les syndicats ne sont qu'un moyen d'agitation capable de hâter l'éveil de la conscience de classe, et doivent être subordonnés étroitement au parti. Vers 1880, sous l'influence de Jules Guesde, les marxistes s'affirment. Les syndicats français vont-ils être réduits au rôle de « vaches à lait » du parti ? Le syndicalisme français s'engagerait alors dans une voie parallèle au syndicalisme allemand. Mais alors entrent en scène des éléments venus des milieux anarchistes.

Du marxisme, les syndicalistes révolutionnaires acceptent la critique qu'il adresse au capitalisme. Mais ils y ajoutent une critique de l'Etat qui s'alimente à Fourier, à Proudhon et à Bakounine. L'Etat ne peut pas être l'instrument de la libération sociale, car il est en soi un instrument d'oppression. Inutile de l'arracher à l'emprise du capitalisme pour en faire un instrument révolutionnaire. Les révolutionnaires conscients ne peuvent se proposer qu'un but : sa destruction.

Pour Griffuelhes, qui sera secrétaire de la CGT : « Le syndicalisme est le mouvement de la classe ouvrière qui veut parvenir à la pleine possession de ses droits sur l'usine et sur l'atelier ; il affirme que cette conquête sera le produit de l'effort personnel et direct exercé par le travailleur. » Les syndicalistes révolutionnaires préconisent « l'action directe », l'effort des ouvriers eux-mêmes, agissant contre ceux qui les exploitent et les oppriment.

Le boycottage permet de mettre à l'index un patron dont l'attitude est hostile aux ouvriers : ceux-ci sont invités à ne rien lui acheter. En sens inverse, le label recommande aux syndiqués l'usage des produits fabriqués à des conditions acceptées par le syndicat : peu à peu il se généralise dans la presse. Le sabotage consiste à mal travailler de propos délibéré, en maltraitant le produit, voire les machines.

La grève est l'arme principale. Dans les petites entreprises qui sont en majorité dans le bâtiment, l'alimentation ou le textile, elle peut obtenir directement satisfaction. Dans les industries plus touchées par la concentration, elle ouvre les négociations. Peu à peu, l'ampleur des conflits s'étend.

L'imagination des syndicalistes révolutionnaires leur fait entrevoir dans la grève générale de toutes les corporations, l'instrument même de la Révolution. À partir de 1892, cette idée s'impose ; elle finit par être incorporée, comme un dogme, au fonds commun dont vit le syndicalisme révolutionnaire.

Cependant tous les syndicalistes français n'y sont pas ralliés. Certaines corporations comme celle du Livre avec le positiviste Keufer, sont, au contraire, réformistes ; à la grève inconsiderée et coûteuse, elles préfèrent la convention collective ; aux méthodes d'agitation, le travail en profondeur, les gros effectifs et les caisses de solidarité qui les stabilisent.

Réformistes et révolutionnaires se retrouvent d'accord pour éliminer la politique du syndicat. En 1906, au Congrès d'Amiens, lorsque les éléments guesdistes du textile proposent un accord avec le parti socialiste, qui vient de s'unifier, la majorité répond par un refus.

Son but reste la disparition du patronat et du salariat. Chaque jour, le syndicalisme s'emploie à améliorer la condition ouvrière. Mais cette besogne n'est qu'un côté de son oeuvre. Il n'abandonne pas à un parti politique, quel qu'il soit, le soin de réaliser l'émancipation intégrale. C'est le mouvement syndical qui réalisera la révolution, par la grève générale.

De là, résulte une véritable déclaration des droits et des devoirs des travailleurs. Devoir d'adhérer au groupement essentiel qu'est le syndicat, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques. Droit de participer, en dehors syndicat, à toute action correspondant à ses conceptions philosophiques et religieuses. Devoir de ne pas introduire ses opinions dans le syndicat.

Quant au syndicalisme lui-même, pour qu'il atteigne son

maximum d'effet, il doit exercer son action directement contre le patronat ; sans se préoccuper des partis et des sectes qui, à côté de lui, peuvent s'ils le désirent, essayer eux aussi de hâter la transformation sociale. En fait, une concurrence s'est instaurée entre le Parti Socialiste

## CHARTRE D'AMIENS 1906

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la CGT « La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classes qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression tant matérielles que morales mises en oeuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise par les points suivants cette affirmation théorique : Dans l'oeuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'oeuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de

réparation, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au-dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès décide qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale.

et le mouvement syndical. Les militants ouvriers multiplient les sarcasmes à l'égard des politiciens et se proclament fièrement « antivotards ». Pour eux, le véritable « parti du travail », c'est, comme l'a dit Emile Pouget, la C. G. T.

Sans doute, en France comme en Grande-Bretagne et en Allemagne, voit-on la plupart des fédérations de métier se fondre en fédérations d'industrie, suivant une méthode qui traduit une adhésion

implicite à la thèse marxiste de la concentration. La Confédération Générale du Travail qui s'est constituée en 1895, à Limoges, apparaît comme le symbole de la classe ouvrière en lutte contre la classe patronale. L'article 2 des statuts proclame qu'elle groupe « tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du patronat et du salariat ».

Dans la structure du syndicalisme français, à côté des fédérations professionnelles, les Bourses du travail, organes interprofessionnels, jouent, depuis 1890, un rôle capital ; les libertaires, à la suite de Pelloutier, en ont fait l'organe moteur du mouvement et le véhicule de leurs idées. Le comité confédéral national qui, dans l'intervalle des congrès, administre la CGT repose sur la double représentation des fédérations professionnelles et des unions départementales interprofessionnelles. Les premières ne sont qu'une quarantaine ; les secondes sont une centaine ; elles prolongent l'idéologie des Bourses du travail.

On le voit notamment dans les questions qui touchent à l'armée et au patriotisme. La CGT d'alors s'affirme antimilitariste, dénonce l'influence délétère de la caserne sur le jeune conscrit, redoute l'intervention de l'armée dans les grèves, se refuse à accepter l'idée d'un conflit armé où les prolétaires ne pourraient être que des dupes.

Les travailleurs conscients ne connaissent que les frontières qui séparent les classes ; ils font leur la parole de Marx : « Les travailleurs n'ont pas de patrie. » Un conflit ne serait qu'une diversion inventée par la bourgeoisie pour détourner l'attention des revendications ouvrières. « En cas de guerre entre puissances, les travailleurs doivent répondre à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire. » Tels sont les thèmes favoris des leaders de la C. G. T. d'avant 1914.

Depuis 1909, Léon Jouhaux, ancien ouvrier allumettier, assure le secrétariat général de la C.G.T. Ses convictions sont alors celles de tous les syndicalistes révolutionnaires. Dans une France où la concentration ne fait que commencer, la prise du pouvoir économique leur paraît alors à portée de la main ; et les ouvriers de la base eux-mêmes, aux prises avec de longues journées de travail, cherchent leur libération dans leur horizon quotidien, en commençant à faire aboutir leurs revendications de réduction du temps de travail à huit heures par jour.



## Chapitre 2

### De la lutte pour une meilleure reconstitution de la force de travail à la lutte pour vivre mieux

La lutte pour la diminution de la durée du travail a été longue, plus d'un siècle pour obtenir la journée de huit heures! La religion catholique ayant été proclamée religion d'État, sous la Restauration, une loi du 18 novembre 1814 avait imposé le repos du dimanche. Bien qu'il n'y eût plus de religion d'État sous la Monarchie de Juillet, la loi ne fut pas abrogée, mais elle cessa d'être appliquée. Toutefois les ouvriers pratiqueront l'absentéisme en

#### Pour la diminution de la journée de travail

Le développement de l'industrie doit avoir pour résultat l'augmentation du bien-être de tous. La production augmentant chaque jour par l'extension de l'emploi des machines, le riche ne suffit plus à la consommation; il faut donc que l'ouvrier devienne consommateur et, pour cela, il lui faut un salaire assez élevé pour acquérir, et le temps nécessaire pour pouvoir posséder...

.. Le fait matériel de l'augmentation du travail, par l'emploi de nouvelles machines et de moyens plus expéditifs de travailler, suffirait pour demander une réduction de travail nécessaire au repos du corps; mais l'esprit et le cœur en ont surtout besoin.

L'instruction nous est rendue impossible par la longueur de notre journée; cependant notre état exige que nous soyons instruits. Notre industrie, par ses besoins de perfectionnement, nous rend l'éducation aussi nécessaire qu'elle nous rend l'ignorance pénible en nous mettant chaque jour tant de livres entre les mains. De tous côtés, des hommes instruits se groupent et s'offrent à nous communiquer la science, mais leur dévouement est inutile pour nous qui sommes dans l'impossibilité d'en profiter.

La famille, pour nous, aurait aussi ses charmes et sa puissance moralisante mais, nous sommes privés de ses caresses qui font oublier les fatigues et donnent du courage pour le

lendemain. Les devoirs du père de famille, les besoins du ménage, les joies de l'intérieur nous sont impossibles et inconnues, l'atelier absorbant nos forces et toutes nos heures.

Nous demandons aussi une augmentation de salaire pour les heures supplémentaires, non dans le but de gagner davantage, mais d'empêcher qu'on abuse du travail de nuit qui n'est, amas lucratif et qui est toujours nuisible à la santé. C'est nous le croyons, le plus sûr remède au chômage. Nous gémissons de voir que beaucoup d'ouvriers sont sans ouvrage et souvent sans ressources une grande partie de l'année. Avec ces nouvelles propositions, ces bras inoccupés travailleront; et nous pourrions arriver à supprimer les heures de nuit si nuisibles à la bonne exécution des travaux et si peu profitables à tous. Nous insistons beaucoup sur cette réforme qui est pour nous le plus sérieux progrès.

Nos propositions devant avoir pour résultat la régénération de notre métier, patrons et ouvriers sont également intéressés à en discuter les moyens d'application.

(Circulaire des relieurs parisiens en grève.

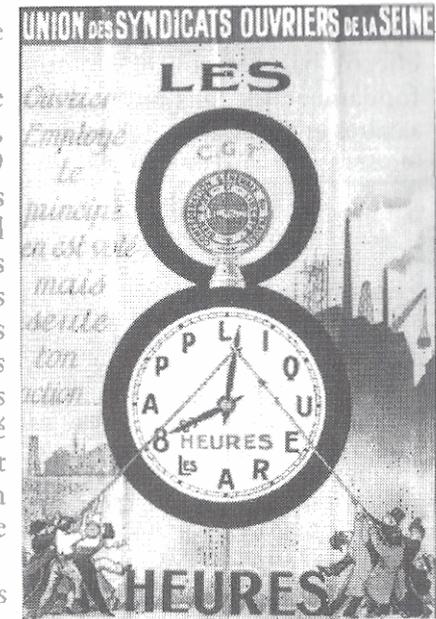
Rédigée par Eugène VARLIN.  
Août 1864.)

chômant volontairement cette journée.

En 1891, le principe des 12 heures de travail effectif, inscrit déjà dans la loi du 9 septembre 1848, ne se trouvait pas seulement entamé par le fait qu'il ne devait s'appliquer qu'aux usines et manufactures, à l'exception des simples ateliers, et par les nombreuses dérogations prévues par le décret du 17 mai 1851, mais encore qu'il était délibérément violé par les employeurs qui n'hésitent pas à interpréter l'expression « travail effectif » dans le sens le plus favorable à leurs intérêts.

Déclaration des patrons teinturiers de la Seine: « La journée des laveurs et des étendeurs d'étoffe commence à 6 h, mais leur travail effectif n'a lieu qu'à partir de 7 h 30; ils n'éprouveront donc pas plus de fatigue que leurs camarades, et si nous les faisons entrer 1 h 30 plus tôt, c'est pour les sauver du cabaret qui pourrait les entraîner à perdre leur journée. »

Toutefois ce principe des 12 h de travail effectif sera



#### JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL L'origine du 1er Mai

Congrès constitutif de la 1<sup>re</sup> internationale salle Pétreille, à Paris, les 14-21 juillet 1889. Lavigne y fait décider, pour 1890, la manifestation internationale du 1<sup>er</sup> Mai. En accord avec ses amis du P.O.F. Deville, Guesde et Lafargue, il propose, le 20 juillet, d'organiser une « grande manifestation à date fixe, de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement la journée de travail et d'appliquer les autres résolutions du congrès international de Paris. » Le congrès s'y rallia en admettant, à la demande de la délégation allemande que « les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur sont imposées par la situation spéciale de leur pays. » Le choix se porta sur le 1<sup>er</sup> mai 1890, parce que ce jour-là les travailleurs des USA devaient manifester pour la journée de huit heures. Simple rencontre de date, voulue par le congrès de Paris, et qui n'enlève rien au caractère novateur de la décision provoquée par Lavigne. Aux démarches purement nationales et corporatives des syndicats américains, Lavigne substituait un 1<sup>er</sup> mai international et politique, international selon sa conception du socialisme et de la lutte de classe, politique parce qu'il espérait arracher les huit heures, étape vers d'autres satisfactions obtenues non d'une fraction plus ou moins consentante du patronat, mais par la loi imposée à tous. Méthodes habituelles: arrêt du travail, rassemblements publics, défilés, dépôt de pétitions.

appliqué à 12 h de présence dans quelques branches, ou le travail effectif baissera souvent à 10 voire 9 heures. Deux revendications fondamentales dans pratiquement 80% des grèves : augmentation des salaires et réduction du temps de travail.

## La réduction du temps de travail à la Chambre des députés

Pour ma part, ce que je réclamerai tout d'abord, c'est l'interdiction, désormais certaine d'être observée, du travail industriel pour les enfants au-dessous de quatorze ans, et cela sans aucune exception, qu'elle vienne de vos règlements d'administration publique ou qu'elle soit tolérée par vos inspecteurs.

Il s'agira d'établir là une barrière, et une barrière fixe, par-dessus laquelle personne et sous aucun prétexte ne puisse sauter. Cette limite-là existe en Allemagne pour la sauvegarde de l'enfance ouvrière allemande. C'est sous le régime de Guillaume, de empereur knouto-germanique, que cette prescription a pu être édictée, et observée. Et je dis que vous ne pouvez pas déshonorer la République française en la faisant plus impitoyable à l'enfance ouvrière qu'on ne l'est de l'autre côté des Vosges et moins ménagère des forces vives du pays de l'avenir de la patrie. (*Mouvements divers.*)

Vous en parlez sans cesse, de la patrie ; commencez donc par lui assurer des réserves. (*Applaudissements à l'extrême gauche*) ; commencez donc par lui préparer des hommes robustes, des défenseurs capables, à un moment donné, de faire contre une nouvelle Sainte-Alliance capitaliste ce qu'elle a fait, ce qu'elle a pu faire en 1792 et en 1793 contre la Sainte-Alliance des rois et des empereurs de l'ancien régime. Donnez-nous une génération ouvrière, puissante par le cerveau et par les muscles capable de faire pencher le plateau de la balance du côté de notre France, révolutionnaire hier, et condamnée à le redevenir demain, si elle veut être

(*Nouveaux applaudissements à l'extrême gauche.*)

Il nous faudra encore la journée de huit heures. Si je l'introduis par la porte de cette loi, ce n'est pas que j'aie choisi le terrain sur lequel je plante ce drapeau des revendications ouvrières du monde entier ; c'est vous qui m'y avez obligé. C'est votre commission du travail qui, à son tour, m'en fait un devoir.

Il y a deux ans, lorsque j'ai réclamé l'urgence sur cette question qui passionne, que vous le vouliez ou non, les prolétaires de partout, vous ne vous êtes opposés à cette urgence que par crainte qu'elle ne fût interprétée comme un acquiescement.

Mais vous avez décidé par un vote unanime que ma proposition de loi devait être rapportée au plus tôt, et M. Barthou, alors simple député, alors ministre, était le premier à insister pour qu'on ne retardât pas le grand débat sur cette question qu'il déclarait indispensable, y voyant, lui, la fin de ce qu'il appelait une manoeuvre socialiste pendant que nous, socialistes, nous y voyons le triomphe certain d'une idée aussi féconde que pratique, inscrite depuis longtemps au programme des ouvriers des deux mondes. Dans tous les cas, ce débat vous nous le devez, vous nous l'avez promis, et je vous remercie vous à l'article 3 de la loi en discussion. Laissez-moi croire que personne ici ne voudra s'y dérober et que ce jour-là la Chambre tiendra à donner au débat toute l'ampleur qu'il comporte. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*)

Je demanderai que le repos hebdo-

madaire soit obligatoirement porté, et sans interruption, à trente-six heures, de façon à assurer réellement la réparation indispensable des forces humaines, non seulement des forces de la femme ou des forces de l'enfant, mais des forces de l'homme adulte. Ce repos ininterrompu de trente-six heures par semaine existe en Angleterre. Il n'a pas nui à l'industrie anglaise, car c'est encore elle qui domine, sans conteste, sur le marché mondial. En vous demandant, après une expérience aussi longue et aussi concluante, de vous soumettre à une prescription dont on a pu apprécier les conséquences heureuses, je crois ne pas exiger d'une Chambre républicaine plus qu'elle ne peut et qu'elle ne doit donner. Je vous demanderai ensuite l'inter-

disction du travail, mais avec maintien de salaire, à toutes les femmes employées dans l'industrie un mois avant et un mois après leurs couches. Il s'agit de permettre à la femme d'accomplir sa fonction, auguste entre toutes, de reproductrice de l'espèce. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*) Vous voudrez, je n'en doute pas, la placer dans les conditions nécessaires à la permanence, à l'immortalité de la patrie. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

(...)

Extraits du discours de Jules Guesde  
séance du 15 juin 1896  
à l'Assemblée nationale

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL L'opinion d'Emile Pouget en 1897

Ainsi les huit heures et le minimum de salaires dont ils (les politicards) font tant d'épates, ce n'est qu'une amorce pour nous enfermer. Si c'était pour eux autre chose que de la poudre à foutre aux yeux du peuple, — s'ils voulaient réellement décrocher ces réformes, — c'est à l'exploiteur, et non à l'État, qu'ils chercheraient à forcer la main. Supposons qu'ils réussissent à faire voter leur loi. Qu'y aura-t-il de changé si les patrons refusent de l'appliquer ?

Y a une loi qui, depuis 1848, interdit aux singes de faire travailler leurs ouvriers plus de douze heures par jour. Cette loi reste lettre morte, les capitalistes s'en fichent autant que bibi d'une décoration.

Sans remonter si loin, la loi sur le travail des femmes et des enfants (1874, 1892) n'est-elle pas violée à gogo ?

Que demain on vote la loi de huit heures et la pauvre aura le même sort que la loi de douze heures et que celle sur le travail des femmes. Les patrons n'en tiendront compte que si les bons bougres ont le nerf

pour les y forcer. Conséquemment la loi est inutile, le nerf suffit.

À Londres, depuis trois ans, les magasins de nouveauté ferment l'après-midi de jeudi. Pour obtenir ça, les employés se sont adressés aux singes et non à l'État. C'est pourquoi ils ont réussi.

Voilà une tactique autrement chouette que d'être 25 heures par jour à renifler les chaussettes des « élus ».

Ce qu'il faut se fourrer dans le siphon, c'est que nous n'avons aucun appui à espérer ; ceux qui nous en promettent le feront avec l'intention de nous poser un lapin.

Donc si nous voulons nous émanciper, ne comptons que sur nos propres forces. Faisons nos affaires nous-mêmes et gardons nous des intermédiaires. En tout et pour tout, les intermédiaires sont d'abominables sangsues.

Emile Pouget,  
l'Aimanch du Père Peinard,  
1897

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

## Les grèves liées à la réduction du temps de travail

Taux de grévistes pour 100 000 actifs

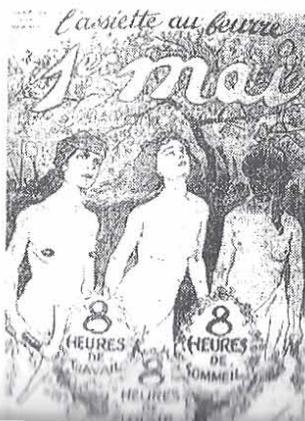
	1899/1900	1890/1914	1906
Mines	15 700	13 800	31 700
Agro-alimentaire	700	500	1 000
Chimie	7 300	5 300	4 200
Imprimerie papier	1 000	1 500	12 100
Cuir	2 200	1 600	4 300
Textile	2 200	1 400	2 200
Sidérurgie	17 800	4 600	31 800
Métallurgie	3 000	1 900	8 600
BTP	1 700	2 500	8 200
Transports	1 000	800	2 400

Nombre de grévistes pour 100 000 actifs

1893	900
1899/1900	1 000
1906	2 100
1919/20	5 600
1936	12 000
1947/48	23 000

Taux de grévistes pour 100 000 actifs

	1919	1920	1919/20
Mines	41 100	57 200	49 200
Agro-alimentaire	10 600	4 600	7 600
Chimie	47 700	12 400	29 400
Imprimerie papier	6 100	10 100	8 400
Cuir	9 000	8 600	8 800
Textile	9 400	7 800	8 600
Sidérurgie	50 900	96 500	73 600
Métallurgie	28 100	5 600	16 700
BTP	14 700	7 500	11 100
Transports	15 200	32 300	23 800



C'est la loi du 25 mars 1919 sur les conventions collectives qui fixera les modalités d'application de la journée de huit heures.

La loi du 23 avril 1919 ne pose qu'un principe, celui des huit heures et il réserve l'application du principe à des règlements administratifs publics ; mais ces règlements ne seront pris qu'après un accord entre les organisations patronales et ouvrières.

La première convention fut négociée et signée entre les organisations

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

## Les Grèves de 1919 à 1922

Périodes	Nombre de grèves	Grévistes
Janvier-avril 1919	213	41 235
Mai	367	134 413
Juin	683	205 749
Juillet	267	47 287
Août	167	27 100
Septembre	167	47 033
Octobre	182	88 474
Novembre	130	31 178
Décembre	81	28 583
Janvier 1920	144	30 909
Février	337	144 508
Mars	436	316 243
Avril	244	67 747
Mai	205	49 711
Juin	56	9 305
Juillet	49	497 406
Août	63	9 462
Septembre	93	12 029
Octobre	92	17 021
Novembre	36	6 185
Décembre	28	3 380
Janvier 1921	21	2 086
Février	38	8 874
Mars	39	6 683
Avril	44	4 127
Mai	40	5 470
Juin	62	29 747
Juillet	55	11 852
Août	79	104 305
Septembre	45	44 309
Octobre	32	13 114
Novembre	28	4 258
Décembre	23	128 273
Janvier 1922	43	6 929
Février	46	7 889
Mars	47	5 876
Avril	30	3 175
Mai	75	25 166
Juin	64	30 625
Juillet	45	8 136

Ces grèves avaient pour objectif principal d'imposer l'application de la journée de huit heures et d'arracher des hausses de salaires.

Ensuite, après 1919, elles avaient pour objectif de sauvegarder les salaires acquis et les huit heures.

patronales de la sidérurgie et la fédération ouvrière des métaux sur l'application des huit heures le 17 avril 1919. Il aura ainsi fallu plus d'un siècle pour que cette conquête ouvrière soit inscrite dans les faits. Encore faut-il constater que le patronat se fit tirer l'oreille et qu'il fallut



encore de nombreuses grèves non seulement pour ouvrir les négociations dans le cadre de la loi, mais aussi pour empêcher le patronat de remettre en cause les accords signés.

Il n'est pas sans intérêt de comparer ces luttes séculaires avec l'actuel débat sur les 35 heures.

Comme on le verra, et comme on le

constate tous les jours. Le MEDEF se révèle le digne successeur des maîtres de forges, et le gouvernement socialiste se montre aussi timoré que ses lointains prédécesseurs.



### 35 heures : le dérapage.

*Comment se sont déroulées les négociations sur les 35 heures chez Peugeot?*

Avant qu'une fuite malencontreuse ne révèle l'affaire dans la presse, la semaine passée, une longue négociation secrète a eu lieu entre le gouvernement, les constructeurs automobiles (PSA et Renault) et les syndicats. Le gouvernement est, en effet, dans une situation embarrassante. Jusqu'à présent, seuls des patrons de PME, désireux d'empocher les aides Aubry, ont signé des accords de réduction du temps de travail. Mais aucun grand groupe privé n'avait encore fait de même. Le gouvernement a donc fortement poussé à la roue, dans l'automobile, pour tenter de décrocher un premier accord symbolique de ce type.

*Quelles sont les caractéristiques de cet accord?*

Sans la moindre exagération, on peut dire qu'il sera socialement douloureux pour les salariés, très coûteux pour les finances publiques, et totalement inefficace en matière de lutte contre le chômage. Socialement douloureux, d'abord. L'accord esquissé instaure, en effet l'annualisation du temps de travail et même la pluri-annualisation puisque cinq jours de vacances pourront être reportés sur l'année suivante. Par ailleurs, la semaine de cinq jours de travail est remise en cause puisque vingt-trois samedis par an pourraient en plus être des jours de repos.

Coûteux pour les finances publiques, ensuite. Depuis plus de dix ans, en effet, les gouvernements successifs, de gauche et de droite, ont déboursé près de un milliard de francs d'aides publiques par le biais du FNE (fonds national pour l'emploi), pour épauler les constructeurs automobiles dans l'élaboration de leurs plans de

préretraite. En clair... pour les aider à licencier. Or, le gouvernement a fait savoir à PSA et Renault qu'il était disposé à leur verser toujours ce milliard de francs, si un accord sur les 35 heures était trouvé.

Contre-producteur en matière de lutte contre le chômage, enfin. C'est, en effet, là tout le paradoxe. Comme par le passé, ce milliard de francs par an continuera à financer des départs en préretraite. Au total chez PSA, il devrait y en avoir près de 12 500. Et en contrepartie des 35 heures, combien y aura-t-il d'embauches? Seulement un peu plus de 4 000.

Il faut donc dire les choses clairement : cet accord est proprement scandaleux. La réduction du temps de travail est, de fait, en partie factice : les « pauses-pipi » ne sont plus comptées dans le temps de travail, ce qui minore artificiellement de 1h50 la durée hebdomadaire du travail. De surcroît, avec l'embauche de seulement 4 200 jeunes, PSA ne remplit pas les critères pour obtenir les aides prévues par la première loi sur les 35 heures. Or, le groupe percevra tout de même des subsides publics... pour arrêter un nouveau plan de licenciement. Un comble !

*Quelles seront les conséquences prévisibles de cet accord ?*

Comme c'est le premier dans un grand groupe privé et que le gouvernement s'est beaucoup impliqué, il a évidemment valeur de symbole et risque de faire référence. On peut, plus simplement, imaginer que pour obtenir ce premier accord, il s'est résigné à en payer le prix. Mais même dans cette hypothèse, la moins accablante pour le gouvernement, c'est tout de même très cher payé !

### 35 heures ou 4 jours?

Il est question de réduire la durée du travail à 35 h par semaine. Dans le service où vous travaillez, si on réduit à 35 h, que se passera-t-il à votre avis?

Une augmentation des embauches	28%
Sans conséquence sur l'emploi,	
car on en fera plus en moins de temps	69%
Ne se prononcent pas	3%

(Enquête Sofres/Le Monde, 2 octobre 1997)

Pensez-vous que l'instauration de la semaine de 4 jours puisse créer des emplois en France?

Oui, tout à fait	29%	
Oui, peut-être	39%	68%
Non, probablement pas	15%	
Non, certainement pas	11%	26%
Ne se prononcent pas	6%	

Pour travailler un jour de moins par semaine, seriez vous prêts à accepter une baisse de salaire pouvant aller jusqu'à 5%?

Oui	67%
Non	31%
Ne se prononcent pas	6%

(Sondage CSA/Le Monde, 3 et 5 mai 1997)

Bertrand HERVOUIN, Politis, le 28 janvier 1999  
 INTERVIEW DU SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION  
 GENERALE DES FEDERATIONS DE FONCTIONNAIRES  
 CGT

*Selon le rapport Roché, la majorité des fonctionnaires travaille moins de 39 heures par semaine. Comment appréciez-vous ce diagnostic ?*

Le rapport Roché a pointé des cas particuliers et évacué la réalité du travail dans la fonction publique. Il a choisi de lisser les jours de congé sur l'année. Il réduit donc artificiellement la durée du travail hebdomadaire. Il fait des propositions centrées sur un développement de la flexibilité. En l'état, il ne peut servir de base à des négociations.

*Certains fonctionnaires auraient jusqu'à 70 jours de congés payés. Est-ce logique ne pas en tenir compte dans le calcul du temps de travail ?*

Ce n'est pas si simple, il faut regarder la charge et les conditions de travail. Cela m'apparaît très réducteur de généraliser. Nous étudierions au cas par cas. Nous sommes pour la négociation d'un accord-cadre pour toute la fonction publique, qui fixe les grandes règles et des bornes. Puis chaque secteur, chaque ministère et chaque service devra négocier la mise en oeuvre de la réduction du temps de travail.

*Le rapport Roché constate une inégalité de fait entre les fonctionnaires : certains travaillent nettement moins de 35 heures. Estimez-vous que la réduction du temps de travail doit s'appliquer à tous ?*

Les fonctionnaires à 29 heures donct parle le rapport, je les cherche encore. Cela dit, nous pensons qu'il faut raisonner en fonction des réalités, de la nature des missions des gens. Les aiguilleurs du ciel, par exemple, travaillent moins de 35 heures. C'est une bonne chose, et pour eux et pour la sécurité publique. Il ne doivent pas être exclus de la réduction du temps de travail. Je vous rappelle que nous sommes toujours partisans d'aller vers les 32 heures qui peuvent être un objectif immédiat pour certaines professions.

*Le gouvernement est-il prêt, selon vous, à ouvrir des négociations ?*

L'état des lieux dressé par Jacques Roché doit d'abord faire l'objet d'un véritable débat contradictoire. Nous ne voyons pas, ensuite, comment on pourrait éviter de négocier sur un dossier qui engage 4,5 millions de salariés. Le gouvernement aujourd'hui est au pied du mur, il lui appartient de décider ce qu'il va faire. Soit il se limite à des concertations, soit il ouvre des négociations. Encore faudrait-il qu'il obtienne des signatures syndicales. En l'état actuel, j'en doute, compte tenu des positions de fédérations de fonctionnaires. Car il y a un très

## LA CHANSON DES LOISIRS

Camarades, dans la triste usine  
 Fallait trimer, hier, dès le point du jour.  
 Au rythme obsédant de la machine  
 Le dur travail, c'était tous nos amours

Pris tout entier dans la vaste chaîne  
 En répétant son geste jusqu'au soir  
 Ah ! qu'elle était longue la semaine  
 Sans débrayer, sans repos, sans espoir.

Hard il les gars, voici les quarante heures  
 A nous l'espace au cours du bel été  
 Hardi ! les gars ! car la vie est meilleure  
 Au bon vent de la liberté !

Hier encore, notre coeur en déroute,  
 Désespérait de jamais voir le ciel  
 Aujourd'hui, les gars, prenons la route  
 Qu'il est joyeux, ce matin, le réveil !

Nous aussi nous irons par les plaines,  
 Par les forêts, les fleuves et les monts  
 Et nos corps délivrés de leurs chaînes  
 Respireront l'air pur à pleins poumons.

Car aujourd'hui, voici la vie meilleure  
 Et nous poussons notre chanson.  
 C'est en chantant que nous travaillerons  
 Un nouveau monde bâtirons.

Hardil les gars ! voici les quarante heures  
 Nous y gagnons la force et la gaieté  
 Hardi, les gars, que la vie est meilleure  
 Au bon vent de la liberté.

Jean VILLARD-GILLES  
 (1936)

grand absent dans le rapport Roché : l'emploi, qui est incontournable. Or l'actuelle programmation pluriannuelle des finances publiques ne laisse pas de marge.

*Le rapport insiste, lui, sur la nécessité de réorganiser le travail.*

Nous sommes ouverts à toute solution permettant d'améliorer la qualité du service public si l'on ne laisse pas de côté la question des conditions de travail des agents. Sans création d'emplois, c'est l'ensemble du personnel qui en supportera les conséquences ainsi que la qualité du service public.

*La titularisation des « précaires » et la transformation d'une partie des heures supplémentaires en emplois pourraient-elles être une voie vers un compromis ?*

Nous sommes favorables à toutes les mesures permettant de titulariser les précaires, et nous sommes d'accord pour examiner les conditions de transformation des heures supplémentaires systématiques en emploi. Mais nous voulons des créations nettes d'emplois.

*Allez-vous vous retrouver sur les 35 heures, comme sur les retraites, avec FO et la FSU ?*

Nous ne nous résignons pas à en rester là. Il y a une très grande convergence de l'ensemble des organisations, sans exclusive, sur l'emploi, et je pense qu'il y a là des possibilités de se retrouver.

Un autre chantier est ouvert, celui des retraites. Une idée

prend corps : l'alignement progressif des durées de cotisation du public sur le privé. En 1995, nous avons mis un coup d'arrêt à tout allongement de la durée de cotisation dans la fonction publique. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un privilège, mais d'un point d'appui pour l'ensemble des salariés. Ce que nous avons refusé en 1995, nous n'avons pas de raison de l'accepter aujourd'hui.

*Propos recueillis par L.de C.  
LES ÉCHOS  
12 février 1999*



### Nouvelle société, ou chaos !

M. Larroutou est en colère. Cet ami de l'Itinérant et de ce qu'il représente, l'affirme, nous courons à la catastrophe ! Or rien de vraiment nouveau ne se fait ni se prépare. Pierre Larroutou et son mouvement ont une solution des professeurs, le développement de la petite délinquance, la faillite annoncée des systèmes de retraites, la crise de la famille sont pour l'essentiel des conséquences de cette blessure initiale.

Les Français le savent. 62% d'entre eux estiment que le chômage constitue la cause première de la petite délinquance. Tous les enseignants disent que l'École est avant tout malade du chômage, que le manque de débouchés conduit à la démotivation des élèves. Une évidence pour les 6,5 millions de chômeurs et de précaires et pour leurs proches. Une évidence que les hommes politiques, dans leur bulle, ont oubliée. La France a connu en 1998 sa croissance économique la plus forte depuis 20 ans. Le nombre de chômeurs a diminué de 150 000 personnes, dont près de 100 000 emplois-jeunes... Le soufflé est déjà retombé.

Les Français ne se laissent pas tromper par les discours triomphaux de Martine Aubry, Ministre de l'emploi. Près de 60% d'entre eux se déclarent insatisfaits de la politique économique du gouvernement. La gauche plurielle au pouvoir échoue sur les rives du conformisme et des demi-mesures. Les 35 heures, annoncées comme la grande mesure de lutte contre le chômage de masse, sont un échec.

Après avoir proclamé la création de 700 000 emplois sur 5 ans, les députés socialistes n'en prévoient plus que 250 000... 50 000 emplois par an ! Les 6,5 millions de précaires, chômeurs et Rmistes apprécieront.

Les « responsables » politiques continueront-ils longtemps à pratiquer la politique de l'autruche, de plus en plus malsaine au fur et

à mesure que les exclusions et la précarité progressent ?

La société française est menacée de déclin, quand l'homme est atteint dans sa dignité, quand la précarité empêche les jeunes de s'engager dans la vie, quand les experts se réjouissent que la démographie française diminue pour la première fois depuis la peste noire du 14<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui, un quart des jeunes sortis du système scolaire en 1992 alternent encore des périodes de chômage et des emplois précaires. Génération sacrifiée ?

Que faire ?

Toutes les solutions contre le chômage ont été essayées,

mais à dose homéopathique. La formation ? Oui, mais la Loi Delors de 1971 n'est toujours pas appliquée et les bac +4 se retrouvent de plus en plus souvent chez MacDonald. La baisse des charges ? Oui, mais limitée et sans contrepartie. La réduction du temps de travail ? Oui, mais les 35 heures, mal connues dès l'origine, dérivent, sous la pression du patronat et avec l'aval du gouvernement, vers les 38 payées



39, sans que les chômeurs en bénéficient. 17 ans après les 39 heures payées 40, la gauche reproduit les mêmes erreurs. La croissance ? Oui, mais la France est 1,6 fois plus riche qu'en 1974, heureux temps où elle ne comptait presque pas de chômeurs.

Selon les prévisions du Commissariat au plan, en 2040, la France sera 2,5 fois plus riche qu'aujourd'hui et enregistrera encore 9% de chômeurs !

La gravité de la crise impose des changements profonds et maîtrisés, implique de dépasser enfin l'alternative entre les indignations-sans-solutions et les demi-mesures incapables de convaincre et de vaincre.

La gravité de la crise impose d'innover. Et c'est possible. La France est un véritable laboratoire social qui s'ignore. Chaque jour, des associations d'insertion, des associations de cadres au chômage, des patrons et PME, des militants syndicaux font émerger des solutions innovantes, des nouvelles solidarités concrètes. Ils mettent l'économie au service de l'homme. Chaque jour, ils se heurtent aux immobilismes politiques.

Pour éteindre l'incendie et bâtir une nouvelle société citoyenne, solidaire et ouverte sur le monde, il existe un levier : la semaine de quatre jours.

**La semaine de 4 jours, c'est l'anti-35 heures.**

**Une réduction massive à 32 heures avec le minimum.**

d'heures supplémentaires contre une réduction virtuelle. Un projet de société contre une mesure politicienne. Une organisation du travail qui fonctionne déjà dans 300 entreprises et permet, en moyenne, l'embauche de 17% de personnel supplémentaire en CDI.

La semaine de 4 jours c'est selon l'association des docteurs ès sciences économiques 1,5 à 2 millions d'emplois potentiels. La semaine de 4 jours, c'est un jour de libre toutes les semaines, une semaine toutes les 5 semaines, pour soi, pour sa famille, pour un engagement citoyen. Aucun des salariés passés à 4 jours n'est prêt aujourd'hui à céder ce temps libéré pour récupérer les 3% de salaire perdus en moyenne.

La semaine de 4 jours, c'est un financement intelligent qui utilise l'argent du chômage pour créer des emplois et ne coûte rien au contribuable. Tous les chômeurs que nous avons rencontrés préfèrent percevoir un salaire en échange d'un emploi que de recevoir une allocation en échange de leur silence.

La semaine de 4 jours, c'est une baisse de charges de 8% qui permet aux entreprises de passer aux 32 heures sans grever la masse salariale. Enfin, la semaine de 4 jours c'est une méthode politique inspirée de Jacques Delors. Contrairement à la façon brutale avec laquelle les 35 heures ont été imposées aux acteurs sociaux, nous pensons que le débat doit précéder la loi. Convaincus que l'on ne change pas la société par décret, nous proposons de fixer un horizon et des objectifs simples et ambitieux, d'expérimenter sur le terrain, d'évaluer les résultats, et enfin d'organiser un référendum.

La semaine de 4 jours, c'est la clé pour une nouvelle société.

*L'itinérant du 29 mars au 4 avril 1999*



### Chapitre 3

## *De la lutte contre les machines à la lutte pour une meilleure répartition du produit des investissements dans les technologies nouvelles*

### La lutte contre les conséquences des nouvelles technologies : l'exemple des ouvriers du Livre

L'invention de l'imprimerie avait bouleversé la production du livre manuscrit. Mais l'industrie fondée par Gutenberg est restée, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, non pas seulement artisanale, mais aussi exclusivement manuelle. Comme les autres, elle va connaître au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle de profondes transformations liées à la montée du machinisme.

C'est au moment des Trois Glorieuses que l'arrivée des presses mécaniques mues à la vapeur provoqua dans le Livre la première des crises technologiques qui ont marqué son histoire. Les nouvelles machines venaient d'Angleterre, pays peu aimé des Français depuis les guerres de la Révolution et de l'Empire. La première y était apparue en 1814, à l'imprimerie du *Times*, dans des conditions voisines du coup de force et peu propices à recueillir l'approbation des travailleurs : le patron avait donné congé à ses ouvriers pendant quelques heures, le temps d'installer la machine et de leur présenter l'édition du journal toute tirée ! On retrouvera, lors de l'affaire du *Parisien libéré*, cent soixante ans plus tard, un comportement du même ordre. La lutte politique contre la censure s'associait plus étroitement qu'ailleurs à la lutte pour l'emploi. La machine n'était pas rendue systématiquement responsable des menaces de chômage qui commençaient à peser sur la profession.

Pour que la colère se tournât vraiment contre les mécaniques, il fallut un ensemble d'éléments nouveaux. Et d'abord une nouvelle conjoncture politique : déclenchée par les nouvelles ordonnances sur la presse du 26 juillet 1830, la révolution fut largement l'oeuvre des journalistes, des imprimeurs et des ouvriers typographes, et sa victoire fut interprétée dans la classe ouvrière comme devant ouvrir la voie à la solidarité de l'ancien Tiers État face aux forces rétrogrades. La déception fut en quelques semaines à la mesure de l'espérance. C'est que, dans l'imprimerie proprement dite, de nombreux perfectionnements techniques, dus d'ailleurs parfois aux ouvriers qui avaient appris à conduire les machines, contribuaient à l'irrégularité de l'embauche et ne pouvaient guère ne pas retentir sur la composition.

L'enjeu de la partie, c'est donc essentiellement l'emploi, que les premières machines n'avaient point menacé aux beaux jours de l'expansion. La réponse des ouvriers fut complexe, et cette complexité interdit tout jugement monolithique sur leur attitude à l'égard de la

machine. Des bris de mécaniques ? Sans aucun doute. Au troisième jour des Trois Glorieuses, les six presses de l'Imprimerie royale furent mises hors de service, non point par les ouvriers de l'entreprise, qui avaient obtenu des garanties, mais par ceux auxquels les nouvelles machines interdisaient d'y entrer. Il en fut de même dans plusieurs entreprises privées. Mais cette initiative de brève durée fut de peu d'ampleur réelle, même si les ouvriers menacèrent à diverses reprises de recommencer. C'est que pour les travailleurs il s'agissait moins de détruire les machines que d'obtenir des garanties et de sauvegarder non pas même leur ancien gagne-pain, mais la possibilité de gagner leur pain.

Cette bataille se soldait par une demi-défaite, que la conjoncture économique, la volonté des maîtres les plus riches et l'inorganisation des ouvriers ne leur donnaient pas la force de surmonter. Mais elle avait prouvé que le bris de machines ou sa menace signifiait pour l'essentiel, à leurs yeux, la volonté d'élever le rapport des forces en leur faveur.

On retrouvera cette volonté en 1848 lorsque, poussés de nouveau par la crise économique et la conjoncture politique, les pressiers « armés d'énormes barres de fer » passeront, le 25 février, à l'attaque contre quelque quarante-neuf presses mécaniques parisiennes. Les réponses obtenues témoignent d'un certain progrès : le gouvernement provisoire prend l'engagement, comme en 1830, de faire appel pour un temps aux seules presses à bras, mais il est prévu en outre, au cas où de nouvelles mécaniques seraient acceptées dans une entreprise, de les faire servir à diminuer les heures et non les postes de travail. Et la décision de créer dans chaque commune une bibliothèque de 80 volumes ne répond pas seulement au désir d'obtenir du travail et au vœu déjà ancien d'éducation ouvrière, mais au rêve de propriété par l'association que Jules Leroux avait exposé à ses camarades quinze ans plus tôt : c'est une société ouvrière qui devrait être responsable de cette fabrication. Il reste que, même si en juin 1848 près de la moitié des 16000 ouvriers parisiens du Livre étaient en chômage, les imprimeurs, au cours de cette longue crise, avaient été atteints plus directement que les autres. Ceux qui apprirent à conduire les nouvelles machines, et en particulier les rotatives qui apparurent à la fin du Second Empire, ne tirèrent pas que des conclusions « idéales » de la crise qu'ils avaient traversée, puis surmontée, lorsque reprit l'expansion.

À la fin du siècle, c'est aux ouvriers compositeurs, dont le nombre, associé à la qualification, avait assuré la prépondérance dans l'atelier, d'être à leur tour confrontés à la machine. Le « typo de fer », comme on l'appela aux États-Unis, arriva à pas de velours. La solution fut trouvée dans l'assemblage non plus de lettres, mais de matrices (en anglais « type »). Le modèle de base, celui de la linotype, fut breveté en 1880. Mais il ne s'imposa pas tout de suite : les matrices en service se détérioraient au début si rapidement et leur fabrication était si coûteuse

que la rentabilité de la machine en fut pour plusieurs années compromise. Divers perfectionnements allaient lui permettre de conquérir en quelques années un important marché international, avant qu'en 1896 n'apparaisse un autre modèle, la monotype.

D'une admiration mêlée d'incrédulité, on passa petit à petit à la froide décision de connaître tous les mécanismes de la machine pour parvenir à la maîtriser et définir à son sujet une minutieuse stratégie.

Une dizaine d'années plus tard, lorsque les premiers modèles apparaîtront à Paris, il traitera de prématuré l'émoi admiratif ou inquiet qui s'emparera de nombreux typos : certes, les progrès ont été immenses, mais quoi ! il y a des années qu'on annonce le règne de la machine à composer et qu'il ne vient pas... Cette attitude sera celle de beaucoup lors de l'apparition de la composition informatisée.

Tous ne partageaient pas son avis, et les discussions allaient bon train. Mais le point de vue de Keufer l'emporta. La linotype en France, disait-il, n'avait pas d'avenir : peu rentable dans le Labeur, beaucoup plus développée en France qu'aux États-Unis, elle contredirait en outre la qualité de l'art typographique français. La France ne se résignerait pas à produire de la camelote. Un vigoureux patriotisme l'emportait sur la capacité à prévoir un avenir pourtant proche.

Cinq ans plus tard, la situation avait bien changé. Lorsque le congrès fédéral s'ouvrit à Paris l'année de l'exposition, la linotype avait largement pénétré en France : cinquante imprimeries dans la capitale, dont celles du *New York Herald Tribune*, du *Journal*, du *Soleil* et du *Vélo*. En province, la *Dépêche de Toulouse*, le *Moniteur de Clermont-Ferrand* étaient conquis. D'autres villes allaient suivre. Une fois de plus, le progrès rapide de la machine accompagnait la relance de l'activité économique. Sur le plan syndical, nulle admiration pour ces machines merveilleuses. Un regard froid : le progrès allait chasser de l'atelier nombre d'ouvriers et, le livre ne répondant à aucun besoin vital, il y avait peu d'espoir d'une relance massive de la consommation. Le langage de la raison s'imposait. C'en était bien fini de la lutte contre la machine. La grève de protestation ne fut même pas sérieusement envisagée.



Trois raisons à cela, si l'on compare avec les années 1830. Le retournement favorable de la conjoncture économique limitait la menace d'un chômage radical, et d'un. Et de deux : la situation politique n'était pas contraire à un syndicalisme de négociation. Surtout, l'organisation ouvrière semblait assez solide pour élaborer une stratégie à long terme et la faire entériner par sa base avec l'espoir d'en convaincre les patrons.

Cette stratégie, complexe, se développe sur plusieurs plans. Premier objectif : brider le pouvoir neuf que la machine enlève aux ouvriers et confère aux patrons, en essayant de réguler son utilisation arbitraire, en fixant des règles de production horaire et de salaire. C'est pour les établir qu'une parfaite connaissance du nouveau matériel est nécessaire; connaissance technique de sa capacité de production et de son taux de rentabilisation, connaissance aussi de la fatigue que son usage impose aux travailleurs. Les ouvriers du Livre savent que, pas plus qu'une autre mécanique, la linotype n'existe en soi : une machine, c'est d'abord un rapport social. Ce faisant, la Fédération, tout en déplorant les conséquences funestes de la mécanisation sur l'art typographique, renonce au lamento de la déqualification ouvrière. La complexité des machines, leur diversité les rendent difficiles à conduire; les patrons ont intérêt à le comprendre s'ils veulent rentabiliser leur matériel. Et de demander pour chaque linotypiste douze semaines d'apprentissage, rétribuées, fondement d'un salaire relativement élevé.

Ambitieux programme. Dans l'ensemble, les typos firent bloc, et l'entrée durable de la France dans la croissance, malgré les difficultés cycliques, favorisa le succès.

Jusqu'à la fin des années 1960, les systèmes de composition et d'impression ont certes connu de nombreux perfectionnements technologiques, mais sans réels bouleversements : premiers progrès de l'offset, à la veille de la grande crise ; apparition, quelques années après la Seconde Guerre mondiale, de machines à composer à grande vitesse, portant la composition mécanique à l'extrême limite de sa performance. Les métiers remodelés au tournant du siècle et enrichis de nouvelles spécialisations n'en étaient pas fondamentalement renouvelés. Les techniques et les travailleurs restaient dans la mouvance de la composition dite « chaude », au centre de laquelle se dressait le clavier du linotypiste. A Paris en particulier, les accords passés à la Libération avec les directeurs de journaux issus de la Résistance garantissaient une certaine stabilité aux ouvriers et des acquis importants. Les travailleurs purent s'imaginer assez longtemps qu'ils n'étaient pas menacés et que, tout en s'intéressant d'un peu loin aux nouveautés techniques, leur cohésion les protégeait d'innovations dangereuses pour leur statut et leur emploi.

Cette relative confiance fut mise à rude épreuve. Le scanner transforma les techniques de photogravure, et l'automatisation se développa en reliure et en brochure. Durant les années 1970 se

développèrent le passage à l'offset puis la photocomposition. Beaucoup de journaux même modestes commencèrent, en adoptant le nouveau format tabloïd, par acheter des rotatives d'offset à plusieurs groupes. Les textes furent alors frappés « au kilomètre » sur machine IBM. La photocomposition électronique, elle, à laquelle dès 1967 un symposium avait été consacré aux Etats-Unis, apparaît en général deux ou trois ans après l'offset, dont elle est le complément : aux nouveaux claviers est associé l'ordinateur, qui assure le comptage des mots, la justification des lignes et des colonnes, le découpage des paragraphes. La mise en page et la correction se font sur écran.

Si, dans le Livre, l'offset avait débuté de longue date, cette technique n'a vraiment progressé, au détriment de l'héliogravure dans les imprimeries productrices de périodiques, qu'après 1970. Quant à la Presse, les mutations ont commencé en province dès 1967-1968 : les finances des journaux étaient plus saines loin de Paris que dans la capitale, où les quotidiens, à l'exception du *Monde*, étaient en chute libre, et les ouvriers y touchaient des salaires moins élevés. La modernisation s'est accélérée après 1970 : le *Provençal*, le *Progrès*, *Sud-Ouest*, *Nice-Matin*, la *Dépêche du Midi* et de nombreux journaux de moindre importance. Elle est à présent achevée. Dans la capitale, en revanche, elle n'a été vraiment entreprise qu'après l'accord-cadre signé le 7 juillet 1976 entre le Comité intersyndical du Livre parisien et les patrons de Presse.

Le passage de la typographie à l'offset, l'introduction de la photocomposition, l'automatisation, autant de mutations techniques sans commune mesure avec celles de 1830 ou de 1900. Non seulement parce qu'elles exigent d'énormes investissements, mais parce qu'elles concernent, là où elles apparaissent, la fabrication entière du produit imprimé. Du point de vue ouvrier, les retombées sont énormes. Nombre de métiers spécialisés s'effondrent. Certes, les photographeurs-typos, les monteurs-toupilleurs étaient peu nombreux. Mais les protes, les metteurs en pages, les voilà bientôt remplacés par des journalistes, des secrétaires de rédaction. Les linos sont appelés à devenir clavistes, quand on n'embauche pas des dactylos à leur place, pour finir par les journalistes eux-mêmes, et les clicheurs, si soucieux de leur pratique collective, disparaissent totalement. La transformation des métiers, la disparition de certains parmi les plus qualifiés frappent des hommes qui en étaient fiers et affaiblissent la maîtrise réelle qu'ils avaient fini par acquérir sur leur travail. Surtout, le nombre des emplois diminue. La concentration, la restructuration comme on dit, est inséparable de ce drame. Au reste, la réduction des coûts en personnel n'est-elle pas justement un des objectifs de la modernisation ?

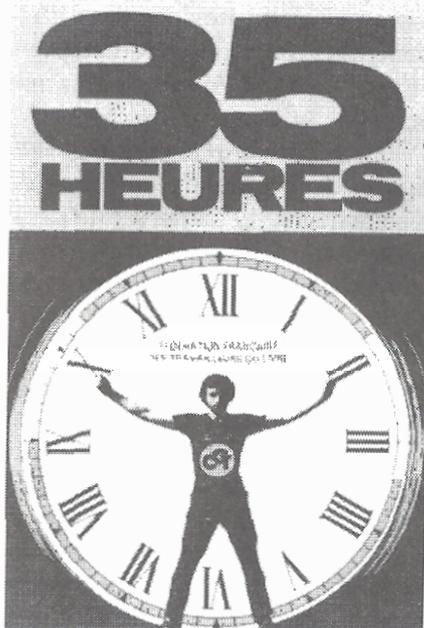
Ces conséquences sont difficiles à assumer par les ouvriers du Livre, qui ont perdu quelque 15 000 emplois entre 1973 et 1978 et deux fois plus jusqu'à nos jours. Les réponses n'ont pas été aisées à élaborer, d'autant que les habitudes étaient fortes et que le patronat a

procédé parfois par coup de force, ainsi au *Parisien libéré*. Elles s'ordonnent, comme en 1900, autour d'une nécessité inéluctable, la modernisation, et de la volonté que celle-ci s'opère le moins possible au détriment des travailleurs.

À certains égards, la stratégie ne diffère guère de celle du tournant du siècle. Renonçant, dans la Presse parisienne en particulier, à certaines formes d'organisation du temps de travail, elle est axée sur le maintien des salaires, la limitation de la fatigabilité et le recyclage ouvrier qu'on appelait, au temps de Keufer, l'apprentissage. Pourtant, bien des éléments neufs apparaissent... La FFTL, devenue FILPAC, s'appuie sur le régime des retraites, inexistantes en 1900, pour négocier, sous forme de départs anticipés, le maximum de ceux qui sont inéluctables. Elle a obtenu, non sans mal, de ses adhérents - voir le conflit de l'agence AIGLES en 1978 — que le nouveau personnel embauché, les clavistes, des femmes le plus souvent, soit reconnu comme détenant lui aussi une certaine compétence et reçoive ensuite une formation complète, pour acquérir une qualification pleine et entière. Elle a mis en avant le concept de polyaptitude des travailleurs, susceptible de faciliter les reconversions et de mieux souder les équipes de travail.

Des années 1820 aux années 1970, le machinisme a finalement entraîné, chez les ouvriers du Livre, des réactions assez largement homogènes.

L'hostilité aux mécaniques n'a jamais fait figure d'opposition de principe au progrès technique. Mais celui-ci a rarement été perçu à temps dans toutes ses conséquences : les positions, croyait-on, étaient bien acquises, et les novations conduiraient à une telle baisse de qualité que la clientèle s'y opposerait. « Nous faire cela à nous ? » Ce n'était pas possible. En revanche, quand vint la prise de conscience, les travailleurs ont su faire front, d'autant mieux que leur organisation était plus puissante. Surtout, ils n'ont jamais considéré que la négociation fût absence d'action. En la combinant avec d'autres initiatives — la grève quand il le fallait, les manifestations, l'occupation des locaux —, ils l'ont placée au centre de leurs objectifs. Ils ont tenté d'aboutir à des accords — on a dit longtemps à des « tarifs » nationaux. Voilà qui définit un certain type de syndicalisme, historiquement capable de surmonter de grandes difficultés.



Nombre de grèves contre l'industrialisation en pourcentage du nombre total de grèves (chiffre en gras) (Chiffre absolu en maigre)

	1830/47	1850/89	1890/1914	1915/35
Mines	3 10	12 42	3 679	2 354
Agro-alimentaire	3 8	2 9	3 567	4 626
Chimie	1 3	1 2	2 497	3 546
Imprimerie papier	8 26	6 21	3 629	3 545
Cuir	3 8	13 48	5 989	5 868
Textile	35 107	21 75	24 4 720	18 2 958
Sidérurgie	1 2	0 1	1 264	3 507
Métallurgie	6 20	28 32	12 2 278	17 2 885
Bois	15 45	11 41	7 1 448	
BTP	16 49	4 15	19 3 675	15 2 444
Transports	1 3	1 4	9 1 762	10 1 643

### Le néo-luddisme

Il faut retourner au tout début du 19<sup>e</sup> siècle en Angleterre. La révolution industrielle commençait à peine à prendre son envol. Dans le comté de Nottingham, en 1811, des ouvriers spécialisés dans le tissage de la laine et qui venaient de perdre leur job remplacés par des métiers à tisser se sont mis à démolir les machines et à mettre le feu aux ateliers.

Le mouvement s'inspirait d'un dénommé Ned Ludd ou John Ludd qui, 30 ans auparavant, avait détruit les premières machines textiles. Mais ses actes étaient restés isolés.

Le mouvement des Luddites, donc, s'est étendu à tout le centre de l'Angleterre jusqu'en 1816, quand le Roi a décidé de le réprimer et de faire pendre ses dirigeants.

Il n'y a peut-être pas de mouvement néo-Luddite comme tel qui fait sauter des bombes chez Microsoft. Il y a une New Luddite Society à New York, mais elle ne semble pas très active...

Mais le néo-Luddisme est certainement à la mode le meilleur exemple, c'est le journaliste du New York Times Kirkpatrick Sale. Il a écrit un livre sur le luddisme. Et pendant une conférence, à New York, il a démoli un ordinateur à coups de masse. Selon lui, la technologie est responsable du chômage, de la pollution, de la criminalité.

*Extraits d'un texte de Jean-Hughes Roy  
publié sur Internet*

## Chapitre 4

### Des marches pour le travail et le pain à la gestion institutionnelle du chômage

#### La crise de 1929 et ses conséquences

La crise de 1929 est cernée par deux guerres mondiales, elle annule les conséquences financières de la première mais amorce les préparatifs de la seconde.

Les initiatives militaires commencent dès 1934 par l'avance japonaise en Chine, se poursuivent en 1935 avec la mainmise de l'Italie fasciste sur l'Éthiopie, puis par la Guerre d'Espagne en 1936. L'« égoïsme sacré » et le nationalisme caractérisent toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle; les initiatives coloniales japonaises et italiennes ne font qu'imiter, avec cinquante ans de retard, l'impérialisme anglais et français. On attribue souvent à la crise de 1929 l'arrivée au pouvoir de Hitler en 1933, et il est vrai que les événements précis de 1930, en un sens, justifient le rapprochement : c'est à propos du déficit massif d'un système d'assurance contre le chômage créé en 1927, prévu pour 800000 personnes et confronté à 2 millions de chômeurs dès 1930, que les socialistes furent écartés de la coalition au pouvoir en mars. Les volontés de restriction budgétaire l'avaient emporté; et l'argumentation traditionnelle fait du parti nazi l'ultime espoir des chômeurs entre 1930 et 1933, en même temps qu'est évoqué un financement occulte par le patronat.

On doit en tirer la conséquence suivante : la montée du nazisme est une composante de la crise de 1929 bien plus qu'une conséquence, et ses racines doivent être cherchées en deçà des bouleversements de 1929/1932, qui, du reste, ont été plus profonds et violents aux États-Unis par exemple.

Radicalement différente est la situation de l'URSS. Réalité mal connue, elle apparaît tout au long de la période comme un défi permanent, une alternative évidente aux désordres capitalistes. Si les experts du Komintern annoncent à chaque

déque et donne lieu à un renversement stratégique spectaculaire : à la stratégie « classe contre classe » prônée après 1920, qui faisait de la social-démocratie l'ennemi principal, d'autant plus dangereux qu'il est plus proche des travailleurs, succède après 1934, en réponse à la montée fasciste et à la situation nouvelle créée par la crise, la stratégie « frontiste » visant à favoriser des coalitions « bourgeoises », dont les Fronts populaires espagnol et français sont l'expression la plus connue. Tels sont quelques grands traits de la dramatique toile de fond sur laquelle se détache la crise.

Il est impossible d'en faire abstraction lorsque l'on désire établir son impact dans le monde et rendre compte des diverses politiques qui ont tenté de la surmonter.

En effet, la vie matérielle des populations privées d'emploi et la plupart du temps sans protection sociale sérieuse (voire sans protection du tout, comme aux États-Unis), y apparaît comme catastrophique, mais pas tant sur le physique que sur le moral. Ainsi note-t-on peu d'effets spectaculaires sur la santé : les déficiences alimentaires sont claires, mais leurs effets ne se font sentir qu'à moyen terme et n'apparaissent guère directement.

Ce que constatent les chercheurs, c'est la disparition quasi totale de consommation de viande, l'usage généralisé de farines, et une tendance à reporter une part grandissante de l'argent disponible sur des achats « non essentiels », ainsi le café noir perçu comme un luxe indispensable. Le déficit en protéines de l'ordinaire a donc pour

contrepartie diverses consommations superflues. En Grande-Bretagne, le thé, les bonbons, en France, le vin et le café. Les chômeurs consacrent aussi une part significative de leur revenu aux paris et au cinéma.

Une évolution mise en évidence : celle qui va, pour le nouveau chômeur, de la recherche fiévreuse au découragement, puis à l'apathie dans un calme apparent : lassitude finale de celui qui a renoncé à tout amour-propre, évite les contacts sociaux dans une humiliation profonde et anxieuse. Cette évolution n'est pas suivie au même rythme par toutes les familles, et une minorité, souvent détentrice de revenus supérieurs à la moyenne, continue à se battre.

Ces variations s'expliquent évidemment par la baisse du coût de la vie qui a été souvent plus rapide que celle des salaires nominaux.

Les travailleurs employés eux-mêmes voient leur sort différer : les travailleurs manuels, souvent payés à la tâche ou selon des durées variables, souffrent de la crise bien davantage que les employés mensualisés.



renversement de conjoncture durant les années 20 l'effondrement du système, la réalité des années 30 leur donne raison sur le plan économique. Mais l'attente de la révolution mondiale est rapidement

La question des revenus du capital reste obscure, hétérogènes et discrets, ils sont mal connus. Une certaine réduction des trains de vie les plus luxueux s'est produite, sans conséquence directe sur le confort quotidien des intéressés.

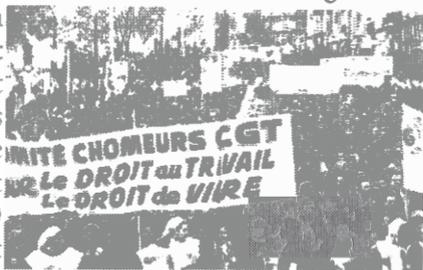
Diversité des situations et des mécanismes : la crise a eu ses gagnants et ses perdants, qui ont varié selon les conflits et les options politiques aussi bien que selon le jeu de facteurs économiques. La crise divise non seulement parce que la répartition d'un produit en diminution est plus conflictuelle encore que durant l'expansion, mais parce que la hantise du chômage conduit facilement au « chacun pour soi » (combien de travailleurs ont accepté dans la peur la réduction imposée de leurs horaires et de leurs salaires !), et parce que la baisse des prix et de l'activité assied la provisoire prospérité des uns sur la ruine des autres. Les difficultés économiques affaiblissent les revendications sociales, et ce n'est qu'après la stabilisation dans la dépression que le mouvement s'inverse et se nourrit de la détresse populaire généralisée. L'ébranlement social résultant de la faillite de l'économie capitaliste s'est manifesté peu à peu dans les grands pays industriels et n'a guère donné lieu à de grands désordres immédiats.



La mise au chômage est un destin vécu d'abord individuellement, et lorsque l'on perd son travail on n'a pas souffert assez pour se rebeller; en revanche, lorsque l'on a souffert durablement, on a perdu la capacité de protester de manière organisée. Les grandes vagues de révolte ouvrière, les grèves du Front populaire ou du CIO de John Lewis, pour les États-Unis, datent des années 36-37 et s'appuient sur des travailleurs embauchés.

Il est utile de distinguer les soulèvements ponctuels s'opposant aux gouvernements sur un point précis et les tentatives d'organisation des chômeurs.

Dans la première catégorie, on trouve les émeutes répondant aux mesures de déflation interne : mutineries anglaises de septembre 1931, françaises en 1935 (aux arsenaux de Brest et Toulon), émeutes australiennes et néo-zélandaises évoquées plus haut... On trouve aussi la triste marche du « Bonus », rassemblant en 1932 aux États-Unis 11 000 vétérans de l'armée qui réclamaient le paiement immédiat d'indemnités de guerre : marche dispersée sans ménagements, à Washington, par l'armée régulière. La seconde catégorie, qui regroupe les protestations de chômeurs, illustre l'impossibilité d'une mobilisation durable de ces



## LA CHANSON DU CHOMAGE

Tu entres dans la pièce, elle est d'un vert sale ;  
Tu t'assois là où d'autres se sont assis par centaines et par centaines  
Tu attends, au bout d'une longue, longue queue.  
Tu attends, tu attends, tu comptes les heures.

### Refrain

Tu attends dans la queue,  
Tu attends qu'on te dise  
Qu'ils n'ont pas de travail pour toi.

Enfin, tu arrives au premier rang de la queue.

Il y a un homme assis et te regarde  
Il te demande ton nom ton métier,  
ton tarif  
Et il dit: « Asseyez-vous, ça va durer longtemps. »

Tu t'assois et tu penses à tous les boulots que tu as faits,  
Tu penses aux jours de peine, tu penses aux jours de joie,

Mais tout ça, c'est bien fini, bien passé.  
Il te faut un boulot, et il te le faut vite.

Finalement, on t'appelle dans une cabine  
Et là, t'attend une fille toute menue  
Qui te dit: « On n'a rien dans votre branche,  
Est-ce que vous pouvez revenir une autre fois ? ».

Et semaine après semaine, c'est toujours pareil.

Tu dépenses tes économies en venant signer ton nom.  
Ta fierté en souffre mais, au bout du compte, tu vois bien  
Qu'il faut aller au bureau d'aide sociale...

Attendre dans la queue,  
Attendre qu'on te dise  
Qu'ils ont quelques ronds pour toi

Chanson de Colin MEADOWS

derniers, au-delà de l'organisation d'une solidarité par quartier, voire par région. Ainsi, aux États-Unis, l'unique tentative de manifestation générale contre le sous-emploi fut-elle la journée du 6 mars 1930, où le minuscule Parti communiste de W. Z. Forster (7 000 membres) organise une série de manifestations dans les grandes villes à partir d'un réseau de « Unemployed Councils », et plie sous une répression efficace.

Se succèdent par la suite de sporadiques « marches de la faim », dont la plus célèbre eut lieu le 7 mars 1932 à Dearborn près de Detroit, et fut noyée dans le sang : les chômeurs de la ville (Ford avait licencié les trois quarts de ses effectifs) manifestaient contre l'amenuisement des aides publiques et pour de nouvelles embauches. A l'issue de heurts très violents provoqués par la police, on devait compter quatre morts.

De manière très symptomatique, c'est une organisation initialement indépendante de projet politique, les Unemployed Citizen's Leagues, dirigées par A. J. Muste, qui a connu le plus grand succès, d'abord en Ohio et en Pennsylvanie, en améliorant l'aide et en favorisant les circuits d'autosubsistance. Mais à mesure que les ligues se politisent, elles perdent leur audience. Signalons aussi le succès des luttes collectives contre les expulsions, mobilisant des quartiers entiers.

On a déjà noté la spécificité de l'évolution sociale allemande. Il ne semble pas que les chômeurs, massivement présents

dans le Parti communiste, aient été significativement recrutés par les Nazis. Pour leur part, les communistes français forment des Comités régionaux de chômeurs. C'est en Grande-Bretagne, semble-t-il, que l'organisation des sans-emploi s'est le mieux développée — le NUWM (National Unemployed Worker's Movement), entreprend des démonstrations contre les réductions du « dole » (les versements de l'assurance chômage), et aussi des « marches de la faim » — avec ici encore des heurts parfois violents contre une police agressive — qui attirent beaucoup de sympathie dans le pays. Des affiliations communistes l'écartent toutefois d'une collaboration avec les syndicats et l'isolent en définitive.

Toutes ces manifestations, dans leur impuissance directe, n'ont jamais pu menacer sérieusement l'ordre établi : même la conquête du pouvoir par Hitler s'est faite par les urnes. Plus progressivement, plus subtilement aussi, l'ébranlement avait une dimension culturelle et morale.

#### LES GRANDES DATES DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE

- 1958 Création du régime d'assurance-chômage pour les salariés de l'industrie et du commerce (24 000 chômeurs indemnisés, 400 000 chômeurs prélevés à cotisation de 1% des salaires)
- 1961 Baisse des cotisations de l'assurance chômage.
- 1967 Création de l'ANPE Extension de l'obligation d'affiliation au régime à l'ensemble des entreprises. L'Etat installe « l'aide publique » — l'indemnisation du chômage serait assuré à 50% par l'UNEDIC, et à 50% par l'aide publique de l'Etat qui ne cessera de baisser dans le temps.
- 1968 100 000 chômeurs.
- 1972 Accord sur la garantie de ressources pour les plus de 60 ans. Avenant sur les indemnités de formation.
- 1974 200 000 chômeurs. Extension du régime au secteur agricole. Création de l'allocation supplémentaire d'attente en cas de licenciement économique (ASA, 90% du salaire)
- 1975 octobre 1 000 000 de chômeurs.
- 1977 L'aide de l'Etat n'est plus que de 24% dans l'indemnisation du chômage.
- 1978 Raymond Barre 1er ministre force les partenaires sociaux à signer une nouvelle convention
- 1979 Une loi-cadre institue de nouveaux rapports entre l'Etat et le régime. Une nouvelle convention fusionne assurance et assistance. L'Etat subventionne le régime pour un tiers. Création de l'allocation de base; limitation de l'indemnisation.
- 1980 Création du FNE (Fonds national de l'emploi)
- 1981 à l'automne 2 000 000 de chômeurs. L'Etat signe une convention avec l'Unedic sur les contrats de solidarité préretraite.
- 1982 Le régime est déficitaire de 20 milliards de francs. L'indemnisation est réduite, le taux de cotisation augmenté. Subvention de 6 milliards de francs de l'Etat. Contribution et impôt de solidarité. Retraite à 60 ans.
- 1983 Fin de l'allocation de ressources créée en 1972.
- 1984 Nouvelle convention. La solidarité est séparée de l'assurance.
- 1986 Création de l'assurance-conversion, en cas de licenciement économique.
- 1988 Nouvelle convention. Instauration d'une allocation formation reclassement (AFR)

- 1991 Dégradation des comptes. Les cotisations augmentent.
- 1992 Création de l'AUD, allocation unique dégressive.
- 1993 Mars : 3 000 000 de chômeurs. Déficit de 35 milliards de francs. Augmentation du taux de cotisation. L'Etat promet 10 milliards de francs sur dix ans. Il ne les versera que deux ans. Dégressivité accrue des prestations.
- 1994 Lancement d'un emprunt obligataire garanti par l'Etat de 22 milliards de centimes. Création des conventions de coopération.
- 1995 Création de l'allocation de remplacement pour l'emploi. Unedic : 13 milliards d'excédent...
- 1996 Retour à l'équilibre du régime. Les cotisations baissent, la dégressivité aussi.
- 1997 Baisse des cotisations et amélioration des prestations.
- 1998 Les demandeurs d'emploi s'inscrivent désormais aux Assedic, au lieu de le faire à l'ANPE. Assurance chômage: cotisations de 6,18% à 6,68% des salaires. 150 000 chômeurs de moins.
- 1999 augmentation de 3% des allocations.

#### PRINCIPALES ALLOCATIONS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

##### ASSURANCE-CHÔMAGE

- AUD Allocation Unique Dégressive — 1 753 200 indemnisés au 31 08 1998 — durée d'affiliation 4 à 27 mois, durée d'indemnisation 7 à 60 mois  
50% environ du salaire brut antérieur, retraite complémentaire montant moyen mensuel au 1 3 98 : 4 683 F, taux fixe puis dégressif tous les six mois
- ACA Allocation Chômeurs Agés : 66 205 indemnisés au 30 9 98 — durée d'affiliation 4 ou 6 mois au cours des 8 ou 12 derniers mois plus 160 trimestres d'assurance-vieillesse ; durée d'indemnisation : jusqu'à 60 ans. Indemnisation : taux initial non dégressif de l'AUD. Montant mensuel moyen au 31 08 98 : 7 788 F
- ARPE Allocation de Remplacement Pour l'Emploi : 74 256 indemnisés du 1 1 98 au 30 9 98; durée d'affiliation 12 mois chez son employeur actuel et 12 ans à l'assurance chômage plus 160 trimestres d'assurance vieillesse. Indemnisation : 65% du salaire brut des 12 derniers mois avec 8,4% de prélèvements. Montant mensuel moyen au 30 9 98 : 8 743 F.
- AFR Allocation de Formation Reclassement : 182 900 entrées en 97 durée d'affiliation : droit à l'allocation durant 7 mois.  
**demande de formation déposée dans les 6 premiers mois du chômage**  
indemnisation : allocation chômage due à la veille du jour de l'entrée en formation avec un minimum de 151,09 F par jour  
Montant moyen mensuel 97 : 5 161 F.
- ARAC Activité Réduite - Allocation Chômage : 218 529 bénéficiaires au 31 12 97. Accès : ne pas travailler plus de 136 heures par mois, ne pas gagner plus de 70% de son ancien salaire, être inscrit comme demandeur d'emploi. Indemnisation : calcul comme AUD, moins les jours non indemnisés.
- Conventions de coopération : 65 542 embauches depuis 1995 au 28 10 98 l'embauche doit être durable dans une entreprise cotisant à l'Assedic et à jour de ses cotisations. L'aide de l'Assedic ne peut s'additionner à d'autres aides. Aide financière : allocation journalière multipliée par 30 jours et les mois couverts par la convention.  
Montant moyen au 28 10 98 : 73 078 F.

##### LA SOLIDARITE

- ASS Allocation de Solidarité Spécifique : 480 700 bénéficiaires au 31 10 98  
Accès : être chômeur de longue durée et ne pas dépasser un plafond de ressources. Justifier de 5 années d'activité salariée dans les dix ans précédant le chômage. Indemnisation : 2 401 F par mois forfaitairement pour 6 mois au-dessous d'un plafond et allocation différentielle ensuite.

### Maurice Pagat et le mouvement « Partage »

Il n'est pas question ici de retracer les activités du mouvement Partage et de son fondateur et animateur Maurice Pagat. Le lecteur curieux peut consulter la collection du journal Partage et en particulier les derniers numéros, qui contiennent une série d'entretiens avec Maurice Pagat, dressant un historique de son mouvement. Seuls deux événements retiendront notre attention, car ils ont eu une influence décisive pour la naissance du Mouvement 4x8 : la manifestation du 30 mai 1985 et le congrès international des chômeurs en 1987. D'autres événements sont traités dans le corps du livre car ils ont été des moments forts de l'activité du mouvement 4x8. Il s'agit essentiellement des États généraux du chômage de 1992 et 1994, ainsi que du Rassemblement des Tuileries.

### La manifestation du 30 mai 1985

*Travailleurs en activité,*

*manifestez concrètement votre solidarité avec les chômeurs*

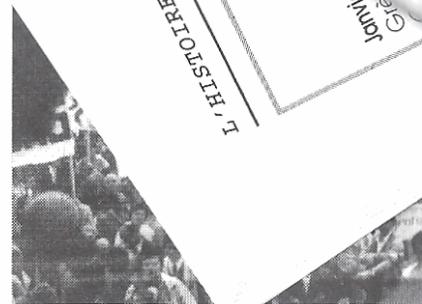
*Texte intégral de l'Appel diffusé à Paris et en Province.*

Vous avez la chance d'avoir un travail et des revenus réguliers. Souvent, vous bénéficiez d'un statut qui vous donne la garantie d'avoir un emploi jusqu'à l'âge de la retraite, des conventions collectives qui protègent vos avantages acquis ; des organisations syndicales défendent en permanence vos droits et vos intérêts. Finalement, malgré la crise, votre pouvoir d'achat a été généralement maintenu pour l'essentiel.



Fin 1984, selon une étude de la CFDT, 998 806 chômeurs indemnisés percevaient une allocation de base dont le montant moyen était de 3 400 F par mois, donc moins que le SMIC. 551 406 chômeurs indemnisés étaient placés en allocation de fin de droits, de solidarité ou d'insertion et recevaient 42,40 F par jour (1 242 F par mois). Enfin, n'oublions pas que plus d'un million de chômeurs ne recevaient aucune allocation, ni au titre de l'assurance-chômage, ni au titre de la solidarité, et se trouvaient donc sans ressources. Le chômage est devenu aujourd'hui un phénomène massif, structurel et de longue durée. Il disloque le monde du travail, suscite de nouvelles et profondes inégalités sociales et tend à créer une nouvelle classe de marginalisés et d'exclus. Une économie dualiste s'instaure donc, avec son élite privilégiée de travailleurs permanente et ses masses flottantes de travailleurs précaires, de chômeurs totaux ou partiels, mal ou non indemnisés.

Depuis sa fonda-  
Syndicat des chômeurs  
constamment alerté, da  
l'indifférence générale, l  
gouvernement, les parlementaires,  
le patronat et les organisations  
syndicales sur cette situation  
intolérable. A cause des carences des  
ans et des autres, la situation est  
devenue aujourd'hui dramatique et  
explosive. Dans une déclaration en  
date du 26 avril 1985, c'est le  
président en exercice de l'UNEDIC  
et secrétaire général de Force  
Ouvrière, André Bergeron lui-même, qui — enfin — le proclame, en  
oubliant toutefois de mentionner ses propres défaillances.



« Il y aura un grand clash social, tôt ou tard, si le gouvernement et le patronat n'apportent pas de solution aux problèmes du chômage. Pas besoin de sortir de l'ENA pour comprendre cela. Ça peut partir n'importe où, n'importe quand. »

Conscient de ses responsabilités vis-à-vis de la nation et du mouvement ouvrier, le Syndicat des chômeurs a décidé d'organiser démocratiquement et pacifiquement l'intervention collective des chômeurs dans le débat social.

Nous vous demandons de soutenir cette intervention en rejoignant le cortège des chômeurs, le jeudi 30 mai entre 17 heures et 19 heures, place de la Bastille.

Sur le podium prendront place les dirigeants du Syndicat des chômeurs, des associations et des Maisons des Chômeurs. Quinze travailleurs privés d'emploi et quinze travailleurs en activité borneront une chaîne en se donnant la main afin de témoigner de l'indispensable union des chômeurs et de ceux qui ont la chance d'avoir un emploi.

À L'APPEL DU SYNDICAT DES CHÔMEURS  
DES ASSOCIATIONS ET DES MAISONS  
DES CHÔMEURS

**JEUDI 30 MAI 1985**  
de 16 heures à 19 heures

**MANIFESTATION  
des CHÔMEURS  
et des TRAVAILLEURS SOLIDAIRES**  
de la RÉPUBLIQUE à la BASTILLE  
A PARIS

- A 16 heures : Place de la République — départ du cortège des Chômeurs de Paris et de Province.
- A 17 h 30 : Place de la Bastille — jonction avec les travailleurs solidaires et les délégations de parcmaites, des associations, mouvements, syndicats et organisations qui soutiennent la MANIFESTATION.
- A 19 heures : Place de la Bastille — Allocation de

Nous vous demandons aussi et surtout d'accorder la première place dans vos revendications aux exigences de la solidarité ouvrière, donc à un partage plus juste du travail et des revenus. En période de crise, on ne peut, à la fois, réclamer des emplois pour tous, une augmentation du pouvoir d'achat pour les travailleurs les mieux rémunérés et le maintien de tous les avantages acquis. Il faut choisir : la priorité à l'emploi et à la solidarité ou le triomphe des

intérêts catégoriels et des égoïsmes, ce qui entraîne inéluctablement l'abandon des chômeurs.

Nous vous demandons enfin d'engager avec nous une grande bataille pour la réduction du temps de travail, notamment par un passage immédiat aux 35 heures, qui constitue le moyen le plus efficace dont nous disposons pour maîtriser les progrès technologiques et donner du travail aux chômeurs.

Nous comptons sur votre solidarité.

Nous vous attendons à la Bastille, le 30 mai.

## Manifeste du congrès international des chômeurs Château de Bais, 28 septembre - 1er octobre 1987

Réunies à l'appel du Syndicat des chômeurs de France, au Château de Bais, en Mayenne, du 28 septembre au 1er octobre 1987, des associations de chômeurs venues de la République fédérale d'Allemagne, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Belgique, d'Italie, d'Espagne, de la République d'Irlande, d'Autriche, de France, ont adopté, à l'unanimité, la déclaration suivante :

### POUR LA RECONNAISSANCE ET LA REPRESENTATIVITE DES ASSOCIATIONS DE CHOMEURS

« Nous exigeons une représentation des chômeurs partout où nos intérêts et notre avenir sont en jeu parce qu'aujourd'hui nos droits sont mal défendus par les autres chômeurs. Nous demandons les moyens techniques et financiers indispensables pour assurer convenablement notre mission de défense et de représentation des chômeurs. »

### CONTRE LES MESURES REPRESSIVES

Nous constatons et dénonçons l'intensification, dans de nombreux pays, des mesures répressives contre les chômeurs et d'autres bénéficiaires d'allocations sociales, notamment des méthodes de contrôle contraires à la dignité des personnes.

### POUR UN REVENU SOCIAL GARANTI A TOUS

Constatant l'existence et l'augmentation régulière d'un chômage massif, structurel, de longue durée, souvent mal ou non indemnisé, nous exigeons pour tous un revenu social garanti qui permette à chacun de vivre décemment selon les normes de son pays.

L'attribution de ce revenu social instaure la dissociation de souffris inévitable entre le revenu et la durée de travail.

### CONTRE LA SOCIÉTÉ DUALE, POUR UNE RÉDUCTION MASSIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

Nous refusons la société duale où les salariés assurés d'un emploi stable et à plein temps tendent à devenir une minorité

pendant que le nombre des exclus du travail rémunéré et des travailleurs précaires ne cesse de croître.

C'est pourquoi nous exigeons la réduction du temps de travail associée à la création d'emplois, par exemple par le passage à la semaine de 35 heures en 4 ou 5 jours.

Dans tous les pays, les gains de productivité augmentent considérablement. Ils doivent bénéficier à l'ensemble de la population. Toutefois, la réduction du temps de travail ne saurait se faire aux frais des travailleurs. C'est pourquoi nous sommes favorables à une compensation salariale intégrale pour les salariés jusqu'à concurrence du double du SMIC pour la France. Nous demandons la suppression des heures supplémentaires. En préconisant dans tous les pays une réduction massive du temps de travail, on peut obtenir la création immédiate d'emplois pour les chômeurs et maîtriser ainsi les conséquences pour l'emploi de la révolution technologique en cours.

### VERS UNE PRATIQUE SOCIALE ET CULTURELLE NOUVELLE POUR UNE SOCIÉTÉ LIBRE ET FRATERNELLE

Une forte réduction du temps de travail permettra à chacun et à chacune :

- d'acquérir une gamme de qualifications qui les rende polyvalents et plus autonomes ;
- de participer à des associations d'aide mutuelle, à des coopératives de quartier, notamment pour l'échange de services ;
- de développer les activités artistiques et culturelles, la participation des citoyens aux affaires publiques, bref la maîtrise par les gens de leur vie individuelle et collective.

### POUR L'UNION ET LA SOLIDARITÉ DES CHOMEURS ET DES TRAVAILLEURS EN ACTIVITÉ

Pour atteindre ces objectifs, nous appelons les chômeurs de tous les pays à s'unir, à s'organiser, à prendre la parole sur le plan local, national et international, et nous invitons tous les travailleurs à manifester concrètement leur solidarité avec les chômeurs pour que ceux-ci obtiennent justice.

C'est à cause de ce texte que John Mitchell eut l'impression d'avoir été « trahi » ou manipulé par Maurice Pagat. En effet, le texte initial « au moyen de la semaine de travail de quatre jours ou de la semaine de travail de 35 h » est devenu « par exemple, le passage à la semaine de 35 heures en 4 ou 5 jours ». C'est cette modification qui est,



entre autres raisons, à l'origine de la création, quelques années plus tard, de l'association.



*John Mitchell :*  
*le « monomaniacque » de la semaine de quatre jours*

À ses débuts, l'histoire du mouvement 4x8 se confond en grande partie avec la biographie de son fondateur et propagandiste, John Mitchell, qui, à un siècle de distance, a repris le flambeau de John Ira Steward, mécanicien autodidacte de Chicago, surnommé le « monomaniacque de la journée de huit heures », qui, dès 1867, soutenait la thèse qu'en accroissant les loisirs on accroîtrait les besoins des travailleurs, et que dès lors, l'accroissement des salaires en découlerait, favorisé au surplus par l'utilisation des machines. Né en 1953 en Angleterre, c'est le quatrième enfant, sur sept au total, d'un couple dont le père, anglais, exerce la profession d'architecte et qui, en 1944, avait participé à la libération de Paris, et la mère, écossaise, celle de médecin. Il ne vivra en Angleterre que pendant ses sept premières années, la famille allant ensuite s'installer en Écosse. Ses parents sont assez dissemblables, à un père assez rigoriste et plutôt victorien s'oppose une mère libérale et progressiste. Il acquerra, en travaillant dans l'entreprise familiale, un goût certain pour les activités manuelles et une solide expérience dans toutes sortes de domaines allant de la construction de bâtiments à la tonte des moutons. Pour se procurer de l'argent de poche, destiné à l'acquisition d'un piano, il consacre plus d'une heure tous les matins et trois heures le dimanche à la distribution des journaux. Après des études secondaires au



lycée Boroughmuir Secondary School à Edimbourg, il entre à l'Université de Saint-Andrews, pour y poursuivre des études scientifiques, mathématiques appliquées, physique et chimie. Il en sort avec une maîtrise et engage alors une formation d'une année au College of Education de Dundee pour obtenir un certificat d'enseignant, à l'issue de laquelle il entre comme professeur de

mathématiques et de physique pour les classes du second cycle dans une école privée, l'école Strathallan, à Perth. Il a par ailleurs travaillé quelque temps, pendant les vacances universitaires, dans l'industrie du pétrole, où il exécutait des tâches multiples, en particulier le décapage des barils, pour un salaire dix fois supérieur à celui d'un enseignant. À la fin des années 70, intéressé par les organisations collectives, il prend des contacts pour se rendre en Union soviétique dans un kolkhoze, ils n'aboutiront pas. Il fera cependant un séjour de deux semaines dans ce pays, dans le cadre d'un échange entre étudiants. En 1978, il fait un séjour de huit mois en Israël au kibboutz Ginossar, consacré à l'agriculture et à l'hôtellerie et comportant de surcroît une usine de composants électriques et électroniques, situé dans le nord du pays, près du lac de Tibériade. Une

pétition, que les analyses justifieront par la suite, exigeant des autorités du kibboutz un examen de la fourniture de l'eau potable, source probable des ennuis de santé de certains résidents, lui vaut d'être exclu. Bien que, par la suite, sa bonne foi reconnue, la mesure ait été rapportée, il ne reste pas et rentre en Angleterre, où il envisage pendant un certain temps de créer une organisation collective proche du kibboutz. Ce projet restera sans suite. Il travaille pendant un an, en 1979, comme assistant en gestion, dans une entreprise d'import-export, la société Ever Ready Company Ltd, à Londres, c'est là qu'il découvre les possibilités offertes par l'informatique. Son mariage, en 1980, avec une jeune fille française originaire du Val de Loire, qu'il a rencontrée au kibboutz, le décide à venir vivre en France. Il cherche alors du travail dans l'informatique, cette branche utilisant principalement sa langue maternelle : l'anglais. Il rentre alors dans un magasin exerçant une double activité : la vente de matériel informatique et la conception de logiciels. C'est là qu'il va se perfectionner dans le métier d'analyste-programmeur. Il se préoccupe peu à l'époque des mouvements sociaux. Faisant preuve d'individualisme, il envisage même de créer sa propre entreprise, un magasin d'informatique semblable à celui dans lequel il travaille. En 1981, avant la naissance de son premier enfant, il entre comme analyste-programmeur à la mairie de Saint-Denis, où il exerce encore son activité professionnelle. Les soirées où il donne un coup de main comme traducteur auprès du député-maire Marcelin Berthelot lors des rencontres avec le maire de Coatbridge, grâce aux sujets abordés, lui font prendre une conscience plus aiguë des problèmes sociaux et le poussent à une réflexion plus approfondie sur la nature des remèdes et des solutions à leur apporter. Il prend alors conscience des bouleversements sociaux liés à l'utilisation des technologies nouvelles.

Une émission-débat présentée par Michel Polac lui permet de découvrir ensuite Maurice Pagat et le mouvement naissant des chômeurs, avec lequel il va faire un bout de chemin.



## LE MOUVEMENT 4X8 EN QUELQUES DATES...

1984 - John Mitchell commence à militer contre le chômage en vendant le journal « Partage » du Mouvement des chômeurs au marché d'Herblay (Val-d'Oise) et invente l'idée de la semaine de 4 jours.

1985 - Lettre à François Mitterrand proposant la semaine de 4 jours pour tous.

- Participation du mouvement 4x8 à la grande manifestation nationale des chômeurs.

- Lettre aux journaux proposant la semaine de 4 jours.

1987 - Lettres aux candidats aux élections présidentielles et aux médias pour que la mutation technologique soit expliquée

- Rencontre européenne contre le chômage à l'initiative de Maurice Pagat le 1er octobre 1987. L'ensemble des chômeurs européens présents a adopté le principe de la semaine de 4 jours mais le manifeste définitif ne la mentionne pas.

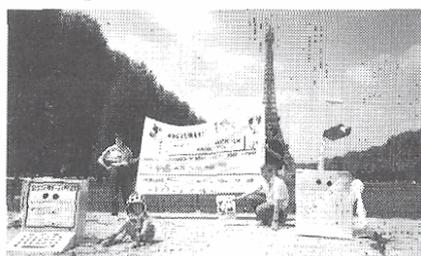
- Le mouvement 4x8 fonde la Maison des chômeurs d'Herblay qui fonctionne pendant 2 ans;

1988 - Lettres aux candidats aux élections législatives.

Premiers états généraux du chômage organisés par Partage.

1989 - Journée nationale contre l'indifférence.

- Participation à la manifestation (TOES) contre le sommet des pays riches.



1990 - Manifestation pour la semaine de 4 jours au défilé du 1er mai

- Première présence du mouvement 4x8 à la fête de l'Humanité.

1992 - Le mouvement 4x8 se transforme en association loi de 1901

- Sortie du journal N°1

1993 - Participation aux premières assises d'AC

- Projet pour la semaine de 33 heures en 4 jours présenté par Pierre Larrourou

- Les 32 heures sont abordées à l'Assemblée nationale par Jean Yves Chamard

1994 - Participation à la Marche nationale contre le chômage et l'exclusion

- Début des rassemblements contre le chômage et l'exclusion bi-

mensuels au jardin des Tuileries à l'initiative de Maurice Pagat et de Partage, avec la participation plus tard de l'APEIS, ACI, Action Cadres BTP, etc.

1995 - Passage sur Canal Plus

- Participation au mouvement social de novembre-décembre des salariés et chômeurs

1996 - Loi De Robien sur les 32 heures à l'année

- 2e anniversaire des Tuileries « Enterrement des promesses »

1997 - Participation à la Marche européenne contre le chômage et l'exclusion.

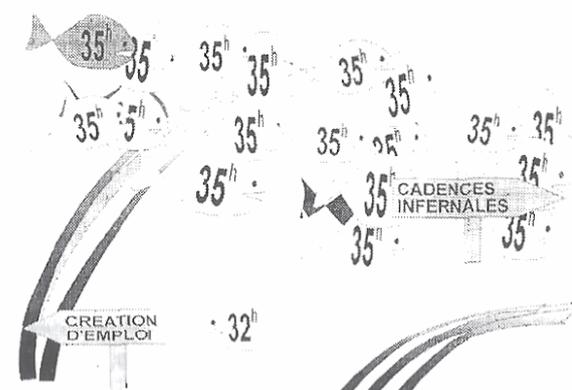
- 3e anniversaire des Tuileries : « Procès du Président de la République et du Premier ministre pour non-assistance à chômeur en danger »

1998 - 4e anniversaire des Tuileries : « Comment faire appliquer la Constitution et la Déclaration des droits de l'homme? »

1999 - Deux candidats aux élections européennes sur la liste « Combat pour l'emploi »

- 5e anniversaire du rassemblement des Tuileries sur le thème de « Vivre mieux ».

2000 - Rassemblement aux Tuileries le 1er janvier sur le thème du NAIRU et des tunnels du troisième millénaire



Le Mouvement 4x8 a de bonnes raisons d'être à contre courant !

## Chapitre 1

### La période solitaire (1984-1987)

**L**ES premières années d'activité du mouvement 4x8 reposent entièrement sur les initiatives individuelles de son fondateur qui se caractérisent essentiellement par l'envoi de courriers divers et par la participation aux activités des autres associations, en particulier la première manifestation nationale des chômeurs impulsée par Maurice Pagat. C'est à cette époque que commence à se forger le corpus idéologique du mouvement, tous les thèmes qui seront développés par la suite sont déjà expérimentés.

#### Une lettre à François Mitterrand (2 janvier 1985)

La première apparition publique de 4x8 dans le monde politique frappe haut et fort, par une lettre de trois feuillets adressée au président de la République, François Mitterrand. Ce document est intéressant à plus d'un titre. Une fois passé l'étonnement devant le ton et la formulation parfois quelque peu hasardeuse à mettre au compte des origines britanniques de son auteur, on s'aperçoit qu'il contient déjà, implicitement ou explicitement, la plupart des thèmes de réflexion et des propositions d'action qui seront ensuite popularisés par le Mouvement 4x8, accompagnés de quelques propositions que le mouvement ne reprendra pas par la suite.

Les considérations politiques initiales anticipent sur la montée du Front national et le désaveu de la gauche socialiste par son électorat, à la mesure de la déception éprouvée devant les promesses non tenues. L'argumentation se révèle un peu courte, mais elle va à l'essentiel. La gauche est arrivée au pouvoir avec un programme social qu'elle a abandonné, pour retrouver la confiance du pays, elle doit revenir aux sources de sa politique. La meilleure manière de lutter contre la montée de l'extrême droite réside dans la suppression des causes de celle-ci, surtout le chômage. D'ailleurs, l'influence électorale du Front national croîtra les années suivantes au même rythme que le chômage.

*L'avenir de la France et des socialistes me préoccupe. Je vois tous les jours dans mon entourage des personnes qui ont voté pour les socialistes hier et qui voteront pour la droite demain. J'attends depuis longtemps soit que vous repreniez vos idées de 1981 soit que vous vous prononciez sur un plan social qui redonnerait confiance dans votre politique.*

*La percée de Le Pen ne s'explique pas seulement par l'arrivée d'un gouvernement de gauche mais surtout par la montée du chômage. Il est facile de convaincre des chômeurs peu informés que 2 millions d'émigrés en moins valent 2 millions d'emplois en plus.*

La réduction du temps de travail à 32 heures et la semaine de 4 jours, avec un bel optimisme en matière de délais :

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### 1984

**Janvier** Graves incidents chez Talbot à Polisy : évacuation de l'usine  
La sous-préfecture de Brest est mise à sac par des producteurs de porcs.  
**Après que le trafic ferroviaire eut été bloqué les 24 et 25 dans toute la Bretagne, le conseil des ministres adopte, le 25, des mesures pour enrayer la chute des cours du porc, et la tension retombe.**  
Grève à l'initiative de la FEN dans les lycées et collèges  
Chômage : 2 227 600  
**Février** Grève dans les banques  
Grève internationale à la RATP  
Journée d'action CGT en Lorraine  
Grève des mineurs  
**Mars** Grève dans le secteur public et la fonction publique  
Marche de la Lorraine sur Longwy  
Grève intersyndicale en Lorraine  
**Avril** Manifestations en Lorraine contre le plan de restructuration de la sidérurgie  
Conférence de la CES sur l'emploi à Strasbourg  
Intervention de la police au centre de tri postal de Caen Gare  
**Mai** Grève chez Citroën à Aulnay

Début des négociations sur la flexibilité  
Juin 3259 départs en préretraite annoncés chez Citroën  
Pierre Bérégovoy annonce le refus des licenciements décidés par Citroën  
Juillet Laurent Fabius nommé Premier ministre  
Convention sociale dans la sidérurgie  
**Septembre** Grève chez Citroën à Aulnay  
Grève à Renault de Mans  
Journées d'action chez Renault  
Accord sur les retraites complémentaires des chômeurs  
**Octobre** Incidents et manifestations contre les suppressions d'emplois dans la construction navale  
Grève des fonctionnaires  
**Novembre** Grève dans la sidérurgie  
Grève dans les mines de fer de Lorraine  
Grève au journal *Le Monde*  
**Décembre** CGT, CFDT, FO et CFTC refusent de signer l'accord sur la flexibilité

*Vous avez bien fait en 1981 de prévoir une réduction du temps de travail ; c'est une évolution normale du progrès technologique. Malheureusement vous avez abandonné. C'est vrai que les syndicats s'opposent au partage des revenus et les patrons à la réduction avec embauches. Mais votre devoir, POUR LE BIEN DE TOUS, est de faire appliquer une loi pour la réduction du temps de travail.*

[...]

*La durée hebdomadaire doit être réglée par la législation pour toutes les entreprises. Les 32 heures avant la fin de 1985 permettront de créer un emploi en réduisant le temps de travail de 4 personnes. La législation du travail doit être revue de façon qu'en 1990 on travaille 3 jours sur 7, le samedi et le dimanche étant considérés comme des jours ordinaires. Les machines doivent être utilisées 24 h sur 24 h.*

La revendication d'une réduction du temps de travail faisant l'objet d'une loi cadre, non seulement nationale, mais européenne :

*Le temps gagné par la réduction peut être utilisé pour la formation soit dans l'entreprise soit à l'extérieur.*

*Le maintien ou la diminution du pouvoir d'achat doivent être négociés branche par branche.*

*La création d'emplois est l'affaire de tous. Les salariés de tous les niveaux doivent y participer. Des moyens doivent être mis en oeuvre pour inciter les employeurs à embaucher.*

*Il serait souhaitable que « les États Unis d'Europe » adoptent un plan commun sur les 32 heures et au-delà. Mais si un accord ne peut avoir lieu avant les prochaines législatives, la France doit montrer le chemin. Les ouvriers allemands, qui ont déjà essayé d'obtenir les 35 heures sans aucun soutien de leurs partenaires européens, nous suivront sûrement.*

La nécessité d'une politique permettant une meilleure répartition des conséquences de la révolution technologique :

*La modernisation est indispensable pour notre survie économique. Les conséquences doivent en être supportées par tous et pas par une minorité comme c'est le cas aujourd'hui. Les entreprises se modernisent grâce aux années de travail, ces mêmes salariés sont réduits au chômage. La bureautique et la robotique empiètent de plus en plus sur le travail des hommes. Elles vont vider les bureaux, les usines, les écoles comme la mécanisation agricole a vidé les campagnes.*

*Le gouvernement ne réussit pas à écarter le scénario ou bientôt seulement un nombre restreint de cadres et de techniciens feront marcher les entreprises, laissant*

*les ouvriers et les autres cadres et techniciens sans emploi. Ce scénario non contredit par un plan social garantissant un emploi pour tous peut nous conduire à une guerre civile. Il est urgent de définir une politique sociale pour les années à venir.*

*Bureautique et robotique engendrant une diminution du travail de l'homme, le temps de travail doit être réduit au même rythme que la modernisation. Les licenciements massifs ne doivent plus avoir lieu. Dès*

*maintenant un plan social allant au-delà de ce siècle doit être prévu.*

Il y avait un côté volontariste dans ces propositions qui malheureusement sont loin d'avoir été prises en compte.

Le raisonnement économique est encore très simpliste, voire discutable, et va à l'encontre de la politique du franc fort qui sera la ligne suivie par tous les gouvernements successifs et sera le fond de commerce de la monnaie unique :

*Une diminution par la France seulement entraînerait une forte dévaluation du franc, 20 % au moins. Bien sûr les matières premières seraient plus chères mais nos produits resteraient compétitifs pour l'exportation. Une dévaluation même plus importante favoriserait la vente de nos produits et augmenterait le prix des produits importés.*

Un autre thème apparaît qui ne sera pas ensuite développé par le mouvement, la formation professionnelle et l'utilisation des nouveaux moyens de communication. On le retrouvera sous une autre forme lorsque 4x8 lancera ses campagnes sur Internet.



## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL 1985

**Janvier** Grève à Antenne 2  
Grève au journal Le Monde  
Les pensions des retraités seront désormais versées mensuellement.  
**Février** Grève nationale des dockers  
Catastrophe à Forbach dans les Houillères : 22 morts  
**Mars** Grève des mineurs de Lorraine  
Grève des cheminots  
Grève des internes des hôpitaux de Paris  
Fin de la grève des mineurs britanniques. Elle aura duré presque une année (51 semaines). Reprise du travail sans qu'aucune revendication soit satisfaite.  
**Avril** À Saint-Etienne, Manufrance dépose son bilan.  
Occupation de Manufrance à Saint-Etienne  
Le plan « Informatique pour tous » doit doter chaque école d'un ordinateur.  
**Mai** Évacuation de SKF par la police  
Accord sur l'intérim  
Tapie rachète les piles Mazda.  
**Juin** 300 000 personnes à la Concorde à l'appel de SOS

Racisme.  
Incidents à SKF à Vitry  
Grève à la SNCF  
Accord sur l'annualisation du temps de travail dans les travaux publics  
Violente manifestation à Lille des ouvriers des chantiers navals de Dunkerque  
**Juillet** Manifestation à Dunkerque des travailleurs de Normed  
Manifestations à Valenciennes contre les licenciements d'Unimétal  
**Août** La CGT bloque la circulation sur les Champs Elysées  
Après son équipe cycliste, la régie Renault décide d'abandonner la **Formule 1**.  
**Septembre** Grève à Normed  
Dunkerque  
Perturbations à la SNCF  
**Octobre** Grève à la SNCF  
Grève à Air Inter  
Grève à Renault Le Mans  
**Novembre** Grève à l'AFP  
**Décembre** Grève surprise à la RATP  
Manifestation des forains au jardin des Tuileries.

*Vous proposez actuellement aux chômeurs des stages de formation qui ne débouchent sur rien dans la majorité des cas. C'est vrai que ces stages occupent les jeunes temporairement et diminuent les chiffres du chômage. Mais on revient toujours à la case départ : pas d'embauche. M. Ortcharenko, le chômeur qui s'est présenté le 4 décembre devant l'Elysée, avait suivi une formation coûteuse. La formation est nécessaire, mais ceux qui veulent en profiter doivent pouvoir la suivre en travaillant.*

(...)

*La formation en France n'a pas la place qu'elle mérite. Il existe en Grande-Bretagne, mon pays d'origine, l'Open University. Cet institut de formation fonctionnant avec la radio et la télévision a fait ses preuves et connaît toujours un grand succès. Il s'adresse à des personnes de tous les niveaux, travaillant de jour ou de nuit, il traite de tous les sujets et délivre même des diplômes. Le prix de revient est très bas, la présentation est très claire et les programmes sont très élaborés. Par exemple, il y a 3 ans, l'Open University a donné une série d'émissions sur la micro-informatique avec un micro-ordinateur familial.*

*Pour nutreper notre retard nous devrions avoir ces programmes à la télévision avec un système de questions et réponses données en temps réel par le Minitel. Un tel projet prendra plusieurs années avant d'être au point mais toute l'expérience*

*gagnée avec ce système permettrait de rentabiliser rapidement les futurs câblages en fibres optiques.*

La lettre se termine par une série de questions auxquelles la présidence de la République n'apportera aucune réponse, ce qui n'a rien d'étonnant.

*Pourriez-vous m'apporter quelques éclaircissements sur les points suivants ?*

*Comment allez-vous vous réconcilier avec les salariés qui ont contribué à la modernisation hier et se retrouvent au chômage demain ?*

*Avez-vous un autre plan de réintégration des chômeurs ?*

*Pourquoi n'y a-t-il pas une université ouverte en France ?*

*Est-il envisagé un moyen moderne de formation continue avec les fibres optiques sous la tutelle de l'Education Nationale ?*

*Ne peut-on pas ajouter une carte au Minitel pour l'utiliser comme un micro-ordinateur pour la formation continue plutôt que d'installer des micro-ordinateurs partout comme le propose Jean-Jacques Servan-Schreiber ?*



L'UNE des activités essentielles du mouvement naissant, reprenant une vieille tradition de la presse anglo-saxonne, les « Letters to the Editor », consiste à écrire systématiquement au courrier des lecteurs des journaux, en témoigne cette lettre envoyée au *Matin*, nourrie des thèmes devenus habituels de 4x8 :

### **Vous avez dit Le Pen ?**

Les journalistes et les lecteurs écrivent beaucoup sur Jean-Marie Le Pen et le racisme. Cette diversion arrange bien les gouvernements de gauche et de droite qui attendent passivement la reprise économique...

Je ne partage pas les thèses de M. Le Pen ni ses solutions à la crise, mais contrairement à ce que dit M. Rocard, je trouve normal qu'il ait autant de députés à l'Assemblée. La démocratie est dans la proportionnelle.

## **EMPLOIS PRECAIRES CHOMAGE ET GALERE**

*ça ne peut plus durer !*



Le Pen n'est pas le vrai danger, il y en a d'autres prêts à prendre sa place. Il faut avoir le courage d'analyser pourquoi il a de plus en plus de monde derrière lui. 2 500 000 chômeurs en ont marre de ne pas avoir de travail et des millions de salariés ont peur de perdre leurs avantages ou leur travail. Mais on attend toujours la relance économique... Le bout du tunnel n'est qu'un mirage...

Que le nombre des chômeurs diminue à 1 million et M. Le Pen perdra beaucoup de ses adeptes. Une solution, parmi d'autres, est de réglementer, sans attendre, la semaine à quatre jours.

Aux travailleurs, aux syndicats de veiller à ce que les journées gagnées soient utilisées pour des embauches et non pour des heures supplémentaires. À chacun de négocier son salaire pour trente-deux heures. Les smicards doivent gagner autant. À chacun d'utiliser le temps récupéré pour des études personnelles, loisirs, etc.

La durée légale du travail doit être ramenée, dans un premier temps, à trente-deux heures pour tout le monde. Les patrons, les syndicats, les salariés sont contre la réduction légale du temps de travail parce que ce n'est pas la solution. C'est pourtant un début de solution.

Pourriez-vous faire plus d'articles sur la réduction du temps de travail, sur les conséquences de la bureautique, de la robotique et des systèmes experts ? Avec plus d'informations sur la révolution technologique entamée, les gens pourraient mieux envisager l'avenir.

*Le Matin*, vendredi 27 mai 1987

## **JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL 1986**

**Janvier** Journée nationale d'action : 12000 manifestants à Paris

Entrée dans la CEE de l'Espagne et du Portugal.

**Mars** Cohabitation : Jacques Chirac nommé Premier ministre

**Avril** Le franc est dévalué de 6%.

**Mai** Grève des nettoyeurs du métro

Grève à la SNCF

Grève à la RATP

Grève dans l'audiovisuel public

Annnonce de la privatisation de TF1.

Grève des services publics belges contre le plan d'austérité du gouvernement Martens.

5,6 millions d'Américains se donnent la main de New-York à Los Angeles en faveur des pauvres.

**Juin** Grève à la RATP

Adoption de la loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement

**Juillet** François Mitterrand refuse de signer les ordonnances sur la privatisation.

Grève à l'AFP

Grève dans la construction navale

Grève chez Renault

**Septembre** Normed annonce 2 340 suppressions d'emplois

Suppression de 19 000 postes prévue dans la fonction publique

Grève de l'EDF à Paris

Incidents à La Clotat

**Octobre** Grèves dans le secteur public

101 Maliens expulsés en avion charter.

**Novembre** Echec d'une grève chez Michelin contre les suppressions d'emplois

Grève dans la presse

Lycéens et étudiants se mobilisent contre le projet de loi Devaquet.

**Décembre** Grève de la marine marchande

Grève à l'ANPE

Grève à l'AFP

Grève à l'EDF

Grève à la SNCF sur l'ensemble du réseau

Mort de Malik Oussekiné

Grève à la RATP

Grève à l'imprimerie de la presse nouvelle

## Chapitre 2

### La période des initiatives (1987-1992)

**A** PARTIR de 1987, l'activité du mouvement change de nature, si les courriers aux hommes politiques et aux journaux représentent toujours une part importante de l'activité, celle-ci passe de l'individuel au collectif grâce aux distributions de tracts et diverses réalisations par un petit collectif réuni autour de lui par John Mitchell.

#### L'atelier des enfants de la Tournade

Avec les enfants de la Tournade, le quartier d'Herblay où il réside, John Mitchell organise un atelier aux activités principalement centrées sur l'informatique et la vidéo. Des films seront réalisés sur le thème de la bureautique et de la robotique, essayant d'aller plus loin que le film « Les enfants mènent l'enquête » (J. de Rosnay).

*Commentaire écrit par Mireille SENG, sur le livre d'or de cette activité :*

*Il est plus facile de laisser les nouveautés technologiques s'implanter à leur guise que de comprendre et de canaliser ses effets sociaux. Vous, les enfants, dans le petit « club » que vous avez créé, vous allez être sensibilisés aux avantages et aux inconvénients de la technologie de l'information. En dépit de l'allure rapide de l'arrivée de cette technologie, il est encore temps de faire des choix qui décideront le type de société dans lequel vous désirez vivre. L'avenir est à vous*

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### 1987

<b>Janvier.</b> La grève de la SNCF s'étend à la RATP, à l'EDF et aux PTT.	publique.
Fin de la grève de la SNCF.	<b>Juillet.</b> SMIC : 27,84 F / h
Accord salarial à la RATP.	Fin du conflit des contrôleurs aériens.
Grève des enseignants.	<b>Septembre.</b> F. Périgot, président du CNPF appelle à des négociations sur le temps de travail.
<b>Février.</b> La SNCF annonce 11 000 suppressions de postes.	Grève de la presse
Le nombre des chômeurs atteint 2 654 500.	<b>Octobre.</b> Grève dans la fonction publique
<b>Mars.</b> Importante manifestation de la CGT pour la défense de la Sécurité sociale.	Grève des mineurs de fond des houillères du Nord-Pas de Calais
<b>Avril.</b> Grève des officiers mécaniciens navigants d'Air Inter	Journée nationale d'action sur les libertés syndicales
Grève des contrôleurs aériens (six semaines)	<b>Novembre.</b> Grève des dockers à Marseille (40 jours)
<b>Mai.</b> Journée interprofessionnelle d'action de la CGT.	Mort de Lucien Barbier, militant CGT, à Amiens
<b>Juin.</b> Amendement Lamassoure sur la retenue d'un trentième du salaire pour les grèves dans la fonction	<b>Décembre.</b> Grève à la Banque de France
	Grève à Air Inter

### La maison des chômeurs d'Herblay (1987)

Dans le cadre de l'orientation définie par Maurice Pagat, John crée, en compagnie d'autres militants, Claude Bencic et Joël Bataille, la maison des chômeurs d'Herblay, qui assurera une permanence dans des locaux municipaux préfabriqués, voisins de l'ANPE. Cette permanence recevra plusieurs centaines de visiteurs en deux ans, mais ne débouchera malheureusement pas sur une organisation réelle des chômeurs d'Herblay et plus généralement du Parisis. Les permanences ont lieu le dimanche matin et s'accompagnent également d'une présence sur le marché, avec son cortège de panneaux, tracts et pétitions



### Un texte fondateur (1988)

En 1988, sous le titre **ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LE CHÔMAGE**, paraît un texte sous forme d'une feuille ronéotypée recto-verso à la typographie extrêmement dense, ce qui la rend difficilement lisible. Il s'agit de la première contribution théorique élaborée par 4x8 au débat sur la réduction du temps de travail comme remède à la montée du chômage. Cette contribution reprend les thèmes de la lettre au président de la République, avec une construction plus serrée et un souci réel de pédagogie, bien qu'elle contienne beaucoup d'affirmations gratuites et ne fasse pas toujours preuve de rigueur dans le raisonnement.

*2 600 000 PERSONNES NE CONTRIBUENT PAS AU PROGRÈS DE LA SOCIÉTÉ (1 SUR 10). Un par famille pourrait-on croire mais dans la réalité certaines familles comptent plusieurs chômeurs et d'autres ignorent l'existence des chômeurs. 1 000.000 de personnes sans aucune ressource. Des centaines de lettres pour un emploi et sans réponse. Plutôt que chacun fasse un effort on attend tous les efforts des autres.*

*Ici apparaît un thème qui reviendra souvent, la nécessité d'une lutte unie et tous ensemble.*

**LES FRANÇAIS SONT-ILS PARESSEUX ?** On nous bombarde d'images sur les Japonais travailleurs exemplaires. C'est vrai pour ceux qui ont un travail. Ils produisent plus de voitures par tête d'ouvrier que les Français. Mais les usines japonaises utilisent plus de robots que les usines françaises. Les Japonais ont réussi à réduire les travaux pénibles et répétitifs. En prenant l'éventail des qualifications des travailleurs japonais, on s'aperçoit qu'ils sont tous hautement qualifiés pour pouvoir entretenir des machines sophistiquées. La France a encore beaucoup à faire. Si on prenait la peine de comparer ces travailleurs qualifiés avec leurs équivalents en France on trouverait que les Français ne sont pas aussi paresseux. D'ailleurs l'émission « La France paresseuse » a su trouver des exemples où les Français travaillent très fort. Les Français travaillent souvent plus que 39 heures : travail bénévole, travail au noir, formation continue, études

**LES COÛTS SALARIAUX SONT TROP ÉLEVÉS.** Le coût du travail n'est qu'un des éléments de la compétitivité internationale. Nos voisins d'Outre-Rhin montrent avec évidence qu'un niveau de salaires élevés n'est pas un handicap à l'exportation dès lors que cela est compensé par d'autres éléments (productivité, autre coûts, qualité) ...

**LES ENTREPRISES NE REMETTENT PAS ASSEZ DE LEURS PROFITS DANS L'INVESTISSEMENT ?** Dans tous les domaines de l'industrie il existe des moyens pour améliorer la productivité. Si une entreprise investit dans les nouvelles technologies elle produira plus, moins cher, avec moins d'hommes et prendra les marchés de ses concurrents ;

**LE CHÔMAGE AUGMENTERA.**

**LES COLONIES ONT FOURNI DES RENTRÉES D'ARGENT, DES MARCHES GARANTIS, DES MATIÈRES PREMIÈRES À PRIX DÉRISOIRES.**



L'indépendance leur a donné la possibilité de choisir leurs fournisseurs et de vendre leurs matières premières au prix du marché mondial. Aujourd'hui beaucoup plus de pays transforment leurs matières premières sur place, produisent à moindre prix et prennent de plus en plus de marchés. Les pays occidentaux doivent réduire et planifier leur production.

**LES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

**DÉJÀ EN MARCHÉ DIMINUENT L'INTERVENTION DE L'HOMME**

- Robotique : des armées de machines infatigables produisent plus et mieux, dirigées seulement par quelques techniciens. — Bureautique : suppression du papier, consultation par écran, messagerie électronique, traitement à domicile...

- Intelligence Artificielle : l'ordinateur est créatif, il conseille, diagnostique, traduit... L'ordinateur propose des solutions.

En bref des usines de robots avec la présence de l'homme limitée à cause de la sécurité. Des bureaux de plus en plus réduits à des salles d'ordinateurs. L'ordinateur pense et son cerveau est illimité.

**LE CHÔMAGE ENGENDRE LA MISÈRE, LA DEPRIME ET PARFOIS LE SUICIDE.** Comment peuvent vivre 1 million de personnes sans un sou. Les

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### 1988

**Janvier.** Grève des enseignants

**Février.** Grèves sporadiques à Air Inter  
Renault : 1220 suppressions d'emploi,  
Peugeot 3112

**Mars.** le CNPF présente un projet  
d'annulation au SMIC

Grève des car-ferrés Soalnx

**Avril.** Grève à la SNECMA

Tout le mois : débrayages chez  
Michelin

**Juin.** Grèves à Air Inter

Grève aux chantiers de l'Atlantique  
à St Nazaire

Grève des mineurs du bassin houiller  
de Lorraine

Grève des mineurs de Gardanne  
(jusqu'en août)

**Juillet.** SMIC 28.76 F/h

Grève dans les mines de potasse  
d'Alsace

Grève à l'imprimerie Didier à Massy

**Septembre.** Mouvement de grève  
dans l'audiovisuel public

Grève nationale des firmières  
dirigée par une coordination.

**Octobre.** Grève à Renault Le Mans

Grève aux NMPP

Grève des centres de tri parisiens  
débloqués par la police

Grève RER A et B, extension au  
métro et aux bus

Grève dans l'audiovisuel public

**Décembre.** Suite de la grève à la  
RATP, reprise le 21

prisons sont pleines à craquer. Les petits vols ne sont plus enregistrés. Quand 100 personnes se présentent pour un boulot les qualifications sont marchandées. (On a déjà vu une situation semblable aux Etats-Unis (« Les Raisins de la Colère » de Steinbeck). Des demandeurs en France ont même commencé à offrir de l'argent pour avoir un boulot. La solution raciste à la crise rend possibles toutes les guerres. La crise économique de 1935 a engendré la guerre de 39/45. Les gens qui ont la chance de travailler deviennent de plus en plus réticents aux nouvelles technologies.

**LA PÉRIODE DE SOUS-EMPLOI A SUIVI LA PÉRIODE DE PLEIN EMPLOI SANS QUE LES HOMMES POLITIQUES RÉAGISSENT.** Tout le monde a cru que la crise passerait, que le yo-yo de l'économie remonterait. Les gens ont continué de rêver qu'ils pouvaient avoir TOUJOURS PLUS. Mais l'économie n'a pas repris, l'inflation a grimpé et le chômage s'est aggravé. Trop c'est trop — les Français ont réagi. Les socialistes ont réalisé l'importance de la modernisation, de la recherche et de la formation pour que la France garde ses marchés. Ils ont même essayé de réduire progressivement le temps de travail.

**OCCUPER LES JEUNES:** La création des TUCS, PILS et autres a permis d'occuper des jeunes pendant quelque temps et surtout de diminuer artificiellement les statistiques du chômage. Les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus d'illusions sur ces stages parkings à répétition. Ils ne veulent plus remplacer les plus de 50 ans à moindre coût.

Quel est l'intérêt pour un jeune possédant un BTS de faire du jardinage ?

Pourquoi seulement les Tucistes et les personnes ayant un petit boulot devraient accepter une réduction du temps de travail à 20 heures ?

La SNCF a signé un accord pour engager 2 000 TUCS, dans le même temps elle va supprimer environ 10 000 emplois. Jusqu'où aller dans cette logique ?

**LES PETITS BOULOTS, LE TRAVAIL AU NOIR DÉTRUISENT PLS**

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### 1989

<b>Janvier.</b> Grève à la Caisse d'épargne Grève à la Bourse de Paris Grève de 24 h dans les banques Grève dans les lycées et collèges	Grève à la météorologie nationale Grève aux mines de potasse d'Alsace Grève dans les crèches parisiennes
<b>Février.</b> Grève à la Météorologie nationale Cinquième rencontre entre le CNPF et les syndicats sur l'aménagement du temps de travail.	Grève de la presse parisienne <b>Juillet.</b> Grève des pilotes d'UTA
<b>Mars.</b> Grève des NMPP Signature de l'accord sur l'aménagement du temps de travail	<b>Septembre.</b> Grève chez Peugeot à Sochaux et à Mulhouse <b>Octobre.</b> Manifestation de la Confédération européenne des syndicats à Bruxelles
<b>Avril.</b> Grève au centre Beaubourg Grève de la SNCF Paris Nord	Grève de la Sealink Grève dans la fonction publique. Grève de la SNCF
<b>Mai.</b> Grève SNCF réseau Banlieue Grève dans la presse régionale	Annonce de la fermeture de Renault Billancourt en 1992
<b>Juin.</b> Grève des dockers	<b>Décembre.</b> Grève aux NMPP Grève à la BNP

*BASES SOCIALES DU TRAVAIL.* L'augmentation des petits boulots préconisée par certains et qui existe déjà aux Etats-Unis n'est que la réduction massive du temps de travail imposée à quelques-uns et la diminution artificielle des statistiques du chômage. Le code du travail n'est pas parfait mais il est une base d'entente entre les salariés et les entreprises qui s'engagent mutuellement dans les meilleures conditions de prospérité pour les deux. Le TRAVAIL au NOIR échappe au contrôle de la société. Il faut encourager les gens à être responsables de leur avenir. Les caisses de retraite, de Sécurité Sociale paient les frais de ces revenus non déclarés.

*LE MINIMUM GARANTI N'EST PAS LA SOLUTION IDEALE.* Comment empêcher qu'une personne touche les 2/3 du SMIC plus le revenu d'un travail au noir. (La Belgique a résolu ce problème en faisant pointer les chômeurs à des heures différentes fixées chaque jour.) Le minimum garanti crée une société duale. Les travailleurs paieront avec réticence, un peu plus d'impôts qui seront reversés aux chômeurs mis à l'écart de la société, mais c'est le prix à payer pour conserver le privilège d'avoir un emploi. Peut-on admettre de mettre au placard une partie de la population comme dans le film « Soleil Vert » ? Les chômeurs ne veulent pas de charité mais être présents dans le monde du travail.

*LE NOMBRE D'HOMMES/HEURE NÉCESSAIRE À LA SURVIE DE L'HOMME N'A PAS CESSÉ DE DIMINUER DEPUIS L'HISTOIRE DES HOMMES.*

*RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL : UNE NÉCESSITÉ POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE, PLUS STABLE ET PLUS PRODUCTIVE.* Grâce aux associations de chômeurs, à l'action de MAURICÉ PAGAT et son journal PARTAGE les chômeurs d'aujourd'hui sont mieux entendus. Et surtout nous

réduction du temps de travail commence à faire son chemin. Le débat dégage trois types de réduction:

*1.35 HEURES EN 5 JOURS.* Les syndicats sont pour, mais payées 40, les patrons ne céderont qu'à certaines conditions,

- mise en place de machines plus performantes pour que la production ne baisse pas.

- pas d'augmentation des effectifs..

La réduction de 1 heure par jour n'est pas assez importante pour créer des emplois. Les 35 h sont difficilement applicables dans le travail en 3/8.

*2.1200 HEURES RÉPARTIES SUR UN AN ET PAYÉES MENSUELLEMENT POUR TOUS,* Exemple 6 mois de travail, six mois de congés ou 4 heures par jour toute l'année. La flexibilité semble idéale. Mais les partenaires sociaux respecteront-ils cette règle ? Une fois les rapports entre salariés désorganisés la flexibilité risque de se traduire par 6 mois de travail et 6 mois de chômage technique ou par un accroissement du travail intérimaire et du travail au noir.

*32 HEURES RÉPARTIES SUR 4 JOURS.* Les 4 jours par semaine se justifient en 4 points.

a. Contrôle de l'embauche. Si 4 personnes donnent 1 journée de travail un poste se libère. ex 1 standardiste qui ne travaille plus le lundi, quelqu'un devra la remplacer pour cette journée. Mais si elle travaille 1 heure de moins chaque jour on se passera de standardiste une heure par jour et c'est tout.

b. Meilleure utilisation de temps gagné, les bibliothèques, piscines, centres sportifs etc... sont déserts du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Une meilleure utilisation de ces équipements devrait entraîner une diminution de leurs coûts. Les cadres ont droit à des stages très onéreux pour se former aux nouvelles technologies. Les travailleurs non qualifiés auront eux aussi une journée pour se former.

c. Changement des mentalités. Les 35 h ne bouleversent pas la semaine de travail. Le TRAVAIL n'est pas le seul but de notre existence. Les 4 jours par semaine donnent aux gens la possibilité de mieux profiter de leur vie familiale et sociale.

d. Les 4 jours par semaine doivent servir de référence pour le calcul des droits sociaux : retraite, sécurité sociale, et SMIC. Les smicards ne doivent pas subir de perte de salaires. Le JOB SHARING en Grande Bretagne aurait dû profiter aux chômeurs mais dans la réalité les gens cumulent 2 emplois à temps partiel car le plus souvent quand il n'est pas choisi, le travail à temps partiel ne suffit pas pour vivre. Aux partenaires sociaux d'établir des barèmes au prorata des salaires pour les autres catégories de travailleurs et de veiller à ce que la réduction du temps de travail crée autant d'embauches et pas d'heures supplémentaires. Mathématiquement 1 journée libérée par 8 000 000 salariés donne 2 000 000 emplois de 4 jours.



## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### 1990

<b>Janvier.</b> Grève à la SNCF Grève à FR3, Radio France et RFO Arrêts de travail dans les banques	<b>Mai.</b> Grève des éboueurs parisiens tout le mois Grève à la RATP
<b>Février.</b> Grève des pilotes d'Air France	<b>Juin.</b> Grève des transports à Nantes
<b>Mars.</b> Grève aux PTT Grève à Radio France	<b>Juillet.</b> Grève à la SFP Grève à Air Inter Grève des éboueurs à Paris
<b>Avril.</b> Débrayages à Billancourt Grève aux PTT Grève à l'Institut national de l'audiovisuel 6-7 Etats généraux du chômage et de l'emploi organisés par le Syndicat des chômeurs Grève des contrôleurs de la navigation aérienne Grève dans la fonction publique	<b>Octobre.</b> Le conseil des ministres adopte le projet de CSG Grève des convoyeurs de fonds Grève de la RATP Manifestation pour la défense de la sécurité sociale <b>Novembre.</b> Grève à l'opéra Bastille Grève des journalistes à FR3 <b>Décembre.</b> Grève des marins de la SNCM Débrayages à la RATP

### 1990 : POUR QUI VOTER ?

Beaucoup d'entre nous se posent la question devant l'incapacité des hommes politiques à tenir leurs promesses il est tentant de baisser les bras et de s'abstenir. La démocratie par la délégation de pouvoirs a ses limites. La majorité des hommes politiques agissent selon leurs intérêts et non pour l'intérêt général.

Le problème N°1 pour notre canton comme pour le pays est le chômage. Depuis 15 ans des experts en économie se penchent sur le problème de chômage et nous tournons toujours en rond. Le chômage ne diminue pas. La pauvreté et les mauvaises conditions de travail s'aggravent.

Quel candidat va nous donner les moyens en locaux, logistique et le temps de débattre ce problème ? Depuis 1985 les chômeurs avec Maurice Pagat essayent de faire entendre leurs voix sans beaucoup d'aide des hommes politiques de gauche et de droite. Pendant ses 2 années de permanence LA MAISON DES CHÔMEURS D'HERBLAY n'a reçu aucune aide des hommes politiques.

#### ÉLECTIONS 1990

Quel candidat va demander que les représentants des chômeurs soient présents aux prochains Etats généraux du chômage organisés par Edith Cresson entre les patrons et les syndicats ?

Étant aux côtés des chômeurs depuis 7 ans et me battant pour une réduction massive du temps de travail comme un moyen de réduction du chômage, je me permets ces quelques réflexions :

Nous constatons que depuis dix ans le rôle de l'homme dans le domaine du travail a changé. Avant la machine était accessoire à la production de richesses par l'homme. Aujourd'hui la machine fait

l'essentiel du travail et l'homme intervient de moins en moins. Le travail étant pratiquement le seul moyen de gagner sa vie, comment l'homme peut-il continuer d'avoir accès aux biens nécessaires à sa vie s'il n'y a plus de travail ?

En effet diverses aides aux entreprises ont fait le bonheur des uns et la faillite des autres ou l'embauche des uns pour le licenciement des autres. L'investissement dans les nouvelles technologies augmente la productivité et se traduit toujours pour une même production par la diminution du personnel.

Plus de productivité = moins d'homme/heures de travail économique. Quel candidat dit cette vérité ?

Quel candidat propose une cotisation sur chaque ROBOT, ORDINATEUR et SYSTÈME EXPERT pour combler le manque à gagner de la Sécurité Sociale ?

Les Associations Intermédiaires « Intérim à bon marché » permettent aux employeurs de trouver des gens de bonne volonté pour un petit salaire. Le R.M.I., quand l'Insertion est vraiment appliquée, fait de la concurrence déloyale aux entreprises.

Enfin on constate tous les jours que ces mesures ne répondent pas au problème de fond qui est « la machine remplace l'homme » et ne font que déplacer le problème.

Le nombre d'HOMME/HEURE nécessaire à la survie de l'homme n'a pas cessé de diminuer depuis l'histoire des hommes.

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### 1991

<b>Janvier.</b> Grève des autobus parisiens Grève des cheminots Paris St Lazare	Grève à la RATP
<b>Février.</b> Plan d'austérité à Air France Blocage des salaires à Air Inter Grève aux NMPP	<b>Juillet.</b> Grève à Air Inter
<b>Mars.</b> Grève dans la presse de province Grève à la SNCF	<b>Septembre.</b> Grève à Antenne 2 Grèves à la SNCF Manifestation des sans-logis à Paris
<b>Avril.</b> Michelin annonce 4900 suppressions de postes Occupation de l'usine Thomson à Brest Opération Banques mortes Grève dans les douanes Instauration de la semaine de quatre jours à Peugeot Talbot de Poissy (chômage partiel déguisé)	<b>Octobre.</b> Mouvements et manifestations des infirmières Grève des travailleurs du spectacle Grèves à Air Inter et UTA Manifestation des sidérurgistes lorrains
<b>Mai.</b> Grèves à la SNCF Grève à la RATP Grève au journal Le Monde	<b>Novembre.</b> Grève à Renault Le Mans Evacuation par la police des grévistes de Renault Cléon rève des Assistantes sociales Plusieurs centaines de sidérurgistes saccagent les bureaux de la SMN à Caen
<b>Juin.</b> Grève à Air France Grève des contrôleurs aériens Grève de la Presse parisienne	<b>Décembre.</b> Grève des Dockers Grève des intermittents du Spectacle Grève à la SNCF

Certains économistes s'accordent à dire que pour réduire le chômage en Europe il serait nécessaire de ne travailler que 20 heures par semaine.

Sans compter qu'un chômage élevé est la cause :

- des logements délabrés (manque de moyens à cause des impayés)
- de la délinquance (nos jeunes sont sous occupés et sans perspective)
- des bas salaires (les chômeurs se bradent pour décrocher un emploi).
- des conditions de travail qui se dégradent (les rapports de force SYNDICALE/PATRONALE ont changé en faveur des patrons).
- du racisme.
- de la misère, la dépression.
- d'un déficit de la caisse de Sécurité Sociale (les ROBOTS, ORDINATEURS et LES SYSTÈMES EXPERTS ne cotisent pas pour les gens qu'ils remplacent).

La réduction du temps de travail est nécessaire pour que chacun puisse participer à la vie politique et prenne son avenir en main (logement, santé, environnement, éducation, transport, loisirs, ...).

En partant travailler le matin à 8H00 et rentrant le soir à 19H00, les obligations familiales plus les courses il ne nous reste plus de temps pour construire notre avenir. Notre avenir est trop important pour y penser dans les transports ou tard le soir ! Quel temps avez-vous pour bien lire ce document et tous les autres ?

Quel candidat propose une réduction du temps de travail GLOBALE ? La réduction du temps de travail branche par branche ne fait qu'accroître les divisions. Dans le passé les grandes avancées sociales se sont faites avec le concours de tous dans des intérêts communs.

Je vous propose de voter pour le candidat qui met en avant une RÉÉDUCATION MASSIVE DU TEMPS DE TRAVAIL (avec maintien de salaire pour les bas salaires) et UNE COTISATION SUR CHAQUE ROBOT, CHAQUE ORDINATEUR ET CHAQUE SYSTEME EXPERT.



Débat à Montigny-lès-Cormeilles  
jeudi 19 novembre 1992

Intervention de John Mitchell à ce débat organisé par le Parti communiste français.

Ce que je vais dire va peut être douloureux pour certains et je m'en excuse d'avance mais je dis ce que je pense parce que j'ai l'espoir que je vais pouvoir voter en mars prochain avec vous pour la bonne cause.

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### 1992

- |   |   |
|---|---|
| <b>Janvier.</b> Grève hebdomadaire des Dockers            | Grève à la SNCF   |
| 25 Manifestation à Paris contre le racisme                | <b>Août.</b> Grève des dockers  |
| Grève dans les lycées et collèges                         | Grève des routiers  |
| <b>Février.</b> Grève à l'Opéra Bastille                  | <b>Septembre.</b> Mouvements des intermittents du spectacle   |
| Grève à Radio France                                      | Nicole Notat élue présidente de l'UNEDIC  |
| Grève des ouvriers de la presse parisienne                | <b>Octobre.</b> Mouvement revendicatif européen des cheminots   |
| Grèves dans les ports et docks pour 72 h                  | Grève des dockers de Marseille  |
| Grève dans les banques                                    | <b>Novembre.</b> Grève à la RATP  |
| <b>Mars.</b> Grève des dockers                            | Grève des dockers de Bordeaux   |
| SMIC : 33,31 F/h  | Grèves à la RATP et à la SNCF   |
| <b>Avril.</b> Fermeture de l'usine de Renault Billancourt | Grèves dans les transports urbains de province  |
| Grève des dockers   | <b>Décembre.</b> 23 décembre Adoption par l'Assemblée de l'amendement de M. Aubry sur les plans sociaux, prévoyant l'annulation des procédures de licenciements non accompagnés d'un plan de reclassement des salariés. |
| Grève des journalistes du <i>Figaro</i>                   | Augmentation du prix du tabac pour subventionner la sécurité sociale  |
| Grève à Air Inter   |   |
| Eclatement de la FEN                                      |   |
| Grève à la RATP   |   |
| <b>Mai.</b> Grève des dockers                             |   |
| Grève à la SNCF   |   |
| Grève des pilotes d'Air France                            |   |
| <b>Juin.</b> Grèves dans le port de Marseille             |   |
| Grève dans l'audiovisuel                                  |   |

Si je vivais au siècle de Christophe Colomb j'aurais lutté contre l'esclavage. Heureusement à l'époque on n'a pas essayé de le combattre par l'utilisation d'un impôt sur chaque esclave car une telle mesure ne peut être qu'inefficace et on aurait encore aujourd'hui des esclaves. Un impôt sur une chose aussi immorale ne peut que servir d'alibi aux faits.

Pourquoi je parle de cela ? Parce que les profits des BOURSES et la SPÉCULATION sont eux aussi immoraux et condamnables. Ils détruisent des vies et mettent beaucoup de gens au chômage. On ne peut pas les imposer car alors on considérerait la spéculation comme normale. Il faut quelque chose de plus rigoureux, de plus transparent comme l'approbation du comité d'entreprise avant toute OPA ou RESTRUCTURATION.

Alors si on arrive à éliminer la spéculation criminelle comme on doit le faire il est illusoire d'imaginer qu'on va financer une création massive d'emplois avec un impôt sur rien (il n'y a pas d'avenir pour un tel impôt.)

Georges Marchais dans sa lettre aux forces de gauche et de progrès dit « Comment trouver une issue neuve ? ». Depuis 5 ans j'envoie des centaines de lettres et d'articles scientifiques aux responsables syndicaux et politiques pour qu'ils s'expriment sur la réduction du temps de travail (en particulier 32 heures en 4 jours).

Malheureusement ni dans les tracts du PCF, ni dans les articles de journaux, ni dans les débats du PCF l'année dernière je n'ai trouvé la moindre réponse qui pourrait me donner l'espoir que les hommes politiques vont remettre en avant la réduction massive du temps de travail.

Pourtant d'après un sondage que je réalise actuellement à Herblay il semblerait que les gens pensent qu'une réduction massive du temps de travail est nécessaire pour diminuer le chômage. Beaucoup de gens préfèrent même une réduction d'une journée complète plutôt qu'une heure par jour. Il y a encore d'autres formules à défendre. C'est pourquoi je voudrais, ce soir, qu'on débâte du problème du chômage et de la réduction du temps de travail sous les différentes formes souhaitables (35 heures, 4x8, 30 heures, etc ...)

J'ai compris pourquoi le SMIC a été réévalué à chaque grande manifestation. Le coût de la vie n'a pas cessé d'augmenter. Mais je me demande pourquoi de la même manière la réduction du temps de travail n'a pas suivi l'inflation du chômage car le chômage a quand même doublé depuis 1980.

Le PCF n'est-il pas convaincu qu'aujourd'hui la réduction du temps de travail est plus nécessaire qu'en 1980 ?

Les 35 heures seront-elles toujours revendiquées dans 10 ans ? Ceci explique peut-être pourquoi les 35 heures se situent seulement en 6<sup>e</sup> place dans les revendications du PCF (2 places derrière le SMIC à 7500F). Ayant participé à de nombreux débats et manifestations organisés par les chômeurs eux-mêmes, j'ai du mal à comprendre que la revendication du SMIC à 7500F ait la priorité sur la réduction du temps de travail. Bien sûr c'est plus facile de motiver les gens pour une augmentation de salaire. Moi-même je suis pour que tous les travailleurs, chômeurs, etc. aient un revenu minimum d'au moins 7500F mais la revendication pour le SMIC à 7500F, toute de suite, est-elle crédible et réalisable dans le contexte de chômage actuel ?

Le chômeur qui a besoin d'acheter une paire de chaussures ne peut pas attendre une relance hypothétique de l'économie stimulée par une consommation due à un SMIC augmenté.

Il a besoin d'argent, besoin d'avoir un pied dans le travail et il accepte à contre-cœur un demi-salaire, un petit boulot, des mauvaises conditions de travail. Contrairement à ce que disent certains, beaucoup de chômeurs veulent travailler, il suffit de voir le nombre de contrats CES, et passé.

Comment la revendication du SMIC à 7500F peut-elle être crédible auprès des gens qui, faute de mieux travaillent pour beaucoup moins ? Une réduction du temps de travail est un moyen efficace de réduire le chômage, et permettra de rebâtir les rapports de force pour obtenir des augmentations. Une réduction du temps de travail n'est pas une renonciation au SMIC à 7500F mais un moyen d'y arriver.

Je vous invite à participer à des débats avec des chômeurs et

vous entendrez alors beaucoup d'idées neuves et percutantes.

Une dernière idée neuve est sur le moyen de passer aux 32 heures en 4 jours sans perte de salaire pour les bas salaires. Ce moyen est d'utiliser sans délai une cotisation sur chaque Robot, Ordinateur et Système Expert. Cette cotisation a l'avantage sur la TVA ou sur l'impôt sur les bénéfices, de distinguer les richesses produites par les hommes et par les robots. Les nouvelles technologies pourront enfin profiter à tous et ce léger frein à la modernisation sauvage permettra de former et d'adapter les gens aux nouveaux besoins.

Une augmentation de la taxe professionnelle ne remplacerait pas une cotisation sur les robots, ordinateurs et systèmes experts parce que tous les organismes ne sont pas assujettis à cette taxe et parce qu'une cotisation mensuelle prendra mieux en compte les fluctuations de la production que sur une année.

Pour résumer mon intervention :

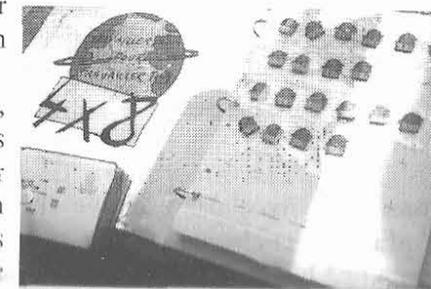
1. Mettre en avant la réduction du temps de travail avec maintien de salaire pour les bas salaires dans un 1er temps 32 heures en 4 jours. (Pour réduire le chômage et permettre une éventuelle augmentation des salaires.)
2. Faire cotiser à la Sécurité Sociale chaque robot, ordinateur et système expert (pour financer la réduction du temps de travail.)
3. Empêcher qu'une entreprise soit vendue, restructurée sans l'approbation du comité d'entreprise (pour en finir avec les profits excessifs en bourse et les spéculations).



### Le pin's 4x8

Un pin's destiné à populariser le mouvement est confectionné. Il représente un globe terrestre surmontant la représentation graphique de 4x8, avec le slogan *Travailler moins pour travailler tous*. Une erreur de fabrication créera un double jeu de pin's. En effet, la première version, à la suite d'une coquille, se trouvera agrémentée du slogan « Travailler moins pour travailler plus ». Il y en aura donc un vrai et un « vrai-faux ».

Ces pin's, numérotés, auront un certain succès. Parmi les possesseurs citons : Nicole Juglair (n°1) (elle fournit au mouvement son premier ordinateur), François Mitterrand, Anne Sinclair, Philippe Seguin, Christine Ockrent, Julien Lepers.



### États généraux du chômage et de l'emploi à Thiviers (1992)

300 inscrits, au moins une soixantaine d'associations, des économistes, un sociologue, des chômeurs, des salariés et autres mais très peu de représentants du monde politique et syndical. L'absence des Maisons des chômeurs du Mans, de Nanterre, de l'APEIS a été remarquée.

Il n'est pas possible de faire actuellement un compte-rendu complet de ces quatre jours très riches en détail. Ce sera fait dans les mois qui viennent après avoir analysé les vingt-quatre heures de vidéo enregistrées pendant ces quatre jours. Un montage, de moins de deux heures, sera effectué s'il y a des finances.



La politique de l'emploi de ces quinze dernières années a été analysée par différentes personnalités du monde économique et social. Le constat d'échec de la politique de lutte contre le chômage a été fait mais personne dans la tribune n'a proposé de nouvelles solutions.

La réduction du temps de travail a été abordée mais apparemment nos experts en économie ne sont pas convaincus de son impact sur la création d'emplois. La revendication du temps de travail à 32 heures en 4 jours, inscrite au Manifeste original de la rencontre internationale des chômeurs au château de Bais en 1987, a réussi à avancer malgré le peu d'encouragement de Maurice Pagat.

La colère des participants qui avaient du mal à avoir la parole m'a rappelé le mécontentement des Allemands, au château de Bais pour nos méthodes de fonctionnement anti-démocratiques.

Je citerai par exemple l'intervention d'une femme dans la salle, commencent par une boutade pour illustrer cela:

« Si on devait pratiquer le partage du temps de travail aujourd'hui sur la base de la répartition du temps de parole on aurait quelques difficultés ! »

Il est très satisfaisant pour l'esprit d'élaborer des modèles théoriques mais on souffre depuis 40 ans d'une quasi-exclusivité du modèle théorique reportant à une place inconnue l'expérimentation à la base de gens du terrain qui sont susceptibles d'élaborer des projets alternatifs.

La proposition que les nouvelles techniques devraient profiter à tous, par exemple en faisant cotiser chaque robot, chaque ordinateur et chaque système expert à la Sécurité sociale n'a pas plu à la tribune. Quelques vérités ont été dites comme : la croissance ne peut pas résorber le chômage, même dans les années les plus folles elle n'a pas créé

plus de 200 000 emplois.

Si la réduction du temps de travail n'est plus à l'ordre du jour, le partage du travail lui l'est. Mais comme l'ont demandé plusieurs personnes : « QUI va partager QUOI et avec QUI » (Ces questions comme bien d'autres sont demeurées sans réponse).

La réduction du temps de travail ferait-elle peur aux hauts salaires? le partage ne toucherait-il que les bas salaires ?

Il a manqué à la fin de ces quatre jours une synthèse collective. Ces états généraux auront fait la preuve que des convictions fortes ne remplacent pas un travail collectif pour faire avancer les choses.

Enfin, agents de l'ANPE, patrons de boîtes de formation bidon, auteurs de livres à succès sur l'emploi, etc, etc, rassurez-vous, le résultat de ces états généraux ne risque pas de vous mettre au chômage.

Article de John MITCHELL,  
paru dans le n°1 du journal (janvier 1993).



### RETOUR EN ARRIERE (1988)

**Arlette LAGUILLER**

Secrétariat de presse  
Téléphone : 48 04 72 00

LUTTE OUVRIERE  
BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

MOUVEMENT 4 x 8  
10, rue de la Tournade

95220 HERBLAY

Paris, le 18 Avril 1988

Chers amis,

Comme vous avez pu sans doute vous en rendre compte, je n'ai pas eu l'occasion de développer ce que je pense sur le chômage, la nécessaire diminution du temps de travail sans diminution de salaire, et toutes mes idées, à "l'Heure de Vérité", où je n'ai pas été invitée.

Mais vous avez peut-être eu l'occasion de m'entendre à ce sujet dans l'une des émissions officielles de ma campagne, ou à l'occasion de l'un de mes meetings, à Paris ou en Province.

Juste quelques mots pour vous dire que comme vous, je pense que le niveau technique de la société actuelle, si elle n'était pas basée sur l'accumulation du profit maximum pour quelques uns, permettrait très facilement de réduire le travail à 32 heures par semaine, et même sans doute moins.

Bien cordialement,

Arlette Laguiller

Arlette LAGUILLER

## Chapitre 3

## 4x8 force de proposition (1993-1994)

**A** PARTIR de décembre 1992, le mouvement change de nature, quelques militants rejoignent John Mitchell afin de créer une association suivant la loi de 1901 (Voir les statuts en annexe). Le siège se trouve bien sûr à Herblay, dans le garage de son fondateur, dont le côté spartiate et bricoleur jalonne par la suite toutes les activités. La création de l'association donne un coup de fouet aux activités du mouvement : un journal est créé, les médias commencent à être intéressés, l'activité publique prend de l'extension : réflexions sur la situation économique, soutien aux conflits liés à la réduction du temps de travail, participation en groupe aux débats, le mouvement commence à se faire connaître dans la mouvance du mouvement social.

## Partage du travail ou réduction des heures travaillées?

## SEMAINE ANGLAISE

Une association créée en Ile-de-France propose la semaine de 32 heures en quatre jours et l'introduction d'une cotisation sociale sur l'utilisation des robots.

Depuis le passage à 39 heures, au début du premier septennat de François Mitterrand, les gouvernements et le patronat se sont toujours opposés à toute nouvelle réduction du temps de travail, tandis que la productivité ne cessait de progresser.

John MITCHELL est un Français dont l'accent révèle d'emblée l'origine britannique. C'est également un passionné qui consacre son temps libre à militer pour la réduction du temps de travail. De Saint-Denis, où il travaille, à Herblay où il habite, c'est d'abord par cette passion qu'il s'est fait connaître de beaucoup de gens. Il ne compte plus les lettres et autres argumentaires envoyés aux syndicats et aux partis politiques par son association baptisée « 4x8 ». Mais, attention John Mitchell et son ami Jean-Pierre Fléchar, ouvrier du Livre à la recherche d'un emploi, ne sont pas des militants qui demandent le partage classique du travail et des salaires.

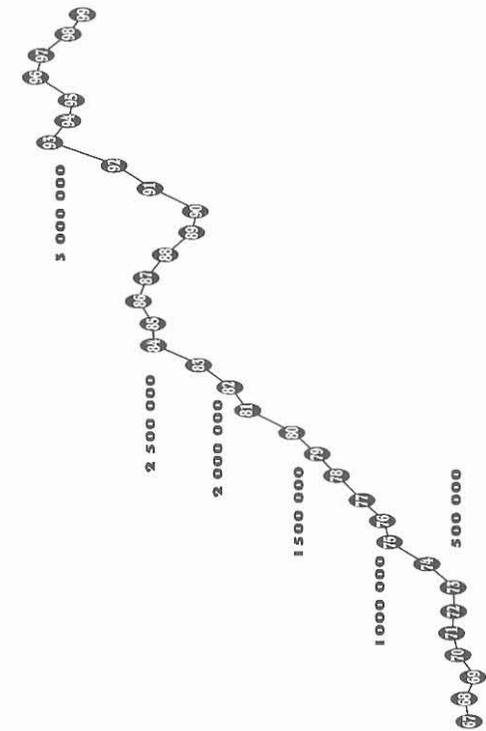
L'article 2 des statuts de leur association indique que l'objectif est « de promouvoir la réduction du temps de travail dans un premier temps à 32 heures en quatre jours avec maintien du salaire pour les bas salaires: de revendiquer une cotisation sur chaque robot, ordinateur et système expert; d'organiser des débats contradictoires pour rechercher les causes et les remèdes au chômage; d'aider les échanges d'idées des différents groupes de chômeurs: de réfléchir sur le travail et sa place dans notre société ».

Que l'on soit d'accord ou non avec John Mitchell, on est d'abord frappé par sa passion et sa sincérité. Avec humour, il commence par vous dire que c'est malheureux de voir un Anglais se coltiner cette

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### Les chiffres du chômage (1990/1995)

Fin 1990	2 508 600	
Fin 1992	3 076 000	
<b>1993</b>		
Janvier	3 112 500	
Février	3 098 200	
Mars	3 078 300	
Avril	3 112 200	
Mai	3 141 200	
Juin	3 185 800	
Juillet	3 211 800	
Août	3 215 800	
Septembre	3 242 200	
Octobre	3 282 500	
Novembre	3 285 700	
Décembre	3 290 000	
<b>1994</b>		
Janvier	3 307 100	
Février	3 312 300	
Mars	3 320 900	
Avril	3 325 800	
Mai	3 346 000	
Juin	3 333 600	
Juillet	3 322 800	
Août	3 338 000	
Septembre	3 351 000	
Octobre	3 334 200	
Novembre	3 337 200	
Décembre	3 329 000	
<b>1995</b>		
Janvier	3 306 400	
Février	3 296 200	
Mars	3 287 800	
Avril	3 264 100	
Mai	3 250 200	
Juin	3 233 500	
Juillet		2 936 300
Août		2 911 700
Septembre		2 939 100
Octobre		2 952 100
Novembre		2 961 800
Décembre		2 990 700
		3 019 400



Nouvelle méthode de calcul

question dans un pays aux traditions de lutte de classes. « Les 35 heures n'ont pas été instituées et la productivité ne cesse d'augmenter. Notre proposition de quatre fois huit heures dans la semaine a le mérite de la simplicité. C'est une même référence pour tous, y compris pour le calcul des droits sociaux. Larguer nos acquis sociaux pour se soumettre à un prétendu impératif économique est une aberration. Si le partage du travail que propose le gouvernement est accepté, il ne restera plus assez de forces pour éviter la casse du Code du travail, la société duale, la fin de la solidarité entre les travailleurs. Ce sera la pauvreté permanente. Alors que

le mi-temps et le temps partiel cassent l'idée juste d'un minimum pour vivre, je pense que la réduction du temps de travail est une idée, non de partage, mais d'égalité devant l'accès au travail » affirme John Mitchell.

Mais comment concilier cette semaine de 32 heures avec la question de la durée d'utilisation des équipements? John Mitchell et Jean-Pierre Flécharde estiment que les 4x8 développent une logique de loisirs supplémentaires – avec trois jours de repos hebdomadaires – qui peut en contrepartie, rendre plus acceptable l'idée d'équipes successives ou de chevauchement d'équipes. « Mais les 4x8 ne doivent pas donner lieu à des dérapages qui conduiraient à introduire le travail du dimanche », affirment-ils. « Nous nous plaçons dans une logique de réduction globale du temps de travail, un peu comme en 1936, avec des modalités d'application, branche par branche.

Conçue de cette manière, la mesure que nous préconisons est juste, républicaine et égalitaire, alors qu'aujourd'hui on dépense, dans une année quelques centaines de milliards pour créer des emplois, avec encore plus de chômeurs à chaque fin d'année », ajoute Jean-Pierre Flécharde.

Et les salaires dans tous ça? John déclare que revendiquer le SMIC à 7.500 francs par mois revient d'abord à entretenir l'idée de gagner plus chez les travailleurs. Jean-Pierre affirme, au contraire, que cette revendication n'a rien de déraisonnable dans la société où nous vivons...

Gérard Le Puill  
L'Humanité décembre 1992.



Depuis le début de l'association jusqu'à février 94, 29 adhérents viendront en renforcer les rangs. Durant cette période, l'activité sera importante en particulier en matière de propagande écrite. Quatre numéros du journal seront édités, ils seront distribués à environ 1 900 exemplaires, qui ne représenteront pas un apport financier considérable, puisqu'il n'en sera vendu que 150.

### Le premier numéro du journal

En janvier 1993 paraît le premier numéro de 4x8, *Journal du Mouvement 4x8*, daté décembre 1992. Sa fabrication s'est étalée sur quelques semaines, en novembre/décembre. Fabrication difficile, le mouvement n'étant pas encore équipé d'un matériel et de logiciels fiables. Les textes des articles, une fois rassemblés, sont saisis sur un PC Amstrad avec un traitement de texte difficilement compatible avec les logiciels classiques de mise en page. Les sorties sur imprimante sont examinées et corrigées lors de quelques réunions, ce qui donne lieu à quelques discussions animées sur plusieurs accords de participes et sur l'emploi de

certaines mots. La maquette papier reçoit l'adhésion de tous et les premiers essais de mise en page sont réalisés en ne ménageant pas les ciseaux et la colle. C'est un sympathisant de l'association naissante, Didier Marchand, qui se charge de réaliser le journal en P.A.O. en numérisant les illustrations et en choisissant des polices de caractères compatibles avec la maquette. Les problèmes de transfert des textes entre plate-formes différentes occasionneront de nombreuses coquilles qui ne pourront être toutes éliminées mais ne gêneront pas outre mesure la compréhension du texte. Ecueil supplémentaire, il n'est pas possible

de conserver au tirage, sur l'offset du syndicat CGT des territoriaux de la ville de Saint-Denis, le format A4 initial, une réduction de celui-ci se révèle nécessaire. La mise en page étant déjà assez compacte, cela entraînera une certaine réduction de la lisibilité. Toutefois, le journal sort enfin, il est collectivement assemblé lors d'une réunion et donne lieu à un baptême en règle. Il a été tiré à 2 000 exemplaires qui seront tous diffusés, toutefois, bien que le prix de vente soit fixé à 10 F, il ne fera entrer que peu d'argent dans les caisses de l'association.

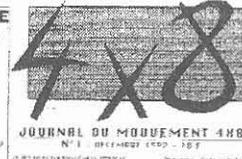
Ce premier numéro ne manque pas d'allure, il est agrémenté de nombreuses illustrations, dont la plus grande partie provient de dessins d'enfants collectés sur le marché d'Herblay à l'occasion d'un concours destiné à choisir le logo de l'association. Les associations citées dans le journal sont accompagnées d'une reproduction de leur logo et quelques dessins de provenances diverses illustrent les articles.

Ces articles se répartissent en fonction d'un certain nombre de rubriques : La vie du mouvement, Vivre mieux, Tribune libre, Hier et demain - Ailleurs.

L'éditorial se présente sous la forme d'une interview de John Mitchell exposant les origines du Mouvement 4x8 en faisant d'abord un bref historique de ses initiatives dans les années précédant la création de l'association et qui ont fait l'objet des chapitres précédents et ensuite en développant les buts et les projets du mouvement. « *Le journal, notre outil de communication, doit être simple, clair et convivial. Nous souhaitons qu'il soit un lieu d'échange d'informations et un lieu de pluralisme, un lieu de réflexion globale et non pas partisane. Nous organiserons des débats et des réunions pour que les gens puissent se rencontrer, confronter leurs idées et construire des projets ensemble.* »

**SOMMAIRE**

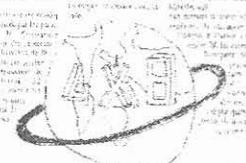
1. Le mouvement 4x8  
2. Le mouvement 4x8  
3. Le mouvement 4x8  
4. Le mouvement 4x8  
5. Le mouvement 4x8  
6. Le mouvement 4x8  
7. Le mouvement 4x8  
8. Le mouvement 4x8  
9. Le mouvement 4x8  
10. Le mouvement 4x8



Peut-être le mouvement 4x8?



100 pages de textes



Le contenu du journal illustre cette conception. Sont publiés les résultats de deux sondages réalisés à trois ans de distance sur le marché d'Herblay montrant l'évolution des opinions sur les nouvelles technologies et la réduction du temps de travail. Des renseignements précis sur l'activité d'autres associations : interview du vice-président d'une association intermédiaire d'Herblay, **Parisis Services** : « *L'objectif de l'association est la réinsertion, par le travail, des chômeurs et en priorité des plus défavorisés.* » ; extraits d'un article de *l'Humanité Dimanche* consacré à l'APEIS et reproduisant leur plate-forme revendicative : « *Etre associés, consultés pour les décisions nous concernant (Assedic, ANPE, Unedic, DDTE, ministère du Travail).* » ; extraits d'une circulaire du mouvement **Partage**, animé par Maurice Pagat : « *Nous souhaiterions que des bénévoles en plus grand nombre nous apportent leur concours.* » Les médias ne sont pas oubliés avec le compte-rendu d'une émission de Philippe Alfonsi sur le chômage diffusée par FR3.

Est également publiée la première réponse à une vaste enquête, sous forme de questionnaire, auprès des responsables politiques et syndicaux, elle émane d'un conseiller régional des Verts d'Ile-de-France, P.-F. Siméoni : « *L'heure n'est plus au gaspillage des ressources humaines et naturelles. Le partage de l'emploi, tout en maintenant une production raisonnable des biens et des services, permettra à la société de retrouver un sens et aux exclus leur dignité d'homme.* »

Les contributions à la tribune libre sont très diverses :

« ... *présentation d'un système monétaire mondial adapté aux robots qui dévorent le travail humain. Ce système serait modulable selon les progrès techniques, mais il resterait compatible avec la répartition la plus équitable possible des richesses produites en faveur de tous les citoyens de la planète en commençant par les plus défavorisés.* » (Guy Marchand, Compétitivité, mère du chômage.)

« *Je dis que la recherche d'un emploi c'est la loi de la jungle ou à la recherche d'un travail perdu.* » (Interview de Christine.)

« *Je pense que le travail partiel est une bonne chose et qu'il doit être développé. Et si je pouvais accepter financièrement une diminution plus importante de mon salaire, je diminuerais encore mon temps de travail pour consacrer plus de temps à mon enfant et à ma formation personnelle.* » (Interview de M.-T. Maillard, adjoint administratif dans une mairie.)

« *Moi je crois que ce serait mieux les 5x6 car les ouvriers travailleront les autres jours, j'en ai parlé à des ouvriers, ils sont de mon avis. Trois jours oisifs ça ne convient pas à un ouvrier.* » (Courrier de Y. Forget.)

« *Quand je serai grand  
qu'est-ce que je vais faire ?*

*Les robots seront-ils mes partenaires  
ou plutôt mes adversaires ?* » (Poème de Guillaume.)

« *Oui, on peut réduire le temps de travail, les 4x8 pourquoi pas ? Mais n'en restons pas à cette simple mesure qui risquerait fort d'être récupérée par les partageurs de misère. Pour éviter cela, une seule condition :*



*le vouloir tous ensemble.* » (J.-Y. Barreau, Pourquoi la CGT ne présente-t-elle pas la réduction du temps de travail comme une priorité ?)

« *Ce n'est qu'en mobilisant tous les acteurs sociaux sur un même objectif que l'on peut progresser et certainement pas en déshabillant Pierre pour habiller Paul au plus grand profit du troisième larron. Partager le travail, peut-être, partager les profits, sûrement.* » (J.-P. Fléchar, Réduction du temps de travail et partage du travail.)

Le journal se conclut sur un compte-rendu des Etats généraux du chômage et de l'emploi de Thiviers en septembre 1992 (Voir

Ce premier numéro fut bien accueilli, il fut également lu par de nombreuses personnes qui, par la suite, devaient participer aux activités du mouvement.



Les principales activités de l'association en 1993, consistent principalement en réunions du bureau deux fois par mois et en une présence régulière sur le marché d'Herblay le dimanche. A cela s'ajoutent des initiatives plus ambitieuses comme l'organisation en janvier 93 d'un débat public à Herblay.

### DÉBAT SUR LE THÈME : RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET/OU PARTAGE DU TRAVAIL. (15 JANVIER 1993)

Dix personnes ont participé à ce débat dont une étudiante en sciences économiques, un formateur ancien ingénieur dans le bâtiment, un clerc d'huissier, une étudiante au chômage, un technicien, un secrétaire, un correcteur maquettiste, un comptable syndicaliste, un travailleur indépendant et un informaticien.

- La réduction du temps de travail a été le leitmotiv permanent des luttes ouvrières depuis un siècle : journée de 8h avant et après la guerre de 1914, semaine de 40 heures en 1936, 39 heures en 1981.

La semaine des 35 heures qui figure toujours dans les cahiers revendicatifs des syndicats, n'est pas suffisante aujourd'hui. En 1980, il y avait 1,5 millions de chômeurs, aujourd'hui il y en a plus de 3 millions.

- Le partage du travail dont on nous parle actuellement n'est que le partage de la misère. Comment vivre avec un demi salaire ? En prenant un deuxième boulot ? On ne peut partager que ce qu'on a, les salariés ne peuvent pas partager leur travail, il ne leur appartient pas. Il faut partager les richesses produites plutôt que le gâteau de la masse salariale qui diminue.

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### Les conflits du travail dans le secteur privé en 1992/1994

Mois	Nombre de conflits	Nombre de journées non travaillées
<b>1992</b>		
Août	31	5 370
Septembre	97	17 320
Octobre	114	32 046
Novembre	152	18 963
Décembre	150	26 400
<b>1993</b>		
Janvier	137	68 398
Février	141	120 079
Mars	112	25 259
Avril	94	25 240
Mai	113	23 227
Juin	129	50 663
Juillet	92	18 796
Août	39	9 926
Septembre	120	510 874
Octobre	175	73 904
Novembre	154	27 059
Décembre	129	32 739
<b>1994</b>		
Janvier	145	24 330
Février	173	32 709
Mars	179	48 667
Avril	134	58 702
Mai	137	34 032
Juin	158	44 836
Juillet	97	20 148
Août	24	1 135
Septembre	106	22 069

- Avec le SMIC, impossible de se loger, il faut être deux pour accéder à un logement. L'office de HLM devient une agence matrimoniale.

- On ne peut pas faire confiance aux patrons pour réduire le temps de travail branche par branche. On a vu ce qui s'est passé avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Le mouvement 4x8 pense qu'il faut un cadre législatif pour que tout le monde ait les mêmes droits.

- La journée gagnée ne doit pas être la même pour tout le monde. Pour des raisons familiales et de santé les hommes et les femmes ne doivent pas travailler la nuit ou le dimanche quand c'est possible, les machines nous font gagner tellement de productivité. Le travail de nuit ne devrait exister que là où il est indispensable. Une cotisation sociale sur

les robots mettrait un frein à la modernisation à tout va. Les robots, les ordinateurs et les systèmes experts n'achètent pas. La cotisation serait un moyen de redistribuer les richesses.

- Tout le monde a le droit au travail. "La meilleure façon de tuer un homme, c'est de le payer à ne rien faire." (Gilles Vignault).

- Les techniciens supérieurs et les ingénieurs ont un travail forfaitaire, une mission à accomplir et en réalité font 50 à 60 heures.

Une proposition de réduction du temps de travail a été faite chez THOMSON par la CFDT pour éviter un plan de licenciement, mais la direction a refusé de donner la garantie qu'il n'y aurait pas de licenciements dans les trois années à venir.

Le partage du travail qu'on demande aux salariés c'est un peu ce qu'on demande aux paysans avec la jachère. Il y a des besoins qui ne sont pas satisfaits. On a tous vu les exploits des radars Thomson pendant la guerre du Golfe mais on laisse deux trains se rentrer dedans parce qu'ils n'ont pas les moyens de communiquer entre eux.

La réduction du temps de travail avec réduction de salaire entraîne une diminution de la consommation donc une baisse de la production donc une augmentation du chômage. La réduction du temps de travail n'entraîne pas obligatoirement des embauches, on augmente plutôt les cadences,

- La croissance a ses limites. Pourquoi avoir trois postes de télévision ?

- La réduction du temps de travail n'est pas possible pour les petites entreprises et les petits commerçants qui coulent sous les charges de l'URSSAF? Dans sept communes voisines, il y a eu 44% de plus de dépôts de bilan et de liquidations judiciaires en 92 qu'en 91. Les petites entreprises font vivre la France.

Il n'est pas normal de payer les gens à ne rien faire. Il faut réformer l'ANPE. Les consommateurs payent les charges de l'URSSAF qui sont comprises dans le prix d'achat.

On peut favoriser les entreprises qui font travailler les hommes plutôt que les machines en mettant une cotisation sur les machines. (Une cotisation, pas une taxe. Il y a déjà une taxe professionnelle sur les machines et les salariés.) Les salariés payent bien eux des cotisations sociales.

La réduction du temps de travail doit se faire à l'échelon européen et même mondial (c'est pourquoi la planète est représentée sur le pin's 4x8).

Si tout le monde consommait comme nous, la planète serait encore plus malade. Les matières premières ne sont pas inépuisables. Il faut les gérer avec sagesse. Il n'est pas souhaitable que la France produise pour tout le monde. On ne peut pas continuer à se débarrasser de nos déchets en Afrique. Il faut permettre à tous les pays de produire pour que les avantages et les inconvénients soient répartis. On travaille trop, on passe trop de temps dans les transports. Déjà 5% des travailleurs en Ile-

de-France viennent de province. La mobilité sociale fait de nous des esclaves du système.

Les entreprises sont tellement submergées de demandes d'emploi qu'elles ne veulent plus passer d'annonces et préfèrent embaucher par relations.

Chaque entreprise qui veut réduire le temps de travail doit pouvoir le faire sans légiférer. Le petit commerce en France est très mal en point, pourtant il a un rôle social important. Aujourd'hui même les grands magasins pensent qu'il faut recréer des commerces à dimension humaine. Il y a une dislocation du lien social. On ne doit pas être obligé de prendre sa voiture pour aller travailler.

Il y a un travail pédagogique à faire pour convaincre qu'on peut vivre mieux en gagnant moins.

Il faut donner la préférence au travail humain. Les Japonais l'ont bien compris en gardant les poinçonneurs, les balayeurs, etc.

Si les petits commerçants préfèrent travailler 10 heures par jour pour gagner leur vie, c'est leur choix. Il y a deux types d'organisation du travail : solitaire ou collective

Il faut arrêter la course au productivisme. On croule sous les biens matériels. On endette les gens pour continuer la production. Pourquoi ne pas lancer un moratoire pour arrêter la course aux nouvelles technologies ?

On demande une productivité accrue des hommes devant les machines. Ils sont de plus en plus seuls devant leur machine et ont de moins en moins de contacts avec leurs collègues. Un avantage des 4x8 par rapport aux 5x6 est, en plus de la journée de transport gagnée, qu'en travaillant 6 h il faudra être encore plus productif et on aura encore moins de contact avec les collègues. La journée de 8 heures permet les échanges sur le lieu de travail.

- Il y a confusion entre les mots partage et réduction du temps de travail. Réduction est synonyme de restriction. Partage est synonyme de solidarité. L'essentiel est de maintenir des emplois et de créer des emplois.

Pour les 4x8, la réduction du temps de travail et le partage du travail ne sont pas du tout la même chose. La différence essentielle est fondée sur trois principes : justice, liberté et solidarité. La réduction du temps de travail est une mesure globale s'appliquant à tous. Elle représente un rempart contre la société duale (ceux qui ont un boulot et ceux qui n'en ont pas, ou un petit boulot) Elle est un choix de société où chacun a un minimum pour vivre.

Le partage c'est la déréglementation du travail et l'abandon du minimum pour vivre. Est-ce un choix quand on vous propose le mi-temps ou la porte ? En bref, la réduction du temps de travail représente un progrès social, le partage est un retour en arrière vers la logique du chacun pour soi.

**D**urant cette période, les membres de l'association participent à un certain nombre d'activités qui marquent la naissance d'un mouvement social unitaire et plus seulement réservé aux organismes officiels de représentation.

- Manifestation du 1er mai 1993 à Paris;
- Conférence-débat à la Maison des chômeurs de Chelles le 15 septembre 1993.
- La tenue d'un stand au Salon des associations d'Herblay le 29 septembre 1993.
- Manifestation du 1er novembre devant le ministère du Travail.
- Participation aux assises d'AC! (Agir contre le Chômage) le 16 janvier 1994 à Paris.
- Participation aux 4<sup>e</sup> États généraux du chômage et de l'emploi les 28 et 29 janvier 1994 à La-Plaine-Saint-Denis



## A PROPOS DES IVES ETATS GENERAUX DU

### JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL 1993

- |   |  |
|---|--|
| <b>Janvier.</b> La Société générale annonce 2000 licenciements  | <b>Septembre.</b> 4000 suppressions d'emplois annoncées à Air France   |
| <b>Février.</b> Grève à la SNCF sur le réseau banlieue  | Edouard Balladur exhorte les patrons à freiner les licenciements   |
| Perturbations dans les PTT de la région parisienne  | Discussion de la Loi quinquennale sur l'emploi   |
| <b>Mars.</b> Grève à la RATP  | Grèves dans les transports à Paris, Lyon et Nice   |
| Avril. Rassemblement organisé par la Conférence européenne des syndicats à Strasbourg                             | <b>Octobre.</b> Martine Aubry crée la fondation FACE pour lutter contre l'exclusion                            |
| <b>Mai.</b> Grève à la SNCF   | Grève à Air France   |
| Michelin annonce 2950 suppressions d'emplois.   | Rejet par Michel Giraud, ministre du Travail, d'un amendement sénatorial promouvant la semaine de quatre jours |
| <b>Juin.</b> Déclaration de Philippe Seguin : <i>Nous vivons depuis trop longtemps un véritable Munich social</i> | <b>Novembre.</b> Grève à Air Inter   |
| Chômage : 3 141 200   | <b>Décembre.</b> Manifestation en faveur des SDF   |
| <b>Juillet.</b> Grève à Météo France  | Perturbations à la SNCF  |
| Grève des dockers   |  |
| <b>Août.</b> Grève des dockers de Marseille   |  |

## CHÔMAGE (JANVIER 1994)

Si les États généraux de 1789 avaient revêtu le même caractère que les États généraux du chômage et de l'emploi de 1994, Louis XVI serait vraisemblablement mort dans son lit. Les cahiers de doléances seraient restés dans les poches des délégués, l'impossibilité pour le Tiers-État de faire entendre sa voix aurait perduré et tout le monde serait retourné dans sa province ou son quartier, testé de beaux discours des économistes et des sociologues de l'époque ; un participant aurait peut-être pu discuter quelques instants dans les couloirs avec Mirabeau ou Robespierre, qui eux auraient peut-être pu s'exprimer quelques minutes avant qu'on ne leur coupe la parole.

Plutôt que d'États généraux, il vaudrait mieux parler de colloque, de cycle de conférences ou de journées d'études et de formation.

Il y a paradoxalement un aspect marxiste-léniniste dans la conception de cette réunion, tout comme Lénine pensait que la classe ouvrière ne peut spontanément élaborer qu'une conscience trade-unioniste et que donc des intellectuels révolutionnaires professionnels doivent les aider à acquérir une conscience de classe, il semble que les promoteurs de ces États généraux pensent que les chômeurs ne sont pas capables de comprendre tout seuls le mécanisme de leur exclusion ni de donner tout seuls les moyens d'y mettre fin et qu'en conséquence il appartient aux économistes et aux sociologues de les organiser et de les mettre sur la voie. Si encore les intellectuels proposaient des moyens efficaces de lutte, il n'y aurait qu'un moindre mal, malheureusement c'est loin, à quelques exceptions près, d'être le cas.

Le caractère ambigu de ces deux journées, colloque plutôt qu'États généraux, explique parfaitement qu'un grand nombre de participants aient éprouvé un sentiment de frustration : pratiquement pas de vrai débat, discours souvent abscons et trop théorisant, pas de réelle synthèse, cela s'explique fort bien d'ailleurs par l'absence de débat, et surtout aucune perspective de lutte qui ait été discutée et élaborée en commun. Toutefois, il ne faut pas jeter l'enfant avec l'eau du bain, il y a eu des moments importants et des interventions fort intéressantes.

On n'oubliera pas Martine Aubry, en service commandé pour un parti socialiste que les chômeurs ont toutes les raisons de ne pas

porter dans leur cœur, se battant la coule à la tribune et expliquant comment elle avait trouvé son chemin de Damas dans l'opposition et pourquoi elle se consacrait maintenant à lutter contre l'exclusion qu'elle a pourtant puissamment contribué à créer en dix ans de participation au pouvoir.



Pierre Larrouturou, presque modestement et sans effets de tribune, a démontré de façon lumineuse que la semaine de quatre jours était une solution applicable immédiatement, qu'elle ne réglait pas bien sûr tous les problèmes; mais qu'elle représentait un projet revendicatif capable d'unir chômeurs et salariés, syndicats et associations.

Beaucoup d'idées généreuses aussi : meilleure redistribution des richesses produites, revenu minimum d'existence, citoyenneté des chômeurs, cité conviviale sans chômage, méthodes diverses pour rendre aux exclus leur dignité. Mais que valent les idées et les théories, si on ne se donne pas les moyens de les mettre en pratique, si elles ne débouchent pas sur des perspectives de lutte et si elles ne sont pas réellement débattues par les acteurs mêmes de la vie sociale qui sont les premiers concernés.

La faillite des théories de la révélation qu'elles soient religieuses, staliniennes ou libérales, rend assez bien compte de la méfiance des exclus envers les diverses formes d'organisation autres que celles qu'ils se donnent eux-mêmes. Il est excellent bien sûr de théoriser ces problèmes et d'en faire des objets de colloques, mais il faudrait bien que les intellectuels, tous dévoués et sincères, personne n'en doute, ne se contentent pas de dire : Armons-nous et marchez. Les Bastilles sont démantelées par l'action directe et les palais d'Hiver exigent que l'on sorte de chez soi pour les prendre.

*Jean-Pierre FLÉCHARD.*

Au début de 1994, le mouvement participe à la création du collectif AC! du Val-d'Oise, en vue de l'organisation d'une marche nationale pour l'emploi, prévue en juin de la même année.



## Chapitre 4

### 4x8 acteur du mouvement social (1994-1999)

**A** PARTIR de 1994, le mouvement s'implique de plus en plus dans les initiatives impulsées par les organisations de lutte contre le chômage et l'exclusion (Partage, ACI, APEIS). Par ses prises de position, par sa stratégie unitaire, il devient de plus en plus un acteur à part entière du mouvement social.

#### La bougie de la solidarité (avril-mai 1994)

### UNE BOUGIE POUR UN AVENIR MEILLEUR

Cette bougie est composée de morceaux de bougies collectés sur le marché d'Herblay, Val-d'Oise, par le Mouvement 4x8, et refondues en une seule, auprès de toutes les personnes désireuses de manifester leur solidarité avec les chômeurs et les exclus par un geste symbolique.



Elle a été allumée pour la première fois le 1er mai 1994 devant le ministère du Travail, place de Fontenoy, et ensuite lors de l'accueil de la Marche contre le chômage et l'exclusion organisée par le collectif Agir contre le Chômage.

Elle a de nouveau éclairé la présence du Mouvement 4x8 et des habitants d'Herblay au rassemblement des Tuileries le 3 décembre.

Que symbolise-t-elle ?  
Tout d'abord la solidarité avec les chômeurs et les exclus.

Mais elle se veut aussi un symbole d'union. Il ne faut pas se contenter de faire le constat de la situation actuelle, mais oeuvrer pour que tous ceux qui se sentent concernés se rassemblent dans l'action.

De la même manière que des morceaux dispersés de bougies se sont fondus ensemble pour en faire une grande brillant d'une unique flamme, mobilisons-nous pour que toutes les initiatives diversifiées se réunissent dans un but unique :

**JAMAIS PLUS DE CHOMAGE ET D'EXCLUSION.**



## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### 1995

**Janvier** Congrès des organismes sociaux qui réclament un pacte pour lutter contre un social au rabais

**Février** Grève à l'AFP

Echec de la grève aux PTT et à France Télécom

Réunion CNPF Syndicats placée sous le signe de la priorité à l'emploi

**Mars** Forte hausse des salaires chez Renault

Grève très suivie dans les transports publics

**Avril** Manifestations contre l'exclusion

Robert Hue propose de créer un million d'emplois avec la semaine de 35 h sans baisse de salaire

**Mai** Arrêté du JO modifiant la définition du chômage en conformité avec une décision du Conseil d'Etat en date du 13 mai 1994. « Sordide manipulation », déclare la CGT

Jacques Chirac élu président de la République

Alain Juppé nommé Premier ministre

Mobilisation générale des préfets, qui seront impliqués dans la lutte contre le chômage

Juppé ouvre six fronts dans la lutte contre le chômage mais ne précise pas encore le financement de son programme

Le CNPF s'engage à créer des emplois en échange de la baisse des charges sociales

**Juin** Chirac entend relever l'immense défi de l'emploi

Les associations humanitaires estiment qu'il faut investir 36 milliards de francs contre la misère

Eric Raoult entend lutter contre la culture RMI, culture de l'inactivité

**Juillet** Création d'un fonds paritaire d'intervention pour l'emploi, financé par l'UNEDIC qui permettra aux salariés ayant cotisé 40 ans un départ avant 60 ans sous réserve d'embauches équivalentes.

Record historique pour le déficit des comptes sociaux

Adoption des textes pour le plan d'urgence sur l'emploi

**Août** Le ministre de l'Intérieur accepte les arrêtés d'interdiction de mendicité pris par certains maires

Madelin veut remettre en cause les avantages acquis par les fonctionnaires et certains RMIstes

**Septembre** Total réduit ses activités dans le raffinage

**Octobre** Grève générale dans la Fonction publique

Grève à la SNCF

Accord paritaire sur le temps de travail

**Novembre** Journée nationale d'action FO et CGT pour la défense de la Sécurité sociale, c'est la première fois depuis 1947

La grève de la SNCF entraîne une paralysie totale

**Décembre** Grèves et manifestations dans le Secteur public

Imposantes manifestations contre le plan Juppé

20 Fin de la grève à la SNCF

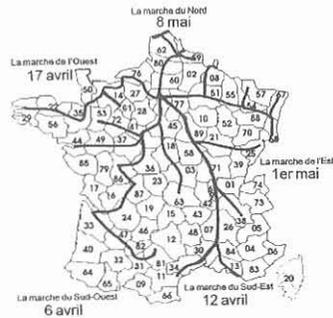
#### La marche nationale pour l'emploi et contre le chômage et l'exclusion (juin 1994)

**ACI / APEIS**

**TOUS ENSEMBLE  
ON CONTINUE**

**CGT / MNCP**

La marche nationale contre le chômage et l'exclusion organisée en particulier par ACI, a mobilisé 4x8 pendant le premier semestre de 1994, elle culminera dans une manifestation centrale à Paris qui, malheureusement, ne mobilisera que quelques dizaines de milliers de personnes.



## en mai marchons contre le chômage

### ACI

#### qu'est-ce-que c'est ?

Assez ! Le mouvement "Agir ensemble contre le chômage" est né d'un refus : celui de se résigner à la montée du chômage et de l'exclusion. Un premier appel a donc été lancé fin octobre 1993 (voir la mArChe n°1) puis les assises de janvier 1994 ont mis au point un programme de mesures d'urgence (voir la marche n°2) et adopté l'idée de la marche nationale.

Ce que nous voulons ? D'abord nous retrouver, salariés et chômeurs, syndicats et associations, hommes et femmes désireux d'agir ensemble. Ensuite débattre sur les meilleures solutions pour en sortir. Et enfin additionner nos forces, pour faire converger les initiatives de terrain vers une réponse globale à la hauteur de notre ambition : l'abolition du chômage.

(Qui sommes-nous ? Des syndicalistes CFDT, CGT, FSU ou du "groupe des 10" (SNUI, SUD-PTT, CRC...) Des responsables d'associations de chômeurs et précaires (MNCF, APEIS) et de réseaux d'insertion (REAS) Des militants d'associations (LDH, MRAP, FASTI, SOS-Racisme, CSF, CAIF, DAL, CEF-4X8, objeteur de conscience, écologistes...) Des chercheurs, économistes et sociologues. Et maintenant, plus de cent vingt collectifs organisés à travers la France pour faire de la marche une réussite.

Téléphonez ou écrivez à ACI pour le Journal de la Marche, les boquins, brochures, badges, affiches et des tracts.

ACI - BP 74 - 75060 Paris  
☎ (1) 44 93 01 77

Minitel 3615 CNA, envois puis ACI

Aux dernières nouvelles La marche du Nord passera à Herblay le soir lundi 23 mai et St-Denis le 26 mai. Recevrez ces dates pour accueillir les marcheurs.



## Décembre 1994 : le rassemblement des Tuileries

Cet aspect des activités du mouvement fait l'objet d'un encart spécial (voir pages 167 à 188).

Janvier 95 débat à Conflans avec Jacques Robin : « Quand le travail quitte la société post industrielle »

## QUAND LE TRAVAIL QUITTE LA SOCIÉTÉ POST-INDUSTRIELLE

Le 10 janvier 1995, le Conseil d'animation de la salle Simone Signoret avait invité, à l'initiative du mouvement 4X8, l'animatrice du Groupe des dix et du CESTA (Centre d'Études des Systèmes Avancés), Jacques ROBIN. Médecin de formation, puis PDG d'une entreprise industrielle, auteur de « Changer d'ère », paru au Seuil, celui-ci anime actuellement le Groupe de Réflexion Inter et Transdisciplinaire (GRIT).

La conférence s'articule autour de deux thèmes :

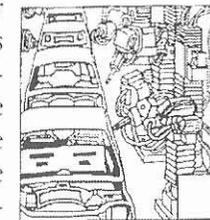
Un constat restitué de notre époque par rapport aux périodes antérieures, ses avancées technologiques et leurs conséquences, économiques, politiques, sociologiques sur nos institutions et plus globalement sur l'organisation planétaire.

Une double perspective sur le monde de demain, sur cette « mutation » industrielle et technologique, sur ce qu'elle risque d'amener en constatant les tendances actuelles, puis ce que ce monde pourrait devenir si on imaginait.

Aussi Jacques Robin nous convia-t-il à un voyage à travers le temps. Pour lui, une société se définit d'abord par rapport au temps et plus particulièrement à son « temps dominant ». Premièrement un temps de chasse et de cueillette. Pour lui, l'époque médiévale se caractérise par un temps dominant religieux, le but de l'existence étant de « sauver son âme ». Le travail comme temps dominant apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle et se consolide au XIX<sup>e</sup>, coïncidant avec l'ère énergétique. C'est le temps des fabriques où hommes, femmes et enfants travaillent jusqu'à 5000 heures par an.

Débat : à la question, que pensez-vous de la cotisation R.O.S.E. (pour Robot Ordinateur Systèmes Experts) à travers les trois axes suivants comme moyen de : financer la réduction du temps de travail, rééquilibrer la concurrence homme/machine, faire profiter le plus grand nombre de la modernisation. Jacques Robin développe sa réponse à peu près en ces termes :

*Cela me semble une position fragile dans la mesure où il est difficile de dire dans un système donné ce qui*



QUAND  
LE TRAVAIL  
QUITTE  
LA SOCIÉTÉ  
POST-  
INDUSTRIELLE



## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL

### Cœur de chômeur

Pourquoi donc sur cette terre  
N'avons-nous plus rien à faire  
La vie nous a retiré  
Ce qu'elle nous avait donné  
Nos seuls biens nos seules  
richesses  
C'étaient la douce promesse  
De mieux vivre chaque jour  
Dans le travail et l'amour

Cœur de chômeur - cœur qui a  
peur  
Tes bras tes mains ne servent plus  
à rien  
Cœur sans travail ; Cœur sur la  
paille  
Tes gosses demain vont avoir faim

Le travail c'est notre vie  
c'est notre pain quotidien  
Et dans nos familles unies  
On se lève tôt le matin  
Mais les temps se modernisent  
On voit dans les entreprises  
Les machines et les robots

Avoir raison de notre peau

Cœur de chômeur - cœur qui a  
peur  
Tes bras tes mains ne servent plus  
à rien  
Cœur sans travail ; Cœur sur la  
paille  
Tes gosses demain vont avoir faim  
Cœur de chômeur cœur qui a  
peur  
Pour tes parents ta femme et tes  
enfants  
Cœur en détresse  
qui nous agresse SOS SOS  
Cœur de chômeur cœur qui a  
peur  
Tes bras tes mains ne servent plus  
à rien.

*Auteur, compositeur, interprète, Loury  
s'est produit dans le monde entier  
avec son ensemble tzigane.  
(CD fabriqué en France par  
MPO)*

*relève de l'ordinateur ou du robot. Reste qu'est posé là le problème de la redistribution des richesses dans un système classique de distribution-consommation où les nouvelles technologies privent à chaque avancée des milliers d'employés, techniciens, cadres, de leur accès au monde du travail et par là même des moyens de leur consommation. Pour qu'une telle cotisation soit efficace, encore faudrait-il qu'elle s'applique à l'échelle des grands ensembles géopolitiques ? Il faut se poser la question de la capacité de l'Europe à résister à l'ultra-libéralisme anglo-saxon alors que se signent les accords du GATT.*

*L'exemple des autoroutes de l'information ne nous montre-t-il pas que les mutations technologiques ne sont qu'un prétexte pour déréglementer des secteurs de l'économie (télécommunications) encore non privatisés.*

Cet échange de vues très fructueux se terminera devant un verre de façon bien conviviale.



**A**vril 95 : interpellation des candidats aux élections présidentielles sur la réduction du temps de travail suivie de la publication des réponses dans un numéro spécial. Ces réponses ne manquent pas d'intérêt et illustrent de manière éclatante, s'il en était encore besoin, la différence entre les promesses électorales et la réalité politicienne, même en cas de « gauche plurielle » ou de lutte contre la « fracture sociale ».

### LIONEL JOSPIN

La dégradation de l'emploi que nous subissons depuis deux décennies ne se résoudra pas par une solution miracle. Il nous faut, progressivement, redonner au travail sa juste part, qu'il agisse de l'équilibre entre salaires et profits ou de l'équilibre entre le travail et les autres activités tout au long de notre vie.

Notre pays doit avoir un grand projet sur la gestion du temps, temps de travail, temps de loisirs. Il ne s'agit pas de partager le travail. Le partage existe déjà. D'un côté des gens qui travaillent et sont parfois submergés; de l'autre, des chômeurs, de plus en plus nombreux.

C'est un objectif de société que de donner à chacun plus de liberté pour l'organisation de son temps tout au long de sa vie, plus de progressivité dans l'entrée et la sortie de la vie active, plus de souplesse pour la formation, la culture, la famille, les loisirs, le sport, la vie associative et citoyenne. Cela suppose que soit résolu le problème des ressources dont on dispose pendant ces périodes de moindre activité professionnelle. C'est pourquoi je souhaite voir se développer des formes mutualisées et capital-temps alimentées par des contributions des entreprises et des salariés et, pour encourager leur mise en place, favorisées par des incitations financières.

Il faut également reprendre le mouvement de baisse de la durée du travail qui s'est presque arrêté chez nous depuis plus de dix ans, à la différence de ce qui s'est passé chez nos voisins. L'expérience des années récentes montre que le mouvement spontané reste extrêmement lent.

C'est pourquoi je crois nécessaire de l'encourager par tous les moyens et notamment en décidant dès maintenant que la durée légale du travail sera ramenée à 37 heures en 1997. Ce délai de deux ans doit permettre à la négociation de trouver au cas par cas, au plus près des acteurs, les modalités concrètes et diverses les plus justes et les plus efficaces pour accroître l'emploi durable.

Les incitations financières publiques et les dispositifs réglementaires doivent être orientés dans cette direction au lieu de favoriser la flexibilité au détriment des salariés comme le fait la loi quinquennale sur l'emploi.

Ainsi serait marquée la première étape d'un processus qui, en associant la loi et la négociation, permettrait à la fois de diminuer sensiblement la durée du travail et de créer des emplois. Je suis convaincu que quelles que soient les étapes (35 heures; 32 heures) et les modalités, c'est plutôt autour de 30 heures que nous travaillerons au cours du prochain siècle.

Bien entendu, ce mouvement sur le temps de travail ne peut à lui seul résoudre le problème de l'emploi. Il doit être combiné avec un véritable soutien de la croissance, comme dans les autres pays, et des salaires décents qui permettent aux salariés de recevoir le juste fruit de leurs efforts.

### DOMINIQUE VOYNET

1. Les forces réunies autour de ma candidature, Verts, écologistes, alternatifs progressistes, pensent comme vous que la réduction massive, rapide et coordonnée de la durée du travail est l'enjeu essentiel de cette élection. Il s'agit d'abord, pour tous, de vivre mieux, avec du temps pour la démocratie, la création et l'activité libre, l'amitié, l'amour...

Concrètement nous proposons une loi-cadre : les 35 heures tout de suite, les 30 heures à la fin du mandat.

2. Nous proposons les 35 heures sans diminution du niveau de vie des travailleurs. Comme il ne faut pas non plus compromettre la capacité d'investir et la compétitivité de leurs employeurs, la solution est dans un maintien du coût salarial avec baisse des cotisations sociales. Pour une part, par le report sur la fiscalité du revenu, étant entendu que les profits financiers ne doivent plus en être exemptés comme aujourd'hui.

Pour une autre part, par un changement d'assiette : sur l'ensemble de la valeur ajoutée, comme la TVA. La part des cotisations ainsi assise sur l'amortissement des machines, robots et automatismes correspond exactement à votre R.O.S.E. Étant déduite (comme la TVA)

à l'investissement, elle n'empêche pas la modernisation, mais la fait participer au bien-être général.

### ÉDOUARD BALLADUR

Vous avez raison de considérer la question de la durée du travail comme l'un des principaux enjeux économiques et sociaux pour notre pays. Il s'agit aussi d'un sujet délicat. En effet, j'estime que, sauf à risquer de supporter un contrecoup néfaste en termes de croissance et d'emploi, toute modulation de la durée du travail doit prendre en considération à la fois l'amélioration de la qualité de vie des salariés et l'objectif de résorption du chômage. C'est pourquoi le gouvernement n'a pas retenu l'idée d'une réduction imposée de la durée du travail. Il a préféré assouplir la réglementation et laisser une large place à l'initiative des partenaires sociaux et à la négociation collective.

Ainsi, la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle a mis en place des mesures favorisant « le temps choisi » grâce à la disparition des principales contraintes qui freinaient la progression du temps partiel à la demande du salarié et en assouplissant le dispositif des préretraites progressives. La même loi a également prévu une incitation à la réduction de la durée collective du travail compensée par des embauches. Elle a en outre permis l'annualisation de la durée du temps de travail. Elle a enfin permis, dans certaines conditions, l'ouverture des magasins le dimanche.

Ces mesures ont déjà bénéficié à de très nombreux salariés. Ainsi, le nombre d'entrées en préretraite progressive a doublé en un an et plus de 200 000 emplois à temps partiel ont été créés en 1994.

Cet effort doit être poursuivi et c'est là l'objet de mon « Projet pour les Français ». Il est, en effet, absurde de voir coexister dans notre société des personnes privées d'emploi et d'autres si absorbées par le travail qu'elles ne parviennent plus à concilier vie personnelle et vie professionnelle. Le temps partiel doit être un droit pour tous les salariés et je souhaite tout mettre en oeuvre pour que 25% d'entre eux, et non pas 15% comme aujourd'hui, puissent en bénéficier.

Je souhaite également relancer la négociation sociale sur l'aménagement de la durée du travail, afin que les marges de manoeuvre dégagées par le retour de la croissance profitent à tout le monde.

### JEAN FRANÇOIS HORY

1. Le programme de Radical propose une politique économique au service de l'homme et diverses mesures en faveur de l'emploi :

- Hausse des plus bas revenus. Relèvement de 15% du SMIC, du RMI, du minimum vieillesse, de l'allocation adulte handicapé et de l'allocation de parent isolé.

- La réduction de la durée du travail, car elle correspond directement à la volonté (politique) de libérer l'homme.

C'est dans ce contexte que Jean-François Hory se prononce

favorablement à l'idée d'une nouvelle semaine de 4 jours de travail et 5 jours de revenu.

Applicable à tous les salariés percevant moins de 10 000 F nets mensuels. Cette mesure permettrait au salarié de ne plus travailler que 4 jours dans son entreprise et de consacrer la 5e journée à une autre activité.

Enfin, faut-il insister auprès de vous sur le fait que le grand problème de demain n'est plus l'emploi, mais les activités à exercer ? Je ne le pense pas. Car la mutation technologique exige de nous d'autres visions d'avenir. Libérer l'homme grâce à la technique est celle des radicaux. Et cela n'est pas du ressort du « marché » mais de la volonté politique des citoyens dans son ensemble. Prenons donc une France d'avance, plus libre, généreuse, et juste.

2. Votre initiative d'une cotisation R.O.S.E. est utile. Certes, elle peut être contestée par le calcul froid des économistes technocrates. Ils peuvent argumenter qu'une telle mesure ne peut pas financer la réduction du temps de travail. Or, taxer les robots est une mesure juste et surtout à un pouvoir symbolique. Elle permet de montrer les limites du raisonnement technique et le besoin de rester vigilant devant les détournements de la science par l'économie libérale.

Le projet radical de société est fondé sur l'aspiration la plus importante de tous les temps : la justice et l'organisation de la production et de la science au service de l'homme et non l'inverse. De tous les hommes et non seulement d'une minorité riche et insensible.

*Pour Jean-François HORY,*

*Alexandre Dorna, Secrétaire Général Adjoint de Radical.*

### ROBERT HUE

Comme vous le savez sans doute, Robert Hue souscrit totalement à l'idée de réduire le temps de travail et en a fait un point fort de ses propositions pour faire du progrès social le moteur de l'efficacité économique et de la création d'emplois. Il s'en explique d'ailleurs dans une réponse faite à un lecteur de *l'Humanité Dimanche*, réponse que je vous transmets pour information.

Vous proposez pour votre part la formule de la semaine de quatre jours. Pourquoi pas. Mais dans la conception que Robert Hue défend du nécessaire élargissement des droits et pouvoirs d'intervention des salariés et des citoyens, il va de soi que l'élaboration des modalités du processus de réduction du temps de travail leur appartient prioritairement. Pour des raisons tenant aux missions de l'entreprise ou aux motivations et aspirations de chacun, la forme de la semaine de quatre jours peut être plus ou moins satisfaisante. Il n'appartient pas à un candidat de le décréter en lieu et place des intéressés mais de présenter des propositions fortes qui en incarnent la logique et la crédibilité. Robert Hue partage tout à fait votre objectif de donner un sens positif à la modernisation. Il pense effectivement que le progrès technologique doit

permettre d'alléger considérablement le temps et la charge de travail. Aujourd'hui, quand le patronat investit dans les entreprises, c'est le plus souvent pour supprimer des emplois et augmenter ses profits financiers. C'est à cette politique qu'il veut s'attaquer, plutôt qu'au progrès technologique lui-même qui ne vaut que par l'usage que l'on en fait.

C'est pourquoi, plutôt qu'à votre proposition de taxer les robots, ordinateurs et plus généralement les machines, il préfère une taxation des revenus financiers suffisamment dissuasive pour contraindre les entreprises à investir les 600 milliards aujourd'hui dilapidés dans la spéculation, dans les hommes (salaires, emplois, formations...) et les machines qui allègent leur peine.

*Pour le secrétariat de Robert HUE, Bernard Vasseur.*

### JACQUES CHIRAC

Jacques CHIRAC a pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier du 7 février dernier. Il vous en remercie et m'a chargé de vous répondre.

Vous avez souhaité prendre connaissance de ses propositions relatives à la lutte contre le chômage. Je me permets donc de vous livrer quelques réflexions de Jacques CHIRAC sur ce point.

La France compte aujourd'hui 3 300 000 chômeurs, dont 1 300.000 le sont depuis plus d'un an. En tout, ce sont, compte tenu des familles touchées de plein fouet, près de 5 millions de personnes qui sont marginalisées ou risquent de le devenir. Jacques CHIRAC n'accepte pas que la fracture sociale se creuse dans notre pays. Il n'accepte pas davantage l'émergence d'une France à deux vitesses.

Le retour de la croissance ne suffira pas, à lui seul, pour sortir notre pays de cette situation critique. De même, les différentes formules de traitement social du chômage ont montré leurs limites.

Pourtant, il n'y a pas de fatalité du chômage, à la condition de remplacer l'homme au coeur de nos choix économiques et faire de la lutte contre le chômage la priorité absolue.

L'urgence commande de prendre une mesure forte en faveur des chômeurs de longue durée. C'est l'objectif du Contrat Initiative-Emploi qu'il a proposé. Il permettra de ramener le coût mensuel du travail d'un salarié rémunéré au SMIC, de 8 400 Francs actuellement à 4 000 Francs, sans remettre en cause naturellement l'existence du salaire minimum. Il s'agit d'une mesure simple, qui incitera fortement à l'embauche et contribuera à la création de nouvelles activités, de nouveaux services, de vrais emplois. Au-delà de cette mobilisation d'urgence, l'amélioration de la situation de l'emploi nécessite la mise en oeuvre d'un ensemble de mesures complémentaires et fortes.

Ainsi, il nous faut, d'une manière générale, accélérer le mouvement de baisse des charges sociales qui pèsent sur le travail. Il est, en effet, anormal que des dépenses relevant d'une logique de solidarité nationale soient financées par des prélèvements sur les salaires et viennent

freiner l'embauche.

Il faut aussi favoriser le développement des emplois de proximité. Ils correspondent à de vrais besoins pour nos concitoyens: aide aux personnes âgées et handicapées, garde d'enfants, soutien scolaire, commerce et artisanat, métiers de l'environnement, par exemple. Or, Jacques CHIRAC constate que leur nombre reste très largement insuffisant. Il propose donc de créer les conditions de leur développement en renforçant les incitations à l'embauche et en dotant ces métiers d'une vraie formation.

La lutte contre le chômage suppose aussi d'aménager le travail au sein des entreprises. Nos concitoyens souhaitent disposer d'un peu plus de temps qu'ils pourraient consacrer à leur vie familiale, à des activités associatives, mais aussi à leur formation professionnelle. C'est pourquoi Jacques CHIRAC souhaite multiplier les formules de temps partiel et temps choisi. Pour que celles-ci se développent, nous devons mettre en place des dispositifs réellement novateurs et incitatifs.

Toutes ces propositions ne donneront leur pleine mesure qu'à la condition de libérer les initiatives. Notre pays est plein d'énergie et de créativité qui ne demandent qu'à s'exprimer. Faisons en sorte qu'elles puissent le faire en supprimant les contraintes administratives inutiles et en allégeant le poids des charges fiscales.

Renouveler nos modes de pensée, d'action; libérer les initiatives; redonner à chacun un travail et donc une dignité, c'est redonner de la vigueur à notre pacte républicain. Voilà le sens de son engagement pour la France.

Telles sont les observations que je souhaitais soumettre à votre réflexion sur ce sujet. Afin de compléter votre information, je tiens à vous adresser un résumé de l'ensemble des propositions de Jacques CHIRAC pour l'avenir de notre pays. J'espère que son projet sera aussi le vôtre.

*Jean-Louis DEBRÉ.*

### JEAN-MARIE LE PEN

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre courrier du 7 février dernier. Seul un emploi du temps très chargé m'a empêché d'y répondre plus tôt.

J'ai beau retourner le problème dans tous les sens, je ne vois pas comment le partage de la misère peut améliorer le sort de nos concitoyens. Les partisans de la réduction du temps de travail me paraissent être des pessimistes dans l'âme. Ils semblent considérer qu'il existe en France une quantité de travail donnée, qui ne peut que stagner ou diminuer. Pour employer une image désormais classique, je crois que le problème n'est pas de partager un gâteau entre un plus grand nombre de personnes mais bel et bien de faire en sorte que la taille du gâteau augmente. Par une politique économique et fiscale permettant à notre pays de renouer avec la prospérité. À ce propos, vous trouverez, ci-joint

mon programme.

Quant à la nouvelle taxe que vous proposez, je la crois anti-économique. Le progrès technique est nécessaire à notre prospérité, s'il est correctement utilisé. Taxer le progrès, c'est se fermer les portes de l'avenir.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marie LE PEN.



Pour relancer le débat sur la semaine de 4 jours une candidature du mouvement aux présidentielles a été lancée. *La Gazette du Val d'Oise* en fait l'écho. Toutefois, faute de moyens et de soutiens militants, cette initiative en restera au stade de proposition. Il faudra attendre les élections européennes de 1999, pour que le mouvement se lance réellement dans l'arène électorale.

- Juin 95 à Herblay : lettre aux candidats aux élections municipales sur la réduction du temps de travail. Publication des réponses dans un numéro spécial du journal. 300 questionnaires sont remis aux agents communaux de la ville leur demandant leur avis sur la réduction du temps de travail. Seulement 18 réponses.

- Poursuite des rassemblements aux Tuileries un samedi sur deux malgré les contraintes, comme aller une fois par mois demander l'autorisation à la préfecture. Sortie du *Journal des Tuileries* N° 1 pour fêter le premier anniversaire. Partage abandonne les Tuileries, jugeant que son objectif n'est pas atteint. D'autres associations reejoignent 4x8 qui décide de continuer les rassemblements.

« Nous, on n'a pas le droit de grève... »

Un samedi sur deux, Maurice Pagat appelle les demandeurs d'emploi à se rassembler dans le jardin des Tuileries. Leurs rangs clairsemés laissent penser que le syndicat des chômeurs n'est pas près de voir le jour.

« Une association nationale de chômeurs, ça manque... » Expert-comptable âgé de quarante-trois ans, Saytry n'est pas au chômage depuis un mois, mais déjà il parle avec conviction de « la nécessité d'être représenté ». « Quand les syndicalistes des salariés parlent, on les écoute : les chômeurs aussi ont besoin d'un représentant crédible et reconnu des pouvoirs publics, renchérit Jean-Luc, responsable santé actuellement en convention de conversion. Quelqu'un qui pourrait dire la réalité des chiffres du chômage et de l'exclusion... »

Un syndicat de chômeurs ? L'idée en sera une nouvelle fois

défendue aujourd'hui à la Fondation de France par Maurice Pagat, président du réseau Partage et le Groupe du manifeste contre l'exclusion de Jean-Baptiste de Foucauld présentera une étude sur une formule de chèque associatif ou syndical au profit des chômeurs.

Plutôt que de « syndicat », Saytry préfère, lui, parler d'une « grande association ». « Pour être une vraie force, explique-t-il, il faut se regrouper. Pas pour chercher un emploi cette fois, mais pour prendre la parole. » Créer un lien entre des chômeurs dispersés et souvent isolés, c'est aussi pour lui « la meilleure façon d'informer les demandeurs d'emploi, mais aussi les non-chômeurs », précise-t-il.

« Les salariés commencent à prendre conscience des réalités : mais il faut leur montrer qu'être au chômage ça fait maintenant partie de la vie professionnelle. Une représentation officielle des chômeurs permettrait certainement de supprimer les tabous autour du chômage. On pourrait appeler un chat un chat ! »

Un avis qui ne fait pas l'unanimité : « Personne n'écouterait un syndicat de chômeurs, jette Jean, quadragénaire, depuis plusieurs mois en recherche d'emploi. Et la seule force d'un demandeur c'est de retrouver un poste. » Jeune diplômé bac + 5 sans travail, Stéphane non plus n'a que faire d'un syndicat ou d'une association des chômeurs. « Je ne vois pas l'utilité d'un regroupement, assène-t-il, sauf pour se remonter le moral. Les chômeurs n'ont pas de moyens d'action : ils n'ont pas le droit de grève. Ils peuvent toujours manifester, mais ça ne crée pas d'emplois. »

Laurence de CHARETTE, *Le Parisien* 11 avril 1995



Le 14 juin 1995, le mouvement participe à la grande manifestation pour les 32 heures à Paris organisée par les syndicats et en juillet 95 : participation à la fête du temps libre à Montreuil avec Ecologie et Temps.

En septembre 95, 4x8 est présent au Salon des associations d'Herblay. A cette occasion et ensuite sur le marché, un sondage est organisé auprès des Herblaysiens sur l'opportunité d'accorder la semaine de quatre jours aux agents communaux.

En octobre 95, le mouvement fait l'objet d'un reportage de Canal plus. En novembre et décembre, participation de 4x8 à plusieurs manifestations.

Lancement d'une pétition à Jacques Chirac en décembre 95 pour les 32 heures et la cotisation ROSE, beaucoup de signatures. Quelques signataires ont même eu la réponse de députés comme Gérard Cornu, député d'Eure-et-Loir.

En janvier 1996 : participation à un forum sur l'emploi à la

bourse du travail de Saint-Denis et à un débat à Herblay sur le thème : « Contre le chômage : que faire ? »

Participation à l'élaboration d'un questionnaire destiné aux agents communaux de Saint-Denis sur la réduction du temps de travail.

Les 21 et 22 janvier : Assises d'AC où les représentants du mouvement se mobilisent sur le mot d'ordre de 32 heures en 4 jours. Les dirigeants d'AC font l'impasse et la sourde oreille sur les rassemblements aux Tuileries.

Les 2 et 3 mars, participation à une conférence sur la pauvreté et l'exclusion à Bruxelles. Création d'un réseau européen.

Le 23 mars : manifestation unitaire pour la réduction du temps de travail. Première apparition dans une manifestation du masque de carnaval de Chirac et de ses promesses qui remporte un certain succès auprès des manifestants.

#### Présentation du Mouvement 4x8 18 avril 1996.

Le mouvement 4x8 est une association loi 1901 créé pour promouvoir la réduction du temps de travail à 32 heures en 4 jours et une cotisation sociale sur les Robots, Ordinateurs et Systèmes Experts (Cotisation ROSE). Une association ouverte à tout citoyen qui respecte les droits de l'homme.

Le mouvement 4x8 est le fruit de plus de 10 ans de discussions et d'échanges avec des milliers de personnes. L'idée a commencé en 1984. Les 35 heures annoncées en 1980 n'avaient pas abouti. Pendant les années suivantes les colloques, rencontres chômeurs, non chômeurs ont permis de dégager les premiers avantages du temps gagné et la nécessité d'avoir les mêmes références de base pour tous pour le calcul des droits sociaux.

Le chômage n'arrête pas d'augmenter en Europe et partout dans le monde. Devant le manque de volonté des responsables politiques et syndicaux de mettre en avant la réduction du temps de travail pour enrayer le chômage et tous les drames sociaux qui en découlent, des amis et moi-même avons créé l'association « Mouvement 4x8 » en 1992.

Nous avons créé un journal contradictoire qui veut être un outil de réflexion sur les problèmes du chômage et de l'emploi, diffusé, selon nos moyens, au plus grand nombre de décideurs. En 1992 nous avons fait fabriquer un pin's avec le message « travailler moins pour travailler tous »

Depuis plusieurs années, le mouvement 4x8 est présent au défilé du 1er mai, fête de l'Humanité, au Salon des associations d'Herblay, et aux manifestations diverses contre le chômage et l'exclusion. À chaque manifestation nous affichons aux points stratégiques nos affiches pour les 32 heures et la cotisation ROSE qui sont maintenant bien connues.

Depuis dix ans le mouvement a distribué et affiché plus de 290 000 documents (équivalent A4) sur la réduction du temps de travail et la cotisation ROSE. Avec d'autres organisations le mouvement 4x8 a

organisé et animé plusieurs débats et rencontres. Nous avons sponsorisé pendant un an l'enquête vidéo des enfants du quartier « La Robotique, la Bureautique, l'Intelligente: les enfants mènent l'enquête. »

L'association est gérée et animée par des bénévoles. Le montant des cotisations et des dons d'argent permettent la fabrication et l'envoi du journal au plus large nombre. L'association compte une trentaine de membres et des centaines d'amis qui nous font des photocopies, des coupures de presse, des infos sur les initiatives des autres ...

Nous sommes contents que notre idée soit reprise partout mais regrettons la naissance de toutes les contrefaçons des 4x8 qui nuisent à l'idée originale. Nous défendons les 4x8 du progrès social, les 4x8 des salariés.

Pour créer les rapports de force des salariés (Tous Ensemble) et montrer visiblement notre refus de la situation du chômage et de l'exclusion nous participons très activement aux Rassemblements bimensuels dans le jardin des Tuileries (les 1er et 3ème samedi du mois). À ce jour nous sommes à notre 35<sup>e</sup> rassemblement. 1996 est le 60<sup>e</sup> anniversaire de la réduction du temps de travail à 5 jours et les congés payés. Nous travaillons durement pour que 1996 soit comme l'a dit Jacques Chirac l'année de la réduction du temps de travail. Et même l'année de la semaine de 4 jours.

Il y a 10 ans nous n'étions qu'une poignée à lutter pour la semaine de 4 jours, aujourd'hui nous sommes des milliers, demain nous serons des millions et pas seulement en France.



**L**e 1<sup>er</sup> mai : manifestation avec les étendards 1936/1996, anniversaire des congés payés et des 40 heures. En mai également, passage à Radio « Libertaire » Montmartre avec Charles LORANT de Mad.

Le 6 juin manifestation contre le G7 à Lyon et le samedi 15 juin : Fête à Montreuil pour l'anniversaire des accords de 1936 sur les 40 heures et les congés payés. Les syndicats invités ne sont pas venus au forum sur la réduction du temps de travail. Toujours en juin: distribution des questionnaires sur la RTT aux agents de la ville de Saint Denis. En septembre, participation traditionnelle à la Fête de l'Humanité. Au débat sur la réduction du temps de travail, les représentants de l'association proposent la mise à contribution des robots.

En réponse aux interdictions de séjour des SDF dans plusieurs communes, installation d'une maison en carton aux Tuileries.

Le 17 octobre: manifestation pour l'emploi.

En novembre : Assises d'AC à Créteil, engagement des 4x8 à faire partie de la commission pour la réduction du temps de travail.

Décembre : « anniversaire » des 2 ans de rassemblements aux Tuileries. Enterrement symbolique des promesses.

Toujours en décembre : à propos des excédents de l'UNEDIC. Création par le mouvement d'un chèque pour les chômeurs, accompagnée d'une distribution de ce chèque par Jacques Chirac déguisé en père Noël.

En janvier 1997, participation à l'occupation de l'ANPE de l'avenue Parmentier à Paris.

Soutien aux dockers de Liverpool : présence au meeting à la Plaine St Denis, dons d'argent.

Marche Européenne : 5 réunions préparatoires à la Maison des Ensembles participation à l'accueil des marcheurs à la place d'Aligre,



marche avec les chômeurs à Renault Billancourt, animation et tenue d'un stand quai de la Gare Paris : masques Chirac et Jospin, robot, passage plusieurs fois des vidéos de la marche, fabrication d'une grande banderole aux Tuileries souhaitant la bienvenue aux marcheurs. Marche

avec les chômeurs à La Plaine Saint Denis.

Animation du Mouvement à Amsterdam en juin (tracts, Chirac et robot)

### 14 Juillet 1997, Citoyens réveillez-vous !

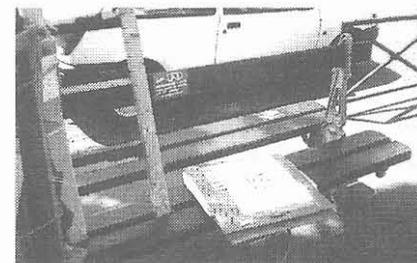
Dans quelques jours nous célébrerons le 14 juillet : symbole de la Révolution Française. En 1789 le peuple exaspéré par la misère et le chômage prit la Bastille représentant le symbole de la tyrannie et du pouvoir absolu. Pouvons-nous fêter ce 14 juillet dans la joie et l'allégresse quand on démolit aujourd'hui ce que nos parents et arrière-grands-parents ont construit par la lutte.

La France a su se donner une politique familiale égalitaire. Aujourd'hui elle ne peut plus payer ce luxe (on est pourtant plus riche qu'en 1947 !). Les socialistes font ce que la droite n'a même pas osé faire ! Un plafond aujourd'hui à 25 000F et demain à 10 000F. Une brèche dans la logique d'égalité. Un système pour les riches et juste des miettes pour les pauvres. L'échelle des salaires n'est pas remise en cause (le PDG de Renault gagne 3 millions de francs pour gérer Vilvorde comme on le sait, les PDG du Crédit Lyonnais, etc, ...)

La révolte et la colère montent d'un cran. Les licenciements continuent. Nos dirigeants n'entendent pas la colère du peuple : grèves, occupations par les chômeurs des ASSEDICS, manifestations des sans-abris, des sans papiers, etc, ...

Quelles « Bastilles » faudra-t-il encore prendre pour stopper la tyrannie de « L'ARGENT ROI » ? La Bourse ? L'ENA...?

Citoyens ne restons pas chez nous le 14 juillet dans la honte du chômage, de la misère, du racisme, ... Soyons présents avec nos banderolles et revendications aux défilés partout en France pour crier notre colère et notre révolte et dire que nous voulons des changements radicaux et non plus des promesses.



Soutien aux salariés de Renault Vilvorde : appels téléphoniques de soutien aux quatre syndicats belges, envoi de fax, reproduction et distribution des articles et tracts sur Renault Vilvorde.

Soutien aux chômeurs occupant le CAS de Paris et autres bâtiments, participation aux réunions de soutien à la Maison des Ensembles, présence devant et à l'intérieur des bâtiments, sollicitation d'aide des journalistes.

Soutien aux Routiers : appels téléphoniques, envoi de fax.

Participation de deux membres du mouvement à l'autre sommet sur la réduction du temps de travail animé par Pierre Larroutourot.

Débat à Paris sur la réduction du temps de travail avec la présence de John Mitchell



### Réduction du temps de travail

« 4x8h sinon rien »

L'informaticien John Mitchell se bat activement pour la semaine de 32 heures. John Mitchell, 44 ans, informaticien à la mairie de Saint-Denis, en région parisienne, a été l'inventeur et le premier militant de la semaine de quatre jours. Fondateur du Mouvement 4x8 (quatre journées de huit heures), ce Français d'origine écossaise se bat depuis douze ans pour convaincre de la validité de sa formule.

Il envoie des lettres très argumentées à tout ce que la France compte de décideurs, participe à d'innombrables colloques sur la réduction du temps de travail, il rédige des tracts, organise un samedi après-midi sur deux des débats avec les passants dans le jardin de Tuileries (côté Louvre).

Comment en êtes-vous venu à défendre l'idée de la semaine de quatre

jours ?

À l'époque, en 1984, le slogan à la mode était celui des 35 h. Il se trouve que j'ai fait des études de mathématiques appliquées. Je me suis rendu compte qu'une réduction progressive à 38, puis 37 ou 35 h, ne créerait pas beaucoup d'emplois. Les entreprises peuvent faire des gains de productivité qui leur évitent d'embaucher. Mais, avec la semaine de quatre jours, il faut augmenter les effectifs. J'ai eu beaucoup de mal à imposer cette idée.

Le projet du gouvernement Jospin de passage aux 35 heures ne vous satisfait donc pas ?

Non. Il ne créera pas beaucoup d'emplois et surtout il va bloquer toute réduction supplémentaire du temps de travail. Le passage à la semaine de quatre jours va être saboté. Même si le gouvernement décidait d'accorder les 32 heures, ça ne suffirait pas. Ce qui compte avant tout, c'est que ça se fasse sur quatre jours. C'est la raison pour laquelle je ne suis pas d'accord avec le projet de Pierre Larrourou.



Il propose un système à la carte, où on peut utiliser la réduction du temps de travail pour prendre une année sabbatique par exemple. Les 32 h ne doivent pas être 32 h en moyenne sur l'année: il faut que ce soit 32 heures en quatre jours sur la semaine. Sinon, ça ne marche pas.

Dans votre formule, est-ce que les salariés perdent de l'argent en passant à la semaine de quatre jour s ?

Les salaires ne doivent pas diminuer, au moins jusqu'à trois fois le Smic.

On entend d'ici les patrons

hurler...

Je suis réaliste. Il y aura un problème de coût du travail. Mais il existe déjà. Depuis des années, les entreprises replacent les hommes par des machines. Pour enrayer le mouvement, il faut mettre en place une cotisation sociale sur les robots, les ordinateurs et les systèmes experts: une cotisation « ROSE ». Ainsi, les charges qui pèsent sur les hommes seront transférées sur les machines. Le principe, ce sera: « Même travail, même cotisation ». Prenez un exemple: à la gare Saint-Lazare, à Paris, vous avez 36 billetteries automatiques. Ce sont autant de guichetiers en moins. Si les patrons doivent payer des cotisations sur les machines, ils préféreront garder des salariés.

Mais, globalement, le coût du travail va quand même augmenter pour les entreprises. Elles vont menacer de délocaliser la production...

Depuis deux cents ans, les patrons nous servent le même argument. Il n'est pas



valable. Les échanges de biens se font à 75% au sein de l'Union européenne, où le coût du travail est sensiblement le même qu'en France. Les industriels ont râlé quand au XIX<sup>e</sup> siècle, le travail des enfants a été interdit. À l'époque, ils ont expliqué que cela les obligerait à délocaliser. On voit bien, à l'inverse, que cela a permis de faire grimper le niveau de formation: on a fabriqué plus d'ingénieurs. Au total, c'est une réussite économique. La ville de Bruxelles nous montre le chemin à suivre: elle a imposé une cotisation de 160 francs français par an sur les ordinateurs industriels. On peut aller plus loin: imposer par exemple une cotisation de 5000F par an, afin de casser la préférence des patrons pour les machines.

Donc, selon vous, la semaine de quatre jours n'aboutirait pas à handicaper les entreprises françaises ?

Au contraire. Ce serait un moyen fort pour relancer l'activité. Imaginez les répercussions sur le tourisme ou les activités de loisirs: tout cela ferait travailler des dizaines de milliers de personnes en plus. On pourra enfin s'occuper de ses enfants. C'est un choix de société.

Recueilli par Olivier Costemalle  
Libération 22 septembre 1997



Toujours en 1997, quatre réunions avec la CGT de St Denis (de janvier à février) pour le débat à la Bourse du Travail de St Denis sur « Le mouvement social de Nov/Déc 1996 ». Présence de 4x8 à l'occupation des ASSÉDIC en février.

Assemblée Générale du Mouvement 4x8 le 29 mars.

Participation au défilé du 1er mai. Comme d'habitude parcours fleuri avec les affiches Soleil 4x8 et cotisation ROSE. Jospin et Robot à l'arrivée pour saluer les participants (Popularité telle, que les syndicats irrités ont voulu nous déloger.)

Interpellation des candidats pour les législatives.

25 mai et 1<sup>er</sup> juin présence des 4x8 aux assises d'AC à Créteil. Inscription au comité pour la RTT

En juillet présence au défilé militaire du 14 juillet : arrestation et confiscation du matériel. Plainte déposée.

Stand au Salon des Associations à Herblay fin septembre

Organisation d'une soirée de projection à Herblay des cassettes vidéo sur la Marche européenne.

Animation devant Matignon le 10 octobre pendant le Sommet sur l'emploi et la réduction du temps de travail.

Participation aux assises d'AC à Nanterre (25 octobre)

Participation aux réunions d'AC pour les occupations.

Novembre : présence à l'anniversaire de la maison des

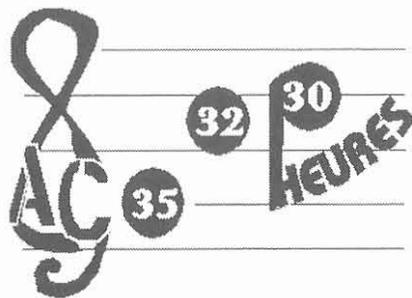
Chômeurs et Précaires de Paris

Participation à la manifestation de Luxembourg le 20 novembre

Troisième anniversaire des Tuileries : mise en accusation de Jacques Chirac et Lionel Jospin pour « non-assistance à chômeur en danger ».

Participation à l'occupation du Louvre le 20 décembre

Soutien aux occupations des ASSEDIC en décembre et janvier



Déjà 2 ans et demi se sont passés  
depuis le premier RASSEMBLEMENT DES ASSOCIATIONS  
contre le CHÔMAGE et l'EXCLUSION

*En direct des Tuileries, ce samedi 20 Septembre 1997.*

Déjà 2 ans et demi se sont passés depuis le premier RASSEMBLEMENT DES ASSOCIATIONS contre le CHÔMAGE et l'EXCLUSION.

Organisé dans le jardin des Tuileries, à Paris, entre le Carrousel et le bassin, le samedi 3 décembre 1994, grâce à l'association Partage, 300 personnes se sont alors réunies représentant une douzaine d'associations différentes. Le samedi 7 décembre 1996, à l'initiative du mouvement 4 x 8, une douzaine d'associations se sont rassemblées pour en fêter le deuxième anniversaire.

Le samedi 14 juin 1997 des dizaines d'associations européennes se sont à nouveau rassemblées et ont défilé à AMSTERDAM, après une gigantesque marche européenne, pour protester contre le chômage et l'exclusion., proposant des résolutions dont la réduction du temps de travail à 32 h, etc.

Cette dernière date marquera l'histoire car l'instant est historique, pour la première fois en Europe, des Européens et des Européennes de toutes les contrées d'Europe se réunissent pour manifester sur les fléaux du chômage et de l'exclusion.

Oui ! Cet instant est historique. Mais il est presque passé inaperçu, noyé par l'événement qui lui succède très vite et pour lequel il a été organisé : protester sur les lieux mêmes du rassemblement des 15 chefs d'État des 15 nations européennes devant parler de l'Europe sociale et

financière.

Il est historique car pour toutes les nations « de notre bonne vieille terre », c'est la première manifestation du rassemblement du peuple européen, sans frontières, axé sur un pôle d'intérêt commun.

À l'image de la Suisse, créant sa confédération helvétique, l'Europe, la vraie, celle du cœur et de la solidarité, celle des êtres humains et non celle des billets de banque robotisés de 8 h à 17 h, pas plus celle des esclaves gratuits et moins encore celle des esclaves payés, l'Europe dirons-nous, l'Europe s'est réunie devant le monde entier à Amsterdam !

Par le mouvement de la marche européenne, à l'égal de bien d'autres marches historiques, une couverture de solidarité et de cœur s'est tissée en Europe entre les associations luttant contre le chômage et l'exclusion au-delà de toute prérogative politique, construisant ainsi une autre Europe que même une monnaie unitaire ne saurait rassembler. La preuve en est que 50 000 participants, au moins, ont défilé ensemble, en scandant les mêmes mots, les mêmes revendications en leur langue respective, à l'unisson, DU TRAVAIL, oui, du chômage, NON.

Oui, l'Europe était là, présente, de par ses 50 millions d'exclus et ses 20 millions de chômeurs... Et grâce aux 250 marcheurs venant de Finlande, Sarajevo, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Tanger, Belgique-Vilvorde, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Portugal, France, Luxembourg, mais encore des pays arabes, d'Afrique, du Mexique, de Corée, du Canada, d'Argentine. Toutes et tous sont venus exprimer leur dignité de vivre et leur droit de mourir, ni trop jeunes pour mourir ni trop vieux pour vivre, c'est-à-dire une fois encore sans chômage ni exclusion.

Ils étaient tous là pour exprimer leur force de pression associative, penser à l'intérêt général et pour démontrer, peut-être, que la pensée de Tocqueville est toujours valable : « une démocratie sans association est une démocratie qui ne progresse pas » car les politiques (ceux qui s'occupent des affaires de la Cité) se doivent d'écouter le rêve, les chimères, les utopies des associations pour continuer de politiser!

C'est aussi pour cela que nous nous réunissons aux Tuileries, depuis trois ans. C'est aussi pour cela que nous attendons de votre part que vous en fassiez autant !

Comment faire ? C'est très simple, suivre la démarche qui fut la nôtre : 1) à deux personnes, demander une autorisation de manifester à la mairie ou à la préfecture de votre ville avec un lieu de rassemblement et des dates qui seront les mêmes qu'à Paris, soit tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h.

2) trouver le lieu de rassemblement qui correspondra à un lieu de passage, historique si possible, place, jardin public, lieu facile d'accès et de dispersion ; l'important étant de se rassembler et de montrer que les problèmes existent toujours, que les chômeurs sont nombreux, actifs, et qu'ils ne craignent pas de se montrer.

3) préparer les discours ayant pour thème la lutte contre le

chômage et l'exclusion », des personnalités acceptant de participer.

4) distribuer les tracts, les slogans, etc., les lire en rappelant que des rassemblements semblables ont lieu le même jour dans diverses villes de France ou lire ceux des personnalités

5) inviter éventuellement d'autres associations de la ville et des environs, inviter la presse régionale à y participer

6) chansons, scènes, spectacles sur les sujets contre le chômage et l'exclusion, chanter, jouer, mimer, etc.

À Paris : RASSEMBLEMENT DES TUILERIES 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> SAMEDI de chaque mois de 14 h 30 à 16 h.

ET DEMAIN RASSEMBLEMENT CHEZ VOUS, avec l'espoir pour nous d'un compte-rendu et qu'ainsi le collectif prenne de l'ampleur, à la hauteur du fléau contre lequel il lutte, qu'il devienne le témoin et le flambeau... afin de continuer l'action d'Amsterdam.



**C**olloques sur la réduction du temps de travail et présentation du mouvement 4x8 : Colloque « Réduction du Temps de Travail en Europe » avec

Pierre Larrourou,

le 4 mars, avec les Amis du parti socialiste à Conflans-Sainte-Honorine;

le 5 mai, colloque sur la réduction du temps de travail à BRETIGNY SUR ORGE

Salon des associations d'Herblay (septembre) : démonstrations : INTERNET : au service de la lutte contre le chô@m@ge, la préc@rité et l'exclusion.

- 14.01.98 Participation au forum AGECA de 14h à 18 h.
- 14.01.98 Participation manifestation IENA => Varenne
- 24.02.98 Participation au forum des Verts
- 07.03.98 Manifestation des chômeurs
- 23 au 25.03.98. congrès du MNCP à Gennevilliers
- 01.05.98 Participation au défilé du 1er mai.
- 23.05.98 Stade Delaune à St Denis pour marche des

Enfants

11.06.98 Colloque sur les « 35h » à Montreuil avec

Martine Aubry.

Création d'un site internet sur HOL dans le cadre de la 33<sup>e</sup> équipe. (mai, juin)

20.06.98 Contre manifestation des chômeurs du sommet

CEE à Cardiff : 2 représentants:

27.06.98 Assises d'ACI à Créteil

01.07.98 Réunion rencontres des pays participant à la

Coupe du monde de football au stade d'Aubervilliers

### John lance le Mondial antichômage sur Internet

Président de l'association 4x8, située à Herblay, John Mitchell a fait un doux rêve : que l'organisation du Mondial accepte une 33<sup>e</sup> équipe virtuelle. Celle symbolisant les chômeurs. Cause perdue par une poignée d' « illuminés », comme se définissent ces militants, convaincus de l'utilité de la semaine de quatre jours. Pour autant, la lutte contre le chômage reste, pour eux, un travail de tous les instants : tracts, manifs, etc. Aussi John Mitchell s'est-il fait aider : l'informaticien d'origine écossaise a créé un site Internet, à la hauteur de la Coupe du Monde (1).

« Nous demandons aux internautes de classer les 32 nations ayant participé à ce Mondial, non pas en fonction des qualités ou du niveau de leurs équipes de foot, mais en fonction de ce que les états font en matière de lutte contre le chômage et de leurs performances en faveur de l'emploi, précise John Mitchell. Nous ne voulons pas que la lutte des chômeurs soit complètement mise sous le tapis. »

En trois semaines, plus de 18 000 connexions ont déjà été comptabilisées. « Le 12 juillet, jour de la finale, nous donnerons le classement des nations avec les meilleurs commentaires », sourit John Mitchell.

Connecté régulièrement sur son micro-ordinateur, le militant informaticien révèle déjà une première tendance : « Évidemment, la France est bien représentée dans le trio de tête. Ce n'est pas étonnant, depuis le lancement des négociations dans les branches

### Pourquoi parler de John Mitchell?

Pourquoi parler de John Mitchell, et pas de Michel Rocard, Pierre Larrourou ou Nicole Notat ? Tous, à un degré ou à un autre, ont milité en faveur de l'aménagement du temps de travail comme remède contre le chômage. Le premier pourrait prétendre à l'antériorité, mais il n'est pas qu'un simple citoyen franco-écossais, employé municipal à Saint-Denis. Alors que les trois autres sont, dans l'ordre, ex-Premier ministre, consultant chez Arthur Anderson et secrétaire générale de la CFDT. Toute la difficulté pour faire émerger les idées d'en bas est là

: John Mitchell tient bureau dans les sous-sol d'un pavillon du Val d'Oise; ses réunions publiques du samedi, dans le jardin des Tuileries, n'attirent qu'une poignée de quidams; dans les manifestations, il défile seul, tel un homme-sandwich vantant les mérites de la RTT.

Mitchell est un homme isolé. Son association, 4x8, est quasi-clandestine. Parfois, l'ami écossais en conçoit quelque amertume – récemment, les flics lui ont confisqué tout son matériel de propagande, en plein Paris. Mais il jubile quand même en constatant que sa cause progresse.

professionnelles des 35 heures de travail par semaine. »

« Une base de données universelle »

L'association vise une action à plus long terme : « Nous voulons constituer une base de données universelle. Les chiffres du chômage sont rarement comparables entre les pays. Chaque état calcule le nombre et les catégories de chômeurs à sa façon. En Grande-Bretagne, par exemple, si vous travaillez ne serait-ce qu'une seule heure dans le mois, vous n'êtes pas considéré comme chômeur. Tout comme les handicapés. La définition du chômage partiel varie également. »

En 1995, l'association 4x8 s'était distinguée dans la course aux 500 signatures de grands électeurs indispensables à la présentation d'une candidature aux présidentielles. Sans succès. Auparavant, John Mitchell avait émis l'idée de taxer les robots.

*Olivier SCHLAMA, Le Parisien Val-d'Oise  
mardi 7 juillet 1998*



### Pourquoi le 33<sup>e</sup> équipe de la coupe du monde 1998?

1998 sera l'année du mondial. Le football occupera alors tous les médias et de ce fait plus personne ne parlera du mouvement des chômeurs et de leurs revendications.

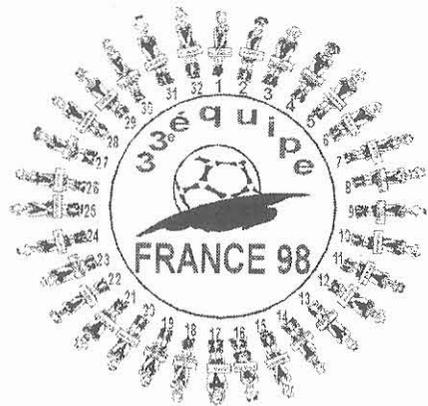
Alors, pourquoi, oui, pourquoi, ne pas profiter de cette manifestation internationale pour dénoncer le fléau actuel sur un mode plaisant mais oh combien ironique.

Le mondial va se jouer comme toute compétition de ce genre avec 32 équipes.

32 équipes de joueurs pour avoir les 32<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et finale.

Pendant ce temps-là, des gens ne pourront ni assister aux matchs, ni jouer, car ils n'en ont pas les moyens, oui, ils n'ont pas de moyens de louer des maillots, d'acheter des chaussures, des shorts, encore moins de louer ou acheter des places.

Eh bien aidons-les au moins à participer, créons une 33<sup>e</sup> équipe, une équipe composée des diverses associations de chômeurs en tenue de football avec des maillots à leur effigie qu'ils porteront non sur



le stade mais aux alentours du stade.

Que feront-ils ? Des entraînements, des exercices avec leur

entraîneur pour attirer l'attention du public présent, mais aussi pour se faire filmer par les caméras du monde entier qui verra ainsi qu'un chômeur n'est jamais seul.

Ils vendront des badges « Tous ensemble, Juntos, All Together, Zusammen, Sammen. »

Ils distribueront quelques livrets afin de pouvoir payer leurs équipements. Ces livrets ne seront que des mines d'indications pratiques.

Il en sera de même dans toutes les villes où se joue le mondial.

Si cela est possible, ils remettront un ballon de football avec les inscriptions « droits de l'homme, droit au travail » aux équipes perdantes. À vous de jouer.



11.07.98 - 14,07,98 Université d'été d'AC! au Larzac

24.09.98 Débat autour de la « Fin du Travail » organisé par AC, AILES et AITEC

22.10.98 Grève et manifestation de soutien aux chômeurs  
Quatrième anniversaire et 100<sup>e</sup> Rassemblement des Tuileries  
accompagné d'un débat sur le thème : « Comment faire respecter la Constitution française et les droits de l'homme »

### La guerre de l'OTAN en Yougoslavie

Voici un texte intéressant qui circule (ou va circuler) sur le Web. Il a le mérite de remettre les pendules à l'heure, au moment où une ardeur belliqueuse saisit nos dirigeants. Pour leur décharge, il faut admettre qu'il est difficile de se fixer sur le problème du chômage et de l'exclusion tout en gardant un œil fixé sur les Balkans, un autre sur les fluctuations du CAC 40 et le troisième sur les sondages.

### *Lettre ouverte à Messieurs Chirac, président de la République, et Jospin, Premier ministre*

Nous les chômeurs et les exclus de France connaissons trop bien la misère, le chômage, la fracture sociale, l'errance, la faim, la mort, etc., mais nous ne pouvons pas être indifférents aux souffrances des réfugiés au Kosovo.

Nous n'avons pas les moyens financiers ni le pouvoir d'aider ces gens abandonnés. (Nous ne les avons même pas pour nous-mêmes !).

Vous nous refusez 7 milliards de francs pour relever les minima sociaux et nous accorder les transports gratuits. Mais d'après des amis qui fréquentent le Palais-Bourbon, vous allez dépenser selon leur estimation 3 à 5 milliards pour faire cette guerre. Nous en concluons que

vous aviez cet argent qui nous fait grandement défaut.

Mais effectivement, il y a plus malheureux que nous !

Alors, Monsieur Chirac et Monsieur Jospin, comme vous êtes particulièrement responsables (puisque vous revendiquez clairement votre décision d'intervention militaire) des bombardements sur le Kosovo et la Serbie, nous vous demandons de venir en aide directement aux réfugiés. Nous acceptons temporairement que l'aide, que vous nous avez promise et que nous attendions, soit attribuée aux malheureux du Kosovo.

En ces temps de guerre, nous vous demandons de réquisitionner les hôtels parisiens et des autres grandes villes de France pour reloger les réfugiés kosovars en attendant une solution d'équilibre pacifique. Nous vous demandons de réquisitionner des avions français pour faire venir une partie des réfugiés en France, territoire les mettant hors de danger. Et pour ceux qui ne peuvent plus retourner chez eux, donnons-leur la possibilité de survivre chez nous, voire même de devenir français. La situation est grave et il est urgent de venir en aide aux plus démunis !

Notre Constitution que vous avez solennellement juré de respecter et de défendre en prenant vos fonctions, vous y enjoint. Vous le faites très mal pour nous, peut-être serez vous plus enclin de le faire pour d'autres.

Recevez, Messieurs, l'expression de notre soutien aux peuples opprimés.

LE COLLECTIF DES TUILERIES



**Le Mouvement 4x8 continue le combat  
contre le chômage, la précarité et l'exclusion  
en franchissant un pas important :  
la participation aux élections européennes.**

Deux de ses militants : John MITCHELL, président de l'association et Françoise LEROUX, membre du bureau figurent en effet, respectivement aux 22<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> places, sur la liste Combat pour l'emploi, animée entre autres par Nouvel Equilibre, l'association de Pierre LARROUTUROU

Sollicité par eux, le Mouvement 4x8 a accepté d'y participer en constatant que les points principaux de son programme :

- réduction de la durée légale du travail à 32 h hebdomadaires en 4 jours ;

- instauration d'une cotisation sociale sur les robots, les ordinateurs et les systèmes experts (dite cotisation ROSE) étaient repris dans le programme de la liste.

Cette liste réunit des chômeurs, des travailleurs précaires, des chefs d'entreprise, des syndicalistes, des militants associatifs de toute les tranches d'âge et de toutes les régions, dans le but de casser le chômage en France et en Europe, estimant que le combat pour l'emploi représente à l'heure actuelle la priorité des priorités.

Le Mouvement 4x8 ne perd pas son identité en se lançant dans la lutte politique mais, conscient de la gravité du problème, il estime que l'union la plus large est indispensable pour venir à bout de ce cancer social qu'est le chômage.

La participation à cette liste représente un premier pas vers cette union, petit pas certes, car malheureusement la division règne, les chômeurs et ceux qui ont épousé leur cause figurant sur des listes différentes.

Toutefois, si la lutte sur le terrain électoral n'est pas à négliger, le Mouvement 4x8 reste convaincu que le rapport de forces nécessaire ne se crée pas par des élections et il continuera donc de militer pour la nécessaire convergence de tous dans des luttes actives coordonnées et unitaires.

Les élections européennes ne sont qu'une étape, continuons ensemble le combat contre le chômage, la précarité et l'exclusion.



**Le seul vote utile contre le chômage**

**POURQUOI UNE LISTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?**

- Parce qu'avec 17 millions de chômeurs et 40 millions de pauvres la question sociale est au coeur des inquiétudes des Européens.

- Parce que nous voulons que les jeunes désabusés par la politique, que les chômeurs qui désespèrent de retrouver un emploi et les salariés qui voient les 35 heures se retourner contre eux puissent faire entendre leur voix de façon radicale mais sans tomber dans l'extrémisme.

Notre liste n'est ni à l'extrême gauche – elle dépasse les indignations-sans-solutions ni au centre – elle ne confond pas réalisme et mollesse. Elle offre enfin une alternative crédible au libéralisme.

Comme en 1997 où notre mouvement a présenté 210 candidats aux élections législatives, nous voulons dépasser les archaïsmes, montrer que l'on peut être radical sans casser l'économie, que l'on peut être réaliste sans être soumis.

**Une liste contre la démission du politique**

Aux dernières élections, Lionel Jospin promettait un «choix de civilisation» à la hauteur des changements que notre société connaît. Il avait raison. Mais, quelques mois plus tard, il ne se définissait plus que comme un «gestionnaire du quotidien». Une fois de plus, la gauche renonçait à ce pour quoi elle avait été élue : lutter radicalement contre le chômage.

Pourtant tout le monde sait que le chômage et la précarité sont un cancer qui ronge les familles, qui rend souvent impuissants les enseignants face à des jeunes sans espoirs.

Comme l'exprime Marie-Christine Augeraud, au chômage, numéro deux de notre liste « Non seulement on ne me permet pas de me rendre utile, mais en plus on jette sur moi un regard malveillant : de victime je deviens coupable ».

**Une liste pour rendre à l'homme sa dignité**

Il est temps de rassembler au-delà des archaïsmes ceux qui souffrent et ceux qui osent, la France qui se révolte et la France de l'audace : notre liste rassemble des chômeurs et des précaires, qui disent leur colère et leur volonté de s'en sortir; des chefs d'entreprise qui montrent qu'il est possible de rester compétitifs en créant massivement des emplois grâce à la semaine de 4 jours; des responsables d'associations qui ont réussi à remettre en marche des quartiers et des villages des pays du Sud là où le libéralisme exacerbé a échoué; des citoyens qui ont su se lever pour lutter contre le Front national en Rhône-Alpes et contre le système Juppé à Bordeaux.

Sortir du chômage, c'est possible !

[...]

Non au capitalisme dur où l'homme disparaît derrière les profits.

Non aux politiques molles où l'homme fait les frais du cynisme et du renoncement.

OUI à des mesures radicales pour l'emploi, les retraites, le temps de travail, la fiscalité, l'aide aux PME et contre les mouvements spéculatifs.

OUI à l'économie de marché, si elle permet une répartition équitable entre le capital et le travail, le temps de travail et le temps libre.

**Casser le chômage pour construire l'Europe**

Casser le chômage en Europe, c'est avoir une politique à tous les niveaux :

- en France, au niveau des bassins d'emploi et sur l'ensemble de l'économie.

- en Europe, par la mise en place de politiques favorables à l'emploi et par la promotion d'une régulation des flux financiers au niveau international.

L'enjeu des années qui viennent est de définir ensemble un nouveau pacte républicain et de se diriger vers une société de pleine activité.

En France : donner la priorité à l'emploi

**La semaine de 4 jours pour créer 1,6 millions d'emplois**

La Loi Aubry créera peu d'emplois : la réduction est trop faible, le contingent d'heures supplémentaires trop élevé, le financement insuffisant. Les 35 heures se retournent contre ceux qui les avaient souhaitées : les salariés et les syndicats.

Pour créer massivement des emplois, il faut :

- réduire la durée légale du travail à 32 heures ;  
- réduire drastiquement le contingent d'heures supplémentaires

- financer la réduction du temps de travail grâce à une baisse des charges de 8%, en exonérant de cotisations chômage, (UNEDIC) les entreprises qui créeront 10% d'emplois en CDI : au lieu de financer des chômeurs, elles financent des emplois ;

- accepter le principe d'une négociation sur les salaires supérieurs à 9 000F par mois (3% de baisse en moyenne), afin de permettre aux entreprises de construire un programme d'embauches pérennes. Plus de 300 entreprises, de toutes tailles et de tous métiers, sont déjà passées à 4 jours.

Aujourd'hui, chaque salarié travaille un mois en moyenne pour payer le chômage. Au lieu de financer des chômeurs, finançons des emplois. [...]

**Lutter contre l'exclusion et le travail précaire**

- favoriser fiscalement le travail bénévole dans les

associations de lutte contre l'exclusion, par des crédits d'impôts équivalents au temps passé dans ces activités ;

- augmenter massivement le financement des dispositifs anti-exclusion, investir dans une vraie politique de la ville et permettre la multiplication des parcours personnalisés de retour vers l'emploi ;

- limiter l'aide au temps partiel supprimer progressivement la plupart des aides à l'emploi au bénéfice des aides à la réduction collective du temps de travail conditionnées aux embauches.

#### Aider au développement des bassins d'emplois

- généraliser le micro crédit pour favoriser la création d'entreprise par les demandeurs d'emplois ;

- instaurer un crédit d'impôt à la création d'entreprise et mettre en place un statut du créateur d'entreprise ;

- reconnaître et favoriser la culture de l'entrepreneuriat dans les écoles et les lycées

- mettre en réseau les PME à l'image de ce qui se fait en Italie du Nord ;

- simplifier massivement les procédures administratives pour que toute personne puisse créer son entreprise en une semaine.

[...]

#### Lutter contre la spéculation sur les marchés de capitaux

Lutter contre les mouvements spéculatifs suppose de redonner au temps sa valeur. Il faut :

- favoriser les investissements de long terme : réduire les taux de taxation des plus-values de long terme, libérer les possibilités de mieux rémunérer des actionnaires fidèles ;

- pénaliser les investissements de court terme : introduire un dépôt de caution pour tout flux de capitaux (type taxe TOBIN) ;

- protéger les entreprises qui soutiennent l'emploi : interdire toute tentative de rachat hostile (OPA inamicale) sur les entreprises qui parviennent, sans licenciements, à réaliser des performances financières équivalentes aux performances moyennes du marché boursier sur 10 ans (cf Pays-Bas) ;

- responsabiliser actionnaires et épargnants : imposer à une entreprise qui dégage des bénéfices de soumettre toute décision de licenciement à l'AG des actionnaires pour que les épargnants exercent leurs responsabilités économique et sociale ;

- instaurer, pour lutter contre la création de bulles spéculatives, des ratios Cooke semblables à ceux qui président aux règles de gestion prudentielles bancaires.

#### VIVRE AUTREMENT

Notre société souffre du mal vivre des chômeurs et des exclus, du stress des précaires, des salariés et des cadres. Tous aspirent à vivre autrement. Mais il faut d'abord éteindre l'incendie du chômage. Notre combat pour l'emploi est donc aussi un combat pour :

#### La citoyenneté

Sans Europe sociale, le chômage ne baissera pas, chaque pays continuera à se replier sur ses intérêts propres et l'Europe politique restera une utopie. Comme le dit Jacques Delors : « L'Europe ne sait faire qu'une chose à la fois. » Il faut commencer par le chômage. Mais ensuite, l'Europe politique devra répondre au double défi de la citoyenneté et de l'élargissement. Pour cela, il faut que :

- le Parlement européen soit le pouvoir législatif de l'Europe;

- le Parlement européen propose une Constitution européenne, adoptée par référendum. Cette Constitution doit clarifier les responsabilités des différents niveaux;

- la Commission européenne soit élue par le Parlement et responsable devant lui;

- le Conseil européen transformé en Sénat propose aux États membres les principes d'une Communauté européenne de défense.

Le temps libéré grâce à la semaine de 4 jours permettra aux citoyens de s'engager davantage en politique ; il faudra interdire vraiment le cumul des mandats et rendre impossible un troisième mandat successif.

#### La vie associative

Le temps libéré ne peut être que favorable à la vie associative. Nous proposons que les collectivités locales et les entreprises, une fois passées à 4 jours, favorisent l'implication des citoyens dans la vie associative en utilisant le 5<sup>e</sup> jour :

- Pour permettre aux associations de se présenter lors de journées portes ouvertes;

- Pour favoriser le partage des compétences entre les salariés et les chômeurs du bassin d'emploi sur le temps libéré.

*Le 13 juin, votez pour l'essentiel, votez Combat pour l'Emploi*



#### « CESPRIMER »

Quelques adhérents du mouvement vont participer à une autre liste. Cette liste est baptisée « CESPRIMER », autrement dit « Chômeurs, Exclus, Salariés en Précarité Revenus Insuffisants, Marginalisés, Etudiants, Retraités ». L'idée est partie d'un chômeur de longue durée, Daniel Lacroze-Marty. Et il recrute un peu partout, dans tous les départements.. La liste est apolitique et entend bien justement faire entendre la voix de ceux que l'on n'entend jamais. Cette liste n'arrivera pas jusqu'à la candidature et publiera ensuite ses remarques sur la campagne.

Nous avons entrepris d'essayer de monter une liste électorale pour les élections européennes afin que les personnes

marginalisées par notre société puissent s'exprimer directement sans avoir affaire à des porte-parole qui n'expriment pas toujours bien ce que nous voulons dire. Nous avons pu constater que pour déposer une liste, il faut payer les frais de campagne électorale.

Ceux-ci sont si élevés qu'ils constituent une barrière, ainsi nous considérons que Notre démocratie est capitaliste !

Pour les élections européennes, par exemple, il y a les frais officiels et les frais annexes.

Frais officiels, ils comprennent : la caution fixée à 100 000 F, les 86 millions de bulletins de vote, (4,2 millions, soit 2 bulletins par inscrit à 0,05 F), Les 43 millions de circulaires (5,7 millions, soit une par inscrit à 0,13 F) et Les 207 mille affiches (7 millions, soit 2 par panneau à 33,82 F) De ce fait, le coût minimum de la campagne est de l'ordre de 17 millions, sans faire de folie. Frais annexes : de l'ordre de 3 millions (déplacements, courriers, téléphone, réunions, etc ... ). Coût total 20 millions de francs. Ils appellent cela le libre accès à la représentation

De plus, l'accès aux médias nous a été quasiment refusé ou interdit. Nos demandes sont restées lettre morte, les journalistes préférant servir le pouvoir politique ou le pouvoir capitaliste.

Nous sommes près de 15 millions de précaires et marginalisés. Nous n'avons pas l'intention de nous laisser faire ! Il ne tient qu'à vous de décider de prendre votre sort en main.



### La carte d'adhérent au Mouvement 4x8

	<p><b>"MOUVEMENT 4 x 8"</b></p> <p>Article 2. Cette association a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de promouvoir la réduction du temps de travail dans un premier temps à 32 heures en 4 jours avec maintien de salaire au moins pour les bas salaires,</li> <li>- de revendiquer une cotisation sur chaque robot, chaque ordinateur et chaque système existant,</li> <li>- d'organiser des débats contradictoires pour rechercher les causes et les remèdes au chômage,</li> <li>- d'aider les échanges d'idées des différents groupes de chômeurs et non chômeurs,</li> <li>- de réfléchir sur le travail et sa place dans notre société.</li> </ul> <p>Mouvement 4x8 17 rue de la Tourade 95209 HERBLAY TEL : 01 34.50.13.93.</p>
	<p>Carte Numéro : .....</p> <p>Nom : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>Date d'adhésion : .....</p> <p>Le Président,</p>

## Chapitre 5 Quel avenir pour 4x8

(Journée d'étude de septembre 1999)

On aurait pu penser que ce dernier week-end de l'été nous offrirait un temps agréablement ensoleillé, d'autant plus que cette journée d'études avait pour une fois lieu dans un jardin certes exigü mais agréablement campagnard au lieu du garage sympathique mais sombre bien connu des militants de 4x8. Si la convivialité fut bien au rendez-vous, la pluie joua le rôle d'invité surprise en perturbant la bonne organisation des débats.



L'ordre du jour était copieux, il ne fut donc pas épuisé, malgré un dépassement d'horaire de quelques heures. Toutefois, la discussion fut riche et constructive. Cette petite brochure ne se veut pas exhaustive, mais a seulement pour ambition de faire connaître à tous les positions de ceux qui ont apporté leur contribution, soit par écrit, soit de vive voix. Elle permettra ainsi de poursuivre le débat, car les conclusions de la journée ne pouvaient qu'être partielles.

### Dominique CAGNIN

Depuis 1984 nous payons notre cotisation au mouvement 4X8 (C'est d'ailleurs une des rares choses qui ont diminué). Mais nous constatons que les résultats de 4X8 ne sont pas à la hauteur de l'investissement et de l'espoir.

Ce tournant de l'association arrive donc à point et nous remet devant nos responsabilités. Finalement aux 4X8 c'était pratique John militait pour nous! C'est donc une démarche personnelle qu'il faudra faire si 4X8 est dissous.

À chacun de trouver un lieu de lutte et de véhiculer cette idée de RTT mais en une journée par semaine. Tous les autres aménagements n'étant que de la poudre aux yeux.

Pour ma part je ne suis pas partisan d'un investissement de 4X8 dans des actions politiques, cela doit être personnel. La dissolution de 4X8 nous permettrait d'aller plus loin.

### Michel CARBONEL

Dans le système économique existant actuel, la majeure partie des emplois provient de l'industrie et des services. Cette « Sphère Économique » comme on l'appellera, est de plus en plus soumise au phénomène de mondialisation et par conséquent à la concurrence des pays à main d'oeuvre bon marché. Devant cette menace, l'économie

réagira d'abord en augmentant la productivité – c'est à dire en perdant des emplois – puis à plus long terme, en ayant une main d'oeuvre beaucoup plus qualifiée.

Le résultat net est que si l'on ne fait rien, le nombre d'emplois de la sphère économique va baisser inexorablement. Il y aura de plus en plus de chômeurs. Phénomène aggravant: on manquera de personnel qualifié et il n'y aura presque plus besoin d'OS.

Parallèlement, de plus en plus le besoin se fait sentir de mener des actions dans des domaines que l'on pourrait qualifier de sociaux. Ce sont:

- L'aide aux personnes âgées

Il y en a de plus en plus et elles ont besoin d'aides ménagères, qu'on les aide à se déplacer, qu'on fasse leurs courses et leurs démarches administratives, etc... Cette aide commence à exister dans certaines mairies mais elle est encore embryonnaire.

- L'encadrement des enfants défavorisés

Cours de rattrapage, sport, formations pratiques ....

- La formation de qualification

Si on a de moins en moins besoin d'OS il faudrait essayer de qualifier ceux qui existent

- La conservation du patrimoine

Monuments, Forêts, Écologie....

- Beaucoup d'autres domaines sont à inventer:

Aide aux pays sous développés, Aide aux drogués,....

L'ensemble de ces travaux peut être réuni sous la dénomination de « Sphère Sociale »

La sphère sociale ne concurrence pas la sphère économique et par conséquent son financement ne fausse pas la jeu de la concurrence ou de la mondialisation. Bien sûr il y aura des actions à la limite de la sphère sociale ou à la limite de la sphère économique mais ce sera à voir au cas par cas.

En résumé:

1- La Sphère Économique a des règles bien précises qui sont celles de la mondialisation. Pour créer des emplois il faut que les actions proposées améliorent (ou au moins ne détériorent pas ) la rentabilité des entreprises.



Deux axes sont à suivre:

- La réduction du temps de travail.

- Accroître la qualification de la main d'oeuvre ainsi que les échanges techniques (Universités- Industrie, Internet,...)

2- La Sphère Sociale a besoin

- D'un financement.

- D'imagination.

3- Enfin il faut permettre les passerelles entre la sphère économique et la sphère sociale.

## ANNEXE 1 SPHÈRE ÉCONOMIQUE

### 1-1 Réduction du temps de travail

Celle-ci ne doit pas se faire en cassant la rentabilité de l'entreprise. Or rien n'est plus facile. Prenons en exemple le compte d'exploitation d'une entreprise type avant et après la loi Aubry sur les 35 heures:

	Avant	Après
Chiffre d'affaires	100	100
Main d'oeuvre (ouvriers..)	(15)	(16,65)
Main d'oeuvre (employés, cadres..)	(20)	(22,20)
Matières, fluides, loyers.....	(60)	(60)
Frais Financiers	(3)	(3,15)
Bénéfices avant impôts	2	(2)

La loi Aubry sur les 35 heures garde les salaires constants. Théoriquement cela donne +11% de main d'oeuvre. La Société devient alors déficitaire et les frais financiers vont augmenter. On passera donc d'un bénéfice de 2 à une perte de 2. Ceci risquant de faire fermer un certain nombre d'entreprises, la loi Aubry a prévu des aides transitoires. Celles-ci ont un montant de 6% et sont de durée limitée.

## ANNEXE 2 SPHÈRE SOCIALE

### 2-1 Financement

Dans la sphère économique on peut créer des emplois de plusieurs manières:

- En relançant la croissance mais un emploi coûte alors

2MF/an

- En baissant les charges 1 à 2 MF/an

Sachant qu'un emploi au SMIC coûte 100 à 120 KF/an on voit que – du point de vue de l'emploi – il n'est absolument pas rentable de relancer la croissance ou de baisser les charges.

Dans la sphère sociale l'emploi de base coûtera donc en tout environ 120 KF. Cependant dans beaucoup de cas une partie pourra être prise en charge par les particuliers ou une administration locale. Par exemple une personne âgée peut souvent payer une partie des frais qu'elle occasionne si cela lui évite d'aller en maison de retraite.

En moyenne un emploi social coûterait donc à l'État de 50 à 80 KF. Celui ci pourrait alors – à dépenses égales – financer 12 à 40 fois plus d'emplois que dans la sphère économique. L'État pourrait alors refuser de financer un certain nombre d'opérations et investir cet argent dans la sphère sociale. La diminution du nombre des chômeurs servirait à compléter le financement.

[...]  
2-2 Imagination.

La plupart des emplois de ce type, restent à inventer. Une action médiatisée de recensement de ce qui existe donnerait certainement naissance à d'autres idées dans ce domaine.

Nota : Les « emplois jeunes » de M. Aubry ont plusieurs défauts:

- Ils sont réservés aux jeunes
- Ils sont plutôt dans la sphère économique et par conséquent l'État intervient inconsiderément dans le domaine concurrentiel. Il est vrai que c'est surtout dans l'Administration mais cela alourdit le budget du pays donc les impôts etc...
- Les contrats sont à durée déterminée

### QUEL AVENIR POUR 4X8 ?

Si l'on s'en tient au programme actuel :

1- Les 32 heures ne sont plus crédibles car les 35 heures vont être un échec retentissant en ce qui concerne le nombre d'emplois créés. De plus pour les entreprises le plus dur reste à faire. On peut prévoir un mécontentement généralisé après 2002. Ni la gauche ni la droite ne voudront passer à 32 heures.

2- L'impôt sur les machines n'est pas en ce qui concerne le nombre d'emplois créés une opération rentable. En effet il est équivalent à une hausse des charges et les conséquences au point de vue des coûts seront donc les mêmes que celles dues à une baisse des charges : un emploi créé coûtera à l'entreprise de 1 à 2 MF/an. Ce n'est donc pas la voie à suivre.

3- Enfin les déclarations de L. Jospin sur la fin du chômage dans 10 ans ne faciliteront pas les travaux futurs.

### QUE FAIRE ?

Il faut redéfinir clairement l'objectif de 4x8 : si le but est de faire baisser le nombre des chômeurs, il faut avoir une vue plus globale sur l'ensemble du problème ( cf Sphère économique et Sphère sociale ) et essayer de promouvoir ce concept par des conférences, un livre, Internet, etc...

Il faut aussi ne pas hésiter à monter au créneau et dénoncer les solutions aussi bien de gauche que de droite. Il faudrait aussi mobiliser les chômeurs....

Enfin il ne faut pas à mon avis politiser le mouvement mais on peut avoir une action politique comme les Verts avant que Dominique Voynet n'entre au Gouvernement.



### Raymond CARPENTIER

Je ne suis pas d'accord avec le pessimisme de Michel Carbonnel.

L'échec des 35 heures, telles que le gouvernement actuel les a mises en oeuvre, était prévisible et d'ailleurs prévu ( Je l'ai écrit dès le début du projet.)



Pour que la réduction du temps de travail soit créatrice d'emploi il faut que cette réduction soit :

Forte (excluant la réduction journalière et, bien sûr, l'annualisation)

Générale (problème de l'Europe, c'est vrai)

Imposée,

Soutenue par des mesures de déplacement des finances vers les compensations des baisses de salaires.

Le projet des 4X8 tel que l'a défini Pierre Larrouturnou répond à ces exigences.

Il rencontre, et rencontrera longtemps, des résistances, c'est vrai, aussi bien dans le patronat que chez les salariés. Nous avons fait depuis longtemps l'analyse de ces résistances. (Documents à retrouver ; c'est facile). Cela veut dire que sa mise en oeuvre n'est pas pour demain. Mais il n'a pas de terme alternatif pour la résorption du chômage salarié en économie de marché. Sauf à promouvoir la création d'emplois salariés dégradés : Cf. emplois de « proximité », Mac Do, Bad Jobs, précaires (V. Les USA). Cf. les arnaques statistiques en Angleterre, aux USA et au Japon.

En face émerge la fin de l'emploi salarié et la généralisation à tous de la gestion d'un capital. Nous avons déjà proposé une réflexion sur les implications d'un tel projet. (V. : *Le travail. Quels scénarios pour l'avenir ?*). Il faudra y revenir pour le moyen terme. Mais à court terme, et dans la structure économique-sociale actuelle où l'emploi salarié occupe 85% de l'emploi, les 4X8 restent le seul objectif raisonnable et viable. Il faut continuer à militer pour lui, avec espérance sinon espoir, en tous cas avec persévérance.

### Jean CAULLET

« Quel avenir pour 4x8 ? ». C'est une question bien embarrassante !, sans être un grand voyant, d'autant plus compliquée avec le problème de la globalisation de l'économie mondiale dans un monde où les Nations semblent soumises au pouvoir des financiers.

Je pense que le « mouvement 4x8 » doit faire les deux « comme avant » en essayant d'influencer ou de participer à l'action politique. En ce qui concerne la taxe sur les Robots, je pense que l'idée

était bonne « avant » la globalisation, mais avec celle-ci, ça me semble, un moyen impossible, mieux vaut recourir à la monnaie nationale appartenant à l'État sans intérêt.

### Michel DECOLLOGNE

Nous n'aurons un avenir que si les objectifs sont toujours d'actualité et si nous avons l'imagination et la volonté nécessaires pour les faire connaître. Donc tu vois par où commencer.

D'autre part, si nous voulons être prêts pour pouvoir jouer un rôle pour les élections municipales, il serait temps que nous fassions un tronc commun de tout ce que chacun peut amener comme idées et qu'en suite nous en tirions les idées fortes.

### Alexandre DORNA

L'avenir de 4X8 m'interpelle profondément. Jusqu'ici j'ai suivi les activités un peu de loin, faute de temps, mais toujours en accord avec ses objectifs. C'est ainsi que nous avons organisé une réunion publique sur le chômage à Herblay et exprimé publiquement notre position favorable aux 32 heures et la taxe rose.

Aujourd'hui, l'essentiel est de faire un bilan aussi clair que sincère. Je me permets ainsi de vous faire part de quelques réflexions :

1° L'idée de 32 heures fait son chemin. Certains l'ont adoptée avec plus ou moins de convictions. Je suis fier d'avoir contribué modestement à la faire accepter par les radicaux de gauche. Le PRG est le seul parti avec représentation parlementaire à l'avoir ainsi fait. Tant mieux. Mais, cela est une hirondelle qui ne fait pas le printemps. Je connais assez les ficelles du pouvoir pour ne pas me faire une grande illusion. Par conséquent, je me permets d'insister sur le besoin de poursuivre les buts de 4X8. Il faut continuer. Certes, la forme et les méthodes sont à réexaminer. Et probablement de prendre une décision concernant la question politique.

2° Jusqu'ici l'action de 4X8 reste solitaire, voire isolée de la lutte politique, malgré l'engagement personnel des uns et des autres. Voilà quelque chose à revoir. La question du travail est encore plus qu'hier un enjeu de société. Je pense comme vous que le problème n'est pas qui est au gouvernement, mais quel type de société nous sommes en train de vivre et de construire. Il nous faut, effectivement, un nouveau mode de vie et de travail. Hélas, la technocratisation des institutions et la professionnalisation du politique masquent cette urgence. C'est pourquoi les citoyens se méfient des partis.

3° Or, aujourd'hui, les petites formations et les associations, rament pour se faire entendre. Les médias font écran à toute nouvelle volonté politique, sauf quand le spectacle l'emporte. Ainsi, les petits noyaux les plus actifs à la longue se fatiguent devant un horizon fermé. La continuation efficace de nos activités exige de sortir du cercle vicieux et de l'impasse. Je sais que la réponse n'est pas simple. Les questions de

4X8 dérangent la technocratie et les professionnels. C'est un constat. C'est pourquoi, la solution de joindre une force politique professionnelle n'est pas, vraiment, une solution, encore moins une potion magique.

Pourtant, la politique est le domaine où nos idées doivent avancer. Les questions sont donc : quelle politique et avec quels politiques.

4° Ainsi, malgré tout, je ne crois pas à l'idée que 4X8 fusionne avec une formation politique institutionnelle. En revanche, je pense qu'une collaboration reste possible, d'une manière ponctuelle, voire dans une association libre. Il s'agit de développer un plus vaste programme d'action. Et par force, plus politique. Cela veut dire restituer nos buts (32 heures et taxe rose) dans une alternative. Une telle réflexion n'est pas que notre affaire, elle concerne d'autres militants politiques non-professionnels. Je pense qu'une initiative est possible : faire un appel aux assises de ceux qui croient à une politique non professionnelle et républicaine. Par ailleurs, en profitant de la petite médiatisation de John et de 4X8, il faut tester le terrain des partis politiques, rencontrer des responsables, ici et là, participer et observer leurs modalités de travail. Certains contacts existent déjà avec le PRG, et Initiative Républicaine, une petite formation politique, non parlementaire, qui semble sensible à notre credo. Je sais que le PRG tiendra son congrès en Janvier 2000, ainsi qu'I.R. qui aura une université d'automne au début de novembre. Voilà deux moments pour intervenir, « tester » et observer. Pour cela il faudra les contacter.



5° Enfin, si la décision d'une transformation plus politisée de nos actions est acceptée, je pense que pour rebondir quelques actions s'imposent : une profession de foi pour une politique non professionnelle, un communiqué de presse, une lettre aux formations à contacter, etc.

Par ailleurs, afin de concrétiser ces actions, je vous propose d'organiser ( à Herblay ) avec d'autres un colloque sur la « démocratie locale » et les thèmes propres à 4X8 ( les 32 heures et la taxe rose ) afin de lancer l'idée des assises.

Finalement, je m'excuse encore de mon absence, mais rendre hommage à Gambetta est aussi poser la question de fond de la République : « ce qui constitue la vraie démocratie, ce n'est pas de reconnaître les égaux, c'est d'en faire » !

Jean-Pierre EMPRIN

Je sais bien (je suis nouveau) que vous êtes fatigués.

L'aspect décourageant : trop d'énergies dépensées depuis trop de temps, pour un résultat pas formidable.

L'aspect positif : un mouvement existe, par la dynamique de son initiateur, qui fait un point de ralliement aux chômeurs qui ne veulent pas disparaître dans l'oubli organisé.

Pour moi, 4x8 est un petit contre-pouvoir ou machinisme de plus en plus délirant, à sa justification, et à un pouvoir politique qui s'en accommode bien.

Pouvoir des politiciens qui font leur carrière et à qui, en rentrant dans leur jeu, on sacrifie la seule petite force qui rentra pas dans leur « catalogue ».

Mais si existe encore le mouvement, il apporte en même temps qu'à nous, un petit espoir à des gens en situation d'esclavage dans leur boulot (« continuez, c'est bien ce que vous faites » je l'ai entendu aux Tuileries)

Donc, la banderole 4x8 puisqu'elle est comme ça, on le conserve mais derrière, on peut parler d'autres choses.

Loutrance informatique et le consumérisme déboussolé sont les principes en vigueur aujourd'hui.

Le monde du travail dispense une tranche de malheur acceptable, le système social une tranche de bonheur réglementé et ainsi de suite, jusqu'à la mort de l'individu.

4x8 est un mouvement qui dérange. 4x8, c'est un point de rencontre de chômeurs deux fois par mois aux Tuileries depuis quatre ans.

Les forces en présence, on n'a pas les moyens de les contrer. Si on ne peut rien changer à ce qui est en train de se passer, il y a des moyens à notre portée.

Rester attentifs et noter ce qui se passe

Tourner cela en dérision par exemple (un peu comme le Canard enchaîné)

... Vous faites de la « communication » et on peut se voir une fois par mois à Herblay par exemple (à condition que le bureau ait préparé des propositions claires et un ordre du jour). Tout en sachant qu'on ne fera rien de formidable.

À mon avis, le thème changera. La création d'emplois est devenue une technique de racolage électoral (des « bassins d'emploi », « ma priorité : l'emploi », etc.), un peu comme l'écologie, devenue religion d'État, qui s'est érigée en arbitre unique de la « gestion des espaces » et qui produit tout le contraire des principes invoqués. En gardant le sigle de la « réduction du travail », on tombe dans la sphère des sociologues du travail, des consultants d'entreprises et des discussions à n'en plus finir qui ne débouchent sur rien.

Gardons la banderole 4x8 et un esprit : la dictature du fric, de l'ordinateur et de l'idéologie, maintenant, ça suffit !

Jean MALLET

Préambule : décembre 1992, l'histoire l'écrira. À cette époque mécanisée, robotisée, informatisée et qui ne pense qu'à ça, à cette époque où les dirigeants de tous les pays du monde s'enlisent dans leurs vieilles recettes anti-chômage à cette époque une voix s'est levée : celle de John Mitchell et qui disait :

**TRAVAILLER MOINS POUR TRAVAILLER TOUS ET VIVRE MIEUX !**

Alors, surprise l'idée nouvelle s'installa dans les têtes (c'est vrai qu'il passe beaucoup de monde aux Tuileries tous les 15 jours.) Enfin l'idée nouvelle fut reprise par les syndicalistes et par les politiques !

En 1995 trois ans après sa création j'ai eu l'avantage de travailler dans le mouvement 4x8 jusqu'en Avril 99. La preuve qu'il faut publier, diffuser, car c'est un article de Libération du 2.9.95 qui m'a permis de vous connaître. Pour parler du futur nous parisiens ou provinciaux, il nous faut analyser clairement la situation. Oui je sais ce qu'il en a fallu de démarches pour obtenir les autorisations pour manifester aux Tuileries, oui je sais ce qu'il faut cultiver comme idéal pour trouver le courage, après l'avoir logé, de transporter, monter puis démonter l'indispensable volume de panneaux affiches servant de support à la diffusion du projet des 32 heures. Cent manifs ont été réalisées dans ces conditions.



C'est pour ces raisons :

celle inscrite dans ce que j'ai appelé préambule

celle qui analyse les conditions militantes actuelles que bien que, n'étant plus membre, j'apporte ma contribution écrite Il est capital que ceux qui travaillent sans relâche au bonheur humain, mais pour tous, se contactent et quand il le faut s'unissent

Première idée forte : 4x8 est un mouvement unique au monde ! Avant son entrée en action le chômage, ce mal tant redouté par la population, semblait impossible à combattre. Aujourd'hui « Travailler Moins pour Travailler Tous » est approuvé par la majorité de la population. Qui dit mieux ?

Aujourd'hui, un pays, un seul pour l'instant, a comme objectif : La réduction généralisée du temps de travail, certains d'entre nous y voient le résultat de notre action. Aujourd'hui le mouvement 4x8 a encore un grand rôle à jouer

a/ en exposant ses points de vue sur l'action gouvernementale et parlementaire

b/ en combattant courageusement et cas par cas les démolisseurs de la réduction du temps de travail qu'ils s'appellent CHIRAC, SEILLIÈRE ou tout autre continuellement occupés à essayer

de retourner l'opinion contre nous :

Concrètement Le Mouvement 4x8 ce qu'il n'est pas :

Pas un parti politique. Pas un syndicat, pas un mouvement de chômeurs. Ces organismes ont chacun un rôle spécifique à jouer dans la société, un rôle indispensable, on pourrait l'étudier. Le Mouvement 4x8 cela se sait à TOUS LES QUINZE JOURS AUX TUILERIES éveillé la conscience humaine troublée par le chômage et pourtant vivant dans une période de paix et de grande productivité.



Évidemment, le Mouvement 4x8 peut s'arrêter. Dans ce cas on peut dès à présent mesurer les conséquences de l'absence de l'action inégalée supprimée du paysage politique de notre pays. Le Mouvement 4x8 peut continuer sa formidable action de sensibilisation sur ce lieu stratégique: le Jardin des

Tuileries, OUI, dans ce lieu, circulent continuellement les couches populaires. C'est sur ce lieu, que nos manifestations mieux préparées contrecarrerons la mobilisation mise en place en face pour tout faire échouer.

Manifestations : l'équipe Parisienne pour des raisons de proximité est bien sur le pivot, mais il lui a été beaucoup demandé (trop) dans le passé, dans le nouveau mouvement 4x8, tout le pays étant concerné, des militants de la province doivent s'organiser pour s'y investir dans la durée. Ce travail militant qui se prépare agréablement en équipe permet alors d'établir en commun un calendrier annuel de présences et de se répartir type et volume d'intervention.

En guise de conclusion j'écris dimanche 16 Avril à 16h30 en quittant l'AG je disais : « Gardons notre souffle car le chômage que nous voulons neutraliser ne va pas s'éteindre rapidement comme s'arrête un conflit ou tout autre drame ».

Aujourd'hui je complète en écrivant : réactualisons nos outils. Le Mouvement 4x8 en est un !

Jean-Patrick ISAMBERT

## LE TEMPS DES LOISIRS OU LA SUITE PROBABLE DU MOUVEMENT 4X8

« La critique est aisée mais l'art est difficile... »

### 01 LES POINTS POSITIFS

a) un jour de congé supplémentaire :

b) une embauche possible, non, obligatoire !!! : afin de suppléer au manque de personnel le cinquième jour, il y a obligation d'embaucher

c) un salaire sauvegardé, en effet, du fait de la diminution des charges salariales sur le personnel, puisque diminution des charges inhérentes au paiement des cotisations assedic, et ce, malgré le paiement de la cotisation « rose »

d) une relance de la consommation raisonnable : toutes les personnes retrouvant un travail se remettent à consommer plus qu'ils ne pouvaient le faire auparavant, et de plus règlent leurs dettes contractées

e) une mise au travail de toutes les couches de la population : du fait de l'embauche progressive vis à vis du cinquième jour, il y a nécessité d'embaucher aussi bien des cadres que des ouvriers, aussi bien dans le privé que le public.



f) une augmentation du temps de loisirs : la partie la plus délicate à traiter dans le programme, tout le monde ne sachant pas occuper ses temps de loisirs

g) une diminution de la pollution : moins de participants en déplacement,

h) une diminution des astreintes ?

i) une diminution de la drogue, de l'alcool, de la tabagie, des graffitis, des suicides, des maladies, de l'ennui, de la pollution, de la violence dans les villes et banlieues, etc, etc...

j) une mise au point de notre horloge biologique :

il est commun de dire que notre corps suit une horloge biologique, c'est à dire que notre corps suit au fur et à mesure que se déroulent les 24 heures composant la journée un rythme de vie en fonction des événements qu'il a lui-même l'habitude de faire, à savoir en un premier temps, manger, dormir, travailler...

Nos anciens avaient coutume de déclarer que la journée se décomposait en 3 temps de 8 heures : 8 h pour dormir, 8 h pour travailler, 8 h pour le reste - manger et loisirs.

Nous avons 4 jours de travail de 8 h : nous ne dérogeons pas à cette règle puisque la partie travail reste inchangée. Par ailleurs, il est bien plus facile de découper un travail en postes de 8 h en multiples de 2.

### 02 LES POINTS NÉGATIFS

a) une aggravation de la drogue : toute personne ne sachant gérer son temps libre nouveau peut se retrouver confrontée à ce problème pour oublier qu'elle ne sait pas faire autre chose

b) une aggravation de l'alcool : dito la drogue, plus de temps

pour boire  
inoccupés  
libre  
etc, etc...

- c) une aggravation de la tabagie : pour occupation des doigts
- d) une aggravation des graffitis : pour occupation du temps
- e) une aggravation des suicides
- f) une aggravation des maladies
- g) une aggravation de l'ennui
- h) une aggravation de la pollution
- i) une aggravation de la violence dans les villes et banlieues,

### 03 LES POINTS POSITO-NÉGATIFS

On le voit ci-dessus, l'aménagement du temps de travail peut amener du bien comme du mauvais, allons-nous donc la décrier pour autant, ou allons nous nous dire comme durant les rencontres des Tuileries :

« Êtes-vous prêts pour cet aménagement ? », et dans un futur que nous voudrions proche, envisageons de le faire par un début de 4 jours de 8 heures de travail afin d'envisager puis de réaliser ce que nous pourrions construire ensemble en mettant en commun nos vrais richesses d'êtres humains.

Alors ? Changeons d'abord l'esprit dit économique en sacrifiant « l'horreur » de Viviane Forrester, et en établissant de nouvelles règles

- règle 1 : temps libéré sur temps libre est égal à 1
- règle 2 : heures perdues sur heures gagnées égale 1
- règle 3 : créer des ateliers citoyens
- règle 4 : penser à passer du travail à l'activité, composée de travail ou travaux
- règle 5 : penser à passer le flambeau de l'histoire d'hier à celle de demain par :

le temps de travail, via le temps d'activité  
puis le temps de paresse,  
suivi du temps des vacances,  
lui-même suivi du temps des loisirs.

et alors que vive la chanson: « non, pas le temps, je n'aurai pas le temps de tout faire... »

règle 6 : instituer par un temps libéré, un temps libre qui nous permettra de mettre en pratique les 10 lois dégagées lors de la réflexion des Tuileries et suggérées par le Mouvement « Écologie et Temps » sur l'écologie, le temps et le travail :

#### 1) réduction du temps de travail respecteras

Le futur sera fait du progrès croissant des moyens artificiels créés de la main et de l'esprit de l'être humain. Ces moyens dégageront de plus en plus du temps de travail humain remplacés par des temps de travail machines. Cela obligera tôt ou tard à reconsidérer les autres temps

qui seront obligatoirement allongés en repos et loisirs.  
Il nous faut dès à présent y songer et préparer et respecter la réduction du temps de travail pour l'organiser pour des êtres humains qui ne sauraient quoi faire de l'allongement des repos et loisirs, afin d'éviter de transformer nos points positifs ci-dessus en points négatifs.

#### 2) admiré seras car citoyenneté retrouveras

Le temps réduit en durée de présence au travail durant une journée de la semaine permettra aux gens de se rencontrer plus souvent, et de fréquenter plus régulièrement leur cité d'où une citoyenneté retrouvée.

Cette citoyenneté retrouvée permettra ensuite de mieux connaître les problèmes de l'environnement du milieu de vie et de participer à la vie commune des autres. Se soucier des autres, c'est se soucier de soi, et se soucier de soi, c'est se soucier des autres.

#### 3) tes père et mère honoreras parce que temps choisi retrouveras

Le temps est toujours la bonne excuse – vraie ou fausse – qui permet de ne pas faire notre devoir familial. Par ailleurs, aujourd'hui, les familles se trouvent de plus en plus dispersées. Une journée de repos supplémentaire permettra de répondre à cette demande : temps d'écrire ou de téléphoner à sa famille retrouvé, temps de visite plus facilement organisable, etc. Mais cela ne sera possible que si vous le choisissez dans votre temps !

#### 4) temps libre récupéreras et femmes et enfants t'occuperas

De même que ci-dessus, disposant de plus de temps libre et avec une bonne organisation de ses temps libres, le père de famille pourra s'occuper plus longtemps de ses enfants pour leur plus grande joie tant en appui logistique pour les études que pour les loisirs ; de ses femmes : sa femme, sa mère, et personnes âgées et seules.

#### 5) êtres humains adoreras car démocratie participeras

De par le temps libéré par la réduction du temps de travail, il y aura la possibilité de participer à la démocratie en réfléchissant en commun aux problèmes de la vie courante des autres qui sont aussi les siens et de ce fait en partageant le fruit des réflexions en commun il y aura une meilleure compréhension des êtres humains entre eux et la possibilité de mettre en oeuvre la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen.

#### 6) taxe R.O.S.E. sur les machines imposeras

Nous avons parlé jusqu'alors des effets induits par la réduction du temps de travail, mais pas de la manière de pouvoir la faire, c'est pour cela qu'il faut imposer une loi obligatoire avec obligation d'embauche pour compenser les 8 h réduites par un travail des machines accru, mais c'est aussi parce que les machines remplaçant de plus en plus les hommes qu'il faut imposer une cotisation sur les Robots, Ordinateurs, Systèmes Experts, pour combler le manque de revenu durant la recherche d'un nouveau travail.

#### 7) alors le chômage se réduira

Par l'obligation d'embauche, les personnes inemployées retrouveront un travail, par contre il faut prévoir, ce que permet la réduction du temps de travail, une formation complémentaire plus facilement organisable pour l'adaptation à de nouveaux métiers pour des personnes âgées ou n'ayant plus d'emploi dans leurs compétences.

8) *joie auras car santé retrouveras*

Le temps dégagé par la réduction du temps de travail dans notre formule de respect des 8 h biologiques permet de mieux gérer ses dépenses physiques, par un repos supplémentaire possible, par une vie mieux adaptée à la gestion des problèmes de vie habituels, par moins de soucis générant du « stress », par le simple fait de rencontrer enfin des gens avec le sourire et le temps de se dire simplement « bonjour », enfin le temps d'avoir plus de loisirs physiques ou intellectuels, bref de retrouver la joie de vivre et non de tout le temps soupirer contre ce temps qui nous manque pour en faire plus. En un mot retrouver la santé morale et physique !

9) *ami(e)s t'accompagneront car temps civique animeras*

Comment se faire des ami(e)s quand on n'a pas le temps de se connaître, de se rencontrer, de se retrouver à partager les mêmes critères de vie ? Le temps retrouvé sera tout cela, par une préoccupation partagée des mêmes problèmes et avec des solutions communes, une nouvelle vie civique verra le jour et les autres deviendront non des ennemis mais des amis.

10) *que de multiples loisirs obtiendras par le temps enfin retrouvé*

Bénéficiant de temps libre et libéré, les loisirs inconnus par manque de temps, pourront être envisagés : s'informer sur la manière de pratiquer tel ou tel sport, tel ou tel jeu, telle ou telle danse, etc, puis de savoir s'ils sont les loisirs recherchés.

Enfin proposons un programme sur l'Université du temps libre.

Devrons nous énumérer pour toute personne qui s'ennuie la longue liste de toutes les occupations du temps de chacun ?

Fabriquons enfin un test de remise en question de nous-mêmes pour faire le point de ce que nous n'osons créer à partir de nous-mêmes et de notre environnement suite à cette énumération la suite viendra aisément si nous ne rajoutons point à cela un surcoût de réalisation par une spéculation effrénée.

Alors par notre décision de vivre mieux, nous vivrons mieux par le fait que ce sera là l'objectif de toutes et tous et que nous l'aurons construit grâce à la décision et à la volonté de chacun par une action citoyenne, libérée et libre, à égalité et avec fraternité...

Travailler moins pour vivre mieux ! Et bien, démontrez-le par votre action !

Geneviève MASSIP

Travaillant aux ASSÉDIC, j'ai pu constater que les agents de l'organisme se moquaient pour la plupart de ce que vivent les chômeurs, ne pensant qu'à leurs propres intérêts et à ce que le C.E. peut leur offrir comme loisirs, sans même avoir l'idée qu'une partie pourrait être destinée à l'aide à apporter aux exclus ou même à l'intérieur de l'Assedic aux cas sociaux, car il en existe.

Pour moi, retirer le travail à un être humain est l'ignorer et lui retirer une partie de son existence, c'est, avec le droit au logement pour ceux qui en sont privés, la plus grande des injustices et une atteinte profonde à la dignité humaine. [Ma famille étant touchée par le chômage], je ne pouvais rester inactive et j'ai pris la décision de me battre contre cette injustice en militant pendant plus d'un an à AC, mais la situation devenait invivable : travailler pour le régime chômage, tout en voulant participer aux manifestations devant l'Unedic, étant trahie par AC et risquant à mon tour de perdre mon travail. [C'est en découvrant le « robot » que j'ai rejoint 4x8]. Le 1<sup>er</sup> samedi du mois, nous nous sommes rendus aux Tuileries et, depuis ce jour, je n'ai plus quitté 4x8. L'argument qui retenait le plus les gens interrogés était cette idée originale et très justifiée; beaucoup plus que de ne travailler que 32 heures, celle de faire cotiser les ordinateurs. Cette idée très originale est propre à notre organisation et il ne faut la perdre à aucun prix, en s'insérant dans d'autres associations, c'est pour cela qu'il nous faut garder cette idée forte et rester indépendants.

Les rendez-vous aux Tuileries sont un moment très fort, car on attire des passants de tous pays, en parlant avec nos tripes, et le fait de jouer le SDF dans la petite niche permet, même si les gens le savent, de prendre réellement conscience en le voyant vivre devant eux. Aux Tuileries, chacun peut s'exprimer et crier sa détresse, ce sont des moments forts même pour ceux qui le jouent, sans parler des promeneurs inconnus. La rencontre au café, après, quand on se retrouve entre amis pour faire le point, est également un moment très fort.

Je commence à désespérer, car depuis deux ans que je suis l'idée de monter une antenne à Fontenay, nous n'y sommes pas parvenus. [N'abandonnez pas les Tuileries.]

John MITCHELL

Pour la première fois depuis quinze ans de lutte acharnée nous prenons le temps de faire une journée d'étude pour tirer le bilan et réfléchir sur l'avenir des 4x8.

Notre idée est bonne, d'une personne en 1984 on est passé à des centaines de milliers de personnes aujourd'hui qui réclament la semaine de 4 jours. Si la cotisation ROSE (Robot, Ordinateur, Système Expert) n'a pas autant avancé on a vu un bon pas quand Martine Aubry a voulu faire payer la valeur ajoutée non salariale des entreprises.

L'objectif des 4x8 était de pousser l'idée de la semaine de 4

jours et la cotisation ROSE dans le camp des partis politiques et organisations syndicales pour qu'ils en fassent une loi, car nous n'avons pas les moyens logistiques en juristes, experts en droit social, ...

L'expérience nous montre que les hommes politiques actuels n'investissent plus dans les idées neuves mais se contentent seulement de gérer les affaires courantes. À propos des licenciements chez Michelin sur Antenne 2 le lundi 13 septembre 1999 Lionel Jospin a reconnu son impuissance devant les marchés financiers en appelant les citoyens à bouger.

Les organisations syndicales ne répondent pas à nos appels pour travailler ensemble.

En conclusion nous ne pouvons pas compter sur les partis politiques ni sur les organisations syndicales pour faire aboutir la semaine de 4 jours et la Cotisation ROSE comme nous le voulons.

Il ne faut compter que sur nous-mêmes et créer le rapport de force nécessaire.

1. Faire des réunions publiques sur la semaine de 4 jours et la cotisation ROSE sur une base améliorée de nos interventions à Conflans St Honorine et Brétigny sur Orge.

2. Faire de notre site internet l'outil de référence pour les militants.

3. Être présent avec notre robot et nos tracts à toutes les grandes manifestations nationales.

4. Reprendre ponctuellement les Rassemblements de Tuileries.

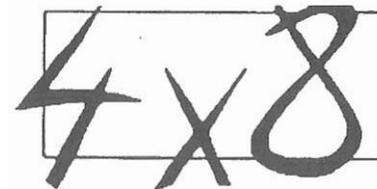
#### C... R...

1) Avec regrets mais raison : « ARRÊT » des Tuileries. Trop d'énergie dépensée et en particulier par le Conseil d'Administration et son président, militant exemplaire.

2) Le résultat des élections, certes décevant, n'est pas une erreur dans la mesure où tout ce qui attire l'attention sur les chiffres « magiques 4x8 » est, me semble-t-il positif.

3) Quel avenir pour les militants plus jeunes que moi dans le Mouvement 4x8 ? L'union avec ceux qui se réclament des 4x8 et sur ce sujet exclusivement car il est, me semble-t-il souhaitable devant la complexité des problèmes à résoudre, de ne pas tout « mélanger »

ON SE BAT CONTRE LE CHÔMAGE AVEC LA RECETTE 4x8



*Equipe E. Cohen FRANCE 2*

*Herblay le 15 mai 1994*

**Objet : Remerciements à France 2 et invitation au débat d'intérêt national sur la réduction du temps de travail.**

Le Mouvement 4x8 remercie France 2 et spécialement l'équipe (L. Bazzin, A. Germain, E. Cohen et A. Berthelin) pour le très bon reportage au journal télévisé de 20 h le 28 janvier 1994 sur les États généraux du chômage et de l'emploi. Les appels téléphoniques que nous avons eu suite à ce reportage témoignent de son importance.

Comme vous le savez sûrement, la marche nationale des chômeurs organisée par AC! et commencée en avril va converger sur Paris le 28 mai.

Le Mouvement 4x8, dans la mesure de ses pauvres moyens et sans aide de la municipalité d'Herblay accueillera les marcheurs à 17 h le lundi 23 mai de la gare à la halle du marché couvert où nous essaierons de faire une animation pour les marcheurs.

À 18 h 30 les marcheurs partiront pour Montigny lès Cormeilles où le maire, Robert Hue, offre un repas au marcheurs avant le débat que nous organisons avec AC! : La réduction du temps de travail. Incontournable ? Quelle réduction ? Comment ?

Nous pensons que c'est une occasion pour votre chaîne de faire un bon reportage.



*M. Jacques BARROT (Ministre du Travail)*

*Herblay, le 22 octobre 1995*

**Objet: Cotisation Sociale sur les machines.**

Nous sommes heureux de lire dans *Libération* du 20/10/95 votre proposition de cotisation sociale sur les machines.

En effet, depuis 1987, notre mouvement fait de son mieux pour promouvoir cette idée : puisque les machines remplacent de plus en plus l'homme dans son travail, elles peuvent aussi cotiser pour lui.

Ci-joint une lettre adressée à M. Giraud, ancien ministre du Travail, pour qu'une étude soit faite sur la réduction du temps de travail à 32 heures en 4 jours financée par une cotisation sociale sur les robots, les ordinateurs et les systèmes experts (cotisation ROSE).

Depuis le 3 décembre 1994, nous sommes présents au rassemblement des Tuileries contre le chômage et l'exclusion, un samedi sur deux, pour faire avancer cette idée.

Nous attendons un vrai débat national sur ce projet et pas une simple idée en l'air comme les 32 heures de M. Chamard pendant l'été 1993, qui sont passées à la trappe.



*Étienne TETE*  
*Président du groupe « Les Verts et Apparentés »*  
*Conseil Régional Rhône-Alpes*

*Herblay le 2 février 1996.*

**Objet: Initiative de Charles MILLON en faveur de la semaine de 4 jours.**

Nous vous remercions pour votre lettre du 5 janvier au sujet de l'initiative de Charles Millon sur la semaine de 32 heures.

Nous sommes évidemment pour la semaine de 4 jours mais avec une loi applicable pour tous. Le passage à la semaine de 32 heures pour les salariés volontaires ne créera pas réellement d'emplois. Comment les petits et moyens salariés peuvent-ils accepter une réduction de leur salaire alors qu'ils ont déjà du mal à y arriver ? Pire, les salariés vont être hostiles à la semaine de 32 heures.

De plus votre projet ne parle pas des nouvelles technologies et de leurs conséquences sur l'emploi. Nous pensons que, les machines remplaçant de plus en plus l'homme dans son travail, elles peuvent cotiser à sa place. D'où la cotisation ROSE (sur les robots, les ordinateurs et les systèmes experts).

Enfin votre projet, qui devrait faire l'unanimité chez les salariés, ne peut que les diviser.

Le Mouvement 4x8 s'oppose aux contrefaçons des 32 heures sans garantie d'embauches nide revenu.

Dans l'état actuel des éléments que nous avons, nous pensons que le projet de Charles Millon n'est pas bon pour l'emploi. Toutefois si vous avez de nouveaux éléments à nous communiquer, nous

en prendrons connaissance et sommes prêts à vous rencontrer dans la limite de notre disponibilité et de nos moyens.



*Comité d'entreprise du Crédit agricole d'Ile-de-France*

*Herblay le 2 octobre 1996*

**Objet : Campagne d'autocollants sur les machines.**

Dimanche dernier, au Salon des associations d'Herblay où nous tenions un stand, nous avons rencontré un directeur du Crédit agricole d'Ile-de-France qui s'est plaint de notre campagne de collage d'étiquettes (modèles joints) sur les points Argent à Herblay.

En effet, le Mouvement 4x8, association loi de 1901 depuis 1993, de fait depuis 1985, milite pour la réduction du temps de travail à 32 heures en 4 jours financée en partie par une cotisation sociale sur les robots, les ordinateurs et les systèmes experts. D'où cette campagne de collage d'autocollants sur les différents guichets automatiques un peu partout en France depuis 1993.



Le directeur du Crédit agricole d'Ile-de-France (qui n'a pas voulu se nommer) nous a expliqué qu'il était très ennuyé avec nos étiquettes qui dégradent les guichets automatiques, qu'il avait déposé plainte au commissariat d'Herblay et soumis ce problème à son conseil juridique. Il pourrait comprendre qu'on mette ces étiquettes sur les banques qui licencient mais, nous a-t-il dit, au Crédit Agricole les effectifs ont été augmentés depuis 10 ans de 1500 personnes.

Or notre campagne ne s'adresse pas seulement aux entreprises qui licencient. La cotisation ROSE permettrait seulement de rééquilibrer le travail en faveur de l'homme par rapport à la machine.

Nous aimerions connaître votre position sur cette campagne et avoir des précisions sur les effectifs et les parts de marché du Crédit agricole ces vingt dernières années.



Herblay le 20 août 1997

**Objet : Demande de participation à la conférence sur l'Emploi, les Salaires et la Réduction du Temps de Travail.**

Nous entendons beaucoup parler de la conférence sur l'Emploi, les Salaires et la Réduction du Temps de Travail qui doit se dérouler prochainement.

Nous ne pouvons pas accepter d'autres déceptions comme celles qui ont suivi le Sommet Social de décembre 1995 qui n'a abouti à rien de positif pour les travailleurs, chômeurs, précaires qui ont durement manifesté toutes ces dernières années.

La colère monte. Il faut que ça change ! Et comme vous l'avez dit aux États Généraux du Chômage en 1994 les chômeurs doivent être mieux représentés. Nous sommes étonnés, qu'à notre connaissance, aucune association de chômeurs ne soit invitée à la prochaine conférence sur l'emploi. Elles sont pourtant nombreuses, 8000 associations au service des chômeurs recensées par le Comité Chrétien de Solidarité avec les chômeurs dans le répertoire 1997.

Nous ne voulons plus être les complices de cette misère et de cette détresse qui augmentent de jour en jour.

Nous pensons qu'il est urgent de faire appliquer une loi cadre sur la réduction massive du temps de travail.

Les 35 heures ne changent en rien l'organisation du travail et une heure en moins chaque jour sera vite rattrapée par des gains de productivité. Et surtout cette réduction ne prend pas en compte les nouvelles technologies dont le coût est en constante diminution. Les 35 heures aggravent la compétition entre les hommes et les machines puisque le coût horaire du salarié devient plus cher et finalement l'entreprise aura intérêt à investir plus dans les machines que dans les hommes.

Évidemment il faut réduire le temps de travail mais une simple réduction ne suffit pas. Un transfert de charges sociales sur les machines permettrait de créer des emplois (comme cela à commencer à se faire à Bruxelles).

C'est pourquoi nous proposons une réduction du temps de travail à 32 heures pour tous financée en partie par la cotisation ROSE (cotisation sur les Robots, ...). Nous avons vu depuis 1993 une avancée des 32 heures et plusieurs projets des 32 heures.

Nous pensons que la prochaine Conférence pour l'emploi est l'occasion pour tous les acteurs du mouvement social de faire entendre leurs propositions et nous souhaitons participer à cette conférence pour défendre la semaine de 32 heures en 4 jours.

Herblay le 6 février 1997.

**Objet: Suppression de la loi Gilles de Robien.**

Nous avons entendu à la télévision votre déclaration « Si le Parti Socialiste gagne les prochaines élections législatives la loi dite Gilles de Robien sera annulée ».

Nous n'avons pas entendu dans la presse d'échos sur les raisons de cette suppression.

Pour informer nos adhérents et les militants qui luttent contre le chômage et l'exclusion pourriez-vous nous envoyer votre argumentaire.



Monsieur Le Ministre du Travail,

**Objet : Remise de la pétition 4x8.**

L'association 4x8 a pour objet de promouvoir la réduction du temps de travail à 32 heures en 4 jours cette réduction étant financée par une cotisation sociale sur chaque ROBOT, chaque ORDINATEUR et chaque SYSTÈME EXPERT.

Une pétition pour une étude sur le faisabilité de cette revendication est en cours (ci-joint un exemplaire de cette pétition non signée.)

Une délégation chargée de représenter les signataires de cette pétition viendra vous la remettre le 1er mai à 11h 30 le matin et aura mandat éventuellement de négocier les exigences manifestées.



Aux Grévistes de la faim  
CGT PTT des Alpes Maritimes

Herblay le 9 mars 1997.

Nous sommes touchés par l'action des grévistes de la faim du centre de tri de Nice mais aussi indignés que des personnes risquent leur santé pour alerter l'opinion publique.

Nous nous battons depuis des années pour que les machines contribuent au bien-être de la collectivité (Cotisation ROSE : Robot, Ordinateur, Système Expert) et non pas à la destruction des individus.

Nous allons photocopier l'article de Libération du 8 mars et le distribuer dans la mesure de nos moyens dans les boîtes à lettres des Postes de Paris.

Nous en parlerons à nos rassemblements bimensuels aux Tuileries « Contre le chômage et l'exclusion ».

Il est temps que TOUS ENSEMBLE nous luttons pour la semaine de 4 jours financée en partie par une cotisation sociale sur les machines



à Anne Sinclair

*Herblay le 13 mars 1995.*

Suite à notre communication téléphonique du 13/03/1995 je vous faire part de ma question à Martine AUBRY.

Après avoir quitté votre poste au Ministère du Travail vous avez exprimé le regret de ne pas avoir agi plus pour la réduction du temps de travail.

Constatant une grande aspiration des Français pour la réduction du temps de travail à 32 heures en 4 jours pensez-vous que la réduction à 37 heures en 1997 de Lionel Jospin est suffisante ?



*Aux Grévistes de la SNCF*

*Herblay le 8 décembre 1998*

Comme lors du conflit de l'hiver 1995 le mouvement 4x8 est à vos côtés pour vous soutenir dans votre lutte.

L'automatisation à outrance des dernières années vide les entreprises de leur personnel. Les agressions graves et le rejet des transports publics par les voyageurs sont une des conséquences de la politique de la SNCF en faveur des machines. Une caméra ne rassure pas les voyageurs pas plus qu'un guichet automatique. La sécurité dans les trains et dans les gares n'est plus assurée.

Cette grève est nécessaire pour que nos dirigeants prennent en compte les désastres de la politique de diminution des effectifs. Elle est aussi un avertissement à ceux qui sont tentés d'imposer une mauvaise application des 35 heures.

L'association 4x8, les chômeurs et salariés solidaires qui y

adhèrent, attendent de la SNCF des embauches en nombre suffisant ( et pas seulement des emplois-jeunes !) et une réduction réelle du temps de travail.

La bataille est loin d'être gagnée pour vous comme pour nous mais unissons nos forces et nous y arriverons plus vite.



*Fédération Nationale de l'Énergie*

*Herblay le 21 janvier 1997.*

Le bureau du Mouvement 4x8 a pris connaissance hier soir lors du journal télévisé de vos demandes syndicales pour les 32 heures payées 38 heures.

Nous nous réjouissons de cette percée vers les 32 heures. Depuis 1985 le mouvement 4x8 lutte vigoureusement pour cette idée.

Nous sommes à votre disposition pour vous soutenir dans votre revendication et pour aller vers les 32 heures pour TOUS.



*Barbara MERLE  
Théophraste,*

*Herblay le 11 janvier 1998*

Nous serions heureux de pouvoir apporter nos réflexions mal connues des Français à votre prochaine émission sur la réduction du temps de travail. Un sujet qui est au coeur de l'existence du mouvement 4x8, de fait depuis 1985, de droit depuis 1992.

Si aujourd'hui nous sommes très contents de voir la semaine de 4 jours demandée par certains partis politiques, syndicats et de nombreuses associations, nous pensons être les mieux placés pour défendre le projet original.

Nous pensons avoir apporté depuis des années la preuve de notre sérieux et de notre travail pour la réduction du temps de travail. Si notre priorité n'est pas l'adhésion des citoyens à notre association nous sommes connus des militants syndicaux et des militants contre le chômage à travers notre présence aux débats sur la réduction du temps de travail, aux différentes manifestations pour la réduction du temps de travail et aux côtés des actions des chômeurs.

Nous sommes contents d'entendre le parti socialiste et le syndicat CFDT parler de faire taxer la valeur ajoutée non salariale : premier pas important vers l'adoption d'une cotisation sur les nouvelles

technologies. La cotisation ROSE\*, moyen de financer en partie la réduction du temps de travail, fait son chemin.

En octobre 1995 nous avons donné notre accord à Théophraste pour faire un reportage sur notre lutte pour la cotisation ROSE (nouvelle recette pour la sécurité sociale) à nos rassemblements bimensuels aux Tuileries contre le chômage et l'exclusion. Une semaine avant l'émission, Nicolas JACOB nous a indiqué que notre présence n'était pas possible avec M. BARROT et nous a promis une invitation à une prochaine émission sur la réduction du temps de travail.



LES VERTS

*Herblay le 26 mai 1997*

Nous sommes contents de voir que les VERTS ont enfin pris parti pour la semaine de 32 heures en quatre jours.

Mais nous ne comprenons pas qu'au lendemain du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives nous voyons Dominique Voynet à la télévision parler aux journalistes des 35 heures, devant une affiche « 32 heures = des emplois pour tous »

Dominique Voynet n'est-elle pas convaincue de l'utilité des 32 heures ?



LE COURRIER ELECTRONIQUE :  
LA DÉMOCRATIE EN ACTION

Subject : Communication de notre E-mail  
Date : Thu, 10 Dec 1998 07:05:32 EST  
From : ASCLOIRE@aol.com

Nous sommes l'Association Solidaire Chômeurs Loire, nous avons déjà échangé des courriers ou fax et nous sommes maintenant sur le Net. Nous faisons nous aussi des actions pour les 32 heures et le droit au travail.

Nous ne sommes pas d'accord sur la demande de prime de Noël, souhaitant que les demandeurs d'emplois ne se réveillent pas que pour cette action. Nous espérons pouvoir mieux communiquer avec cet outil et nous vous disons à bientôt.



Subject : [ATTAC 14] Tarbes en action  
Date : Sam, 11 Dec 99 18:23:11 -0000  
From : Laurent <yotogui@ras.eu.org>

AC! 65 a organisé une manif vers la préfecture à Tarbes.

Outre les revendications nationales les manifestants soulignaient que le conseil général n'avait pas utilisé le FUS en 1998. De même n'ont-ils pas vu la couleur de l'argent (1 500 000F) affecté aux transports gratuits.



Subject: [ac-forum] Évènements, concernant chômeurs, international, sans-papiers,

1/ La CNT (BC Paris) et le Leonard Peltier Support Group appellent à une manifestation le samedi 6 février 1999 à 14 heures devant l'ambassade des États-Unis à Paris (Métro Concorde) en solidarité avec Leonard Peltier et Mumia Abu Jamal.

2/ Le Groupe des Libres penseurs de la commune de Paris André Lorulot organise une conférence-débat donnée par JACQUES TESTART, directeur de l'unité INSERM 355, « père » du premier bébé éprouvette français. samedi 6 février 1999,

3/ les chômeurs et salariés solidaires du collectif des Tuileries vous invitent à leur 103<sup>e</sup> Rassemblement contre le chômage et l'exclusion de 14h30 à 16h30 au jardin des Tuileries

Subject: Re : Merci, reçu votre message  
Date : Thu, 03 Dec 1998 16:24:16 +0100  
From: GDP Bern <gdpbern@access.ch>  
Organization: Gewerkschaft Druck & Papier

Alors, nous sommes un comité qui s'est formé l'année passée pour récolter des signatures contre une décision urgente du parlement suisse qui voulait réduire les indemnités de chômage. Nous avons réussi de récolter le nombre de signatures qu'il faut pour que cette décision soit soumise au peuple dans un référendum. Et ce référendum qui avait lieu le 28 septembre 1997 nous avons gagné : le peuple suisse avait désavoué le gouvernement et le parlement. Plus de détails sur cette histoire vous trouvez sur notre site

<http://ourworld.compuserve.com/homepages/referendum>.

Après cette victoire le comité a continué de travailler. Il a analysé les défauts de la loi actuelle sur l'assurance chômage et de son mécanisme dans des ateliers d'échange et publié le résultat avec le but, d'arriver à une meilleure mobilisation des chômeuses et chômeurs. Pour juin 1999 nous organisons un congrès national sur les sujets « chômage » et « exclusion ». Nous sommes très intéressés par des contacts à l'étranger.



Subject: mailing pour les Tuileries  
Date : Fri, 18 Dec 1998 07:45:53 +0100  
From : Michel Decollogne <mdecollogne@altern.org>  
Organization: <http://www.citeweb.net/rhea/>

Je viens de passer la nuit à informer : AFP, Le Figaro, l'Humanité, Libération, Le Monde, L'Expansion, L'Express, Le Monde diplomatique, Le Nouvel Observateur, TF1, France3, Canal+, La sept-Arte, La Cinquième, LCI, M6, TV5, RTL, Europe1 de venir nous voir demain par le message suivant :



Subject: Re: Un bonjour du mouvement 4x8  
Date : Wed, 20 Jan 1999 11:31:37 GMT  
From : J.Drury@sussex.ac.uk (John Drury)

Thanks for your email and website information. We do not have a web site. I enclose three articles (format = word2 for windows). One is a speech by our campaign, Brighton Against Benefit Cuts, which summarizes the history of our campaign and gives our analysis of the

current situation, particularly in relation to the current threat to privatize the benefits system.

The second is an article/speech by an activist in Toronto about the relation between 1930s unemployed movement and their own campaign. The third is a critical analysis of your own unemployed movement, translated from the French.



Subject : CV sur internet  
Date : Tue, 26 Jan 1999 03:51:15 EST  
From : ASCLOIRE@aol.com

Nous avons fait silence radio depuis les fêtes car nous avons été déconnectés pour un problème de RIB non reçu. Mais aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre et nous cherchons à savoir s'il existe un site pour envoyer des CV, ou échanger des offres et demandes entre demandeurs et chefs d'entreprises.

Avez vous fait des tables rondes et forums sur les sites ?



Subject : Mauvais week-end pour les chômeurs  
Date : Tue, 2 Feb 1999 21:16:25 +0100  
From : « ERIC » <educoing@club-internet.fr>  
Quelques infos trouvées dans « le Parisien » concernant des interdits de revenu, de logement, d'EDF..

Combien de millions faut-il être pour ne plus se faire qualifier de marginaux ?



Subject: Peut-on espérer plus de transparence ?  
Date : Tue, 09 Feb 1999 05:10:05 +0100  
From : Michel Decollogne <mdecollogne@altern.org>

Je vous engage à poster un e-mail de ce type à notre Premier Ministre et à tous les élus dont vous avez les adresses électroniques. Voici son adresse : [mailto : premier-ministre@premier-ministre.gouv.fr](mailto:premier-ministre@premier-ministre.gouv.fr)

Lionel Jospin

<[premier-ministre@premier-ministre.gouv.fr](mailto:premier-ministre@premier-ministre.gouv.fr)>

S'il vous manque des adresses vous pouvez consulter l'Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nat.fr/0index.html>

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plusieurs années, vous n'êtes pas sans savoir que vos concitoyens et administrés souhaitent obtenir une meilleure information sur les personnes qui les représentent et les dirigent.

Nous avons remarqué que vous avez commencé cette information sur votre site :

<http://www.premier-ministre.gouv.fr/sommaire.htm>

Toutefois, nous souhaiterions que vous alliez un peu plus loin dans vos informations, à savoir :

Revenus du Président de la République, des Ministres, des Diplomates, des Députés, des Sénateurs, des Préfets, soit de tous les hauts fonctionnaires de l'état. Dans la mesure du possible, pourriez-vous indiquer aussi les avantages en nature attachés à la fonction.



Subject: Re: marches européennes de Cologne  
Date : Sun, 21 Feb 99 17:34:52 +0100  
From : Christophe <[aguiton@sud.unions.eu.org](mailto:aguiton@sud.unions.eu.org)>

Ce qui est prévu, cette année ce sont :

\* des marches allemandes, dont une passera par Bâle, Strasbourg...

\* une « grande marche », de 1000 à 1500 participants, du 24 au 29 mai, de Bruxelles à Cologne, c'est à celle-là que nous inviterions les militants français;

\* enfin et surtout la manif, le 29, avec toute une discussion à avoir sur les moyens d'y arriver, car, trains gratuits... pour finir, un rassemblement de quelques jours à Cologne, pour attendre le sommet (les 2 et 3 juin), ce que nous appelons le « parlement des chômeurs ».



Subject:  
[ac-forum] Stratégie des mouvements de chômeurs et précaires.

Resent-From: [ac-forum-request@ras.eu.org](mailto:ac-forum-request@ras.eu.org)  
Date: Mon, 8 Mar 1999 17:52:43 +0100

Existe-t-il une liste spécialisée, gérée par AC!, ou d'autres mouvements, qui soit spécialisée dans les discussions/propositions de stratégie politique et économique des mouvements de chômeurs, pour

sortir du ghetto de la manche permanente vis à vis des instances au pouvoir, car au bout de 25 ans de cet exercice, les bras fatiguent.



Subject: [ac-forum] Re: Foire aux idées : Il taxe les robots au profit des humains. article REBONDIR mars 1999  
Date: Wed, 10 Mar 1999 10:23:58 +0100  
From: <[jean.pierre.julhes@easynet.fr](mailto:jean.pierre.julhes@easynet.fr)>

Mais les consommateurs profitent déjà de l'augmentation de productivité liée à l'existence de ces machines, car ils achètent moins cher qu'avant les mêmes produits.

Par ailleurs, et un seul exemple, si Usinor Sacilor n'avait pas modernisé ses usines, il n'existerait plus de sidérurgie en France.

Je termine par l'argument massue :

si on taxe les robots, et que les robots ne traversent pas la frontière, et bien les prix de vente seront augmentés, et ce sont les consommateurs qui régleront la fameuse taxe.

L'état aura ainsi touché un peu plus d'argent, mais il aurait pu obtenir le même résultat en augmentant la TVA sur ces produits là.

Et comme chacun sait, la TVA est un impôt juste n'est-ce pas, puisqu'elle fait payer les petits ménages comme les gros, non ?

Laissez tomber la taxe sur les robots, les ménages de chômeurs et de RMistes ont déjà assez de problèmes comme ça sans en plus voir les prix augmenter.

« Pécher par le silence quand ils devraient protester transforme les hommes en lâches. » Ella Wheeler Wilcox



Subject : Re: [ac-forum] Les chômeurs à l'aide des Kosovars !  
Date : Fri, 2 Apr 1999 07:00:08 +0200  
From : « phdv » <[phdv@wanadoo.fr](mailto:phdv@wanadoo.fr)>

Je trouve ce texte particulièrement intéressant.  
Quelle diffusion envisager ?  
Une campagne internet, des tracts, une lettre ouverte dans les médias ?

Merci de réagir et de donner vos idées.

PS : ce texte est d'après moi intéressant car il ne porte pas de jugement simpliste (comme on en voit tant en ce moment) sur le bien-fondé ou non de l'intervention militaire et sur ses suites.

Subject : Re : bonjour du mouvement 4x8  
Date : Wed, 09 Jun 1999 09:22:31 +0200  
From : RNARIP <rnarip@club-internet.fr>

Bonjour,  
Merci de votre envoi.

Votre association est-elle favorable à l'instauration du référendum d'initiative populaire ?

Il est promis par TOUS les partis mais jamais instauré. André GERIN député PCF doit déposer une proposition de loi pour le RIP.

DÈS QUE CELA SERA FAIT je vous l'enverrai si cela vous intéresse. Le RIP est le SEUL moyen pour une association comme la vôtre de faire passer une proposition de loi. Qu'en pensez vous ?



Subject : [ac-info] lettre ouverte à Jospin  
Date : Wed, 1 Sep 1999 08:54:40 +0000  
From : cvillier@ras.eu.org (Claire VILLIERS)

Lettre ouverte à Lionel JOSPIN, à propos de l'affectation des 68 milliards de recette fiscale supplémentaire à attribuer aux minima sociaux.

AC ! - APEIS - MNCP - CGT Chômeurs



Subject : [controle\_omc] Re: Site de la manif du 16 octobre  
Date : Mon, 18 Oct 1999 10:34:54 +0200  
From : RNARIP <rnarip@club-internet.fr>

Si la manifestaion est bonne il ne faudrait pas y aller parce que c'est le PCF qui a lancé l'idée ? Où va-t-on avec un tel raisonnement ?

André GERIN DÉPUTÉ MAIRE COMMUNISTE DE VENISSIEUX a instauré le RIP chez lui il y a 5 ans déposé le 17.06.99 une proposition de loi N°1722 en faveur du RIP et parce qu'il est COCO je ne devrais pas le soutenir ?

Pour la réunion du PCF au lieu de faire du cinéma pour exister et non pour défendre les travailleurs M. HUE ferait mieux de SIGNER la proposition de loi de GERIN ce qu'aucun député PCF n'a fait alors que le RIP est dans le programme du parti... ! Par les RIP en décembre 96 le peuple suisse a ABROGÉ une loi sur la flexibilité du

travail jugée inéquitable pour les travailleurs. Donner au peuple l'initiative de la loi ( c'est dans son programme page 86 du rapport du 28<sup>e</sup> congrès !) serait plus utile que de faire des défilés bidon.

Il faut juger les actes, les faits sans tenir compte de leur auteurs sinon où va-t-on ?



Subject : [ac-forum] Re: [rtr35h] Re : appel à une journée d'action dans l'informatique le 26.11

Date : Sat, 13 Nov 1999 15:19:54 -0800  
From : Gerard <ac.goele@wanadoo.fr>

Pourquoi pas des délégations (informaticiens + chômeurs) le 26.11 dans toutes les permanences des députés ?

Un envoi massif de fax, mails, appels téléphoniques ?

Voire des occupations des locaux de ceux qui doivent voter la loi ? Vous seriez présents et actifs sur quelles actions ?

En direction des entreprises d'informatique vous avez établi des listes de réquisition d'emploi ?

Vous êtes prêts à installer des chômeurs à vos postes de travail ?



Subject : [ac-forum] Re: [rtr35h] =petition  
Date : Sun, 14 Nov 1999 11:43:17 -0800  
From : Gerard <ac.goele@wanadoo.fr>

Il « faut aller » directement à 32 heures, mais il faut aussi être pragmatique.

Le projet de loi « rtt » (réduction du temps de travail) va revenir en 2<sup>e</sup> lecture devant l'assemblée.

- soit on ne fait rien, on dénonce

- soit on se bat pour qu'il ne reste pas ce qu'il est : une ouverture à toujours plus de précarisation et de flexibilité.

Il eut fallu, certes...

Qui est responsable de la débandade des député(e)s ? : même Yves Cochet déclare à l'Assemblée que l'« on va pouvoir reparler du plein emploi » (sic)

Tu étais candidat aux européennes sur la liste Larrouturu avec le slogan « mettons le gouvernement au travail »

Je penses qu'aujourd'hui « il faut mettre les députés devant leurs responsabilités »

Devant l'urgence aujourd'hui IL FAUT AGIR

Ok j'irai lire votre projet de loi et je te ferai part des observations d'Ac Goele mais faut pas trop rêver ce n'est pas le mouvement social qui a la maîtrise de l'ordre du jour de l'assemblée.

IL FAUT OBTENIR QUE LES DÉPUTÉS RESPECTENT LEURS PROMESSES ÉLECTORALES ET NOUS EN RENDENT COMPTE



Subject: [controle\_omc] OMC et réduction du temps de travail

Date : Sat, 4 Dec 1999 00:58:17 +0100 (MET)

From : Luis Gonzalez-Mestres <gonzalez@in2p3.fr>

Ce que nous montrent les faits est, à mon sens, très simple : de l'OMC il ne peut resulter qu'un durcissement des conditions de travail, une précarisation croissante des travailleurs des pays industrialisés et l'émigration des postes de travail vers les pays à plus bas salaires et plus mauvaises conditions sociales. C'est vrai, même pour des industries « culturelles » comme le cinéma. Certains défenseurs de la semaine de 32 heures confondent la réduction du temps de travail avec la suppression, par migration, de ces heures de travail.

Aujourd'hui, à l'OMC siègent des pays où l'exploitation est féroce et la repression brutale: Indonésie, Inde... et ça correspond à un bon milliard de travailleurs. Ajoutons la Russie et bientôt la Chine, et on peut se faire une idée de ce qui nous attend, matière de statut des travailleurs, dans le cadre de l'OMC.



LE RASSEMBLEMENT DES TUILIER

DÉCEMBRE 1994  
JANVIER 2000

# PARTAGE

Depuis le samedi 3 décembre 1994, régulièrement tous les quinze jours, nous appelons les chômeurs et les citoyens solidaires à se rassembler, à témoigner, à échanger, de 14 h 30 à 16 h 30, au jardin des Tuileries. (Métro : Concorde, Tuileries ou Palais-Royal.)

Ce rassemblement veut contribuer à la « visibilité » des chômeurs et leur permettre d'intervenir dans le débat social. Il veut aussi, et surtout, une interpellation forte et répétée de la classe dirigeante et de l'opinion publique.

Dans les années quatre-vingt, à Buenos Aires, les chômeurs de la place de Maio avaient su trouver un mode nouveau d'expression et de contestation qui s'était révélé très efficace pour ébranler le pouvoir et obtenir vérité et justice.

Aujourd'hui, dans notre pays, nous ne pouvons plus parler d'indifférence, la résignation, la capitulation, la démission, du chômage et de la misère.

Sans répit, nous devons nous rassembler et multiplier les interventions auprès du gouvernement, du patronat et des syndicats, ainsi qu'auprès des candidats à l'élection présidentielle, afin d'obtenir la prise en compte des revendications fondamentales suivantes :

\* Promouvoir la citoyenneté des chômeurs avec la participation de leurs représentants dans toutes les instances où leurs intérêts sont en jeu;

\* Réaliser rapidement un véritable partage des richesses par une réduction importante et un aménagement du temps de travail;

\* Affecter une partie des dépenses passives du chômage qui servent essentiellement à payer une non-activité et des stages-parkings et financer d'un million d'emplois dans le secteur privé et collectif.

Il s'agit d'offrir, sans délai, principalement aux chômeurs de longue durée, un revenu normal en utilisant leurs compétences dans le cadre d'activités bénéfiques pour eux-mêmes et pour la nation tout entière.

Nous prenons nous-mêmes l'engagement de participer à ces rassemblements et nous vous demandons de faire connaître cette initiative, d'y prendre part avec votre famille et vos amis, afin que ce rendez-vous bimensuel déclenche un mouvement irrésistible en faveur de l'abolition du chômage et d'une société sans exclus.

- Hugues ARCHIMBAUD
- Jean-Paul ARVETILLER
- Eric AUGER
- Clément AURENCHÉ
- Guy AZNAR
- Henri BARTOLI
- Claude BERRI
- John BERRY
- Francis BOIS
- Bernard BOUDOURESQUES
- Henri BUSSERY
- Jean-Yves CALVEZ
- Michel CARBONEL
- Franck CHAIGNEAU
- Jean-Louis CHAUCHARD
- Pierre CHAVANCE
- Jeannette COLOMBEL
- Jean DANIEL
- Jacques DELAPORTE
- François DELAVENNE
- Bernard DELPLANQUE
- André DERVILLE
- Gérard DONNADIEU
- Claude DUBAR
- Serge DUMARTIN
- Jean-Jacques DUPEYROUX
- Alain DURAND
- François EYMARD-DUVERNAY
- Jean-Paul FABA
- Jacques GAILLOT
- Vincent de GAULEJAC
- Jacques GAUTRAI

## RASSEMBLEMENT LE CHÔMAGE ET L'EXCLUSION

Bernard GINISTY  
André GORZ  
Jean-François HORY  
Annie JACOB  
Nicole KERSCHEN



Bernard KOUCHNER  
Pierre LARROUTOUROU  
Jacques LE GOFF  
Bernard LIGER  
Alain LIPIETZ  
Guy LONGUEPEE  
Etienne LOUIS  
Pierre MARCHAND  
Gérard MARLE  
Pedro MECA  
Théodore MONOD  
Marcel MONTCEL

Edgar MORIN  
Jacques NIKONOFF  
Maurice PAGAT  
Bernard PERRET  
Denis PRYEN  
Hugues PUEL  
Thierry QUINQUETON  
Jacques ROBIN  
Albert ROUET  
Michel ROUSSELOT  
Marc SAINT-OLIVE  
Jacques SALVATOR  
Pierre SAMUEL  
Patrice SAUVAGE  
Bertrand SCHWARTZ  
Georges SEGUY  
Bertrand STRAUSS  
Roger SUE  
SYLVAIN  
Pierre TCHERNIA  
Patrick VALENTIN  
Christian VANDERMEE  
Raymond VATIER  
Jean-Maurice VOYNIER  
Dominique VOYNET  
Philippe WARNIER  
Jean-Pierre WORMS  
Simon WUHL

S'associer à l'initiative :  
Yoland BRESSON  
Jacques BICHOT

**L'appel initial et ses signataires**

17 jan 1995	21 fev 1995	21 mar 1995	4 avr 1995
17 jan 1995	21 fev 1995	21 mar 1995	4 avr 1995
17 jan 1995	21 fev 1995	21 mar 1995	4 avr 1995
17 jan 1995	21 fev 1995	21 mar 1995	4 avr 1995

difficile à expliquer en quelques phrases ce qui le rend difficile à promouvoir.

Au retour, dans le train, après une longue discussion, nous avons rapproché nos points de vue et nous étions devenus amis. Un soir Pierre est

venu dîner chez moi et m'a demandé comment on pouvait faire

avancer la lutte contre le chômage. Ayant travaillé longtemps dans la recherche, je savais qu'avec une idée représente 100% du travail total, la mettre en application et la faire adopter en représente 90%.

Qui pouvait faire passer dans la pratique la réduction du temps de travail

- Les patrons dans leur grande majorité ne se sentaient pas concernés par l'aspect social de leur fonction.

- Les salariés n'avaient pas envie de changer en quoi que ce soit leurs habitudes de travail.

- Les syndicats étaient avant tout des syndicats de salariés même s'ils s'en défendaient.

- Les députés et les sénateurs nous écoutaient avec bienveillance mais n'avaient que peu de marges de manoeuvre, coincés qu'ils étaient par les consignes de leurs partis respectifs.

Certains comme à la Place de Mayo avaient des moyens remarquables au stylo. Ce n'est pas au moment où tout va mal qu'il faut travailler moins. Cela n'avait rien à voir mais c'était facile à comprendre. Il n'était malheureusement pas le seul...

Seuls les chômeurs et les exclus pouvaient constituer un groupe de

pression important. Ils étaient nombreux (3 à 5 millions) et n'avaient rien à perdre. Je proposai donc à Pierre Larrourou de créer un rassemblement périodique à l'image des "folles de Maio" en Argentine. Ces mères d'enfants que le régime avait faits disparaître, s'étaient réunies régulièrement sur une place publique. Au début elles n'étaient que quelques-unes, puis le nombre de manifestants avait progressivement grossi et elles avaient fini par renverser la dictature. Pour les chômeurs, l'idée était de réunir d'abord quelques dizaines d'entre eux puis davantage. A partir de quelques milliers, le groupe de pression devenait incontournable.

Nous décidâmes ce soir-là d'en parler avec Maurice Pagat qui non seulement était une personnalité dans le monde du chômage mais encore avait plus d'expérience que nous dans

l'organisation de manifestations. Celui-ci se montra d'abord réticent et souleva de nombreuses objections. Une fois Maurice convaincu, on passa aux détails pratiques: le Rassemblement aurait lieu un samedi sur deux aux Tuileries on voulait la Place de la Concorde mais M. Pagat nous expliqua que ce ne serait jamais admis par la Préfecture. On se mit d'accord sur les revendications. À la réduction du temps de travail qui nous était chère,



J'ai connu Pierre Larrourou en 1994 à Thiverval à un des séminaires de Maurice Pagat sur le thème du chômage. Pierre venait parler de son sujet favori: la réduction du temps de travail (semaine de 4 jours) comme moyen de lutte contre le chômage. Personnellement, je n'étais pas très favorable à la réduction hebdomadaire du temps de travail, préférant le principe du congé sabbatique payé (1 an tous les 5 ans par exemple) utilisé pour réaliser un projet personnel. A mes yeux cela présentait un double intérêt: un salarié qui s'absente 1 an doit obligatoirement être remplacé et le projet personnel est, pour le salarié, une occasion unique d'évolution professionnelle ou humaine. Malheureusement le congé sabbatique

Maurice fit rajouter la « Création d'un tiers secteur d'utilité sociale ». Cette formule qui nous avait semblé vague, à l'époque, se révélera probablement dans quelques années comme la plus rentable et la plus porteuse d'avenir pour résoudre le problème du chômage.

Maurice Pogat se chargea de fabriquer les tracts, les banderoles et d'obtenir les autorisations nécessaires. Il envoya plusieurs milliers de lettres à des personnalités et à des organisations de chômeurs et reçut en retour de nombreux encouragements.

À la première réunion se présentèrent environ 250 personnes. Les médias sont peu intéressés et les réunions suivantes plafonneront à 250 ou 300 manifestants, tant que Maurice fera de la relance écrite. Puis ce chiffre décroîtra pour arriver à 30 ou 50 ce qui était très loin des milliers espérés. Certaines personnalités comme B. Kouchner ou D. Voynet viendront parfois sans que cela ait un effet notoire.

Après coup, on peut se demander quelles erreurs d'appréciations ont été commises.

Tout d'abord les chômeurs ne sont pas venus. Au cours d'un rassemblement, une chaîne de télévision a voulu donner la parole à un chômeur. On a eu beau chercher, sur les 300

personnes présentes, il n'y avait que 2 chômeurs dont l'un a refusé de parler. Question: comment se fait-il que 1000 marins pêcheurs puissent faire bloc pour se faire entendre et que 5 millions de chômeurs soient incapables de le faire? Les raisons avancées furent nombreuses: le prix du ticket de métro, la peur des chômeurs de se compromettre dans une manif, les raisons politiques (e.g. les socialistes ne vont pas à une manif organisée par les communistes, cf. la manif de Robert Hue), le chômeur est un être



déstabilisé... bref toutes les raisons sont bonnes pour ne pas participer à une manifestation en leur faveur.

Même si l'on comprend ces raisons, il est difficile de les approuver. Car historiquement jamais les minorités opprimées n'ont réussi à s'en sortir en ne comptant que sur la bienveillance des autres. Les solutions pour le chômage existent, il est inutile de continuer d'en débattre, il faut les mettre en

application.

\*Au niveau des Associations, la situation n'était pas meilleure. Les banderoles de Maurice Pogat indiquaient clairement que Partage avait tout fait (ce qui était vrai) et qu'il fallait se ranger derrière (ce qui était maladroît et inacceptable). Pour des raisons aussi peu avouables que diverses les Associations de chômeurs étaient absentes ou réticentes. Témoin cette conversation que j'ai eue avec un militant d'AC! : «Est-ce que AC! pourrait amener davantage de monde?» - «Ah je ne sais pas, il faut que je demande à la CGT». La fois suivante : «Alors la CGT?» - «Désolé, la CGT ne marchera que si on défend précisément l'objectif des 35 Heures». Bien sûr AC! a fait beaucoup pour les chômeurs mais la réflexion est caractéristique de l'individualisme forcé des Associations de chômeurs. Une autre anecdote concerne l'Association des cadres chômeurs de Fontainebleau qui a refusé de me laisser parler à ses adhérents car ils étaient soi-disant traumatisés et surtout qu'un cadre ne doit pas se commettre dans une manif.. Maurice Pogat avait aussi ses têtes, tout le monde n'avait pas le droit de donner son avis et beaucoup d'Associations ne l'aimaient pas - bon prétexte pour ne pas participer-. La plupart des Associations refusaient de se fondre

dans une action commune, qui aurait pu (du moins le pensaient-elles) leur faire perdre une partie de leur identité.

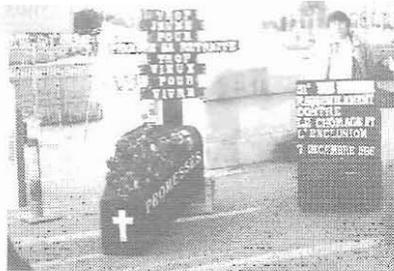
\*Les journaux de chômeurs aussi refusaient de nous aider en nous faisant des articles et en annonçant les rassemblements. Pourquoi? Qui est derrière?

Bref il est navrant de constater que les chômeurs, leurs Associations et leurs journaux ont été incapables de s'unir pour faire une action commune. Tant qu'il en sera ainsi le poids des chômeurs dans la vie publique sera voisin de zéro. C'est comme s'ils n'existaient pas.

Au bout d'un certain nombre de mois, Maurice Pogat commença à se décourager. Il voulait la présence des Médias mais ceux-ci ne suivaient pas. Maurice commença à parler d'arrêter et l'Association 4x8 reprit le flambeau. Il se montra alors assez mesquin et encouragea vivement les participants à ne plus venir. Peine perdue, le Mouvement 4x8 et son opiniâtre président John Mitchell continuèrent plusieurs années avec de temps en temps des participations de AC! MNCP, .... et d'autres petites associations comme BTP cadres.. Partage par contre ne fit jamais aucun effort pour en parler dans son journal.

Les Tuileries, une belle occasion manquée pour les chômeurs!

DECEMBRE 1996

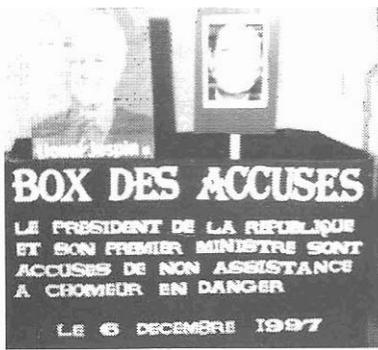


ENTERREMENT DES PROMESSES

# PROCÈS CONTRE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER MINISTRE ACCUSÉS DE NON-ASSISTANCE À CHÔMEUR EN DANGER (6 DÉCEMBRE 1997)

## Témoignage de Robert Crémieux (MNCP)

Monsieur le Président, Mesdames,  
Messieurs les jurés,  
Pas plus tard qu'hier, le Président  
de la République a fait allusion aux



responsabilités de l'Etat français dans la persécution des juifs, il y a de cela à peine plus de cinquante ans. En ouverture de son discours, il a cité la mention que portait la fiche de police d'une victime des nazis.

Je cite le Président de la République:

«Sur cette fiche, après des indications biographiques succinctes, le «motif d'internement» était ainsi libellé: «En surnombre dans l'économie nationale».

M. le Président de la République, cette petite phrase vous a, à juste titre, indigné. Mais, cela vous aura peut-être échappé, elle figure mot pour mot dans l'acte d'accusation qui vous vise aujourd'hui.

Car il n'aura en revanche échappé à personne, ici, que ce pays compte sept millions de personnes décrétées «en surnombre dans l'économie nationale»,

sans compter les sans papiers qui ne sont pas comptabilisés.

Et, aujourd'hui comme hier, on crève, M. le Président de la République, d'être «en surnombre dans l'économie nationale» ou encore «en sureffectif pour parler le langage élégant des «tueurs» du CNPF.

On meurt, non pas dans des camps mais dans nos rues. L'hiver dernier 48 SDF sont morts de froids.

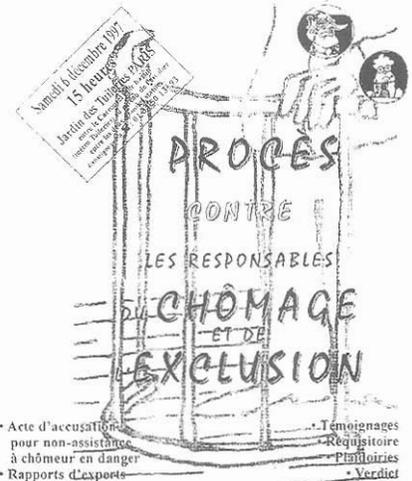
Et voilà que ça recommence, dans la nuit de jeudi à vendredi, la première victime de cet hiver a été annoncée dans les Yvelines.

On meurt aussi par suicide, M. le Président de la République, parmi les demandeurs d'emploi. Certains doivent même se dire que c'est toujours ça de pris pour dégonfler les statistiques du chômage.

On meurt à petit feu, M. le Président de la République, de devoir survivre au quotidien, condamné à une

DES TUILERIES CONTRE: LE CHÔMAGE ET L'EXCLUSION

CELEBRATION DU 3<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU RASSEMBLEMENT



existence de mort-vivant avec 2 200 par mois dans cette société dite «consommation».

Alors, M. le Président, d'accusé vous prends à témoin. On juge aujourd'hui devant la Cour d'Assises de Bordeaux, les crimes contre l'humanité commis il y a une cinquantaine d'années par un certain M. Papon.

Faudra-t-il à nouveau attendre 50 ans pour que les crimes comm

aujourd'hui contre les Droits de l'Homme soient jugés?

Et qui sont les responsables aujourd'hui?

Qui signe les listes de condamnés au chômage et à la mort lente de l'exclusion dans un des pays les plus riches de la planète?

En clair, M. le Président du tribunal, qui sont les Papon d'aujourd'hui?

Qui sont ceux qui ne veulent pas voir les vies brisées, les listes de licenciés, les radiés, les «proratés», les «chartésés», les expulsés de leur logement? Qui condamne, dans le pays des Droits de l'Homme, des êtres humains à être en «fin de droits»?

Parmi les responsables, certains se distinguent. Ainsi, ce baron - tout un programme d'ancien régime - que le patronat a choisi pour être le «tueur» l'expression n'est pas de moi, vous le savez - qui succédera à M. Gandois à la tête du CNPF.



Et bien on crève du chômage. M. le baron, à la porte des entreprises dans lesquelles les patrons ont licencié.

On crève du chômage, M. le baron, aux portes des entreprises où l'un de vos pairs du CNPF, M. Kessler, a décrété la grève des embauches parce que les lois de la République ne lui conviennent pas.

Alors, je le répète, qui sont les Papon aujourd'hui?

Qui dans les entreprises décide, dresse et accepte de signer les listes de licenciés?

Qui dans les ASSEDIC et les ANPE accepte de mettre sa signature au bas de la liste des radiés?

Qui sont ces petits chefs, élus municipaux, responsables d'Office HLM qui mettent d'un trait de plume à la rue des érémites, des CES, des handicapés qui ne peuvent plus payer leur loyer?

Qui sont ces parlementaires qui votent des lois ou ces hauts fonctionnaires de l'administration fiscale qui édictent des règlements exigeant de traquer les chômeurs qui n'ont pas pu payer leurs impôts?

Qui sont ces administrateurs qui à la tête des services publics des transports en commun ont décidé que l'on devait verbaliser des gens qui n'ont de toute façon pas de quoi payer leurs indispensables déplacements parce que l'on refuse depuis des années de régler le problème des transports gratuits pour les chômeurs, et les jeunes qui en dessous de 25 ans n'ont même pas droit au RMI

Qui sont ces ministres qui décident ou qui couvrent ces crimes contre les droits de l'Homme?

Et d'ailleurs, qui pourra dire demain à propos du chômage et de l'exclusion, face au jugement de l'histoire, qui pourra dire: «je ne savais pas»?

Oui, il y a des individus qui méritent d'être jugés et condamnés. Aujourd'hui. Et pas dans 50 ans.

Il y a ceux là, mais il y a aussi ceux, comme ce fonctionnaire, syndicaliste membre du SNUI, syndicat national unifié des impôts, qui réclamait la «clause de conscience» que devrait pouvoir invoquer tout fonctionnaire confronté à une situation inacceptable.



Il y a ceux qui n'acceptent pas soi-disant fatalité du chômage, tel Job Mitchell, l'organisateur infatigable de rendez-vous des Tuileries depuis plusieurs années, qui, bien que non chômeur lui-même, témoigne de l'esprit de résistance à l'horreur économique.

Il y a les chômeurs eux-mêmes qui ne sont pas si passifs que l'on veut bien le dire - qui depuis maintenant plusieurs années ont trouvé le chemin de l'action collective avec leurs associations. Plusieurs sont présents



aujourd'hui et, ainsi que le MNCP dont je suis adhérent, elles se portent partie civile contre les responsables du chômage.

Il y a aussi ces salariés syndicalistes, d'abord une petite minorité, mais aujourd'hui chaque jour plus nombreux, qui ont manifesté leur solidarité avec l'action des associations de chômeurs.

Je ne peux pas ne pas citer, parce qu'ils ont été parmi les premiers à répondre présents pour être à nos côtés :

- SUD PTT et SUD-rail, avec les autres membres de l'Union syndicale-Groupe des Dix ;

- la Confédération paysanne qui nous a accueilli dans les campagnes à

l'occasion de la Marche d'ACI en 1994 ou de la Marche européenne contre le chômage au printemps dernier :

- la FSU, aujourd'hui première organisation enseignante, qui nous a accordé sa reconnaissance dès sa création ;

- et parmi les personnels directement confrontés à la réalité du chômage, la CFDT- ANPE.

Que l'on me pardonne de ne pas citer tout le monde, mais il s'agissait de démontrer que nous ne sommes pas seuls, que les chômeurs ne sont pas que des victimes mais qu'ils participent aux côtés d'autres à l'esprit de résistance.

Que l'on me permette enfin un mot personnel, puisqu'aussi bien c'est à titre de chômeur que je témoigne aujourd'hui.

Né en 1943, j'ai survécu aux listes que dressaient les Papon aux ordres de la Gestapo. Grâce à un peu de chance et beaucoup grâce à l'esprit de résistance de nombreux Français.

Cinquante ans plus tard, je constate qu'il faut à nouveau en appeler à l'esprit de résistance pour enrayer le véritable génocide social que nous voyons se dérouler sous nos yeux.

De nombreux chômeurs de ma génération, par exemple, ont perdu tout espoir. Si nous devons condamner sans réserve ceux qui il y a cinquante ans ont envoyé d'autres hommes, des

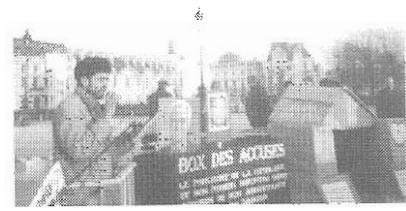
femmes et des enfants, à la mort, cela ne doit pas nous empêcher de voir les responsabilités de ceux qui font vivre aujourd'hui l'enfer de l'exclusion à des millions de familles.

C'est pourquoi je remercie ceux qui ont eu le mérite et le courage d'organiser ce procès, de dresser l'acte d'accusation et de permettre aux chômeurs de se constituer partie civile.

## Réquisitoire de J.P. Flécharde (4x8)

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs de la Cour,  
Mesdames et Messieurs les jurés,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je requiers aujourd'hui dans ce procès contre les responsables du chômage et de l'exclusion. Les débats qui viennent de se dérouler, la qualité des témoignages et l'émotion qu'ils ont fait naître prouvent, s'il en était encore besoin, la nécessité de tenir



ce procès.

Vous avez devant vous, Mesdames et Messieurs de la Cour, Mesdames et Messieurs les jurés, deux

accusés que tout semble séparer. Leurs familles politiques sont différentes bien que la cohabitation les contraigne à travailler ensemble. Elles sont en apparence adversaires, voire ennemies. Il convient de remarquer toutefois que sur certains grands problèmes de société, et en particulier le chômage, les politiques mises en oeuvre par les divers gouvernements qu'ils dirigent, ont dirigé ou auxquels ils ont appartenu présentent des caractères troublants de similitude dans le choix des solutions mises en oeuvre. Il était donc justifié,



malgré leur appartenance à des mouvements politiques antagonistes, de les mettre conjointement en accusation.

L'acte d'accusation se fonde sur la notion de non-assistance à personne en danger. Le chômage, ainsi que l'ont révélé les débats, expose les personnes qui en sont victimes à des dangers très graves, y compris en menaçant leur santé et leur vie, non seulement les leurs, mais aussi celles de leur famille et



de leurs proches. Des exemples tragiques en ont été fournis par des témoignages qui ont fortement ému le ministère public.

Mais, en dehors de ces dangers extrêmes, fort heureusement encore minoritaires, bien que les cas en soient beaucoup trop nombreux, le chômage présente de multiples dangers pour toute la société et pas seulement pour les chômeurs eux-mêmes. Véritable

cancer social, il ronge les fondements mêmes de notre démocratie.

En effet, une des conséquences masquées du chômage est de faire des chômeurs des citoyens de second ordre. Impossible d'obtenir un prêt bancaire, voire un simple découvert passager, lorsque l'on ne perçoit comme rentrées que des virements de plus en plus faibles des Assedic, a fortiori des Allocations familiales sous forme de RMI. Comment louer un logement lorsque l'on ne peut pas présenter des feuilles de paie ou un contrat de travail à durée indéterminée? Les accusés, bien sûr, et c'est heureux pour eux, n'ont jamais connu cette situation, le licenciement en matière politique offrant toujours des possibilités de reclassement dans la même branche, voire de juteux pantouflages économiques. Toutefois la multiplicité des informations qu'ils ont reçues et qu'ils reçoivent, du fait de leur fonction, aurait dû les inciter à se pencher avec plus d'assiduité sur le sort de ceux que la politique économique qu'ils contribuent à mettre en oeuvre a laissés sur le sable.

Plus grave, la faiblesse de l'indemnisation du chômage, jointe au manque de perspectives dû à la politique menée, est une incitation forte à effectuer des travaux non déclarés, avec toutes les conséquences

pour le droit du travail qui empêchent l'extension du travail au noir.

Encore plus inquiétant, la



marginalisation de plus en plus grande de tout un pan de la société, un Français sur trois est touché par le fléau, a des conséquences graves sur la vie quotidienne et plus généralement sur la vie démocratique : aggravation de l'insécurité dans les véritables ghettos à chômeurs que deviennent certaines cités HLM, augmentation de la délinquance de proximité, dissolution des liens sociaux, indifférence à l'égard de toute politique. Cela entraîne malheureusement l'extension de l'influence des idéologies prônant le racisme, la xénophobie et l'exclusion qui se nourrissent de ce terreau largement ensemencé par le chômage.

Mesdames et Messieurs de la Cour,

Mesdames et Messieurs les jurés,

Penchez-vous sur le sort du pauvre

chômeur menacé de devenir sans domicile fixe si par hasard son propriétaire lui donne congé ou s'il ne peut plus honorer les traites de l'achat de son domicile; réduit à s'adresser aux Restos du coeur lorsqu'il arrive en fin de droits ou qu'il n'est plus indemnisé; dans une situation que vivent déjà les millions de RMistes; contraint souvent de faire une semaine de travail temporaire ou de travailler aux missions temporaires et aux travaux précaires où il sera surexploité, avec mépris du code du travail et des conventions collectives principalement dans les PME-PMI, et devra accepter de longues heures supplémentaires, de cadences infernales et des conditions de travail dangereuses uniquement pour conserver son travail temporaire.

Ces dangers ne sont pas imaginaires, les témoignages que vous avez entendus, Mesdames et Messieurs de la Cour, Mesdames et Messieurs les jurés, en ont clairement démontré la réalité.

Il est aussi arrivé que les accusés et des membres de leurs gouvernements reprochent aux chômeurs, aux exclus aux sans papiers quelque dévotion, des débordements commis lors de manifestations destinées à attirer l'attention de l'opinion publique sur leur sort. Il me semble évident que les quelques dégâts mineurs causés par l'impatience des manifestants ne so-

que des brouilles face à l'immense gâchis social créé par l'impuissance et l'incompétence des accusés.

Le crime est donc bel et bien constitué.

Depuis les années 70, les accusés, qu'ils aient fait partie de la majorité ou de l'opposition, se sont contentés de faire des promesses, de promouvoir des mesures qui jusqu'à maintenant n'ont pas empêché la situation de s'aggraver régulièrement. Il vous appartiendra de juger si les mesures prises par les accusés étaient de la poudre aux yeux ou représentaient un essai sincère de venir en aide de manière efficace aux

chômeurs. La conviction du ministère public est que les accusés savaient ce qu'ils faisaient, qu'ils se rendaient fort bien compte qu'il ne s'agissait que de demi-mesures quasiment inutiles

uniquement prises pour la galerie, et que leur responsabilité n'est nullement atténuée. Pour que la volonté de porter assistance réellement aux chômeurs en danger soit constatée, il eût fallu que les accusés ne cèdent pas aux sirènes du monétarisme, aux séductions du capital financier ou aux lamentations du CNPF, il eût tout simplement fallu que les accusés écoutent les chômeurs, leur permettent de constituer leurs propres organisations en leur fournissant un cadre légal pour qu'ils puissent participer aux grandes négociations les concernant. Il eût également fallu ne pas se contenter de palinodies sur la fracture sociale ou l'emploi des jeunes, mais réduire massivement le temps de travail, créer un secteur d'utilité sociale, en finir avec les CES aux rabais et autres TUC, s'abstenir de truquer les statistiques au gré des périodes électorales et surtout tenir les engagements pris ou alors avoir l'honnêteté de ne pas faire de

promesses.

Il n'est pas permis de plus aux accusés de se retrancher derrière l'argument habituel de tous les responsables de catastrophes : On ne



savait pas. Nous ne vivons pas sous une dictature, la presse est libre et on en reçoit tous les titres à l'Elysée, à Matignon et dans

les ministères, l'édition de livres jouit d'une totale liberté, il arrive parfois que la télévision fasse preuve d'honnêteté dans ses reportages et ses commentaires, le nombre de conseillers techniques et de chargés de mission est loin d'être négligeable, bref, les sources d'information sont multiples et ne demandent qu'à être consultées, compilées, analysées et synthétisées pour avoir une vue claire de la situation et de toutes ses conséquences, y compris les plus tragiques.

S'agit-il d'un aveuglement volontaire, je laisse à la cour le soin de l'apprécier, je dirai seulement qu'effectivement on peut difficilement avoir les yeux fixés en même temps sur la ligne bleue des critères de Maastricht et sur la courbe inquiétante et constamment ascendante du nombre des chômeurs.

Les accusés sont donc incontestablement coupables de non-assistance à chômeur en danger et doivent de ce fait être condamnés à mettre en oeuvre une politique d'intérêt général, à savoir : créer des emplois par une réduction massive du temps de travail, par la création d'un véritable secteur d'utilité sociale; donner un coup d'arrêt à la marginalisation croissante de tout un pan de la société par le relèvement du RMI, qui devrait devenir un véritable revenu minimum permettant de vivre et non de survivre, l'augmentation des allocations chômage, la reconnaissance dans les négociations collectives des organisations représentatives des chômeurs; bref faire passer dans les faits les articles de la Constitution et de la Déclaration des droits de l'homme assurant à tous le droit au travail et au logement.

les accusés, chacun à leur manière et à son degré de responsabilité, ont fait naître des espoirs qui ont été déçus, condamnez-les, non à donner de l'espoir, mais à concrétiser un véritable changement de société, afin que nous entrions dans le troisième millénaire en ayant imposé un recul voire fait mordre la poussière au dragon du chômage, de la précarité et de l'exclusion.



## ILS SONT VENUS AUX TUILERIES

Maurice Pagat, Dominique Voynet, Bernard Kouchner, Francis Bois, Bertrand Delanoë, Yoland Bresson, Paul Abela, Aline et Jacques Archimbaud, Guy Aznar, Michel

Carbonel, Pierre Larrourou, Gérard Marle, Jacques Nikonoff, Bertrand Schwartz, Jean Boissonnat,

J-B De Foucauld, Christine Affriat, Alain Lipietz, Hubert Landier, Bernard Delplanque,

Alain Touraine, Michel Godet, Jacques Rigaudiat, professeur Jacquard, Bernard Perrer,

Laurent Schwartz, Patrice Sauvage, Edgar Morin, Annie Jacob, Claude Alphanbery,

Dominique Méda, Jacques Plassard, Hubert Constanancias, Jean Desessard, Richard Dethyre,

John Mitchell, Jean-Patrick Isambert, Jean-Pierre Fléhard, Pierre Mégemont, Clothaire Renaudeau, Jean-Jacques Rol,

Henri Busserly, Georges Minzière



## ELLES SONT VENUES AUX TUILERIES (Associations)

APEIS, AC, ASSOL, ACBTP, 4x8, LES PERIPHERIQUES VOUS PARLENT, ATD, PARTAGE, UN TRAVAIL POUR CHACUN, LES SYNDICATS, CPE, PIVOD, LA FETE CHEZ THERESE, MNCP

UNAC, MDPT, CCSC, REAS, AIRE, SE, COORACE, RETRAVAILLER, RHEA, SNC, SC



## ELLES SONT VENUES AUX TUILERIES (presse, radios, télés)

LCI, FR3, CANAL + FRANCE 2 «Le Cercle de minuit» 1er mai 1995, «le chômage»

Radio France international, BBC, Radio Publique Suedoise, Radio Bellovaque (96.7, 106.5)

Radio Monte-Carlo, Y FM (88.4, 101.7), Radio Grande Boucle (RGB)

Radio Plurielle, France Inter,

Gazette du Val d'Oise (22 fév 95), Le Courrier (27 déc 94, 4 fév 94), Libération (2 sept 1995, 6 fév 96),

Le Lampadaire (n° 53 et 57), Le Journal de Saint-Denis (3 fév 96),

Politis, Ouest-France, Le Réverbère,

La Rue, Macadam, Faim de siècle, Partage,

Scotsman (31 janv 96) (Edimbourg)

(relatant le Scottish Trades Union congress-STUC)

## LES THÈMES DES INTERVENTIONS

Santé : France, 1er mai 1993, un chômeur de longue durée s'immole par le feu à Bordeaux, son geste ne servira à rien, sinon à diminuer d'une unité les 900 000 chômeurs de longue durée.





Le chômeur est plus fragile qu'un travailleur (1 sur 5 a des problèmes de santé physique), il est plus sensible aux diverses maladies et plus particulièrement par le stress causé par le chômage (9% contre 4% des actifs). Dans quelques ANPE, des clubs d'aides psychologiques sont proposés aux chômeurs!

Selon une étude du CREDES (centre de recherches, d'études et de documentation en économie de la santé), les chômeurs souffrent plus souvent de maladies cardio-vasculaires (19% contre 15% pour les

travailleurs), de troubles mentaux et du sommeil (16% contre 10%), d'affections du système nerveux (17% pour 13%), d'angoisses (26% contre 18%)...

**Logement :** problèmes d'argent, mais aussi de représentativité, il faut avoir un logement pour recevoir le courrier, du courrier pour recevoir les indemnités Assedic, des indemnités Assedic pour payer le logement... le droit au logement est un droit obligatoire, sinon nous sommes et devenons des hommes des cavernes... de Paris.

**Dégressivité des indemnisations Assedic :** le coût de la vie augmente tandis que les indemnisations du chômeur diminuent; même avec des richesses cachées, le chômeur ne peut que devenir un clochard.

**Transports :** pourquoi certaines communes paient-elles le transport du chômeur et non toutes.



**Réduction du temps de travail :** plusieurs formules ont été évoquées ou proposées aux Tuileries :

les 4x8 h, les 32 h (ce n'est pas la même chose), les 35 h, la semaine ou l'année sabbatique,

une semaine =  $24h \times 7j = 168h$  aujourd'hui on travaille 169h par mois.

hier :

1848: 84h sem.

1900: 70h sem.

1906: 60h sem.

1919: 48h sem.

1936: 40h sem.

1982: 39h sem

demain :

32 h/sem... Etes-vous prêts à occuper vos temps libres?

**Economie solidaire :** est-ce possible demain ?

**Coût d'un chômeur :** calcul nombreux et divers sur le coût d'un chômeur, économies diverses et découlant.

**France :** 90 000 postes de cadre par an pour 170 000 cadre perpétuellement au chômage depuis 1993!

**3.000.000 de chômeurs par an** 4,8 milliards d'heures de production par an perdues,

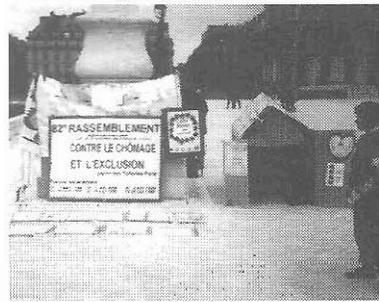
$4.800.000.000 \times 50 F/H =$

240 000 000 000 FRF

**Psychologie du chômeur et du chômage :** qui suis-je? un cadre. RMIste: d'où viens-je? de l'ANPE, où vais-je? dans la rue...

**Sociologie du chômeur :** diversité et groupes de chômeurs, visibilité

**Histoire du chômage :** histoire



vécues de chômeurs, selon les témoins présents

**Le recyclage des chômeurs :** la formation : quel est le comble du chômeur : envoyer en formation un chef du personnel pour lui apprendre à rédiger son curriculum vitae, ainsi que sa lettre de motivation...mais oui, cela s'est produit en France, pays record de l'intellectuel au mètre carré!

**Associations intermédiaires et d'insertions :** ne devraient pas tarder à être reconnues

**La citoyenneté du chômeur n'existe pas ... mais elle paye!**

**La représentation du chômeur :** demandée à toutes les instances par toutes les associations ci-dessus et non encore

accordée par tous les gouvernements depuis trente ans!

BREF, vous l'avez compris, pensons-nous, après tout ces exposés,

## LE CHOMAGE EST LA PREMIERE INDUSTRIE FRANCAISE, VOIRE MONDIALE



## LE CHOMEUR OU LE GRILLON DU FOYER

Argentine, 1977, les mères des torturés et disparus de la dictature tournent en rond sur la place de Mai à Buenos Aires. On les appellera les Folles de Mai. Elles auront gain de cause par leur ténacité.

Depuis le Samedi 3 Décembre 1994, les chômeurs et les exclus, entourés de tous ceux qui les soutiennent, en font de même à Paris aux Tuileries, afin d'imiter les Folles de Mai.

Aujourd'hui, ils sont toujours là, par tous les temps à se réunir et sont passés de la réunion (avec discours sur un thème précis par des personnalités éminentes en la matière) à l'animation, en passant par la signature de pétition (les lettres de la colère) ou le mime du chômeur muet interviewant Jacques Chirac. Que feront-ils demain ? Ils ne le savent pas eux-mêmes, pas plus que leurs contemporains qui passent devant eux avec le souci de ne pas en faire partie.

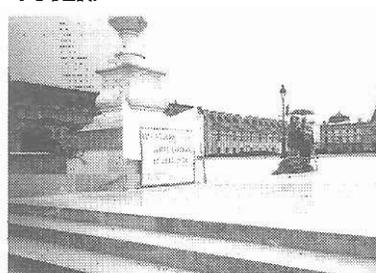
Mais néanmoins, parfois ceux-ci s'arrêtent, discutent, prennent le temps (c'est de l'argent) de réfléchir avec eux

si par hasard, quelque part, ici aux Tuileries, ce parc de loisirs parisiens avec sa grande goule symbole des civilisations ne préfigurerait-il le devenir de nos sociétés vieillissantes, la survie de sociétés qui sont après tout mortelles...

**Réunion tous les premiers et troisièmes samedis du mois de 14 h à 16 h 30.**

Ils attendent patiemment que les représentants des quelque 6000 associations de chômeurs viennent le rejoindre afin de démontrer que le chômage est le premier problème d'aujourd'hui et de demain, problème qui, hélas, alimente aujourd'hui la première industrie française si on considère le nombre de 10 millions de chômeurs et d'exclus. En résumé, un Français sur 6, un par foyer :

## LE CHÔMEUR FRANÇAIS EST LE NOUVEAU GRILLON DU FOYER!





l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.

Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir



la propriété de la collectivité. (Puisque les nationalisations «à la française» ont montré leurs limites, nous devons trouver une autre solution pour que les sociétés qui exploitent des biens d'utilité publique mettent ces biens ou services à la disposition des peuples à des prix accessibles à tous. Nous suggérons que : Tout monopole de fait qui ne respecterait pas cette règle devrait se voir sanctionner, soit par la confiscation d'exploitation et la nomination d'une société européenne

de gestion pour l'exploitation, soit par la mise d'office dans le service public des procédés utilisés, même en indemnisant le(s) propriétaire(s) des biens ou procédés.)

La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. (Ce principe n'est pas appliqué quand nous constatons le nombre de chômeurs mal indemnisés, le nombre de sans domicile fixe, le nombre de travailleurs à temps réduit imposé, le nombre de travailleurs précaires et le nombre d'exclus pour diverses autres raisons.)

Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. Pour assurer la sécurité matérielle, les moyens convenables d'existence ne devraient jamais être au dessous du seuil de pauvreté.)

La Nation proclame la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales.

La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à



la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat. (Il y a encore du chemin à faire, notamment au niveau de l'alphabétisation des étrangers et de ceux qui ont pu oublier vivant sur notre sol.)

La République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses armes contre la liberté d'aucun peuple.

Sous réserve de réciprocité, la France consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix.

La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.

L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.

Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-



dessus. (L'égal accès aux fonctions publiques n'est pas respecté, discrimination d'âge, de formation, d'origine, etc.)

### DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps

social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le



but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Article premier Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. (Il manque : les moyens convenables d'existence, le droit au

logement, le respect de la dignité de l'homme, l'accès aux soins et l'accès à la connaissance.)

Article 3. Le principe de toute souveraineté

réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

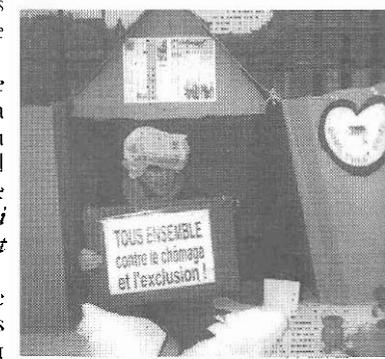
Article 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Article 5. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas. (Ceci ne peut être vrai que dans la mesure où l'article 4 est respecté.)

Article 6. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement

ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux en ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. (La discrimination par l'âge, que met le Gouvernement Français pour les emplois du secteur public ou para-public sont irrespectueux de cette déclaration. De la même manière les dirigeants du secteur privé sont attaquables sur ce point.)

Article 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ou détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou







Par tous les temps  
2 samedis par mois



Samedi après-midi, coiffé d'un bonnet phrygien, vêtu de plastique rouge et accompagné d'un drôle de robot, John Mitchell a animé le parvis de la cathédrale.

**Mini rassemblement  
pour les 32 heures  
à la cathédrale de Chartres  
Septembre 1998**

Fondateur de "4x8", 4 journées de 8 heures, il milite depuis 14 ans pour la semaine de 4 jours. Invité par une adhérente de Champhol Yasmine Lebeu, il espère sensibiliser les Chartraines et les touristes à s'intéresser à son projet.

**1ER JANVIER 2000**

E-mail : mouv4x8@club-internet.fr  
rhea@clubweb.net  
Web http://perso.club-internet.fr/mouv4x8/F7/tuind.htm  
internet http://www.clubweb.net/theat/index.htm

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Objet : 114<sup>e</sup> Rassemblement contre le chômage et l'exclusion samedi 1<sup>er</sup> janvier 2000 devant les jardins de Tuileries côté Louvre de 14h30 à 16h30.

En ce 1<sup>er</sup> janvier début d'un nouveau millénaire, disons plutôt un nouveau cycle, nous serons présents aux Tuileries pour dire **NON AU CHÔMAGE ET L'EXCLUSION**.

A chaque décollation du nombre des chômeurs les gouvernements ont crié vict. devant le retour au plein emploi pour 2010.

Nous avons été abusés tant de fois par les mêmes propos ! **Ne nous laissons pas tromper par les mêmes discours : la fin du tunnel n'est pas pour demain !**

La logique du NAIURU\*, venue des Etats Unis et adoptée par nos dirigeants préconise un taux de chômage au-dessus de 9% pour stabiliser l'inflation et décourager les augmentations de salaires. Nous ne voulons plus de cette logique ultra-libérale rentable pour certains mais qui laisse trop de gens au bord de la route.

Laissons la pensée unique au siècle passé. **Commençons le nouveau millénaire en prenant nos affaires en main. Ne laissons plus les experts décider à notre place.**

**Venez avec nous briser les chaînes du boulet "NAIRU" qui entrave l'avenir. Ouvrons une brèche dans le tunnel JOSPIN.**

Venez nous souhaiter la bonne année aux Tuileries ou par télép\*one au 06 11 49 72 11 en direct avec Jean Patrick Is

à bientôt  
Pour le collectif des Tuileries.

\*voir http://perso.club-internet.fr/mouv4x8/F990809a

John MITCHELL  
17, rue de la Fontaine,  
95200 LE BOUTAY  
Tél usage : 01 34 50 13 93

Herblay le 22/12/1999



**DEPOT d'une DECLARATION  
de MANIFESTATION**

Le 22/12/1999, M. John MITCHELL, domicilié à Le Boutay (95) a déclaré à la Mairie de Chartres (28) la tenue d'une manifestation de manifestation de 32 heures, le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2000, devant les jardins de Tuileries côté Louvre de 14h30 à 16h30.

Le 22/12/1999, M. John MITCHELL, domicilié à Le Boutay (95) a déclaré à la Mairie de Chartres (28) la tenue d'une manifestation de manifestation de 32 heures, le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2000, devant les jardins de Tuileries côté Louvre de 14h30 à 16h30.

Date du 1<sup>er</sup> janvier 2000, à 14h30, manifestation de 32 heures devant les jardins de Tuileries côté Louvre de 14h30 à 16h30.

2- Nom et adresse de l'organisateur : John MITCHELL, domicilié à Le Boutay (95) a déclaré à la Mairie de Chartres (28) la tenue d'une manifestation de manifestation de 32 heures, le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2000, devant les jardins de Tuileries côté Louvre de 14h30 à 16h30.

3- Nature de la manifestation : manifestation de 32 heures devant les jardins de Tuileries côté Louvre de 14h30 à 16h30.

4- Titre de la manifestation : 32 heures de manifestation devant les jardins de Tuileries côté Louvre de 14h30 à 16h30.

**Les tunnels de Jospin et le Nairu**



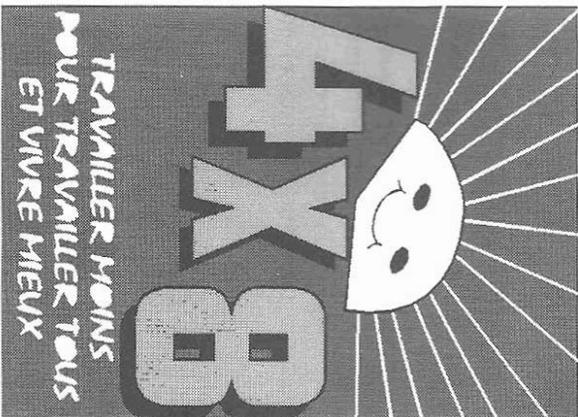
Le 22/12/1999, M. John MITCHELL, domicilié à Le Boutay (95) a déclaré à la Mairie de Chartres (28) la tenue d'une manifestation de manifestation de 32 heures, le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2000, devant les jardins de Tuileries côté Louvre de 14h30 à 16h30.

Le 22/12/1999, M. John MITCHELL, domicilié à Le Boutay (95) a déclaré à la Mairie de Chartres (28) la tenue d'une manifestation de manifestation de 32 heures, le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2000, devant les jardins de Tuileries côté Louvre de 14h30 à 16h30.



## LE RASSEMBLEMENT DES TUILERIE

DÉCEMBRE 1994  
JANVIER 2000



## LES IDÉES DU MOUVEMENT 4X8

TROISIÈME PARTIE

*Travailler moins pour travailler tous :  
la semaine de quatre jours*

**P**OINT n'est besoin de se livrer à de longs développements sur cette revendication qui forme l'ossature idéologique de base du mouvement 4x8. En effet, dans la multiplicité des textes cités et analysés dans la deuxième partie de cet ouvrage, cette forme de réduction du temps de travail est plus que largement abordée. Toutefois, pour concrétiser son engagement, le mouvement a élaboré un projet de loi qui tout en reprenant quelques modalités, propose des solutions un peu différentes de celles proposées par Michel Rocard et Jean-Pierre Brard (reproduites en annexes, voir en fin d'ouvrage).

**PROPOSITION DE LOI**

**sur la réduction du temps de travail, immédiate, généralisée,  
imposée, hebdomadaire,  
avec embauche correspondante à 32 heures en 4 jours  
présentée par le Mouvement 4x8  
et tous ceux qui veulent la soutenir.**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Minant la société depuis plus de 20 ans, le chômage et la pauvreté s'étendent chaque jour un peu plus de 3 millions de chômeurs, 1 million d'emplois subventionnés, plus de 1 million d'emplois précaires et tous les exclus non recensés.

Les richesses produites, ne cessent d'augmenter mais le travail rémunéré diminue : temps partiel, contrat à durée déterminée, intérim, paiement à la tâche etc. Dans le partage de la valeur ajoutée, la masse salariale par rapport au capital présente un manque à gagner en 1998 de plusieurs centaines de milliards par rapport à 1982 (en pourcentage de la valeur ajoutée).

Les gains de productivité ne profitent pas à tous. Les machines au lieu de libérer l'homme en diminuant sa charge de travail le privent parfois totalement de son emploi. La cotisation sociale sur les machines rééquilibrerait l'injuste compétition entre la machine et l'homme.

Les politiques abdiquent devant les marchés financiers et ne font rien contre la logique du NAIRU \*. François Mitterrand le 14 juillet 1996 et Lionel Jospin le 13 septembre 1999 ont avoué publiquement leur impuissance devant les lois du marché. Le rapport Charpin sur les retraites table sur un chômage de 9% en 2020. Ils se contentent de dépenser 700 milliards \*1 pour garder nos citoyens au chômage plutôt que de redéployer cette somme pour financer la création des emplois.

Nous devons inverser le rapport de forces qui est actuel-

lement en faveur du patronat. La loi Aubry sur les 35 heures va créer si peu d'emplois (700 000 en 3 ans !) et les cadeaux aux salariés sont : annualisation, flexibilité, suppression des pauses légales, extension du travail la nuit et le dimanche, formation professionnelle en dehors du temps de travail et mise en cause des conventions collectives.

Les exemples passés nous confirment que les grands acquis sociaux ont été arrachés par des luttes dures, parfois sanglantes et non par le philanthropisme de nos élus.

L'école obligatoire pour les enfants. À l'époque le patronat dénonçait cette loi anti économique; aucun adulte ne descendrait à la mine pour une bouchée de pain, et menaçait, déjà, de délocaliser la production. Non seulement ils n'ont pas fait faillite mais grâce à la clairvoyance de citoyens progressistes nous avons fait de grandes avancées dans la Science et l'industrie.

En 1936 la loi des 40 heures a été obtenue après de dures occupations d'usines et de magasins. Aujourd'hui la semaine de 4 jours est plébiscitée par la majorité des salariés, plus d'emplois créés, plus de temps libre, plus de participation dans la vie locale et politique. C'est un choix de société.

Chaque hiver le peuple lève la voix devant la misère. Les politiques n'entendent pas la colère qui monte cheminots, routiers, paysans, hospitaliers, chômeurs, précaires, lycéens en quête d'avenir etc., etc,... La révolte ne pourra pas toujours être contenue par le bâton. Il faut revenir à un état de droit, après 20 ans de négligences, où la Constitution est respectée, où les droits de l'homme sont respectés.

La réduction du Temps de Travail s'inscrit dans la continuité. En 1900 les salariés travaillaient 7 jours sur 7. À la demande de l'Église et des syndicats la semaine de 6 jours fut adoptée. Puis ce fut la semaine de 5 jours. Aujourd'hui la semaine de 4 jours est une nécessité. Le gouvernement sera chargé de proposer l'extension d'un semblable plan de lutte contre le chômage à l'Union Européenne.

**PROPOSITION DE LOI**

**Art. 1 Adoption des 32 heures.** La durée légale hebdomadaire de travail sera abaissée à 32 heures hebdomadaires au 1er janvier 2000 pour l'ensemble des salariés des secteurs privé et public. Elle est ramenée à 30 heures pour les travaux pénibles, dangereux et insalubres ; à 27 heures pour le travail en continu ou pour les horaires atypiques(week-end).

**Art. 2** La durée maximale autorisée est réduite de 48 heures à 42 heures sur 12 semaines. 40 heures maximum pour une semaine.

**Art. 3** Maintien du salaire mensuel au moins pour les bas salaires. Cette réduction ne doit entraîner aucune dégradation de la situation des salariés, aucune réduction de rémunération.

**Art. 4** Modalités de la négociation. La négociation sur

l'application de la présente loi, visant à adapter l'organisation des entreprises et des services, commence dans le mois suivant son adoption.

La négociation de branche commence immédiatement et se déroule pendant trois mois au plus. La négociation d'entreprise, appuyée sur l'accord de branche, dispose de la même façon d'un délai de trois mois. L'ensemble n'excède pas six mois après l'adoption de la loi.

#### Art. 5 Modalités de la réduction

Nombre d'emplois à temps plein à créer en France (au 3/3/1998) :			
CATÉGORIES DE CHÔMEURS	NB DE CHÔMEURS Déc 1997		NB D'EMPLOIS À TEMPS PLEIN À CRÉER
Chômeurs recensés			
par le ministère du Travail (au sens du BIT)	3 231 900	100%	3 231 900
Chômeurs découragés*	242 000	100%	242 000
Ne sont pas en mesures de chercher un emploi*	321 000	50%	160 500
Chômeurs en préretraite*	467 000	50%	233 500
Emplois aidés, travail temporaire non voulu*	947 000	3,3%	315 667
Temps partiel involontaire ou chômage partiel*	1 572 000	5%	78 600
Recyclage agents de l'ANPE, Services Sociaux des Mairies	?	% ?	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>6 780 900</b>		<b>4 282 167</b>

\*chiffres commissariat au Plan (Henri Guaino) 1996

Le passage aux 32 peut prendre des formes différentes mais en respectant une base de 4 jours et aucune de ces modifications ne doit aggraver la situation des salariés par un recours à des horaires atypiques ou annualisés.

L'ensemble des heures dégagées doit donner lieu à des créations d'emplois correspondantes.

Dans chaque branche, groupe et établissement, la réorganisation du travail découlant de la réduction de la durée légale doit donner

lieu à une négociation annuelle, poste par poste.

Un suivi sera assuré par les organismes représentatifs du personnel (CE, CHS-CT, CTR...) : tous les trimestres la première année, annuellement par la suite. Les litiges en matière de pauses, de temps de repas, d'intensité, de rythmes de journées et de semaines sont soumis au contrôle de la médecine du travail et des CHS-CT.

**Art 6. Des contrats de travail.** Le recours aux contrats à durée déterminée comme à l'intérim ne doit être possible que dans un cas de circonstances exceptionnelles pour l'absence d'un salarié. Le surcroît temporaire d'activité doit se régler par la modulation dans le cadre de contrats à durée indéterminée.

Tout dispositif incitant les employeurs à recourir au temps partiel est aboli par la présente loi.

#### Art. 7 Modulation des horaires

La notion d'heures complémentaires est supprimée. Le volant annuel d'heures supplémentaires autorisées est abaissé de 130 heures à 80 heures. Pour les entreprises qui ont une activité saisonnière, la modulation des horaires est possible pour une durée calculée au maximum sur 12 semaines, dans les limites d'une amplitude maximale de 40 heures à 18 heures.

#### Art. 8 Moyens d'application et de contrôle

Les accords conclus seront transmis à l'inspection du travail pour contrôle de leurs modalités, notamment en référence aux articles 5, 6, 7 et 9 de la présente loi. L'application de la législation portant sur l'organisation de la durée du travail sera garantie par un renforcement des moyens de l'inspection du travail, le chiffrage de ses besoins étant réalisé par une commission mixte comportant des organisations interprofessionnelles des salariés et des représentants de l'État. Il est opéré une réorganisation de ses tâches par son recentrage sur ses fonctions essentielles.

#### Art. 9 Autres dispositions pour l'emploi

L'autorisation administrative de licenciement pour motif économique est rétablie.

#### Art. 10 Extension à l'Union européenne

Le gouvernement est chargé de proposer l'extension d'un semblable plan de lutte contre le chômage à l'Union européenne, sa mise en oeuvre étant la condition nécessaire à la levée de la taxe spéciale mise en place par l'article.

#### Art. 11 Du Fonds de compensation pour l'emploi (FCE)

Il est créé un Fonds de compensation pour l'emploi destiné à assurer les transferts compensatoires auprès des entreprises.

Chaque année, la loi budgétaire assure son financement à partir des principales ressources suivantes.

1. regroupement de toutes les aides affectées aux actuelles aides à l'emploi.
2. élargissement de la CSG à tous les revenus.
3. réforme de la fiscalité ramenant l'impôt sur les bénéfices

## Le coût des nouveaux emplois

Salaire brut mensuel moyen secteur marchand (déc 1997)	10 700 F
-20% (nouvelle embauche payée moins cher)	8 560 F
x 12 (salaire annuel)	102 720 F
x 5 millions (nombre d'embauches souhaitées)	513 600 000 000 F
+35% (avec charges patronales)	693 360 000 000 F
<b>Coût pour 5 millions d'emplois</b>	<b>693 milliards de francs</b>

### Les dépenses que l'on peut réaffecter pour créer des emplois

Réaffectations «immédiates»	en Mds F	coefficient	en Mds de F
. Réduction des charges patronales	42,72	100	42,72
. Contrat Initiative-Emploi	24,51	100	24,51
. Aides directes à l'agriculture (sous réserve d'inventaire)	20,00	100	20,00
. Compensations versées aux collectivités locales	20,00	100	20,00
. Une partie des fonds structurels européens concernant l'emploi	5,00	100	5,00
. Partie du FSE	4,00	100	4,00
. Aide au premier emploi jeune	1,65	100	1,65
. Primes d'aménagement du territoire	1,23	100	1,23
. Zones franches	1,10	100	1,10
. Exonérations sur la taxe professionnelle	1,10	100	1,10
. Contrat de retour à l'emploi	0,20	100	0,20
	121,51		121,51

Réaffectations progressives			
. AUD (Allocation Unique Dégressive)	94,50	75%	70,88
. ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)	22,60	75%	16,95
. Indemnisation des autres			

ministères	1,10	75%	0,83
. Toutes les formules de retraites anticipées, temps partiel, chômage technique,...	22,01	75%	16,51
. Tous les emplois « non marchands » qui sont fermés une fois tous les bénéficiaires passés en emploi normal (CES, CFC, emplois ville, « emplois Aubry »	31,63	75%	23,72
. RMI	37,00	75%	27,75
. Tous les « stages parking » pour les chômeurs, sauf l'apprentissage et les contrats de qualification	23,51	75%	17,63
	232,35		174,26

. Dépenses de la branche famille de la Sécurité Sociale liées au chômage:  
- allocation de parent isolé, APL, complément familial, allocation pour  
jeune enfant, aide pour l'emploi d'une assistante maternelle, allocation  
rentrée scolaire

	93,00	0%	0,00
--	-------	----	------

. Recettes des cotisations sociales et fiscales des cinq millions d'emplois  
créés

. - Impôt sur le revenu	49,34	100%	49,34
. - TVA	28,12	100%	28,12
. - Taxe d'habitation	4,00	100%	4,00
. - CSG	16,47	100%	16,47
. - CRDS	2,42	100%	2,42
. - Sécurité sociale	200,90	100%	200,90
. - Retraite complémentaire	31,88	100%	31,88
. - Autres cotisations	19,89	100%	19,89
	353,02		353,02
<b>TOTAL</b>			<b>648,79</b>

des sociétés à un taux de 40%, comparable à ceux des autres pays de  
l'Union européenne.

4. application de la taxe TOBIN.

5. une cotisation mensuelle sur tous les robots, ordinateurs  
et systèmes experts à un taux en fonction de leur capacité de production  
mesuré en EHO. (en comparaison la puissance fiscale est mesurée en  
chevaux)

6. taxe sur les produits importés en provenance des pays de  
l'OCDE ne prenant pas de mesures analogues en faveur de l'emploi.

### Art. 12 De l'aide compensatoire pour l'emploi

Le surcroît de masse salariale lié aux nouvelles embauches sera en partie compensé auprès des entreprises à partir du Fonds de compensation pour l'emploi, et cela dans la limite des recrutements effectifs et en fonction de la situation financière de l'entreprise.

Sera considéré comme emploi nouveau tout emploi à durée indéterminée et à temps plein, créé en supplément de l'effectif de l'entreprise au moment du vote de la loi, ainsi que les transformations d'emploi à temps partiel ou précaires en emplois nouveaux.

### Art. 13 Suivi de l'application

Un état des salariés et des nouveaux emplois sera dressé par l'entreprise et devra être avalisé par les instances de représentation des salariés, éventuellement sous forme de consultation du personnel, qui disposera ainsi d'un droit de regard sur la réalité des créations d'emplois.

Un suivi de l'application de la loi, nationalement et localement, au niveau interprofessionnel et par branche, permettra d'en juger. Les entreprises créant trop peu d'emplois (art. 5) seront pénalisées.

Une commission composée de représentants des organisations des salariés, des services de l'État et de l'inspection du travail assurera le contrôle de l'application.



## Vivre mieux

### PROJET D'UNIVERSITÉ DU GAI SAVOIR À MONTREUIL POUR L'AN 2000

Quels savoirs et savoir-faire transmettre pour donner le goût de la citoyenneté ?

La conscience et l'engagement deviennent des luxes rares. La pensée unique stérilise toute créativité politique. La culture scolaire ne suffit plus, d'autres savoirs deviennent nécessaires pour réactiver la démocratie somnolente et la citoyenneté moribonde.

Quelles disciplines peuvent aujourd'hui recréer du lien social ?  
L'université du Gai Savoir proposerait

8 et 9 Juillet 1995 CENTRE DES EXPOSITIONS DE MONTREUIL

# Fêtes Libérées

METRO MAIRIE DE MONTREUIL

samedi Grand Bal

Ecologie et Temps, La Fête chez Thérèse,  
Théâtre Culture et Société, le R.E.A.S., Mouvement 4x8, ...

· De susciter d'autres systèmes économiques pour créer un contre-pouvoir à l'économie libérale qui crée gâchis, destruction de la planète, chômage, précarité et exclusion.

- Développer la réduction du temps de travail.
- Préparer les individus à une société du temps choisi et les emplois que cela pourrait créer (vie culturelle et associative).
- Retrouver son corps et son utopie créatrice. « La révolution n'est jamais que l'évolution du rêve » (Léris). Le désir régulé par et pour une société de consommation ne peut que produire de la pensée unique.

Imaginer une ville pour une société conviviale et ses éléments fédérateurs (conseils de quartiers, fêtes, associations).



Revisiter les utopistes du XIX<sup>e</sup> siècle, Fourier et son école, Saint-Simon.

S'appropriier les nouveaux outils de communication, mais évaluer leurs effets sociaux.

Recueillir les témoignages des associations, nouveaux lieux de forces politiques, sources de richesses sociales, économiques et culturelles, éléments primordiaux pour retisser du lien social.

Se passionner pour les sciences de l'environnement, sauvegarde de notre mère la Terre, violée, dégradée, meurtrie par les appétits mercantiles.

Bien entendu, la pédagogie sera, elle aussi, à définir. Les experts et spécialistes à utiliser avec modération : le poids du savoir les rend souvent opaques à toute innovation. Ce nouvel outil de transmission d'autres savoirs pourrait être le champ d'applications des chercheurs(euses) en sciences sociales, pédagogie, urbanisme, etc.

Dans ce domaine, il ne peut en aucune façon être question de programme, de directives, d'encadrement.

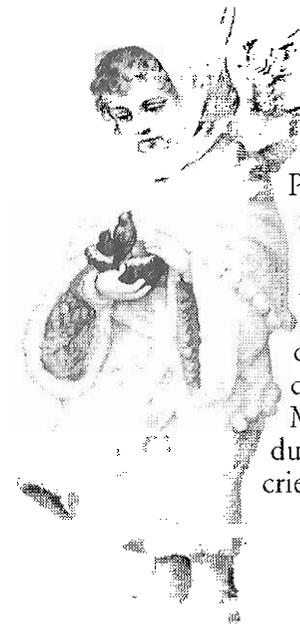
Il appartient à chacun de décider de l'utilisation de son temps libre.

Reprenez le slogan de mai 68

# Mettez l'imagination au pouvoir

Monsieur Pajaro sortit de l'usine vendredi 13 à 19 heures fatigué comme à chaque fin de semaine. Son dos meurtri par les gestes répétitifs du travail à la chaîne lui procurait une souffrance particulièrement aiguë.

D'ordinaire, le plaisir de rentrer en fin de semaine effaçait partiellement l'horrible pincement qui siégeait habituellement dans la région lombaire... Mais cette douleur-là s'était installée au niveau des omoplates comme si ces deux os voulaient percer la peau de son dos, la souffrance était si puissante qu'elle semblait lui paralyser les bras à tel point que M. Pajaro faillit manquer la rampe d'accès pour monter sur la plate-forme de l'autobus pour son trajet retour du soir.



Mme Pajaro courut à la porte en entendant le pas las et lourd de son mari et l'ouvrit toute grande mais ce soir-là M. Pajaro ne put ouvrir la porte de son foyer qu'en imitant les bores. Deux bosses très proéminentes et latérales avaient poussé dans son dos et ce n'est qu'à l'aide de ses ciseaux que Mme Pajaro put ôter le bleu de travail prêt à se rompre.

Quand le dos fut mis à nu, elle hurla de terreur : deux ailes immenses couvertes d'infâmes plumes grises se déployèrent et battirent frénétiquement, cassant au passage son plus beau vase de cristal. Mme Pajaro vit avec horreur son mari décoller du sol de plusieurs centimètres et se mettre à crier joyeusement.

« C'est formidable, je peux voler. »

Ce soir-là, Mme Pajaro dut batailler avec les ailes très longtemps avant de pouvoir les attacher solidement repliées pour que son mari puisse dormir à ses côtés.

Le lendemain, elle secoua par la fenêtre les draps couverts de plumes puis téléphona au médecin de famille.

Celui-ci déclara qu'il n'y comprenait rien et conseilla de faire appel aux conseils des spécialistes.

Dans la semaine qui suivit, le cas de M. Pajaro fut examiné très sérieusement par des sommités médicales du monde entier... car son cas avait cessé d'être unique.

Dans son usine et dans plusieurs usines des États-Unis,

d'Union Soviétique et même d'Europe, l'épidémie ailée s'étendait et la production s'arrêtait.

Les ouvriers ailés, brusquement, volaient plus ou moins grandement et plus ou moins joliment, mais leurs ailes se heurtaient, se coinçaient dans les engrenages : ce qui bloquait irrémédiablement les chaînes. Même les personnels des bureaux étaient touchés : cadres et secrétaires se regardaient le dos pour vérifier si des ailes avaient poussé.

Mlle Acustador, secrétaire à Madrid, vit même par réflexion deux grosses bosses dans son dos bien plus conséquentes que le contenu de son décolleté et se trouva fort dépitée de cette concurrence déloyale...

La situation était grave.

Le premier ouvrier ailé mourut broyé dans l'engrenage d'une chaîne de montage à Miami.

Juan Cerebro, célèbre anatomo-pathologiste cubain, venu spécialement en jet de la Havane, préleva sur le cadavre une minuscule portion d'aile. C'est à lui que l'on doit l'explication du phénomène. En effet, il découvrit au microscope électronique des noyaux des cellules nerveuses correspondant à une zone cérébrale située dans l'hémisphère gauche : celle précisément qui est en activité intense en période de rêve. Celle sollicitée par l'imaginaire, la poésie, la littérature, la liberté, le bonheur et les souvenirs d'enfance heureux.

Ces ailes étaient donc constituées de tissu cérébral humain ayant subi une mutation. Pour empêcher les ailes de pousser, il fallait donc développer de manière satisfaisante les activités cérébrales correspondant à la zone en question, sinon elle prenait une revanche sous la forme d'ailes.

Pour la première fois de sa vie, M. Pajaro suivit avec plaisir des prescriptions médicales :

*COPIE DE L'ORDONNANCE:*

*«Plusieurs fois par semaine...écouter de la musique, aller au cinéma, lire, écrire, danser, chanter, recevoir des amis, aimer, rêver»*

En deux semaines de traitement, toutes les ailes s'atrophèrent et finirent par tomber.

Tous les ex-aillés se retrouvèrent à l'usine, ils échangèrent de chaleureuses poignées de mains, de vrais sourires, et se félicitèrent mutuellement de leur mine superbe.

À la cantine, ce jour-là et ceux qui suivirent, personne ne parla de travail.

On parla cinéma, littérature, poésie, théâtre et on se raconta ses rêves...

La semaine de travail se terminait le jeudi. M. Pajaro n'avait plus mal au dos. Comme le spécialiste le lui avait recommandé pour éviter une rechute, il emmena Mme Pajaro au bord de la mer et, assis sur la grève, ils rêvèrent à deux.

Annie BOYER

La cotisation ROSE, acronyme pour robots, ordinateurs et systèmes experts, avec un clin d'oeil à l'emblème du parti socialiste, représente l'apport le plus controversé du Mouvement 4x8 au débat sur la répartition des richesses produites par la mise en oeuvre des nouvelles technologies. Il ne s'agit pas en effet d'une taxe comme la vignette automobile ou les taxes sur les alcools, mais d'une cotisation sociale c'est-à-dire d'une cotisation aux caisses paritaires en particulier la Sécurité sociale. Le fondement idéologique de cette mesure réside dans une conception nouvelle de l'utilisation du progrès technique et dans la nécessaire refonte du système social qu'il génère. Il n'est pas inutile, pour bien préciser ce concept de cotisation sociale, de revenir aux sources et de reprendre rapidement les lois économiques qui caractérisent le système capitaliste.

### Quelques concepts de base de l'analyse du capitalisme

**Rapports sociaux de production :** éléments qui caractérisent un mode de production dans une société donnée à un moment donné.

**Valeur de la marchandise :** elle représente du travail social coagulé issu des rapports sociaux de production. Elle est synthétisée par la formule :

Capital constant + capital variable + plus-value

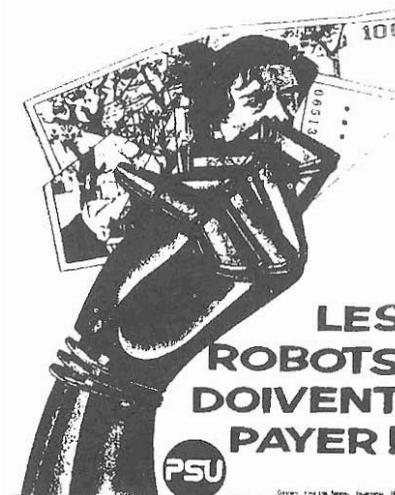
**Force de travail :** éléments mis en oeuvre par le salarié dans le processus de production. C'est la vente de cette force de travail à celui qui possède les moyens de production qui caractérise le salariat.

**Capital constant :** élément de la valeur de la marchandise représentant les matières premières, les locaux et les machines, et plus généralement tous les biens matériels nécessaires à la production..

**Capital variable :** élément de la valeur de la marchandise représentant les sommes payées pour la reconstitution de la force de travail des salariés.

**Plus-value :** élément de la valeur de la marchandise représentant le surtravail effectué par les salariés dans le cadre des rapports sociaux de production.

**Taux de profit :** taux représenté par la formule :  
$$\frac{\text{plus-value}}{\text{capital constant} + \text{capital variable}}$$



Taux d'exploitation : taux représenté par la formule plus-value / capital variable

**Baisse tendancielle du taux de profit :** loi économique déterminant que les investissements et l'augmentation de la productivité, s'ils ne réduisent pas le profit en valeur absolue, ont une tendance à faire baisser son taux.

### Les robots, ordinateurs et systèmes experts

Partant de ces bases théoriques austères mais indispensables, il est maintenant possible d'analyser la place exacte des robots, des ordinateurs et des systèmes experts dans le processus de production et de déterminer s'ils ne sont seulement qu'un moyen d'augmenter la plus-value en réduisant de manière extrêmement importante le capital variable ou au contraire si, dans le procès de production et dans la génération de la valeur de la marchandise, ils ne subissent pas une sorte de mutation qui les rend, en partie ou en totalité, constituants du capital variable, car ils peuvent être caractérisés comme « intelligents ». En effet, contrairement à une machine-outil même très complexe, comme par exemple la linotype dans l'imprimerie, un ordinateur ne se limite pas seulement à la somme de ses composants électroniques de plus en plus perfectionnés, il possède une intelligence, artificielle bien sûr, qui lui est fournie par son système d'exploitation et les logiciels et progiciels qu'il permet de mettre en oeuvre, composants virtuels inventés par le génie des programmeurs mais qui possèdent une autonomie relative dans l'exécution des tâches.

Prenons comme exemple le processus de composition des pages d'un journal tel qu'il se présentait jusqu'à la fin des années 60 et le même processus faisant appel aux techniques de publication assistée par ordinateur (PAO).

En composition dite « chaude », c'est-à-dire utilisant du plomb fondu puis façonné en caractères, les diverses fonctions nécessaires étaient les suivantes :

- des journalistes pour écrire les articles
- des secrétaires de rédaction pour confectionner les maquettes destinées à la mise en page, rédiger les titres, les légendes et les intertitres,
- des linotypistes pour composer les textes sous formes de lignes de plomb,
- des photgraveurs pour confectionner les illustrations,
- des typographes metteurs en pages pour organiser tous les éléments en pages cohérentes correspondant à la maquette initiale,
- des pressiers pour tirer des épreuves sur papier à tous les stades de la fabrication,
- des correcteurs pour vérifier les textes et la mise en page,
- du personnel de maintenance pour assurer le bon fonctionnement du matériel mis en oeuvre et réparer rapidement les

pannes éventuelles.

Ce processus de production nécessitait donc au minimum le travail de huit professionnels dont la présence était réellement indispensable pour assurer une production rapide et de qualité.

Qu'en est-il avec l'utilisation de la PAO ? Il suffit d'un ordinateur équipé d'un scanner et d'une imprimante, et bien évidemment de logiciels spécialisés, pour réaliser toutes ces tâches.

Les fonctions de rédaction, maquetage, composition, photogravure, mise en page, impression des épreuves et correction peuvent très bien être remplies par la même personne, cela suppose bien sûr une qualification professionnelle bien supérieure à celle nécessaire lors de l'ancienne division du travail, surtout si de plus cette personne doit assurer lui-même la maintenance de son matériel. Il n'en est pas tout à fait ainsi dans la réalité, les fonctions de rédaction restant séparées des autres dans le processus de fabrication, bien que le même ordinateur puisse théoriquement réaliser tous ces travaux, permettant ainsi à un salarié de réaliser à lui tout seul des tâches qui nécessitaient autrefois la force de travail de huit salariés. On peut donc considérer que l'ordinateur permet de multiplier par huit la capacité productive de la force de travail mise en oeuvre par le salarié qui l'utilise ou mieux que son équivalence homme/machine a une valeur de 8. En effet, ce taux d'équivalence homme/machine permettra à l'entrepreneur utilisant ce nouveau processus de production de diviser par huit le capital variable indispensable. Tout comme on utilise le cheval/vapeur pour quantifier le rapport animal/machine d'un véhicule, on pourra aisément utiliser ce nouvel instrument de mesure pour quantifier le rapport homme/machine d'un ordinateur. Par souci de clarté et pour que cette nouvelle mesure soit internationale, nous la désignerons par l'abréviation EHO (équivalent homme/ordinateur) ou MCE (man/computer equivalent) pour les anglo-saxons.

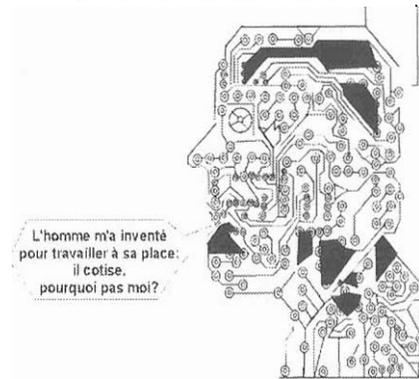
### Une nouvelle unité de mesure : l'EHO (équivalent homme/ordinateur)

Analysons la composition de la valeur de la marchandise produite dans les deux cas de figure analysés ci-dessus. Dans le premier, on peut considérer qu'une marchandise d'une valeur de 100 points recèle en elle 30 points de capital constant, 50 points de capital variable (la main-d'oeuvre étant très nombreuse) et 20 points de plus-value, soit un taux de profit de  $20/50+30$  (25%) et un taux d'exploitation de  $20/50$  (40%). Dans le second, pour une même valeur de la marchandise, la répartition des différentes composantes pourrait être la suivante : 60 points de capital constant (doublé par suite de l'investissement dans la nouvelle technologie), 10 points de capital variable (en utilisant incomplètement la mesure EHO qui donnerait, utilisée à plein, 6,25), 30 points de plus-value, soit un taux de profit de  $30/60+10$  (environ 40%), en forte augmentation, et un taux d'exploitation de  $30/10$

(300%!), fort heureusement théorique.

Ce taux d'exploitation record signifierait donc que les salariés restants dans l'entreprise consacrerait un tiers de leur temps à la reconstitution de leur force de travail et deux tiers à accomplir un surtravail pour le plus grand bénéfice de l'entrepreneur. Une telle situation aurait dû entraîner depuis longtemps des mouvements revendicatifs de grande ampleur dans la branche industrielle prise en exemple ainsi que dans les branches similaires, or il n'en est rien, ce qui n'implique aucunement que le niveau de prise de conscience des salariés soit en baisse. C'est donc que la mise en oeuvre des technologies nouvelles a des effets qui nécessitent une analyse plus approfondie. En dehors de leurs composants physiques, les ordinateurs, nous l'avons vu, utilisent l'intelligence artificielle qui leur est fournie par leurs composants virtuels. L'évolution technique évoluant à pas de géant, ils ont besoin de plus en plus souvent de reconstituer leurs capacités sous forme de nouveaux composants physiques et de mise à jour ou de remplacement de leurs composants virtuels. Ils doivent en quelque sorte,

### UNE COTISATION SOCIALE SUR CHAQUE SYSTEME EXPERT



comme un salarié, reconstituer leur force de travail. Considérons schématiquement qu'un ordinateur est composé d'un quart de composants physiques et de trois quarts de composants virtuels, ce sont ces composants virtuels qui constituent sa force de travail qui sera mise en oeuvre par l'entrepreneur, force de travail qu'il devra, s'il veut l'utiliser dans les meilleures conditions, renouveler régulièrement. L'ordinateur possèdera donc une force de travail équivalant aux trois quarts de sa valeur physique, qui nécessitera

pour sa reconstitution la moitié de sa valeur.

Le surtravail produit par un ordinateur équivaudra donc à environ 40% de sa valeur. La composition de la valeur de la marchandise est donc désormais la suivante (toujours pour 100 points), en supposant que les ordinateurs et les matériels similaires représentent les deux tiers du capital constant : 50 points de capital constant (dont 20 points représentant la moitié de la valeur des ordinateurs), 25 points de capital variable (10 pour les salariés, 15 pour les ordinateurs), 25 points de plus-value, soit un taux de profit de  $25/50+30$  (35%) et un taux d'exploitation global de  $25/30$  (80%), le matériel informatique pouvant sans problème effectuer un surtravail important, on peut considérer que le taux d'exploitation des salariés reste constant. Échappant à la loi de baisse tendancielle du taux de profit, celui-ci a augmenté et le taux d'exploit-

tation a fait un bon en avant pour une extraction supplémentaire de plus-value.

Convient-il maintenant de revoir le calcul de la valeur réelle de l'équivalent homme/ordinateur à la lumière de l'analyse précédente, en le révisant à la baisse du fait que la force de travail d'un ordinateur représente 75% de sa valeur totale. Cette révision est inutile, en effet, tout comme on ne dissocie pas les capacités physiques des capacités intellectuelles d'un salarié lorsqu'il négocie la valeur de sa force de travail, il serait erroné de vouloir dissocier composants physiques et virtuels d'un ordinateur dans les mêmes conditions. On peut donc avancer une définition plus précise de l'unité de mesure homme/ordinateur (EHO) : Unité de mesure quantifiant la force de travail théorique d'un matériel informatique et de tous ses composants comparée à la force de travail théorique d'un homme. Compte tenu de sa propriété particulière d'être à la fois un élément du capital constant et du capital variable, il n'est pas erroné de lui appliquer une cotisation sociale fondée à la fois sur sa valeur et son utilisation. Pour des raisons évidentes de simplification, tout comme le taux de cotisation est fixe pour les salariés et n'est fonction ni de leurs capacités productives, ni de la branche industrielle ou commerciale dans laquelle ils exercent, il conviendra de fixer une valeur EHO moyenne à chaque matériel en fonction de sa puissance théorique de manière à pouvoir ensuite lui appliquer le paiement d'une cotisation uniforme fondée sur l'unité de mesure, en prenant pour base l'indice 100

Indice

2	290
3	405
4	540
	675
	810
	945
8	1080
9	1215
10	1350

pour une valeur EHO de 1 (qui suppose une équivalence exacte homme/ordinateur et l'utilisation de la machine pendant un temps égal à celui d'un salarié). Cet indice pourrait correspondre à la moitié du montant des cotisations prélevées mensuellement sur le salaire d'un ouvrier payé au SMIC, la progression de l'indice étant dégressive de 10% en montant sur l'échelle de la mesure EHO. Toutefois la valeur de l'indice doit être portée à une valeur initiale de 150 si l'on considère que le temps de travail moyen de l'ordinateur est de 50% supérieur à celui du salarié.

## La cotisation sociale ROSE (modèle théorique de base)

En prenant comme base le SMIC à 5000F soit des cotisations sociales (« patronales » et salariées) de l'ordre de 50% soit 2500 F mensuels, une entreprise qui posséderait un parc d'ordinateurs composé de 10 ordinateurs 3 EHO, de 2 ordinateurs 6 EHO et d'un ordinateur 8 EHO (ce qui sous entend qu'elle aurait réduit ses effectifs salariés de 37 environ) paierait donc :

$$2500/2 * 4,05 * 10 = 50\ 625$$

$$2500/2 * 8,10 * 2 = 20\ 250$$

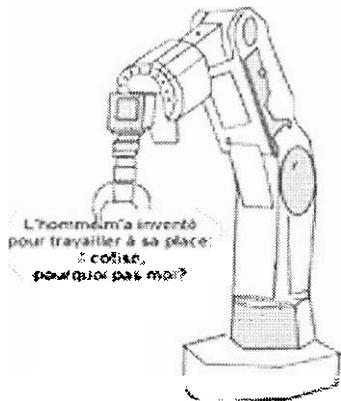
$$2500/2 * 10,80 * 1 = 13\ 500$$

soit un montant total de cotisations mensuelles de :

$$84\ 375\ \text{F}$$

Pas de quoi crier au loup et clamer que l'on veut anéantir l'innovation et tuer les entreprises qui se modernisent, si l'on remarque conjointement que l'économie brute minimale réalisée par les baisses d'effectifs représente  $2500 * 37 = 92\ 500\ \text{F}$ ; dans le cas où tous les salariés seraient rémunérés au SMIC. Le salaire moyen brut s'élevant en France à un peu plus de 10 000 F mensuels, ce qui représente des cotisations « patronales » de 3 500 F, l'économie brute mensuelle sur les cotisations sociales est plutôt de  $3\ 500 * 37 = 129\ 500\ \text{F}$  et présente donc un différentiel net de  $129\ 500 - 84\ 375 = 45\ 125\ \text{F}$ . D'autant plus que le taux de profit et l'extraction de plus-value ne régressent pas, voire augmentent. En fait, cette cotisation sociale s'intègre dans le calcul du capital variable et prend en compte la réalité du travail autonome fourni par les ordinateurs, par ailleurs, nous avons vu qu'elle ne réduit pas le taux de profit ni la plus-value, au contraire elle les augmente, et qu'en conséquence il n'y a aucune raison pour qu'elle soit répercutée dans le prix de vente de la marchandise.

## UNE COTISATION SOCIALE SUR CHAQUE ROBOT



Une telle analyse nous permet de considérer avec sérénité le cas d'entreprises entièrement automatisées, avec un minimum d'interventions humaines, elle permet de concevoir que de telles entreprises puissent produire de la plus-value, alors que l'analyse du processus de production tend à prouver le contraire, de là à conclure que les robots, les ordinateurs et les systèmes experts seront les nouveaux prolétaires du troisième millénaire, laissons ce soin aux générations qui nous suivent.

## JALONS DU MOUVEMENT SOCIAL La ville de Bruxelles invente la vignette sur l'ordinateur et provoque un tollé chez les industriels de la ville

La ville de Bruxelles a décidé de taxer, à partir de l'an prochain, les micro-ordinateurs des entreprises à raison de 1 000FB (166 francs) par an. La mesure ne s'appliquera pas au service public ni aux institutions européennes, pas d'avantage aux particuliers. Cette nouvelle redevance, pour le moins originale, s'explique par le souci de la ville de compenser la baisse de rendement d'une taxe précédente qui s'appliquait à la « force mécanique », c'est-à-dire aux machines-outils et autres dispositifs électromécaniques utilisés dans l'industrie.

Le périmètre de la taxe sur les PC est significativement plus large que celui de son ancêtre: rares sont aujourd'hui les entreprises qui ne disposent pas d'au moins un micro-ordinateur. Les intéressés n'apprécient guère cette nouvelle spécialité bruxelloise. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie, Jean Isaak-Castiau, et celui de l'Union des entreprises de Bruxelles, Jules Ackermans, ont protesté dans une lettre adressée au maire de Bruxelles, François-Xavier de Donnea, contre le caractère « inéquitable » de cette taxe. Ils craignent que cette redevance incite de nombreuses entreprises à se délocaliser en périphérie ou à favoriser le télétravail individuel, et qu'elle ne fera qu'« accentuer une pression fiscale déjà trop lourde de Bruxelles ».

Taxer les machines n'est pas une idée neuve. Depuis quelques années, certains se sont faits en France et ailleurs les avocats d'une redevance annuelle sur les robots, dont les revenus se seraient affectés à des mesures en faveur de l'emploi. Logique, à première

vue: la robotisation à outrance des années 80 a fait des ravages dans les effectifs de l'industrie manufacturière. En outre, les machines ne cotisent ni aux caisses de retraite ni à la Sécu. Les entreprises voient leurs charges sociales s'alléger dès qu'elles remplacent un homme par un automate. Dès lors, pourquoi ne pas prélever une fraction de cette économie au titre de la solidarité sociale ?

Le problème est que taxer l'outil de production n'incite guère les entreprises à se développer. Cela tend également à nuire à leur compétitivité vis-à-vis de firmes étrangères qui ne seraient pas soumises à la même pression fiscale. Le débat est en tout cas loin d'être clos, tous ces points prêtant à discussion.

Taxer les PC semble moins défendable. La micro-informatique a eu pour principal effet de changer les modes de travail des cols blancs à défaut de réduire l'emploi. L'initiative bruxelloise, qui relève d'abord d'une inquiétude sur le niveau des rentrées fiscales, ne devrait donc pas faire florès.

La « redevance micro » n'a pas plus de chances de voir le jour en France que la vignette pour chiens - d'un montant calculé en fonction du poids de l'animal - que proposait le mois dernier le député-maire d'Issouire, Pierre Pascalon. Entre autres perles, ce dernier argumentait: « L'importance des déjections canines oblige les municipalités à embaucher de nombreux balayeurs ».

Libération  
vendredi 15 décembre 1995

Dans le cas des robots, par exemple dans l'industrie automobile, la détermination de leur indice EHO se révélerait à l'usage relativement facile. En effet, ils remplacent des salariés qui effectuaient des tâches répétitives dans le cadre d'une chaîne de montage, leur intelligence artificielle, même si elle connaît de constantes améliorations, est assez rudimentaire car ils sont conçus pour effectuer des travaux bien déterminés où ils se révèlent plus opérationnels et plus efficaces que les hommes. En fait, ils sont l'illustration même de ce que devrait apporter à l'homme le progrès technologique, le libérer des tâches fastidieuses, répétitives ou dangereuses, lui permettant ainsi d'en effectuer d'autres plus intéressantes et plus utiles, lui donnant l'occasion de déployer toutes ses qualités.

Il en est de même pour ces robots omniprésents qui distribuent les tickets de transport ou les billets de banque. Ils sont conçus pour n'effectuer que cette tâche, dont ils s'acquittent d'ailleurs

**LES PATRONS SONT-ILS INDISPENSABLES ?**



CNT AIT Confédération Nationale du Travail  
Association Internationale des travailleurs  
33 rue des vignoles, 75020 PARIS tél: 43 72 09 54.

avec efficacité. Ce sont les serveurs auxquels ils sont reliés qui mettent en oeuvre des fonctions beaucoup plus complexes. Toutefois, ils permettent de tester en grandeur nature ce que pourrait être la mise en place de la cotisation ROSE. Effectuant une tâche qui était autrefois accomplie par un seul salarié, leur indice EHO a donc la valeur de 1. Il y a en France environ 25 000 établissements bancaires et 17 000 bureaux de poste, pratiquement tous équipés d'au moins un distributeur. Le montant de la cotisation qui leur sera

appliquée s'élèvera donc à :  
 $(2500/2) * 1,50 * (25000 + 17000) = 60\ 000\ 000\ F$  (cela représente les salaires d'environ 6000 salariés payés au salaire moyen brut de 10 000 F, ce chiffre n'étant pas très éloigné de celui des suppressions

Notons en passant que cela représente 2,5 milliards de francs par an, soit 25 milliards pendant dix ans, soit environ un sixième du trou du Crédit lyonnais! Trou qui n'a pas été creusé par du matériel informatique, même intelligent.

L'indice EHO et donc le taux de cotisation de ce type de matériel, robots industriels et distributeurs, est assez aisé à définir, dans la mesure où ils sont conçus pour effectuer des travaux précisément définis, peu complexes en définitive, qui sont peu éloignés des fonctions remplies autrefois par des salariés.

Le problème est d'une autre ampleur en ce qui concerne les ordinateurs et les systèmes experts, si l'on ne désire pas créer un maquis de réglementations et une jungle de calculs ésotériques. Il suppose une étude approfondie de l'incidence réelle de l'utilisation de ce matériel en matière d'emploi. Nous avons tenté plus haut une approche schématique dans l'exemple de la P.A.O. Seule un examen exhaustif de toutes les branches d'activité permettra de fixer le EHO par type de matériel ou de logiciels.

Dans le cas de la P.A.O., le EHO d'un ordinateur a été fixé à 8. Il recouvre la réalité suivante : microprocesseur cadencé à 300 MHz pour une rapidité d'exécution suffisante, disque dur de grande capacité, carte réseau, carte graphique performante, moniteur à taux de rafraîchissement rapide avec un grand écran (19 ou 21 pouces). On peut estimer à 2 points EHO la valeur de ce matériel brut. Ce sont les logiciels qui font la différence : traitement de texte, traitement d'image, dessin vectoriel, mise en page, correcteur orthographique et grammatical. Ce sont les 6 points EHO attribués à ce "bouquet logiciel" qui élèvent l'indice total à 8.

En s'en donnant les moyens, on peut ainsi attribuer une valeur EHO à tous les matériels et à tous les logiciels disponibles à la vente, tout comme les salaires (et donc les cotisations sociales) sont fonction de la qualification et de l'expérience professionnelles du futur salarié. En effet ce n'est pas l'utilisation du matériel qui fixe le EHO, tout comme la puissance d'un moteur en chevaux-vapeur n'est pas liée à son fonctionnement.



## L'unité d'action et la coordination des luttes contre le chômage, la précarité et l'exclusion

C'EST un truisme de dire que l'union fait la force, il n'est pas dans la nature du mouvement 4x8 de faire l'unité à lui tout seul et de donner des leçons à tous. Toutefois, force est de constater l'atomisation extraordinaire du mouvement social : division syndicale, prolifération des activités groupusculaires en ce qui concerne la lutte contre le chômage, la précarité et l'exclusion (plus de 8 000 associations !), esprit de parti ou de chapelle. Une coordination de toutes ces luttes sporadiques et solitaires devrait être envisagée. Les organisations qui s'autoproclament porte-parole du mouvement en ne rassemblant que finalement peu de monde devraient soit assumer leur aspect minoritaire, soit enfin oeuvrer pour un minimum de concentration et d'unité. L'organisation n'est pas tout et la prolifération des idées est une bonne chose, mais comme le disait le regretté (et regrettable !) Mao Zedong on ne fait pas la révolution sans parti révolutionnaire. Le mouvement 4x8 depuis le début de son activité cherche à rassembler le plus d'organisations possibles sur des objectifs communs, cela suppose bien sûr de mettre de côté les esprits de chapelle, les orgueils d'organisation et les vérités idéologiques révélées.

Un exemple intéressant de tentative de regroupement est représenté par le mouvement ATTAC.

### L'Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens (Attac)...

L'Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens (Attac) a été officiellement présentée mardi. Son objectif : barrer la route à la spéculation financière.

« La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les États souverains en charge de l'intérêt général », indique la plate-forme de l'Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens (Attac) qui a été officiellement présentée mardi.

Les fondateurs d'Attac, une trentaine de syndicats, associations et personnes physiques (voir encadré) proposent donc d'enrayer « cette machine inégalitaire, entre Nord et Sud comme au coeur des pays développés eux-mêmes ». Comment ? « Nous pensons qu'informer, c'est agir, estime Bernard Cassen du Monde Diplomatique et président de l'association. Le champ d'investigation est immense et nous considérons que c'est une démarche civique » qui se veut aussi indépendante. « Trop souvent, l'argument de la fatalité se nourrit de la censure de l'information sur les alternatives », reproche la plate-forme.

« C'est ainsi que les institutions financières et les médias

(dont les bénéficiaires de la mondialisation sont souvent propriétaires) ont fait silence sur la proposition de l'économiste américain James Robin, de taxer les transactions spéculatives sur les marchés des devises ». Même fixée « à un taux particulièrement bas de 0.05% la taxe Tobin rapporterait près de 100 milliards de dollars par an ».

### 1. QUI EST TOBIN ?

James Tobin, un économiste américain né en 1918, n'est pas un économiste à la mode. On ne le trouve d'ailleurs que dans peu de manuels de sciences économiques. Le Petit Larousse ne l'a cependant pas oublié et note qu'on lui doit notamment une théorie générale de l'équilibre pour les avoirs financiers et réels pour laquelle il a obtenu le prix Nobel en 1981. Contre vents et marée, cet économiste s'affirme keynésien, appelant dans ses vœux une intervention active de l'État dans l'économie. Mais ses travaux sur les rapports entre secteur financier et secteur réel de l'économie ont été délaissés au profit des grands principes néolibéraux. James Tobin a expliqué encore récemment que « cette taxe pourrait bien sûr être introduite. Mais qui est contre ? Toute l'industrie de la finance, je pense, incluant les banques centrales de partout ou presque ».



### 2. QU'EST-CE QU'EST LA TAXE TOBIN ?

C'est une idée originale avancée par Tobin, dès 1972, lors d'une conférence à l'université de Princeton. Il s'agit de taxer faiblement toutes les transactions sur les marchés des changes en vue de permettre aux gouvernements de retrouver leur autonomie en matière de politique macroéconomique. Le taux d'imposition suggéré alors serait de l'ordre de 0.25% ou 0.15%. À titre d'exemple, au taux de 0,25% près de 290 milliards de dollars seraient dégagés. James Tobin suggère aussi que les gouvernements, travaillant en étroite collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI), en seraient les principaux gestionnaires. Les pays industrialisés, dont on estime qu'ils recevraient 86% du total, en reversaient une partie aux organisations internationales qui s'en serviraient pour le financement d'opérations de maintien de la paix, la lutte contre la pauvreté et contre la dégradation de l'environnement, etc.

### 3. QU'EN PENSENT-ILS ?

Les socialistes, Lionel Jospin en tête, avaient dit au cours de la campagne présidentielle de 1995 qu'ils étaient favorables à une taxe « à la Tobin » sur les mouvements spéculatifs., « à deux conditions: qu'elle se fasse à un niveau cohérent, c'est-à-dire au niveau mondial ; que l'on définit de façon claire et précise ce que l'on entend par mouvement spéculatif: il ne s'agit pas de taxer les investissements de long terme, favorables à la croissance ».

De leur côté, les Verts sont pour la taxe Tobin depuis longtemps. Selon l'économiste Alain Lipietz, il faut en attendre « une réduction de la spéculation monétaire, mais pas une grosse source de financement: si elle marche, elle doit étendre sa propre base » Alain Lipietz préconise qu'elle a été inscrite dans l'accord Verts-PS de janvier 1997.

La commission des finances, de l'économie générale et du plan à l'Assemblée nationale s'est aussi exprimée récemment sur le sujet. Elle est « favorable à une solution plus globale du type de celle suggérée par M. James Tobin, de l'université de Yale, et qui consiste à taxer les transactions sur les marchés financiers internationaux (...) La taxation de chaque transaction pénaliserait d'autant plus que les entrées sur le marché seraient courtes. Elle représenterait en revanche une quantité négligeable dans la prise de décision concernant des investissements à long terme ».

Seules la France et l'Australie, parmi les pays développés, se sont déclarées favorables à l'instauration d'un tel système.

Pratique: le site Internet créé par le Monde Diplomatique <http://www.attac.org>. Y figurent les références qui ont inspiré cet article. Vous pourrez d'ailleurs y lire les derniers articles de Politis consacrés à la taxe Tobin.

*Thierry Brun  
Politis 11 juin 1998*

### Le mouvement social de 1995 à aujourd'hui

Depuis la fin de mon adolescence, je me suis éveillé aux problèmes de société, et j'ai suivi régulièrement les préoccupations syndicales, politiques et philosophiques concernant les préoccupations humaines. C'est ainsi que me trouvant en disponibilité forcée en 1994, je me suis investi dans le secteur associatif d'abord puis sur le terrain politique ensuite. De sorte que maintenant je suis engagé dans les deux milieux.

La problématique du mouvement actuel social n'a malheureusement pas échappé aux tentatives de prise de pouvoir, aux tentatives de récupération tels les précédents mouvements sociaux.

Les syndicalistes (généralement très politisés) et les acteurs politiques qui se sont rapprochés de ce mouvement ont cherché à utiliser les acteurs du mouvement pour leurs fins personnelles ou pour valoriser leur syndicat ou leur mouvement politique. C'est ainsi que lors des réunions (souvent appelées assemblées générales pour valoriser les participants), les débats étaient orientés vers les sujets qui tenaient à coeur des organisateurs et ne tenaient pas compte de toute la richesse des expériences et réflexions que leur apportaient ceux qui y venaient, se

trouvant exclus de cette société de consommation.

Il y a bien eu consensus pour les points suivants :

Diminuer le temps de travail à 32 heures par semaine afin de mieux le répartir entre tous.

Tenter d'instaurer un revenu d'existence de l'ordre de 3800F, niveau du seuil de pauvreté français,

Permettre le déplacement des chômeurs et précaires pour faciliter leurs recherches d'emploi et leur permettre de garder des liens sociaux avec leur famille, sans avoir à demander, une fois de plus à une instance, une autorisation ou dérogation.

Si l'idée, quant au temps de travail, a évolué car une fraction non négligeable proposait de travailler 25 heures par semaines. Nous vîmes dans le second semestre de 1999, que AC! avait décidé de demander 20 heures par semaine. Cette initiative est sortie d'une réunion pour laquelle nous n'avons pas trouvé de témoins parmi les chômeurs et précaires. Il s'agit tout



simplement d'un esprit contestataire et de surenchère qui n'a rien de constructif car pas expliqué, ni motivé. C'est l'esprit syndicaliste primaire qui consiste à demander plus pour obtenir un peu. Esprit compris par tous mais qui ne sert pas les militants qui ne savent jamais où se situe le seuil du raisonnable. Les négociateurs auront beau jeu de chercher à expliquer que tel accord, qui n'est pas l'objectif demandé, a été rude à négocier et qu'il vaut mieux accepter cela car la partie adverse n'ira pas plus loin.

Aucun syndicat ou gouvernement n'a étudié sérieusement ce que pourrait apporter la semaine de quatre jours, notamment pour les postes de cadres aux horaires élastiques.

Bien d'autres idées et pistes de réflexion se sont faites jour qui n'ont jamais été reprises par écrit par les syndicalistes et les politiques:

Nous n'avons jamais trouvé l'idée de limiter les abus du capitalisme en limitant les hauts revenus à un seuil qui dans un premier temps ne nous couperait pas du reste du monde, mais qui permettrait une meilleure répartition des richesses produites. Qui osera prétendre qu'il vaut 1 000 fois plus qu'un autre !

Nous n'avons jamais trouvé l'idée de faire payer les utilisations commerciales des biens collectifs au prorata de leurs utilisations. À savoir, faire payer les transporteurs au kilomètre parcouru pour financer les routes et répercuter le prix sur les commerçants notamment. En effet l'impôt local de voirie est sur le chiffre d'affaires et non sur



le nombre de transport réellement effectuée, ce qui favorise les grandes surfaces et pénalise les petits commerçants.

De même, le kilowatt est facturé à des tarifs dégressifs aux gros consommateurs alors que c'est un produit de la collectivité. Il devrait en être de même de l'eau qui n'aurait jamais dû être privatisée puisque c'est un produit de première nécessité. Plus on consomme d'eau, plus cela coûte cher pour traiter l'eau potable, les eaux usées, et moins les gros consommateurs payent.

## **CGT** **32 HEURES** **POUR** **L'EMPLOI** **GAZ-ÉLECTRICITÉ**

Nous n'avons jamais trouvé l'idée de taxer les transactions boursières selon qu'elles interviennent à court terme (moins d'un an), à moyen terme (de 1 à 3 ans) ou à long terme (plus de 3 ans). Mais le gouvernement a instauré un système qui pénalise les petits porteurs en les imposant sur les plus-values de l'exercice comme s'il s'agissait de sociétés. C'est ainsi que si vous avez des actions qui montent dans le courant de l'année, vous vous trouvez imposé sur la plus-value même si vous ne les avez pas vendues et qu'elles sont dans votre portefeuille depuis des années, alors qu'il s'agit d'une diversification de l'épargne.

Nous n'avons jamais trouvé l'idée de taxer les entreprises qui investissent pour supprimer des emplois. Il y a pourtant deux pistes de réflexions sur le sujet, d'une part taxer les machines, robots et systèmes experts au prorata des emplois supprimés, et d'autre part demander aux entreprises de payer à l'État 3 ans de salaires des emplois supprimés pour que l'État puisse prendre des dispositions pour reclasser les personnes concernées.

Alors comment avoir confiance en des personnes qui sont sensées représenter les autres qu'elles soient syndicalistes ou politiques, et qui ne tiennent pas compte des avis émis, ne serait-ce que pour expliquer que ce n'est pas la bonne voie. Si la majorité de ceux qui sont sensés nous représenter pratiquent le « cause toujours... », il y a heureusement des exceptions, des personnes sincères, mais elles sont malheureusement encore trop minoritaires. C'est ainsi que depuis des années nous avons une participation catastrophique aux



élections tant syndicales que politiques. Nous constatons de 40 à 65% d'abstentions. Les gens sont mécontents, contiennent leur révolte et

## **CGT** **PTT** **32** **HEURES à** **PLEIN SALAIRE**

attendent que des personnes sincères et de bonne volonté reprennent le flambeau pour un monde plus équitable.

Si nous voulons que les choses changent, il faut que le peuple de France bouge, qu'il vote blanc si aucun candidat ne convient. Le vote blanc est un acte citoyen qui inquiète plus que le fait de s'abstenir. Se déplacer pour voter blanc démontre que vous êtes prêts à agir et non à rester passifs. Il faut que le peuple de France aille dans les manifestations pour montrer son mécontentement. Alors nous pourrions espérer arrêter les passe-droits, les lois d'exception qui protègent les nantis et responsabiliser tout le monde et encore plus les personnes en charge de représenter les autres pour le cas où elles abuseraient de leur situation. Un délégué syndical, un élu, un juge doit pouvoir être sanctionné s'il ne respecte pas les bases de son mandat, s'il le trahit, ou s'il se trompe gravement ou encore s'il ne respecte pas la déontologie de sa charge. La sanction doit pouvoir arriver avant la fin du mandat pour ce qui concerne les élus afin que nous ne soyons pas les otages des déviationnistes.

Toute personne qui a une charge de responsabilité collective doit être plus charismatique, plus irréprochable que tout autre. Les valeurs morales doivent supplanter les autres valeurs, c'est ainsi que notre société pourra perdurer.

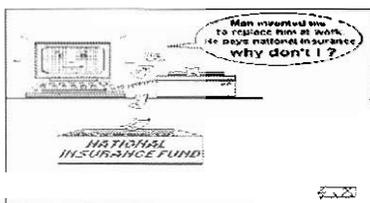
Michel DECOLLOGNE, RHEA



## De la bonne utilisation d'Internet : pour une base de données du mouvement social international

En 1998, le mouvement met en place un site Internet, il va vite prendre une extension importante et se développer sur un grand nombre de pages. Il n'est encore pour l'instant que peu novateur au niveau graphique, priorité étant donnée à l'information.

**NATIONAL  
INSURANCE  
ON EVERY  
COMPUTER.**



On y trouve des informations de tout ordre :

Informations sur l'association et la vie du mouvement ;

Comptes-rendus les plus exhaustifs possibles des initiatives des associations, partis et groupes visant le même objet que le mouvement

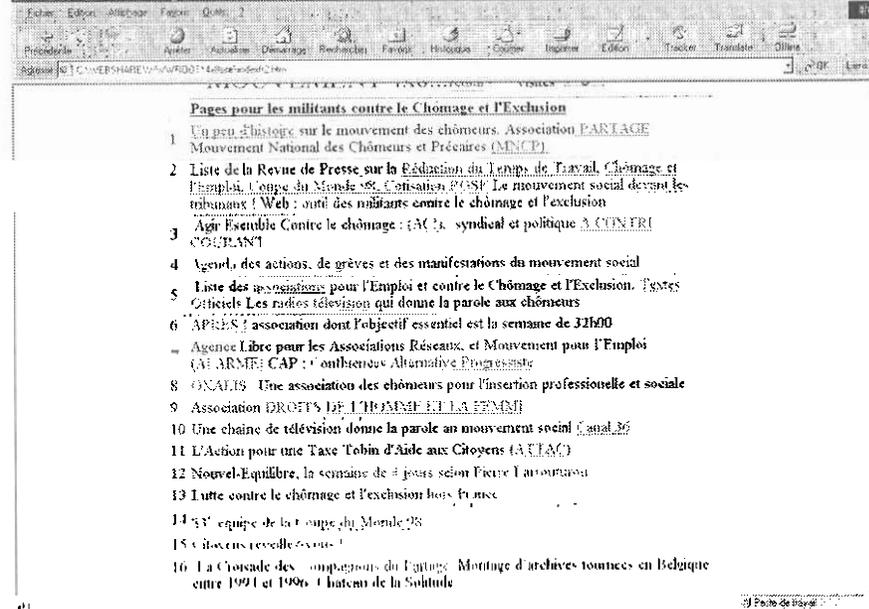
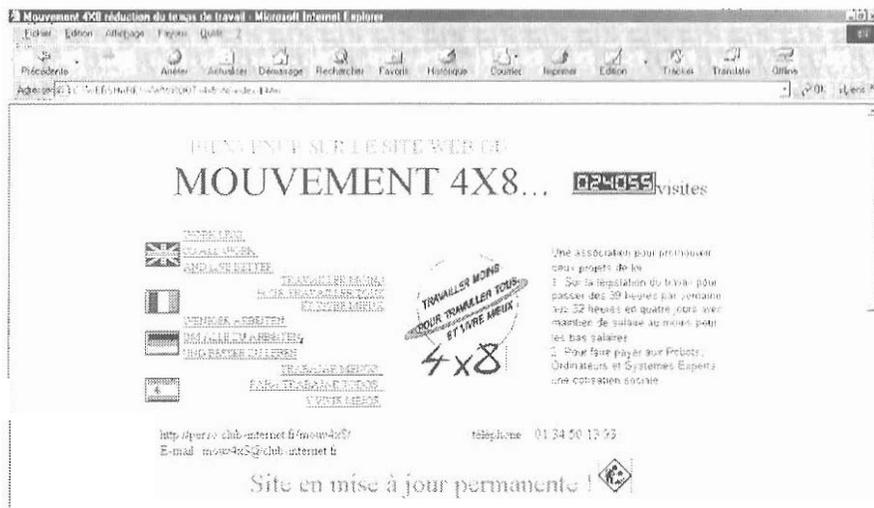
Liens multiples vers les pages intéressantes du Web concernant la lutte contre le chômage et

l'exclusion.

Liens multiples vers les sites fournissant des informations économiques et historiques.

La gestion d'un tel site exige un important travail de recherche sur le Web et ensuite de confection des pages. Il représente désormais une grande, voire la majeure partie de l'activité du mouvement, au détriment de l'activité écrite.

En revanche l'utilisation du courrier électronique représente un outil irremplaçable pour la circulation des informations et surtout



pour mobiliser rapidement le plus grand nombre de personnes possibles pour une action quelconque.

Il est également un espace de discussion et d'échange d'idées, sans craindre la controverse ou la polémique. Par ailleurs il a permis au mouvement d'internationaliser encore plus ses activités. Des correspondants réguliers se manifestent d'un peu tous les coins de la planète, le site existant en plusieurs langues.

L'utopie de mouvement serait de créer une base de données internationale et interactive du mouvement social, qui serait gérée et alimentée par tous les connectés intéressés, un peu sur le mode de fabrication du système d'exploitation Linux.

Malheureusement, le merveilleux outil de communication que représente Internet est en train de devenir la proie des marchands, tout comme l'informatique, il risque de devenir l'apanage des sociétés cotées en bourse et de l'establishment politico-financier. Sans compter tous les risques de flicage, fichage et autres atteintes à la liberté individuelle.

Utilisons Internet au service du mouvement social, échangeons les informations, créons des sites informatifs, coordonnons



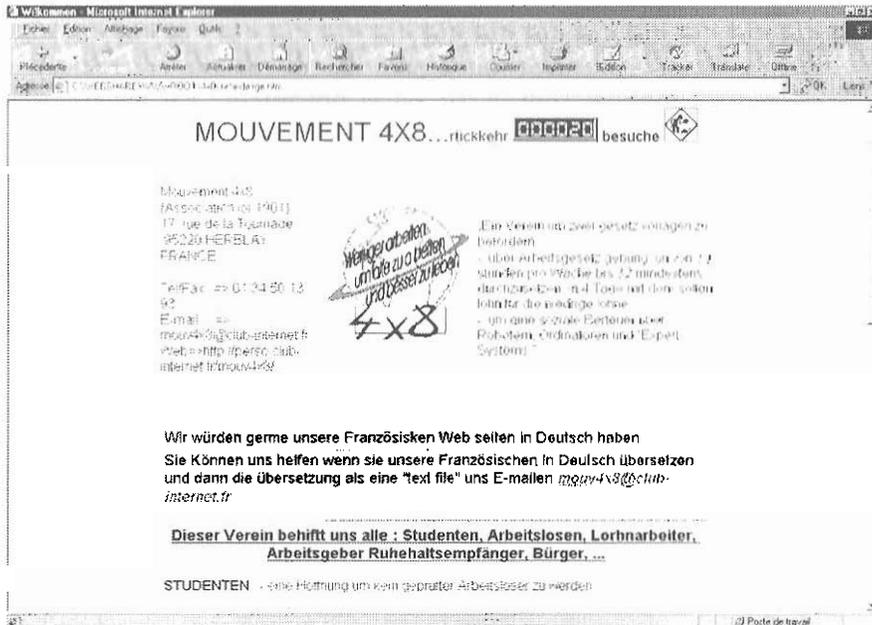
les initiatives grâce à une utilisation de courrier électronique, popularisons nos idées et nos initiatives, bref  
**Créons une dynamique internationale.**

Une base de données évolutive, interactive et pluraliste représente l'affaire de tous : associations, syndicats, partis politiques, individus.

## Rejoignez-nous

Envoyez-nous vos idées et vos contributions.

<http://perso.club-internet.fr/mouv4x8/>  
[mouv4x8@club-internet.fr](mailto:mouv4x8@club-internet.fr)



**PARUS  
 DANS LE JOURNAL  
 DU MOUVEMENT**

ANTHOLOGIE D'ARTICLE

POURQUOI LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL NE PEUT-ELLE PAS  
 LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL  
 COMME UNE PRIORITÉ ?

Cette question posée à un dirigeant syndical renvoie instantanément à deux autres questions. La première est : pourquoi le programme revendicatif de la CGT est-il si méconnu ? La deuxième est : comment expliquer que le processus revendicatif soit autant ignoré ?

Deux réponses à ces deux interrogations : ou l'interlocuteur pose sciemment une question malhonnête pour égarer le débat ou, ce sera plutôt mon penchant, les militants de la CGT mesureront qu'il reste beaucoup à faire pour que le syndicat devienne la propriété et l'affaire de tous les salariés.

Car la question est bien là. Je pourrais répondre à mon interlocuteur, oui la réduction du temps de travail est la priorité de la CGT. Mais cela serait trop court. La plate-forme revendicative de la CGT à l'échelle nationale est le résultat croisé des exigences des salariés, des ressources de notre pays et des causes qui le plongent dans la crise. Il serait inconvenant de répondre à la question sans prendre la mesure essentielle : où sont les ressources, combien y en a-t-il, comment sont-elles distribuées ? Sinon ce serait comme se partager un héritage dont on n'aurait aucune idée ni du montant ni de l'ordre prioritaire des descendants.

Je dégagerais cette idée fondamentale dès le début : en France, l'argent existe.

Depuis dix ans, les riches sont plus riches et les pauvres plus pauvres. Nos entreprises sont florissantes, c'est le fruit de notre labeur, cette récolte est mal distribuée. Ensuite, je crois qu'il est utile, comme tentent de le faire ceux qui oeuvrent pour essayer d'endiguer les accidents mortels occasionnés par la route chaque week-end, de préciser qu'il n'y a pas de remède unique à cette question complexe de crise. Il est clair qu'il n'y a pas, a priori, de revendication prioritaire à la CGT mais un panel de décisions urgentes à prendre si on veut améliorer le quotidien de l'homme, décisions qui s'imbriquent les unes dans les autres en toute logique.

Oui, il faut réduire le temps de travail ; cela aura des effets tonifiants pour notre économie, mais en rester là, c'est faire la moitié du chemin ; cela ne suffit pas. Il faut aussi garantir un salaire décent, améliorer les conditions de travail, de logement, d'accès à la culture et à l'enseignement, etc... Travailler, enfin à redorer notre blason à l'échelle mondiale de pays militant pour la paix dans le monde, pays des libertés, et de la fraternité, **patrie de l'homme**.

Mais n'oublions pas, ce n'est pas la CGT qui décide, ce sont les salariés, les hommes et les femmes, lorsqu'ils se mettent en mouvement, et c'est fort heureux que nul messie ne puisse venir faire

notre bonheur à notre place. Il y a là tout un espace de débat fort passionnant sur le rôle que chaque homme, en conscience, peut et doit jouer dans la société et non, comme c'est la grande majorité, rester spectateur.

C'est vrai, ce n'est pas réjouissant de voir le pouvoir d'achat fondre comme neige au soleil, d'année en année. Mais, le moment venu, la réponse sera stridente et salvatrice. C'est à cela que modestement, les militants travaillent jour après jour, patiemment. Ils oeuvrent au rassemblement de tous les hommes et de toutes les femmes de bonne volonté.

Débarassons-nous une fois pour toutes des étiquettes qui fossilisent la pensée.

Oui ! on peut réduire le temps de travail, les 4x8 pourquoi pas ? mais n'en restons pas à cette simple mesure qui risquerait fort d'être récupérée par les partageurs de misère. Pour éviter cela, une seule condition : le vouloir tous ensemble. Je suis partisan de cette réduction du temps de travail. Oui les 4x8 contribueraient à rendre notre vie plus humaine et plus fraternelle. J'y souscris.

*Jean-Yves BARREAU,*  
 secrétaire général du syndicat CGT  
 des territoriaux de la ville de Saint-Denis.



**LES ROBOTS SONT-ILS POURVOYEURS DE  
 CHÔMAGE ?**

À cette question j'aimerais d'abord apporter quelques précisions. Depuis vingt ans maintenant, notre outil industriel est sciemment détérioré et bradé au profit d'intérêts étrangers à ceux des salariés qui sont les artisans de cette exceptionnalité française.

Après ces mesures, la question de l'informatique, de la robotique et de l'emploi se pose autrement. La sidérurgie brisée avec son cortège de drames humains, la machine-outil cassée, la navale, le textile, la robotique, l'automobile, la paysannerie, tous ces secteurs de pointe ont été réduits à néant. Certains comme la machine-outil l'ont été au profit de l'Allemagne avec des salariés mieux rémunérés, d'autres comme la navale l'ont été au profit des chantiers de Corée. La donnée majeure est que des hommes, des patrons, ont eu le droit de briser des vies pour de simples calculs de rentabilité financière. En effet, ni les robots, ni le marché, ni les coûts salariaux, ni les prétendus chocs pétroliers ne sont les responsables de cette hécatombe industrielle et humaine. Une mesure

est prise, examine les effets de la robotisation de l'outil productif sur la société humaine. À mon sens, cela éclaire crûment les argumentations distillées à longueurs d'antenne ou d'articles qui ne sont en réalité destinées qu'à masquer un élément majeur sans lequel il devient impossible de résoudre le mal qui ronge notre société. C'est la rentabilité à tous crins, la financiarisation à outrance. Nous n'avons pas encore réussi à chasser les marchands du temple. Pourquoi des hommes ont-ils le droit de briser des vies, des ambitions pour un simple calcul de rentabilité ? D'autre part la question de la robotisation de l'industrie méritera réflexion lorsque toutes les âmes de notre planète auront de quoi manger et vivre ?

Depuis que l'homme a commencé à modifier la nature à son profit, il a confectionné des outils. De siècle en siècle, ces outils sont devenus plus performants. Donc, de mieux en mieux, l'homme a su maîtriser son environnement. Chaque outil inventé a été un acte de robotisation. Dommage qu'il ne l'ait pas fait au seul profit de son prochain mais au profit de la rentabilité.

On comprendrait assez mal ce qui, brutalement, aurait changé au point de créer du chômage ? Avec un silex on râpait une ou deux peaux de bête par jour, aujourd'hui avec une lame d'acier plusieurs dizaines. Le seul ingrédient qui risque de modifier ce vecteur serait-il qu'il n'y ait plus de débouchés ? En sommes-nous là ?

Nos frères humains sur cette terre disposent-ils du minimum nécessaire ? Les rapports de la robotique et du chômage ne sont pas opposés, au contraire, tant les besoins sont immenses. La grande question est : comment partager les richesses à l'échelle mondiale de la façon la plus égalitaire possible ? Mais le vrai problème est : combien produit une entreprise et où vont les fruits de sa production ? Quelles sont les richesses d'un pays ? Le rapport du Conseil économique et social, publié au *Journal officiel* du 30 mars 1984, alimente en un sens cette réflexion sans pour autant désigner les responsables de la casse de notre outil productif depuis les années 70. Sans réellement accuser la financiarisation, il met néanmoins en lumière le fait que notre pays a pris un grand retard sur ses partenaires européens dans le domaine de la robotisation.

Quelques pays enregistrent un taux de chômage nettement inférieur au nôtre. D'ailleurs, le rapport du Conseil économique aborde clairement ce problème, je cite : « En pensant que le facteur déterminant de réduction d'emploi est l'informatique, on se trompe d'adversaire; la contrainte technologique s'exerce au travers de la contrainte internationale. L'idée si répandue selon laquelle l'informatique détruit l'emploi est inexacte, sauf à dire que ce sont les robots implantés au Japon et aux États-Unis qui suppriment les emplois en France » (fin de citation).

Jean-Yves BARREAU.

« Nous prendrons le temps de vivre... » disait la chanson d'un film après 1968. 27 ans après, cet espoir demeure toujours en chantier... particulièrement pour les femmes dont la journée de travail se révèle en volume bien supérieure à celle des hommes : c'est la fameuse « double journée ».

À quelle culture, à quels loisirs ces femmes peuvent-elles avoir accès dans de telles conditions ? À la télé... c'est dire le niveau culturel !

Alors 4x8 d'accord mais s'il faut choisir... D'ABORD LES FEMMES. Et sans diminution de salaire... le moindre livre, la moindre place de cinéma, de théâtre coûtent cher.

Si le temps possible en loisirs est augmenté, il ne faut pas diminuer le budget et même il faudrait songer à l'augmenter.

Utopique ? non, réaliste au contraire en terme de créations d'emplois dans les domaines des loisirs, car si ces activités se développent, elles seront génératrices de travail.

Et tant qu'à rêver, pourquoi pas de développement de la culture en terme de qualité. Pourquoi pas de renouveau du cinéma français. **Pourquoi pas de budgets pour la création ?**

Mais revenons à nos moutons : Tu veux « faire payer les machines »... L'idée me plaît mais je ne vois pas COMMENT si je vois bien POURQUOI. Il faut dire que j'ai appris qu'il faut « faire payer les machines », pour moi c'est du chinois.

Plus encore : Les machines n'ont pas d'âme...

Question, faut-il une âme pour payer ? Pas toujours, mais ce dont je suis sûre c'est que pour se servir dans les caisses publiques, il ne faut pas avoir de morale (petit clin d'œil sur les « affaires »).

Annie BOYER.



## LES CHÔMEURS DOIVENT SE PRENDRE EN MAIN

À part quelques bonnes volontés, qui acceptera de faire des sacrifices – même légers – pour les chômeurs ?

Les entreprises ne font pas toutes des « super-bénéfices » et refuseront de bouleverser leur organisation pour aider les chômeurs.

Les salariés veulent bien accroître leurs avantages (4 jours au lieu de 5), mais ne veulent aucune contrepartie (pas perte de salaire).

Les syndicats sont élus et financés par les salariés pas par les chômeurs. Le gouvernement (plan quinquennal) joue la carte des entreprises, pas celle d'une réforme structurelle.

Les chômeurs ne sont jamais consultés pour les réformes qui les concernent. Pourtant 3,5 à 6 millions de chômeurs devraient pouvoir faire bouger les choses. La solution la plus efficace au problème du chômage est le partage du travail.

Diverses formes sont possibles :

Les 4x8 pour les travailleurs et les 5x8 pour l'entreprise sont une solution économiquement acceptable. De grosses modifications sont à mettre en place et c'est pourquoi c'est avant tout un problème national et non sectoriel ou individuel. Plus intéressante mais moins connue, l'année sabbatique payée avec réalisation d'un projet personnel répond en plus aux problèmes des cadres et de la progression individuelle.

Le partage du travail est donc possible, qu'en est-il du financement ? On peut facilement démontrer que pour une somme d'argent donnée, le partage du travail créera 5 à 10 fois plus d'emplois que les autres méthodes (croissance, baisse des charges, formation, ...). Quel que soit l'argent dont on disposera, il vaudra mieux l'investir dans le partage du travail. Il faut réclamer un vrai débat sur le partage du travail.

La gauche, la droite, le chacun pour soi, les rivalités personnelles entre associations, sachons oublier tout cela. Chaque chômeur devrait consacrer 10% de son temps à des actions collectives quelles qu'elles soient. Il n'y a pas de honte à avoir perdu son emploi, il faut être fier de réclamer du travail.

**CHÔMEURS, MONTREZ-VOUS!**

*Michel Carbonel*



## **L'ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE EN QUELQUES LIGNES**

Constatation : L'homme à toujours cherché à réduire l'effort à fournir pour assurer sa subsistance. Il a d'abord inventé des outils puis il les a perfectionnés. Lents d'abord, ces progrès ont pris, ces dernières décennies, un caractère exponentiel. Dans les pays industrialisés, l'homme dispose maintenant d'innombrables esclaves mécaniques, électroniques, automatisés, informatisés... Il sait même commander à la nature, la modifier, bref, lui faire produire presque tout ce qu'il veut, comme il veut, quand il veut.

Cette grande relève des hommes par la science dans tous les processus de production marque un changement de civilisation, le plus grand de tous les temps et certainement le plus rapide. Tellement rapide dans les pays industrialisés que les hommes n'ont pas encore pris

conscience de sa conséquence majeure : le pouvoir d'achat ne peut plus être mesuré par la durée du travail.

Surproductions et croissance du chômage entraînant récession, destructions, exclusions, délinquance, drogues et guerres, sont les manifestations les plus frappantes de l'inadaptation de notre système économique aux transformations des processus de création de biens et de services. C'est ce qu'on appelle la crise.

### **INVENTER POUR S'ADAPTER**

Les transformations sociales nécessaires pour adapter notre système économique aux nouveaux moyens de création de richesses sont à la mesure de cette révolution sans précédent. Mais pour les imaginer et les mettre en oeuvre, il faut aller à l'encontre d'habitudes et de modes de penser millénaires, au risque évidemment, de passer pour « utopistes ».

Notre utopie, c'est l'économie des besoins, ou économie distributive, qui pose en principe que toute production physiquement et écologiquement réalisable doit être financièrement possible. Et quand elle a été réalisée, tout citoyen doit avoir le pouvoir d'achat nécessaire pour en acquérir sa part.

La fin de l'ère de la rareté des biens et des services est aussi la fin de l'ère de l'échange entre pouvoir d'achat et temps de travail. Une double réorganisation s'impose donc : celle du devoir économique et celle du droit économique de tout citoyen.

D'une part, répartir entre tous les tâches encore nécessaires, dont la durée diminue constamment grâce aux progrès technologiques, et d'autre part, distribuer le pouvoir d'achat correspondant globalement à la valeur des biens et des services produits, dont la quantité peut désormais s'accroître si besoin.

### **LE SERVICE SOCIAL**

Le partage des tâches devient le service social, que chaque individu doit accomplir au cours de son existence, selon ses aptitudes et suivant les besoins de la société. Il s'agit là d'une remise en cause de la notion d'emploi. Le « travail » cesse d'être l'activité essentielle de l'homme, qui commande toutes les autres et détermine à vie son « niveau social »

D'autres activités, réputées aujourd'hui non rentables, ou non mesurables en termes économiques, mais au moins tout aussi utiles, voire même fondamentales, sont désormais reconnues.

### **LE REVENU SOCIAL OU DE CITOYENNETÉ**

La distribution du pouvoir d'achat se fait en créditant périodiquement le compte postal (ou le compte dans une banque « nouveau régime ») de chaque citoyen, de sa naissance à sa mort.

Pour effectuer ses achats, chacun dispose d'un carnet de chèques, ou d'une carte à puce s'il préfère, et le montant de l'achat est déduit de son compte. Rien n'est changé pour le consommateur, la vente est enregistrée par le vendeur, mais le crédit correspondant est annulé.

## LA MONNAIE DISTRIBUTIVE

Pour distribuer ainsi le pouvoir d'achat, il faut une monnaie de type nouveau. Cette monnaie distributive est une monnaie de consommation : elle ne sert qu'à acheter, elle ne circule pas, elle ne peut pas être placée pour rapporter un intérêt et elle n'est plus convertible, ni sujette à la spéculation.

Le montant des crédits à distribuer régulièrement (chaque mois par exemple) est un problème informatique analogue (ou même plus simple) à celui que traitent actuellement et en temps réel les milieux boursiers et financiers. Il consiste, en gros, à évaluer, à partir des besoins manifestés par les consommateurs, la production à réaliser pendant une période donnée, en tenant compte des contraintes, des besoins des services publics et des investissements nécessaires.

Le montant total du « revenu social » distribué est la différence entre la valeur de la production estimée et celle des investissements nécessaires, pour une période donnée.

Considérant que tous les citoyens d'une même terre, cohéritiers des fruits du travail et des recherches qui ont abouti aux moyens actuels de production, Jacques Duboin proposait un revenu social égal pour tous, autrement dit l'égalité économique.

Mais la plupart des gens ne sont pas prêts culturellement à un tel changement, de sorte que cet objectif ne peut être envisagé qu'à long terme.

## LA TRANSITION

Diverses mesures transitoires ont été proposées.

L'allocation universelle ou le revenu d'existence minimum alloué à tous, pourrait faire évoluer les mentalités. Mais pour avancer un peu plus vers l'économie des besoins, nous proposons de répartir le pouvoir d'achat sous forme d'un revenu de citoyenneté, déterminé à partir d'un contrat civique renouvelable et modifiable en fonction des résultats obtenus.

## LE CONTRAT CIVIQUE

Pour stimuler l'initiative individuelle, l'innovation, l'inventivité, tout en tenant compte de la complexité croissante de l'économie, nous avons proposé le contrat civique. Son objectif est de rendre le citoyen autonome et responsable, de lui donner la possibilité de décider de l'orientation de sa vie, de lui laisser l'initiative de ses activités, mais en les faisant reconnaître et valoir, même si elles ne sont pas mesurables suivant les normes économiques traditionnelles.

Pour les uns, simple publication de leur rôle dans une entreprise qui existe, pour d'autres, projet plus ou moins ambitieux d'une nouvelle activité, le contrat civique proposé par chaque citoyen (si besoin aidé et conseillé) doit faire l'objet d'une publicité préalable, puis être présenté à des instances compétentes. Ces instances, les Conseils économiques, devront, selon le principe de subsidiarité, être celles qui correspondent au niveau adapté à l'envergure du projet; elles seront

composées d'élus, de représentants des professionnels concernés et, au moins pour moitié, de citoyens y siégeant temporairement, à titre personnel, comme « usagers ».

La démocratie économique sera enfin réalisée par la remise à ces conseils du pouvoir de création monétaire (qui sera donc retiré aux banques de crédit qui en usent aujourd'hui de façon arbitraire y compris pour financer les investissements nécessaires aux entreprises, qui devront leur en rendre compte).

Quelques ouvrages permettant d'approfondir la réflexion sur ces propositions sont disponibles, et le mensuel La Grande Relève a une tribune libre pour en débattre.

*Marie-Louise DUBOIN.*



## INVENTER D'AUTRES CONCEPTS

Amis chômeurs compagnons de misère

À l'approche des élections présidentielles nous n'avons jamais autant entendu parler du chômage et de l'exclusion. « Normal, Non ? ». Mais la véritable solidarité c'est nous les chômeurs qui sur le terrain avons su la mettre en place. 6 000 associations de chômeurs en France. Le véritable débat réside maintenant dans l'extrême urgence à faire voter par le gouvernement les « 4x8 » 32 heures et la taxe ROSE défendue par le mouvement de John Mitchell.

De plus les entrepreneurs français, bien qu'aides par les pouvoirs publics, ne se conduisent pas toujours en citoyens républicains. Bien que les associations soient dépourvues de tout, il nous faut inventer d'autres concepts et raisonner non plus en emploi mais en activités salariées, la nuance est subtile mais à mon sens les activités salariées s'adressent exclusivement aux élus maires de la République soucieux de relancer la consommation par la disparition du chômage français.

*René FALAIX, Maison des chômeurs de Chelles.*



## RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET PARTAGE DU TRAVAIL

« Réduire le temps de travail a-t-il un sens ? Oui, si cette réduction est liée à l'organisation du travail. Autrement, on tombe dans des débats stériles. Est-ce qu'il faut réduire la durée du travail en compensant ou non la perte de revenu ? On ne peut pas le dire a priori. Mais, si on en profite pour changer l'organisation du travail, s'il y a des gains de productivité, on peut sans doute compenser un peu plus. La durée du travail c'est une des conséquences de l'organisation, ce n'est pas l'élément déterminant. Par ailleurs, est-il encore raisonnable d'avoir finalement le choix entre ne pas travailler et travailler à temps plein ? C'est là le sens du choix du gouvernement de développer vigoureusement le temps partiel et d'exiger, pour bénéficier d'une réduction de 30 pour cent des cotisations sociales, que les salariés à temps partiel aient les mêmes droits et garanties que les autres. »

Martine AUBRY, les Échos, septembre 1992.

Le gouvernement, par la voix du ministre du travail, mais aussi par celle du Premier ministre, relayé par un certain nombre de notables du parti socialiste, sans oublier quelques compagnons de route récemment devenus écologistes, met l'accent non sur la réduction de la durée du travail mais sur le partage du travail. De fait, la promotion de ce partage du travail traduit non pas la volonté de réduire le temps de travail mais se révèle être une propagande active en faveur du travail à temps partiel. Accessoirement elle permet de culpabiliser les travailleurs à temps plein alors qu'il y a environ trois millions de chômeurs, tout en permettant d'opposer entre eux chômeurs et salariés. En fait la réduction du temps de travail se heurte à la violente hostilité du patronat, ce n'est pas nouveau, depuis la revendication au début du siècle de la journée de huit heures en passant par les quarante heures en 1936. D'ailleurs la durée du travail est actuellement encore de trente-neuf heures hebdomadaires, ce qui révèle bien que la résistance patronale s'est montrée efficace. Mais elle ne suscite pas pour autant l'enthousiasme des organisations syndicales qui refusent toute réduction proportionnelle du salaire. L'objectif du gouvernement, par cette promotion du travail à temps partiel, semble être d'atteindre l'objectif visé : la création d'emplois, en faisant l'économie d'une décision collective, la réduction de la durée hebdomadaire du travail, et en la remplaçant par une addition de décisions individuelles, ce qui permet d'éviter la discussion sur la compensation salariale puisque, par définition, dans un emploi à temps partiel, le niveau de salaire est proportionnel au nombre d'heures effectivement travaillées. D'ailleurs, on peut constater que, jusqu'à maintenant, le travail à temps partiel ne s'est développé que dans les secteurs où il correspond à l'intérêt objectif du patronat (sociétés de services, caissières de supermarché, commerces divers) et où d'ailleurs les salariés n'ont pas le choix. Ailleurs, il n'est que le fait de décisions individuelles de salariés disposant d'un rapport de forces favorable au sein de leur entreprise. En effet, le patronat oppose le coût salarial plus élevé des emplois à temps partiel : deux salariés coûteraient plus cher en charges sociales qu'un seul pour un même temps de travail. La réponse du gouvernement a été d'instaurer un dégrèvement des charges de 30 pour

cent pour un tel type d'emploi. Jusqu'à maintenant ces incitations gouvernementales ne peuvent que déboucher sur la substitution d'emplois à temps plein par des temps partiels non voulus par les travailleurs. Un tel système pourrait à la rigueur fonctionner s'il s'accompagnait d'une réglementation qui ne soit pas qu'un vœu pieux et qui soit effectivement appliquée :

- interdiction des heures supplémentaires;
- volontariat du salarié et possibilité de retour au travail à plein temps;
- mention dans le contrat de travail de la plage de travail quotidienne et interdiction du fractionnement de cette plage. En ces temps de déréglementation galopante, on peut craindre que de tels garde-fous ne soient pas édictés.

Il y a quelques années, le patronat déclarait : les profits d'aujourd'hui seront les emplois de demain. Le nombre des chômeurs a augmenté aussi vite que les profits boursiers. Refrain suivant : les licenciements d'aujourd'hui créeront les emplois de demain. Est-il besoin d'insister sur les ravages créés par la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. On peut légitimement être inquiet face au nouvel air qu'on nous chante : le partage du travail aujourd'hui créera des emplois demain. Il est certainement aussi réaliste et aussi mobilisateur de dire : seule une réduction significative du temps de travail – par exemple 4 fois 8 heures soit 32 heures par semaine –, assortie du maintien intégral de la rémunération pour les bas salaires et d'une compensation salariale négociée pour les autres, financée par une cotisation sur les robots, les ordinateurs et les systèmes experts, peut permettre de donner un coup de frein à la spirale ascendante du chômage. Ce n'est qu'en mobilisant tous les acteurs sociaux sur un même objectif que l'on peut progresser et certainement pas en déshabillant Pierre pour habiller Paul au plus grand profit du troisième larron. Partager le travail, peut-être, partager les profits, sûrement.

Vivre mieux en travaillant moins pour travailler tous, voilà un objectif qui devrait rassembler.

Jean-Pierre FLÉCHARD



## LES SYNDICATS ET LES CHÔMEURS

Il y a actuellement dans l'ensemble des syndicats, moins d'adhérents que de chômeurs. Quant aux chômeurs eux-mêmes, très peu appartiennent à une organisation syndicale. Si la baisse de la syndicalisation des salariés et la crise des syndicats viennent de raisons largement analysées par ailleurs : langage peu actuel, difficultés à innover, émiettement des organisations, la quasi-absence des chômeurs dans les

organisations empli plutôt à des raisons de structure.  
Le syndicalisme français est né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par la réunion de deux organisations structurées différemment : une fédération de syndicats de métiers et une réunion d'organisations locales, les bourses du travail.

L'évolution s'est produite vers la généralisation des fédérations d'industrie qui ont remplacé pratiquement partout les anciennes structures fondées sur la communauté de métier.

Dans l'ancienne Fédération du Livre, par exemple, qui regroupait l'ensemble des salariés de l'imprimerie sur la base d'organisations professionnelles, les syndicats qui la composaient ne faisaient pas de différence entre un syndiqué ayant du travail et un adhérent chômeur. Le syndiqué momentanément sans travail restait membre de l'organisation avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. De plus, au siège du syndicat, il pouvait bénéficier des services d'un bureau de placement. Lorsque le taux de chômage dans une profession donnée atteignait un niveau trop élevé, il existait même un « impôt de chômage ». Il consistait à demander aux adhérents qui travaillaient de se priver d'une ou de plusieurs journées de salaire pour ainsi égaliser le temps de travail et les rémunérations de l'ensemble des adhérents.

Il est bien évident que cela serait impossible à mettre en place maintenant, compte tenu du nombre élevé de chômeurs, de la réglementation du travail et du faible nombre de syndiqués. Une telle organisation ne peut se concevoir que dans le cadre d'un taux de syndicalisation élevé et sans division syndicale. Toutefois, il serait souhaitable que les syndicats modifient leur mode de fonctionnement pour que les chômeurs puissent y trouver place. Actuellement, en effet, du fait qu'il n'existe plus à quelques exceptions près que des sections d'entreprise, un travailleur qui perd son emploi voit ses liens avec son syndicat brisés. Comme il n'appartient plus à l'entreprise, il n'appartient plus de facto au syndicat de l'entreprise. S'il tient quand même à conserver des liens, il lui faut se tourner vers les unions locales, où il ne trouvera pas forcément le même intérêt que dans son organisation d'origine.

On pourrait même dire que le chômeur se retrouve dans une sorte de ghetto syndical, avec ses semblables, sans emploi comme lui, et sans lien avec sa profession d'origine.

Il serait bien utile que toutes les organisations syndicales commencent à se pencher sérieusement sur ce problème structurel, car même sans emploi un chômeur reste un travailleur et le syndicat reste la meilleure organisation capable de défendre ses revendications.

Cela éviterait aussi que soient atomisées les associations et groupes divers qui regroupent les chômeurs et les aident à défendre leurs droits, 4 500 actuellement. Malgré la division syndicale, une prise en charge de ces problèmes par les organisations de salariés permettrait de mettre fin à cet émiettement. De plus cela permettrait au syndicalisme,

englué dans la routine et les querelles de chapelle, de retrouver une nouvelle jeunesse. À cet égard, la revendication de la réduction du temps de travail permettrait de réunir dans une même lutte les travailleurs et les chômeurs pour un objectif commun : travailler tous et vivre mieux. La timidité, le mot est faible, avec laquelle les grandes organisations abordent la réduction du temps de travail, s'en tenant à des schémas qui n'ont pas évolué depuis une quinzaine d'années, n'est pas actuellement de nature à lancer une large discussion sur un projet de société.

Il est pourtant dans la nature des organisations syndicales de ne pas se limiter aux revendications salariales et de maintien de l'emploi, qui sont bien sûr indispensables, mais bien au contraire de regrouper l'ensemble des travailleurs, avec emploi ou non, sur des revendications unificatrices.

Quel plus bel objectif qu'une réduction significative de la durée du travail permettant le plein emploi et une meilleure qualité de vie !

J.P. FLÉCHARD.



## LA REPRÉSENTATION AUTONOME DES CHÔMEURS

Martine Aubry a lancé, au cours de l'émission « L'Heure de vérité » du 23 janvier dernier, l'idée d'une représentation autonome des chômeurs dans toutes les instances où leur sort est débattu et négocié. Elle a persisté dans son intervention aux États généraux du chômage et de l'emploi le 28 janvier. Inutile d'insister sur le fait qu'elle a attendu que les électeurs la renvoient dans l'opposition pour découvrir les vertus d'une telle représentation qu'elle a combattue avec constance lorsqu'elle occupait le poste de ministre du Travail.

D'entrée de jeu, le premier constat qui s'impose est qu'une représentation autonome des chômeurs ne règlera en rien le problème global du chômage et de l'exclusion, elle pourra seulement permettre une approche plus réaliste des problèmes par l'intervention directe des catégories concernées. Il ne faudrait pas non plus que cette question, malgré son importance, masque la nécessaire prise en compte des revendications concernant la réduction de la durée du travail et l'instauration d'un revenu minimum d'existence. Ces réserves une fois faites, il est possible d'examiner les pistes que trace cette proposition. Actuellement, les chômeurs sont représentés dans les négociations par les organisations syndicales, bien que les conceptions évoluent assez vite, il semble évident que lesdites organisations ne vont pas abandonner de gaieté de coeur le rôle qui leur est traditionnellement dévolu, même si

dans ce domaine elles sont loin d'avoir rempli leur fonction. Les dernières négociations sur la réduction des prestations versées aux chômeurs ont bien montré que, dans ce domaine, ce sont toujours ceux qui sont directement concernés qui ne sont pas consultés et qui supportent tout le poids des décisions prises.

La première réflexion qui s'impose comme une évidence est que, de même que les salariés font de moins en moins confiance aux organisations syndicales, les chômeurs, pour leur part, ne leur ont confié la défense de leurs intérêts que contraints et forcés, faute de structures représentatives. Pour inverser cette tendance, il devient primordial pour les syndicats de mettre en oeuvre une véritable révolution culturelle, à la fois structurelle et idéologique. Les organisations ouvrières fondent leur action sur la lutte contre l'exploitation capitaliste en organisant les exploités en fonction de leur place dans les rapports de production, il leur faut maintenant imaginer de nouvelles formules pour prendre en compte les intérêts et les besoins de ceux qui sont exclus du processus de production et leur permettre de prendre eux-mêmes en main la lutte pour leur émancipation. Compte tenu des pesanteurs socio-idéologiques, cela risque d'être long et l'urgence de la situation impose la rapidité. L'atomisation extraordinaire de la représentation des chômeurs en de multiples associations ayant des structures, des buts et des revendications différents représente un obstacle de taille pour l'organisation d'une représentation autonome des chômeurs suffisamment unitaire pour être réellement efficace. À l'exception de quelques organisations, qu'on peut aisément recenser et qui constituent déjà une sorte d'embryon de réelle représentativité (l'APEIS par exemple), la plupart malheureusement ne possèdent ni les critères de fonctionnement, ni les structures leur permettant de remplir un rôle réel. Les derniers États généraux du chômage et de l'emploi ont bien montré les limites de la mobilisation des intellectuels, même sincères et généreux, aux côtés des chômeurs. Dans ce domaine, tout reste à faire.

La généralisation et l'extension du chômage de longue durée a paradoxalement un effet positif sur la possibilité d'organiser une forme efficace de représentation des chômeurs. La méthode bureaucratique employée pour le traitement social du chômage offre également un outil intéressant. L'obligation faite au chômeur d'être fiché, de devenir une statistique, de pointer, permet facilement de le contacter, donc éventuellement de le consulter. Pour l'instant, toute cette bureaucratie a plutôt été utilisée pour cantonner le chômeur dans l'isolement où il n'a que trop tendance d'ailleurs à se réfugier et à se maintenir, mais elle n'en représente pas moins un formidable outil organisationnel. Une fois que les chômeurs auront mis en place leurs propres organes de représentation, il ne sera pas possible de cantonner leur intervention aux seuls domaines où ils sont directement concernés, il est bien évident que leur champ d'activité premier sera l'indemnisation du chômage, la couverture sociale, les allocations familiales, etc.; il devront aussi être partie prenante

des négociations sur la réglementation des licenciements, la réduction du temps de travail, etc., en fait tous les domaines qui jusqu'à maintenant étaient l'apanage des seuls représentants des salariés. Ce n'est pas une grande révolution, le chômeur étant en fait un ancien et un futur salarié. Le débat est ouvert, il est nécessaire et urgent.

Si rien n'est fait, si ne sont pas mises en place des institutions permettant aux exclus de créer par leur propre initiative leurs organisations représentatives, l'atomisation des structures, avec comme corollaire l'inefficacité, risque de laisser le champ libre aux organisations autoproclamées, aux initiatives des démagogues de tout poil avides de puiser dans un tel vivier de mécontents qui, privés de reconnaissance sociale, pourraient devenir la masse de manoeuvre de toutes les dérives, les précédents historiques ne manquent pas. La démocratie ne se décrète pas, elle se construit.

Jean-Pierre FLÉCHARD.



## LA LOI DE L'ARGENT ROI

La loi de l'argent roi, de la spéculation, du profit comme objectif et non comme moyen entraîne notre pays dans une spirale infernale, qui se nourrit de chaque sans-emploi supplémentaire, de chaque salaire qui baisse. Les inégalités se creusent, la misère gagne, notre système de protections sociales (vieillesse, maladie, chômage, prévoyance) est au bord de l'implosion.

Dans la même période, l'indice CAC 40 prend 18% en dix mois et une étude de l'INSEE révèle que fin 1990 plus de la moitié de tout le patrimoine privé français se trouve entre les mains de 10% des familles et la moitié de celles-ci en concentrent 40%, soit plus de 7 000 milliards de F.

Cette situation est intolérable et de plus en plus de voix se rejoignent pour crier ASSEZ ! L'épiscopat français déplore la résignation avec laquelle le pays accueille les « lois » imposées par le système économique. Il écrit également : « Les remèdes au chômage resteront des soins palliatifs tant que nous ne nous interrogerons pas sur le type de société que nous voulons construire, pour le bien de l'homme. Au nom de la dignité humaine. » La question est bien là : « Quel type de société voulons-nous instaurer pour le bien de l'homme ? »

## COÛT DU TRAVAIL

Les tenants du capitalisme, qui mènent une politique conduisant à ce qu'il y ait de plus en plus de pauvres et de moins en moins de riches – mais toujours plus riches ! – avancent à pas feutrés. Ils justifient le chômage par la compétitivité internationale, par la loi du marché, par le manque de charges de travail, par le coût du travail qui

serait trop élevé...

Il découle de ces affirmations la mise en place d'une politique visant à réduire considérablement la masse salariale. Ce qui entraîne des millions de suppressions d'emplois et une baisse considérable du pouvoir d'achat (conjugaison de l'augmentation du coût de la vie avec la diminution du salaire perçu).

C'est la cause essentielle du chômage; pour encore plus de productivité, on licencie à tour de bras même si l'entreprise fait du profit. Les rares embauches sont précaires avec des salaires en dessous du SMIC. La récession gagne, la consommation diminue et le chômage s'aggrave.

Le CNPF justifie la baisse des salaires et des charges sociales par le coût du travail trop élevé en France. Remettons les choses à leur place : sur la base 100 en France, le coût du travail réel unitaire (masse salariale globale dans la valeur ajoutée), s'établit à 119 au Japon, 106 en Italie, 101 aux États-Unis et 113 en Allemagne. Prenons l'exemple d'un téléviseur : il fallait 20 heures de travail en 1967 pour fabriquer un téléviseur, il en faut 1 h 24 en 1992. En 1978, à Thomson Télévision Angers, on fabriquait 100 TV par an, 700 en 1992, soit un gain de productivité multiplié par 7. Dans quelles poches sont passés ces gains de productivité ?

À Angers, on travaille en équipe 35h 30 par semaine pour 5 846 F par mois. Avec le SMIC à 7 500 F et 4x8 par semaine cela créerait 97 emplois et aurait une répercussion de 60% sur le prix de revient d'un téléviseur (prix usine 2 250 F, prix client 5 000 F).

Lutter contre le chômage, on le voit, c'est lutter contre le profit et la financiarisation de l'économie. Des sommes colossales se jouent en bourse alors que des financements manquent pour la recherche, les études, la formation, la réduction du temps de travail, les salaires...

### PAS D'EMBAUCHE

La réduction du temps de travail entièrement compensée et pourquoi pas les 4x8=32 h par semaine doit être abordée comme une réponse aux besoins des salariés d'avoir du temps libre, du temps pour se cultiver ; et cette orientation rendrait une part des gains de productivité à ceux qui les ont générés et permettrait la création d'emplois.

Toute réduction du temps de travail doit être accompagnée d'une chasse au travail gratuit des forfaitaires et des salariés en horaires libres qui, face aux sous-effectifs, effectuent 50 à 60 h par semaine. Sinon, faute de mesures, les réductions du temps de travail s'accompagneront d'une augmentation importante de l'intensité et de la durée effective du travail puisque l'objectif du gouvernement et du patronat n'est pas la création d'emplois. La question souvent posée pour permettre l'amélioration des conditions de vie et de travail est le financement. On l'a vu, l'utilisation des gains de productivité ouvre beaucoup de perspectives et le chômage diminuant, les coûts de financement de l'assurance seraient bien moins importants.

Néanmoins, les entreprises peu utilisatrices de main-d'œuvre continueraient à être exemptées de toutes cotisations sociales. Il faut donc établir une cotisation sociale sur le résultat brut d'exploitation (différence entre la valeur ajoutée et la masse salariale). En effet, aujourd'hui, une entreprise qui maintient des effectifs réduits est mieux à même de verser des dividendes à ses actionnaires qu'une entreprise qui embauche. Ne serait-il pas logique d'accorder au capital travail la même valeur que le capital argent. Les revenus des capitaux financiers doivent être eux aussi soumis à taxation à un niveau égal à celui sur les salaires, c'est-à-dire 13,45%.



### DÉBAT 32H UNE TROMPERIE

La loi quinquennale sur l'emploi et le débat sur les 32 h au Sénat sont une véritable tromperie. L'objectif n'est toujours pas la création d'emplois mais la poursuite de la réduction des masses salariales par une autre voie que le chômage devenu insupportable. Tout est bon même l'utilisation de la solidarité qui reste une valeur fondamentale du peuple français. Cette loi sur le fond ne règle rien car elle ne s'attaque pas aux causes réelles du chômage, pire elle les nourrit et continue de faire reporter sur la collectivité le coût des mesures prévues.

L'enjeu est de taille, entre suppressions d'emplois, baisse des salaires et plein emploi qualifié et bien rémunéré. C'est un enjeu de société qui ne sera tranché que par l'intervention des citoyens dans la gestion.

*Pierre Lairesse, Syndicaliste CGT*



### LE DROIT À LA PARESSE ET LA PARESSE DU DROIT

En 1883, en la prison de Sainte Pélagie, un prophète, Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, réaffirmait : « Une étrange folie possède les classes ouvrières ... Cette folie est l'amour du travail, la passion moribonde du travail poussé jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu. Dans la société capitaliste, le travail est la cause de toute

dégénérescence intellectuelle, de toute déformation archaïque.

Les philosophes de l'antiquité enseignaient le mépris du travail, cette dégradation de l'homme libre, les poètes chantaient la paresse, ce présent des dieux : « Ô Meliboe, dii nobis hoc olia fecit » (Virgile, *Bucoliques*). « Ô Melibe, les dieux nous ont donné cette oisiveté ». Et dire que les fils des héros de la Terre se sont laissés dégrader par la religion du travail au point d'accepter, après 1848, comme une conquête révolutionnaire, la loi qui limitait à douze heures le travail dans les fabriques, le droit au travail. « Honte au prolétariat français ! » Des esclaves seuls eussent été capables d'une telle bassesse.»

### LA PARESSE DU DROIT

Si toute société cherche à appliquer le droit c'est qu'elle n'échappe pas aux conflits entre les idées complètement hétérogènes que sont l'ordre, la sécurité, la propriété des personnes et des biens, la paix sociale d'une part et la justice d'autre part ; symbolisée par une balance, elle penche plutôt du côté de celui qui la tripote.

Dans la société, le droit s'établit sur les bases d'un consensus, compromis entre force armée et politique sur des idées morales (judéo-chrétiennes dans notre cas) et la préservation des intérêts économiques d'une classe sociale qui détient, en général, et le pouvoir financier et le pouvoir politique.

Comme le doigt entre l'arbre et l'écorce, le droit et les lois s'écrivent pour sembler fonder un ordre et y prennent plusieurs figures suivant l'évolution de la société ; droit naturel (Saint-Louis rendant la justice sous un chêne séculaire) ; droit positif intuitif (conception plus humaniste, recherche de coopération d'êtres doués de raison qui tentent par la logique de mettre fin aux conflits entre l'individuel et l'universel – Georges Gurwicz), mais les intérêts de clan restent vigilants.

### LES PROGRÈS TECHNIQUES

On ne peut pas dire de nos jours, malgré l'importance des progrès techniques et scientifiques, que ce droit évolue bien vite et que le progrès soit partagé par tous.

Bien que reprenant cette belle pensée, la SNCF, par exemple, préfère investir dans le TGV plutôt que dans le développement des transports en commun en Ile-de-France. Le transport des tribuns est sans doute plus juteux que le transport du commun, et le temps des employés et travailleurs a moins d'importance que celui des commis-voyageurs du capital.

Il y a donc lieu de dénoncer cette paresse du droit ou plus exactement une paresse de la gauche à défendre ses droits, et en particulier le droit au travail,

Fallait-il attendre le retour de la droite au pouvoir pour promulguer une loi sur l'emploi ?

Ce qui choque dans « le droit à la paresse » c'est d'une certaine façon qu'il semble que la paresse s'oppose au travail. C'est une fausse contradiction montée en épingle par ceux qui ne veulent rien

comprendre à la dialectique. Dénoncer le travail comme facteur d'abrutissement en tant que valeur d'accomplissement de l'initiative, ce n'est pas cracher dans la soupe, mais simplement dire trop c'est trop.

### DROIT AU TRAVAIL

Nous sommes dans une civilisation où la majorité n'a que son salaire pour vivre et dépend du droit au travail. Si l'on est obligé d'admettre que le temps de chacun a un prix, le temps n'est pas seulement de l'argent. Le droit s'appuie sur une valeur : « la notion de justice ». Qui connaît le prix de la justice ?

Le droit étant une catégorie universelle et valable pour tous, le travail doit être, au minimum, partagé par tous ceux qui se réclament de la démocratie et de ses droits. Aussi, pourquoi tant de chômeurs, alors que d'autres restent contraints à trimer plus de huit heures par jour ?

Serait-ce sous la pression d'une société d'autant plus soumise à l'idéologie de la concurrence et de la compétitivité entre les individus qu'elle reste tributaire des crises et de la récession ?

Droit du travail ou loi de la jungle « Struggle for life ». Pour subsister, il faut être un bourreau de travail : tuer ses subordonnés et collaborateurs au travail. Se surcharger et se gaver soi-même de travail pour montrer plus haut que l'on fait partie des meilleurs, éliminer les déviants, ceux qui osent encore penser qu'en travaillant moins on peut espérer le faire plus efficacement donc mieux. Idéologie de gens de bien, ces gens-là ont toujours eu des « bien » pas de « peut mieux faire ». Pour eux, le mieux passe pour l'ennemi du bien.

### LE PLAN QUINQUENNAL

Pour parler du présent, que nous réserve la loi Giraud et son plan quinquennal sur l'emploi ?

Plan quinquennal qu'un septuagénaire se devait d'impulser sous un autre septennat, il y a moins de quinze ans. Le moins qu'on puisse dire est que l'exercice du droit serait ce qui a plus que manqué à la gauche au pouvoir.

Cette nouvelle loi, la plupart des syndicats sont contre, on les comprend. C'est une loi sur l'emploi et non pour l'emploi. Dans cette loi, c'est la « valeur » même du travail au sens économique du terme qui est remise en cause. Elle veut instituer une utilisation plus souple de l'emploi mais sans contrepartie. Le devoir de gymnastique pour les travailleurs mais pas un « rond » de plus et pas de perspective d'emploi non plus.

Nous en sommes à un niveau de vie sociale où les valeurs perdent effectivement leur sens ; leur sens non pas leur force. Car, pour parler plus exactement, il s'agit bien de « la valeur de la force du travail » qu'on essaie encore de monnayer alors que c'est un nouveau sens qu'il faut lui donner si l'on veut qu'elle demeure valeur.

Il s'agit de la « force du travail humain » ; que devient le sens du travail humain quand les robots font mieux et plus vite que ce que

faisaient hier des travailleurs manuels hautement qualifiés ? Que devient le sens du travail tertiaire, du travail de gestionnaire, des pauvres mineurs, de la mémoire quand l'ordinateur peut écrire et traiter l'information mille fois plus vite et avec plus de fiabilité ?

Le droit à la paresse n'est plus une utopie pour l'homme, il devient une nécessité. Mère de toutes vertus, c'est par la paresse que l'homme est poussé à économiser ses forces et à créer toutes ces technologies qui devraient ouvrir l'imagination. Aujourd'hui tout homme, toute femme veut voir se dessiner une nouvelle vie où le progrès soit effectivement partagé par tous. La vie doit retrouver son sens sacré, et sa valeur : l'homme doit être protégé et respecté. Ce genre de valeur n'est pas coté en bourse, ne se partage pas en dividendes. Il est l'action même et ne connaît pas de bornes. De plus, il s'oppose au capital dont les valeurs sont elles toujours bomées : baisse tendancielle du taux de profit, limite d'extension et écroulement des marchés.

#### MON ADHÉSION AU 4x8

Mon adhésion au 4x8 est motivée par le désir de faire partager cette expérience à un plus grand nombre et aider à son développement. J'ai dans ma carrière déjà opté deux fois pour cette réduction du temps de travail. Une première fois en 1986 pour entreprendre des travaux dans ma maison. Après une mutation en 1987, j'ai repris un temps complet, j'ai redemandé un temps partiel (80%) soit 4x8 en janvier 1991 et je ne l'ai obtenu qu'en janvier 1993. C'est mal vu pour un cadre. Je pense qu'au niveau de la promotion de la réduction et du partage du temps de travail le mouvement doit se radicaliser et la revendication première doit être la reconnaissance de ce droit au temps partiel.

Les moyens de permettre la mise en oeuvre et l'extension de ces mesures doivent rester des propositions les plus largement ouvertes. Revendiquer une cotisation sur les robots, ordinateurs, systèmes experts pourquoi pas ? Le chômage coûte cher à la société. La résolution de ce problème, entraînant nécessairement un gain économique, permettrait le maintien des bas salaires. Les robots, ordinateurs et systèmes experts qui n'ont pas de force de travail, devraient eux, être utilisés plein pot.

*Jean-Claude MARTIN.*

### LA SEMAINE DE 4 JOURS ADOPTÉE ET VÉCUE

« BERTIN et Cie », une société « high tech » qui innove dans tous les domaines, même dans le social... En effet, la société dans laquelle je travaille est connue du grand public au travers de quelques glorieuses réalisations du passé (aérotrain, aéroglisseur : inventions du fondateur de la compagnie: l'ingénieur Jean Bertin).

Depuis cette époque (les années 70), le fondateur a disparu

mais la société a essayé de conserver son originalité de première compagnie européenne de droit privé en recherche et développement. Bref les années 1980 nous ont permis de prospérer, à l'ombre des grands industriels, pour atteindre en fin de décennie 700 personnes et un chiffre d'affaires de 500 MF. Mais depuis le début des années 90, nous subissons de plein fouet la crise, les organismes publics ou privés freinant leur budget de recherche et développement, à notre grand détriment! Alors que faire ? Licencié encore du personnel (en 1993, nous ne sommes plus que 530). Alors que dans notre métier, c'est la créativité de ce personnel qui fait notre valeur ajoutée ! La direction et les représentants du personnel ont judicieusement préféré la solution réduction d'horaires pour maintenir le potentiel humain, en attendant les jours meilleurs de la reprise.

Ainsi depuis mi-93, avons nous adopté le vendredi chômé et innové, avant l'heure, avec la semaine de 4 jours. Certes, nos salaires en ont pris « un coup », puisque la réduction de 20% de l'activité se traduit en fait en moyenne par une réduction des rémunérations de 7%, car le Fonds national de solidarité (FNS) compense en partie le manque à gagner.

Mais ce désagrément financier est contrebalancé par un gain notable de qualité de vie. Le vendredi ma journée est loin d'être chômée puisque j'en profite, Madame travaillant, pour :

Le matin,

- accompagner les gamins à l'école en ayant le temps de leur faire un tendre « bisou » à la porte de la primaire ou de la maternelle,
- puis je vais faire les courses dans les magasins, sans le désagrément des queues interminables du samedi,
- suite à quoi, je rentre à la maison pour ranger les achats et faire une heure de sport avant de récupérer les enfants à l'école afin de leur préparer leur déjeuner. (Cela les change de la cantine et ils ont l'occasion ainsi d'être en tête-à-tête avec papa qui leur prépare toujours des choses différentes de maman, dixit les gamins !)

L'après-midi :

- les enfants retournent à l'école, mais je garde le petit dernier qui a à peine 3 ans et je bricole un peu : ce qui me fait faire d'ailleurs quelques petites économies sur les travaux que je faisais faire « au noir », par manque de temps libre.
- quand je ne bricole pas, j'en profite pour aider un peu madame en lui faisant un peu de ménage.

Bref, vous pouvez le constater, depuis cette mesure financièrement désagréable, nous vivons beaucoup plus détendus, qu'il s'agisse des enfants, de maman ou de papa (sans compter le chien qui a droit à une promenade supplémentaire le vendredi).

Alors que faire, généraliser la mesure à toute la France, voire à toute l'Europe, pour éviter des nouveaux licenciements au sein des

entreprises déjà en difficulté et pousse à l'embauche celles qui le sont moins, mais qui auront besoin de maintenir leur production malgré la réduction d'horaires, pourquoi pas ! Mais surtout, pas de mesures autoritaires, à chaque entreprise de définir, par la négociation employés/employeurs, l'adéquation qui lui convient.

Certains préféreront le lundi ou le mercredi, d'autres deux demi-journées, etc. Car ce qui est appréciable, c'est d'être en congé, mais pas en même temps que tout le monde !

Je suis donc pour les 8 heures supplémentaires de repos, mais à la carte. Ce qui permettrait d'ailleurs à l'employeur de maintenir sa société ouverte 5 jours, pour continuer à travailler, rencontrer des clients ou fournisseurs, préparer des commandes, mais avec un taux de présence des « employés » variable certains jours de la semaine. Certes cela nécessitera une gestion plus rigoureuse de nos emplois du temps respectifs, mais je vous assure, on y arrive !

La mesure que notre société a prise s'achève en fin 93, car il s'agissait de chômage technique. La situation ne semblant pas nettement s'améliorer pour 94 (malgré quelques signes de reprise), on parle de passer à la semaine de 32 h de manière définitive...

Cette fois, la réduction de salaire serait de 20%. C'est pourquoi notre direction des relations sociales (D.R.S.) discute avec l'inspection du Travail pour connaître les possibilités d'aides de l'État prévues dans la nouvelle loi quinquennale pour l'emploi de M. Balladur. La chose étant encore un peu floue à ce sujet et les décrets d'application n'étant encore pas publiés, on se dirige vers une reconduction d'une période de 6 mois de chômage technique qui pourrait être suivie du passage définitif aux 32 heures.

Question intéressante posée à notre direction générale : en cas de reprise de l'activité économique, que fera-t-on ? On augmentera les horaires ou on embauchera ? La réponse fut la suivante : il est probable que ce soit un mixage des 2 solutions qui soit proposé, par exemple passage à 35h, associé à des embauches.

Car il faut éviter la crise de société qui menace, on ne peut pas laisser sur le sable toute une génération de jeunes de plus en plus bardés de diplômes.

V. MISRAHI

*VERS LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE  
ÉCONOMIQUE MODERNE, POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES  
EXCLUSIONS SOCIALES ET ETHNIQUES, LE CHÔMAGE ET  
LA MISÈRE, CAUSES INITIALES DES GUERRES  
RELIGIEUSES, SOCIALES ET MILITAIRES.*

Le « Monde diplomatique » (mars 93) est formel : « La richesse de la France est en expansion constante : depuis 1981 son produit intérieur brut par tête a augmenté de 35%, les cours de la bourse

de 400%; et l'ensemble de « grands indicateurs » place son économie dans le peloton de tête de l'Europe. Les salariés, menacés de chômage à vie, ne constituent même plus une « armée de réserve » pour un patronat qui a de moins en moins besoin des hommes pour produire davantage de biens et de services. Avec le gonflement de cette masse de sans-emploi, de précaires, d'exclus de toutes, s'accroît dramatiquement le grand écart entre l'économie et la société. Combien de temps cette formidable injustice, cette régression de la civilisation, pourront-elles être tolérées ?

Aucune politique n'a permis de freiner la constante destruction d'emplois. N'est-il pas temps pour les syndicats, de reprendre les problèmes en partant d'une idée simple et forte : si la dernière vague de mutations techniques entraîne à la fois plus de richesse et plus de chômage, n'est-il pas impératif de mieux répartir cette richesse et le travail nécessaire pour la produire ?

Une révolution du travail (et partant, des revenus) apparaît de plus en plus indispensable. Elle passe par une transformation des mentalités et par la mobilisation des citoyens ». Fin de citation.

Ainsi, « Le Monde diplomatique » en arrivait, sous la contrainte des faits, à une conclusion publiée par Paul Lafargue, dès 1880, il y a 114 ans, dans son trop oublié « Droit à la paresse ». Conclusion que reprendra 50 ans plus tard Jacques Duboin : « Les machines peuvent produire en abondance tout ce dont nous avons besoin; les loisirs font leur entrée dans le monde ». Pour en bénéficier, il faut supprimer drastiquement certains emplois, devenus inutiles et/ou nuisibles, partager le peu de travail nécessaire, et augmenter les revenus insuffisants pour que se distribuent les richesses produites. Faute de cela, nous irons vers une croissance continue de la misère, des désordres et des guerres qui sont les conséquences prévisibles d'un refus de changement radical. Or, après les « 35 glorieuses », années fastes des reconstructions et d'applications de nouvelles techniques dues à la guerre, nous sommes revenus à une impécuniosité relative, proche de celle de 1929/1930.

Nous avons perdu plus d'un siècle en tergiversations diverses. Et si de nos jours, « Le Monde diplomatique » veut « le partage du travail et des richesses », si le journal « La Croix » (28 mai 94), titre « Réinventons la Monnaie », les partisans de l'économie distributive proposent, depuis 1929, an 01 des effets du « chômage technologique », une économie qui réaliserait leurs vœux. Notre mouvement le « Droit au Travail » (DAT) a été fondé en 1932 par Jacques Duboin, économiste, philosophe, ancien Secrétaire d'état au Trésor. Devenu le « Mouvement Français pour l'Abondance » (MFA), il a été présidé par Jacques Duboin, jusqu'à son décès, survenu en 1976. Sous la présidence de Charles Lorient, il deviendra le « Mouvement Français pour l'Abondance par le Socialisme Distributif » (MFASD), et, dans l'esprit de Mai 68, le « Mouvement pour l'Autogestion Distributive » (MAD), dont le CCP 918 66K-Paris, est toujours celui de l'ex « Droit au Travail », déposé en 1932. L'organe de presse du mouvement était alors « La Grande Relève

des Hommes par la Science ». Revendiquée comme héritage familial, par la fille de Jacques Duboin, la GR est éditée sous statut privé. Le MAD s'est alors doté, à contre-cœur, d'un autre journal, « Autogestion Distributive » (AD).

L' action du MAD consiste à étudier le pourquoi des dérèglements de l'économie et les implications de ces dérèglements sur le comportement humain. Il propose des solutions pour produire et répartir les biens et les services nécessaires à la vie des hommes en respectant l'environnement, la liberté et les aspirations de chacun.

Le mouvement n'est ni une secte ni un parti politique, c'est un rassemblement diversifié de citoyens, conscients et responsables, qui recherchent les solutions les plus rationnelles pour harmoniser la production en fonction des besoins humains. Son but n'est pas de s'approprié un quelconque pouvoir, mais d'informer, de sensibiliser, voire faire s'indigner les populations devant les désordres actuels et de leur faire entrevoir les alternatives existantes dans les domaines de la production et de la distribution des richesses produites, afin que ces populations puissent choisir, en leur sein, et en toute connaissance de cause, des représentants politiques en accord avec leurs aspirations.

L'observation des événements, des faits sociaux, durant ces soixante années a amené le mouvement à envisager une méthode permettant d'organiser les réflexions, d'approfondir thématiquement les connaissances nécessaires pour aborder pacifiquement une mutation radicale de la société, pour agir, en économie politique et financière. Il élargit ses réflexions aux faits en relation avec le social et la politique, vers un culturel respectant la pluralité ethnique. Ce qui a conduit le mouvement à se pencher également sur les travaux concernant le comportement humain. Ses centres d'intérêt sont l'écologie, la psychologie, la philosophie, l'économie, la finance, la politique et la culture, thèmes ayant déjà fait l'objet de diverses publications.

L'économie doit être à l'échelle humaine, au service des hommes, les hommes ne doivent pas être les esclaves d'une économie qui ne vise qu'à capitaliser de l'argent.

La mission des économistes devrait être d'éclairer leurs contemporains sur les faits économiques importants, de rechercher les meilleures solutions afin d'harmoniser et de rationaliser la production et la distribution, en évitant l'extension de la misère, les gaspillages, les pollutions, tandis que des excédents de production sont couramment détruits et que des terres sont, comble de l'absurde, remises en jachère.

Or leurs programmes, exprimés dans un langage incompréhensible pour un grand nombre de personnes, s'avèrent, à l'évidence, loin d'être au service de l'humain. Les médias, aux ordres des financiers, des banquiers, des grands industriels, par publicitaires interposés, se montrent complices de ceux qui s'efforcent de maintenir en vie l'économie de marché, condamnée à mort par une compétitivité démentielle, utilisant les découvertes scientifiques et les progrès

techniques pour assurer un profit financier maximal, au détriment des salariés. C'est-à-dire contre l'humanité, dans son ensemble, menacée de ce fait de disparition lente et douloureuse par la pollution, ou, brutalement, par un troisième conflit mondial, sans doute nucléaire.

Le fantastique bond en avant des techniques de production permet la diminution ou le remplacement du travail de l'homme dans pratiquement tous les domaines !

Mais au lieu de profiter de cet extraordinaire bond en avant pour avoir davantage de temps libre, de loisirs, des millions de personnes (24 millions dans les pays de la CEE, estimation déc.94, sont torturées par le chômage, la peur de perdre leur emploi, ou, pour les jeunes, de ne jamais en trouver. Pendant ce temps la consommation chute, les magasins sont pleins, les commerçants vendent moins, le nombre de faillites augmente, des stocks de nourriture (céréales, lait, vin, viande, poisson) sont détruits, la misère et l'insécurité s'accroissent.

Nous ne subissons pas une crise économique, nous subissons une crise de civilisation, nous changeons d'ère !!!

Au lieu de l'abondance pour tous, les progrès inimaginables accomplis dans tous les domaines durant les dernières décennies, fruits des efforts des générations précédentes, dont nous sommes tous les héritiers, se transforment en une calamité mondiale alors que l'humanité est au seuil d'une nouvelle civilisation, d'une ère nouvelle qui pourrait apporter à toute l'humanité des bienfaits tels que les plus utopistes de nos ancêtres n'auraient jamais pu les imaginer.

La vérité est que l'extension du chômage, par le recours aux hautes productivités des robots, pour raison de profit financier maximal, engendre la crise de sous-consommation. Et non pas, une mythique crise, comme on tente de nous en persuader. Le pillage des ressources naturelles ne découle que de la recherche du rendement maximal des capitaux investis dans des productions inutiles et nuisibles, (Env. 80%) dont les armements. Ce qui rend précaire la situation des travailleurs et ne privilégie qu'un petit groupe de financiers apatrides, fomenteurs intéressés de guerres civiles et militaires par exacerbation de disparités sociales et ethniques.

Les gouvernements peuvent-ils prendre en compte cette mutation ? En ont-ils la volonté ? Le courage ? Les moyens ?

L'évolution technique et scientifique, n'est actuellement que le fruit empoisonné de l'intelligence froide, inhumaine des actuels décideurs, au service de l'argent, au détriment de l'intelligence du cœur, de l'intelligence humanitaire, sociale. Malgré l'inertie intellectuelle de nombreux politiciens, malgré tous les combats retardateurs et les guerres engagés par les financiers, l'économie de marché et son système financier nous conduisent, inexorablement, vers une économie distributive, à monnaie gestionnaire, non capitalisable.

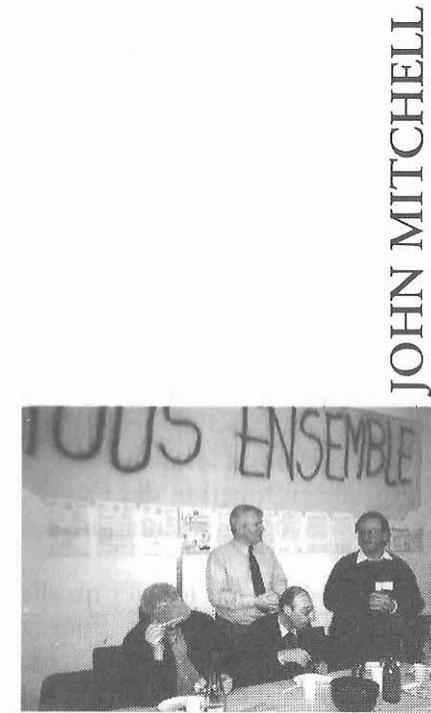
Cette évolution sera sauvagement combattue par les décideurs actuels, aidés en cela par des alliés circonstanciels, d'extrême-

droite, avec le renfort intéressé du grand banditisme, partie prenante des profits financiers, tous menacés dans leurs actuelles prérogatives. Nous avons à choisir entre la plus lamentable défaite d'esprits incapables de concevoir une société heureuse, en paix, qui est pourtant celle dont nous sommes nombreux à souhaiter l'avènement...

« Mais l'aspiration ancestrale de tous les êtres humains à posséder un maximum de biens pour le minimum de peine a toujours été le moteur psychique qui a poussé, de la préhistoire à nos jours, les humains à passer de l'outil de silex aux robots à fonctions multiples, construits par d'autres robots. »(Marcel Dieudonné). Si le formidable potentiel technologique ne se développait que pour le bien-être de l'humanité nous pourrions, avec relativement peu d'emplois, produire la quantité de marchandises et de services mondialement nécessaire et suffisante. L'économie serait proche de sa finalité : servir l'humanité dans toute sa diversité et dans le respect le plus élevé de son environnement.

L'avènement de cette ère nouvelle libérerait l'humanité de nombreuses contraintes sociales, religieuses, ethniques et politiques. Le but de notre mouvement est de rendre ces aspirations socialement et politiquement réalisables au plan mondial. Que chacun choisisse, en face de sa conscience, ou bien le camp de la débilité mentale de ceux qui nous ont conduits où nous en sommes, ou celui de l'intelligence émancipatrice.

*Texte rédigé symboliquement le 6 juin 1994  
par les Responsables du M.A.D.*



**POSTFACE**

**D**emain le robot marchera et parlera. Lentement et lourdement d'abord, dans des environnements réduits ou dangereux comme les centrales nucléaires. Le deuxième modèle sera plus léger, plus rapide et plus intelligent : ses dix caméras pour la vision lui permettront d'être plus habile que l'homme dans la production. Le troisième modèle sera à l'image de l'homme, doux, intelligent, joyeux... capable d'être domestiqué : guide, coiffeur, infirmier, ami...

Et l'homme dans tout ça, il fera quoi? L'homme qui jusqu'à aujourd'hui a gagné son pain à la sueur de son front. Quel revenu aura-t-il pour survivre? Cela dépendra du tournant que va prendre notre société. Deux possibilités : la World Company ou la démocratie citoyenne.

L'une nous pousse à une consommation sans limite, avec les dégâts qu'on connaît déjà sur l'environnement, la santé... avec au centre l'argent, et l'autre, avec une consommation modérée, qui respecte l'environnement, la santé, l'épanouissement individuel, avec au centre l'homme.

Pour l'instant, nous allons vers la World Company avec la casse du service public, une protection sociale en fonction des risques, la privatisation des entreprises nationales, les déréglementations en tous genres.

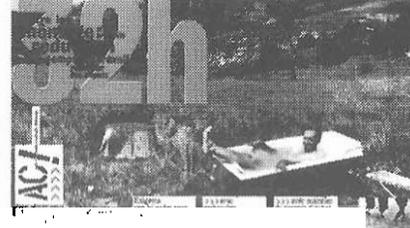
La spéculation est un crime quand on sait les vies qu'elle brise (dernièrement encore une jeune adolescente a préféré se donner la mort plutôt que d'être une bouche de plus à nourrir pour sa mère qui allait être licenciée). Toute taxe sur un crime n'est pas morale. En plus, l'État va devenir dépendant de cette taxe comme celle sur les cigarettes et l'alcool dont il ne peut plus se passer.

La vie des salariés dans l'entreprise ne compte plus. Ils sont pris en tenaille par la Bourse. On les achète, on les vend, on les jette comme des kleenex. Même la taxe dite Tobin n'est pas acceptable. Elle va servir d'alibi à la casse. C'est pourquoi nous préférons la cotisation sur les machines qui offre en plus un revenu quantifiable et sûr. En plus elle a vocation à avoir une longue vie vu que le parc des robots et ordinateurs va s'étendre et que ces machines vont devenir plus puissantes pour un prix d'achat toujours en baisse.

En ce début de l'an 2000, nous sommes à un moment charnière. La loi Aubry peut passer avec son lot de flexibilité, d'annulation, de précarisation, de baisses de salaires et si peu de créations d'emploi. Comment Martine Aubry s'est-elle mis tellement de personnes à dos avec cette loi? Sans doute parce que comme la plupart



de ses amis politiques, elle ne connaît pas l'angoisse du chômage, ne vit pas dans un quartier difficile, ne prend jamais le train de banlieue ou le métro. Comment peuvent-ils comprendre les aspirations des citoyens à un revenu sûr, un cadre vie agréable, etc.



Aujourd'hui, les chiffres du chômage sont à la baisse. La croissance reste forte (*les Echos* 1<sup>er</sup> mars 2000). Tout va bien. Les politiques sont en campagne pour de nouvelles élections. Les problèmes quotidiens des citoyens ne sont plus leurs préoccupations...

Les hommes politiques écoutent plus les décideurs financiers que leur concitoyens. Même Lionel Jospin adhère au NAIRU, logique économique qui nous vient des États-Unis et qui préconise un taux de chômage à 9% jusqu'à 2040 pour lutter contre l'inflation (rapport Charpin).

La délégation de pouvoir a ses limites. Mitterrand, en 1995, a déclaré publiquement qu'il avait tout essayé contre le chômage mais qu'il n'y avait rien à faire. Jospin, en septembre 1999, a expliqué qu'il ne pouvait rien faire contre les licenciements chez Michelin. L'État ne garantit plus les droits minimaux pour chacun et surtout pour les plus faibles. N'attendons pas le sauveur de notre société ou les Haider vont se multiplier.

C'est à nous tous de définir le type de société dans lequel nous voulons vivre. Tous les acquis sociaux passés ont été obtenus après des années, voire des décennies de luttes acharnées (la journée de 8h, l'école obligatoire et gratuite pour tous, les congés payés etc.). Il y a tout un travail pédagogique à faire pour que les citoyens salariés, chômeurs et autres participent plus dans la vie démocratique.

Nous avons besoin de plus de démocratie horizontale, de plus de temps libre pour nous impliquer dans la vie politique et nous informer correctement. Internet peut être un outil de rassemblement direct à un coût dérisoire pour construire une alternative à la pensée unique qui domine. Nous devons créer une banque de données sur l'économie et le social, ouverte à tous, gratuite, indépendante et contradictoire (qui pourrait se construire comme le logiciel Linux gratuit et conçu par des centaines de bénévoles.)

La solidarité doit prendre le pas sur le chacun pour soi. La coopération sur la compétition. Les chômeurs s'organisent depuis vingt ans, avec Partage, l'APEIS, AC!, le MNCP, la CGT Chômeurs, SUD et autres, et commencent à se faire entendre malgré leurs faibles moyens et la répression sévère dont ils sont parfois victimes. Débarrassés de leur culpabilité, ils sont des acteurs du changement. Ils demandent la semaine de quatre jours avant les salariés.

Les salariés sont trop occupés à conserver leurs acquis ou

à garder leur place pour se préoccuper des chômeurs. Pourtant leur sort est lié au chômage parce qu'ils ne peuvent avoir de réelles augmentations tant qu'un tel nombre de chômeurs peut prendre leur travail pour un salaire moindre. Sans parler des dégâts collatéraux du chômage : violences, vols, climat d'insécurité pour tous.

D'après le rapport Roche, la fonction publique travaille entre 35 et 39 heures. À la mairie de Saint-Denis, par exemple, où les agents travaillent 37 h 30, les embauches seront moins importantes. Pour la réduction hebdomadaire de 5 h 30 (de 37 h 30 à 32 h), il faut que 6 personnes travaillent 4 jours pour créer 1 emploi (1/6). Sur la base de 2 400 agents, on peut espérer créer 400 emplois (2400/6). Si on applique ce ratio à toute la fonction publique on peut espérer créer près d'un million d'emplois.

Dans les entreprises privées où les salariés sont à 39 heures

le ratio est de 1/4 (4 salariés

**POINT ARGENT** **CERTIFICAT N° 53080941**  
**Apte à travailler**  
**Apte à payer**  
**la cotisation sociale\***  
(\*cotisation sociale sur chaque Robot, chaque Ordinateur et chaque Système Expert selon la puissance du matériel.)

**CERTIFICAT N° 53080901**  
**Apte à travailler**  
**Apte à payer**  
**la cotisation R.O.S.E.\***  
(\*cotisation sociale sur chaque Robot, chaque Ordinateur et chaque Système Expert selon la puissance du matériel.)

travaillant un jour de moins créeront presque 1 emploi), la semaine de 4 jours peut créer des millions d'emplois.

Conversation témoin entendue entre quatre agents inquiets dans un bureau de ressources humaines. Comment faire le même travail en 35 heures alors que nous sommes déjà débordés ? Il n'y a même pas de place pour mettre un bureau supplémentaire ! Des jours de congés en plus c'est bien, mais quand va-t-on pouvoir les prendre ?

Avec les 4x8 pas de problèmes !

Disons que Carole est embauchée. Si Sabine n'est pas là chaque lundi, Carole peut travailler sur sa console. Le mardi, c'est le jour de repos de Bénédicte et Carole peut prendre sa place. Le mercredi c'est le jour de Pascale qui laisse sa place à Carole. Le jeudi c'est Edwige qui ne travaille pas et laisse sa place à Carole. Le vendredi Carole prend sa journée. Voilà pour ce bureau où travaillaient 4 personnes, une personne supplémentaire a été embauchée sans pour autant acheter un bureau ou une console en plus. Le même chose peut s'appliquer à d'autres services ou chantiers. Les personnes absentes n'ont besoin de leurs outils



qui peuvent être utilisés par d'autres.

En fait la réduction du temps de travail à 32 heures est un choix de société. Elle n'a pas besoin de justification économique. Et comme l'école obligatoire, les congés payés, elle peut avoir des effets positifs sur l'économie. C'est une première étape vers le monde des robots, ordinateurs et systèmes experts qui remplacent l'homme dans son travail.

Notre proposition de loi sur la réduction du temps de travail à 32 heures en 4 jours n'est qu'un projet qui a besoin d'améliorations avant d'être présenté à l'Assemblée nationale. Nous comptons sur vous, étudiants, chômeurs, salariés, retraités pour l'améliorer. N'hésitez pas à nous faire part de vos opinions lors des manifestations ou par Internet.

Pour dynamiser le débat sur la RTT nous pensons faire une tournée autour du livre dans plusieurs villes de France et peut-être à Bruxelles. (Un peu comme l'a fait Michael Moore avec son livre



**UNE COTISATION SOCIALE SUR CHAQUE ROBOT**

**LE 14 JUIN POUR L'EMPLOI**

➡ **UNE MANIFESTATION**  
 ➡ **UNE PROPOSITION**

**MANIFESTATION UNITAIRE A PARIS** | **PROPOSITION A ST-DENIS :**

**C.F.D.T. - C.G.T. - R.F.N. - F.S.U. - U.N.S.A. | P.BRAOUZEC, NOUS DEMANDONS**

**"SIMULATION", DIRECTION PAR DIRECTION SUR LA MISE EN PLACE DES 32 HEURES PAR SEMAINE, AVEC :**

**INCIDENCES**

➔ **LES CREATIONS D'EMPLOIS**  
 ➔ **LES MODIFICATIONS DE**

**PLACE DE L'OPERA à PARIS à PARTIR DE 14 HEURES, LA MANIFESTATION SE RENDRA AU SIEGE DU CNPF.**

« Downsizing » dans le film « The Big One ». Envoyez-nous vos suggestions sur une initiative que nous pourrions organiser chez vous.

Rassemblons-nous « tous ensemble » et pacifiquement pour nous faire entendre et faire que « TRAVAILLER MOINS POUR TRAVAILLER TOUS ET VIVRE MIEUX » devienne une réalité.

**John MITCHELL,**  
président du *Mouvement 4x8*.



## LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS

NB : Ne figurent dans cette liste que les illustrations dont le contenu est indépendant du texte dans lequel elles sont insérées ou qui nécessitent des informations complémentaires.

- P. 19 : La porte du garage de John Mitchell à Herblay  
P. 20 : Collecte de signatures par « Herblay contre la guerre » (1990)  
P. 21 : « Brisons le mur de l'indifférence », Herblay (1987)  
P. 23 : « La grève » par Steinlen  
P. 47 : Dessin paru dans « Charlie-Hebdo »  
P. 51 : Du temps du plomb  
P. 54 : Affiche de la FFTL (1980)  
P. 56 : Marche de la faim dans les années 30  
P. 57 : Manifestation (19xx)  
P. 58 : L'entraide dans les années 30  
P. 58 : Toujours semblable dans les années 90  
P. 65 : Manifestation européenne à Amsterdam (1997)  
P. 66 : Sur le marché d'Herblay dans les années 80  
P. 67 : Devant la tour Eiffel (années 80)  
P. 68 : Le marché d'Herblay (années 80)  
P. 68 : La banderole du Rassemblement des Tuileries  
P. 72 : Des enfants dessinent un logo pour 4x8 (1991)  
P. 77 : La maison des chômeurs sur le marché d'Herblay en 1988  
P. 78 : Salon des associations d'Herblay (19xx)  
P. 100 : Un des rares passages à la télévision publique (Antenne 2, 1994)  
P. 116 : Stand Quai de la Gare (1997)  
P. 127 : John Mitchell en campagne électorale (1999)  
P. 133 : Journée d'études (1999)  
P. 134 : Assemblée générale du mouvement (1998)  
P. 136 : AG (19xx)  
P. 137 : G (1998)  
P. 139 : AG (1997)  
P. 141 : AG (1998)  
P. 142 : AG (1998)  
P. 143 : Réunion à Action Cadres BTP (19xx)  
P. 153 : La porte du ministère du Travail restera close  
P. 169 : Photos Ali Maouchi  
P. 172 : Pierre Larrourou témoigne aux Tuileries  
P. 175 : Bernard Kouchner pendant son intervention  
P. 186 : La préparation de la banderole du rassemblement



ANNEXES

## Statuts de l'Association MOUVEMENT 4x8

Association déclarée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

**PRÉAMBULE :** L'association régie par les présents statuts se fixe pour but l'étude du chômage, la discussion sur les moyens d'en finir avec ce fléau social et l'organisation de tous ceux en accord avec cet objectif.

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août, ayant pour titre : LE MOUVEMENT 4x8.

**ARTICLE 2.** Cette association a pour objet :

- de promouvoir la réduction du temps de travail dans un premier temps à 32 heures en 4 jours avec maintien de salaire pour au moins les bas salaires,
- de revendiquer une cotisation sur chaque ROBOT, ORDINATEUR et SYSTEME EXPERT à la Sécurité Sociale,
- d'organiser des débats contradictoires pour rechercher les causes et les remèdes au chômage,
- d'aider les échanges d'idées des différents groupes de chômeurs et non chômeurs.
- de réfléchir sur le travail et sa place dans notre société.

**ARTICLE 3.** Le siège social de l'association est fixé à HERBLAY 95220 (Val d'Oise).

**ARTICLE 4.** L'association se compose de membres actifs qui versent une cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.

Seront membres de l'association « Mouvement 4x8 », les personnes ayant au moins 18 ans.

**ARTICLE 5.** Les cotisations fixées par les membres fondateurs devront être approuvées par l'assemblée générale.

**ARTICLE 6.** La qualité de membre se perd par la démission, le décès, la radiation prononcée par le conseil d'administration, pour le non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

**ARTICLE 7.** Les ressources de l'association comprennent le montant des cotisations, les subventions de l'État et de collectivités locales, et des dons manuels.

**ARTICLE 8.** L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 9 membres :

- 3 membres de droit qui sont les membres fondateurs,
- 6 membres élus par l'ensemble des adhérents.

Les membres sont renouvelables par tiers annuellement. L'ordre de sortie des premiers membres est déterminé au sort. Ils sont élus au scrutin secret. Les membres sortants sont rééligibles.

**ARTICLE 8 BIS.** Au cours de la réunion qui suivra l'assemblée générale, le Conseil d'administration procédera à l'élection du bureau constitué ainsi :

- 1 président assisté éventuellement d'un vice-président,
- 1 secrétaire assisté éventuellement d'un secrétaire adjoint,
- 1 trésorier assisté éventuellement d'un trésorier adjoint.

**ARTICLE 9.** L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association et se réunit une fois par an. Quinze jours au moins avant la date fixée pour cette réunion, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et les deux

rapports sont soumis à l'approbation de l'assemblée. Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour. .

**ARTICLE 10.** Les assemblées sont ordinaires ou extraordinaires. Elles sont précitées ainsi qu'il a été dit à l'Article 9. L'assemblée générale a lieu une fois par an. Son organisation est précisée dans le règlement intérieur. L'assemblée générale extraordinaire peut être convoquée, en cas de circonstances exceptionnelles, par le président, sur avis conforme du conseil d'administration ou sur demande écrite de trois cinquièmes au moins des membres inscrits, déposée au secrétariat; en ce dernier cas, la réunion doit avoir lieu dans les trente jours qui suivent le dépôt de la demande au secrétariat. Son organisation est précisée dans le règlement intérieur. .

**ARTICLE 11.** Les délibérations des assemblées sont consignées par le secrétaire sur un registre, et signées par les membres du conseil d'administration présents à la délibération. Les procès-verbaux constatent le nombre de membres présents aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Les délibérations du conseil d'administration sont consignées par le secrétaire sur un registre et signées par lui et le président. Le secrétaire peut en délivrer des copies qu'il certifie conformes.

**ARTICLE 12.** Un règlement intérieur, approuvé par l'assemblée générale, détermine les détails d'exécution des présents statuts, notamment ceux des Articles 2, 8, 10 et précise ses domaines d'intervention et leurs limites. Tout membre de l'association « I.E MOUVEMENT 4x8 » devra se conformer au règlement intérieur dès l'approbation de celui-ci lors de la première assemblée générale ordinaire.

**ARTICLE 13.** En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

*Les membres fondateurs : John MITCHELL,  
Jean Pierre FLECHARD et Ghislaine MITCHELL.*



## Annexe 2

### PROPOSITION DE RÉSOLUTION présentée en 1997 par Michel Rocard au Parlement européen

Le Parlement européen,  
[...]

A. considérant que le chômage massif demeure, dans des proportions diverses mais partout dangereuses, le fléau principal qui affecte et menace la cohésion sociale de chacun des États membres et de l'Union tout entière,

B. considérant que la persistance de ce chômage massif entraîne des conséquences de trois ordres :

- un coût budgétaire de moins en moins supportable sous forme d'allocations de chômage, de cotisations sociales non payées et de multiplication des stages et occasions de formation

- une perte de qualification, de dignité sociale, de sécurité pour l'avenir et même de stabilité psychologique personnelle et familiale pour près d'une vingtaine de millions de personnes dans l'Union

- une augmentation dangereuse de déviances multiples telles que la perte du sens civique, la marginalisation sociale, la délinquance et la consommation de drogue

C. considérant que la lutte contre le chômage est de ce fait dans l'Union et dans chacun de ses États membres une priorité sociale et politique absolue,

D. considérant qu'il n'existe à l'évidence pas d'arme unique ou de recette exclusive qui permette de résorber ce fléau,

E. considérant que si une croissance économique moyenne du produit brut sur une longue période plus forte que celle que nous connaissons actuel contribuera utilement à limiter ce phénomène, il est établi qu'elle ne saurait en aucun cas y suffire. L'expérience historique récente de tous les États membres conduit de manière indiscutable à cette conclusion, confirmée en outre par la totalité des études théoriques disponibles,

[...]

G. considérant que deux secteurs sont porteurs de créations d'emplois potentielles nombreuses si les incitations suffisantes sont mises en place, celui des petites et moyennes entreprises et celui des services, et notamment, des services de proximité,

H. considérant enfin, qu'au delà de toutes ces mesures une voie n'a pas été suffisamment explorée : celle de la réduction significative de la durée du travail,

I. considérant aussi que de très nombreuses expériences d'entreprises ayant réussi à réduire de manière importante leur durée du travail attestent de la possibilité ainsi créée, non seulement de maintenir leur nombre de salariés, mais d'en embaucher de nouveaux. Que des travaux d'experts de plus en plus nombreux confirment les résultats prometteurs importants d'une telle politique si elle était généralisée et fermement appuyée par les puissances publiques pour contribuer à une compensation large des pertes de salaires,

[...]

K. considérant que toute baisse significative du chômage soit que la réduction de la durée du travail permette d'éviter des licenciements soit qu'elle permette des embauches, représente pour l'État membre une économie potentielle ou réelle importante,

1. prie la Commission d'entreprendre et de publier un examen d'ensemble des expériences faites sur le terrain pour en tirer le bilan

2. invite les états membres de faire de ces économies potentielles du considérant J. (250 milliards d'Écus) une forte incitation à la réduction de la durée du travail en en faisant bénéficier les entreprises pour que celles-ci les affectent aux compensations de pertes de salaires, qu'ils peuvent le faire soit par subventionnement direct, soit mieux encore en diminuant (par exemple 1 Écu par heure) les cotisations sociales perçues sur les 32 premières heures de travail et en augmentant (4 Écus par heure) les cotisations portant les heures travaillées au delà de 32. Ce signal de marché, qui ne s'accompagne d'aucune contrainte, serait un puissant incitateur à la lutte contre le chômage par la réduction de la durée du travail,

3. prie également la Commission d'entreprendre et de publier des études approfondies et chiffrées sur les modalités et les conséquences de telles politiques d'incitation à la réduction significative de la durée du travail, en examinant diverses hypothèses alternatives tant en ce qui concerne les durées que l'importance des compensations de pertes de salaires;

4. demande à la Commission d'entreprendre et de coordonner une très large consultation de l'ensemble des partenaires sociaux concernés, au niveau de l'Union comme de chacun des États membres;

5. décide pour sa part de procéder à toutes les études et auditions nécessaires, tant de partenaires sociaux que d'experts pour parfaire l'information

mutuelle et la sienne propre sur le sujet et affiner la définition des modalités possibles de mise en oeuvre d'une telle politique;

6. prie la Commission et le Conseil d'inciter les États membres et les partenaires sociaux à **entreprendre toutes les négociations utiles** ;

7. demande à la Commission de provoquer l'ouverture d'une négociation cadre au niveau européen, ainsi que l'ouverture de négociations sectorielles notamment dans les secteurs actuellement exclus par la directive temps de travail ;

8. demande à la Commission d'élaborer un projet de recommandation tendant à définir à l'usage des États membres les conditions de neutralité fiscale du choix entre nouvelles embauches et nouvelles machines, et les conditions de facilitation ou d'incitation législative à la baisse de la durée du travail qui seraient compatibles avec la stabilité des termes de l'échange et des équilibres de compétitivité entre les différents États membres, qu'elles se fassent par subventionnement direct ou par modulation des cotisations sociales;

9. suggère enfin à la Commission de développer un programme d'incitations à la vie culturelle sportive et associative qui soit clairement destiné à promouvoir une forte demande populaire de temps libre ;

10. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission et aux partenaires sociaux.



### ANNEXE 3

## PROPOSITION DE LOI relative à la réduction du temps de travail à trente-deux heures hebdomadaires présentée par MM. Jean-Pierre Brard et Ernest Montoussamy, députés. (27 septembre 1996)

**Article premier.** La durée légale du travail effectif des salariés est fixée à trente-deux heures par semaine à compter du 1er novembre 1996.

L'article L. 212-1 du code du travail est modifié en conséquence.

**Art. 2.** La fixation à trente-deux heures du travail effectif hebdomadaire n'entraîne aucune réduction des rémunérations inférieures à quatre fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC). Elles seront en conséquence ajustées à compter du 1er novembre 1996, de sorte que les salariés reçoivent, sur la base de la durée de trente deux heures, la rémunération qu'ils auraient reçue si celle-ci était restée de trente-neuf heures.

S'agissant des rémunérations supérieures à quatre fois le montant du SMIC, une éventuelle diminution, dans la limite de 8 % pour la partie supérieure à ce seuil, sera fixée par les conventions collectives négociées avant le 1<sup>er</sup> février 1997.

**Art. 3.** Il est accordé aux entreprises une aide au titre des nouveaux emplois effectivement créés entre le 1<sup>er</sup> novembre 1996 et le 31 octobre 1998.

La durée de cette aide, de 2 ans pour les entreprises de plus de 200 salariés, de 3 ans pour les entreprises de 50 à 200 salariés et de 4 ans pour les entreprises de moins de 50 salariés, pourra être prolongée, selon des modalités fixées par décret.

Le montant de cette aide sera calculé en fonction du rapport existant

entre les charges correspondant aux emplois créés et la masse salariale totale de l'entreprise.

**Art. 4.** Sera considéré comme nouveau au sens de l'article 3 tout emploi à durée indéterminée, à plein temps, créé en sus de ceux effectivement occupés dans l'entreprise à la date du 31 décembre 1995, ainsi que les transformations d'emplois à temps partiel en temps complets et les transformations des contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée.

**Art. 5.** L'aide visée à l'article 3 ne sera maintenue que pour autant que le nouvel emploi ou l'emploi transformé sera maintenu pour une durée minimale de trois ans. À défaut du maintien de l'emploi, l'entreprise devra rétrocéder l'aide obtenue au titre de cet emploi.

**Art. 6.** En cas de remplacement d'un salarié par un autre, l'aide visée à l'article 3 sera calculée comme s'il n'y avait pas eu de remplacement.

**Art. 7.** L'aide visée à l'article 3 sera accordée sous la forme d'un crédit sur les cotisations de sécurité sociale dues par l'entreprise.

**Art. 8.** Dans les deux mois suivant la promulgation de la présente loi, les comités d'entreprises, les délégués du personnel ou les salariés établiront avec l'employeur :

a) un état des salariés occupés dans l'entreprise à la date du 1<sup>er</sup> janvier précédent au sens de l'article 4, mentionnant pour chacun ses attributions ;

b) la liste des personnels à recruter par suite de l'introduction dans l'entreprise de la nouvelle durée du travail, précisant pour chaque poste ses caractéristiques ainsi que les qualifications qu'il requiert.

[...]

**Art. 13.** Le financement des aides mentionnées à l'article 3 est progressivement assuré, pour partie, par la reconversion des crédits affectés au traitement social du chômage.

**Art. 14.** Pour le financement de l'aide aux entreprises, il est créé un impôt exceptionnel au taux de 2 % pesant sur l'ensemble des opérations définies à l'article 125 A du code général des impôts, des opérations de bourse et des opérations réalisées sur les marchés à terme d'instruments financiers.

Cet impôt est prélevé à la source, pendant une période de deux ans.

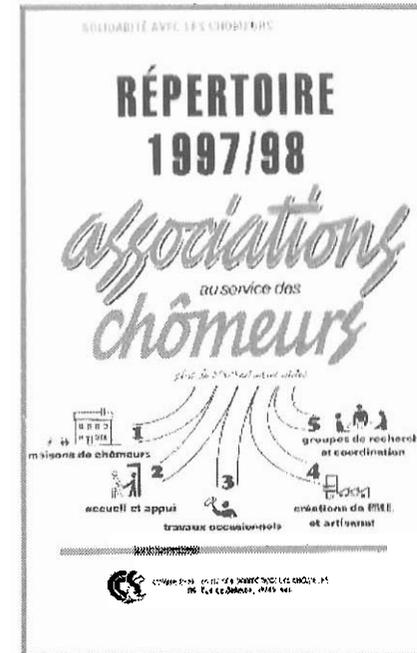
**Art. 15.** Le ministre de l'économie et des finances procède également à un emprunt obligatoire supporté par les personnes physiques assujetties à l'impôt de solidarité sur la fortune. La participation obligatoire des souscripteurs sera égale à 1,5 % de l'assiette dudit impôt lorsque celle-ci est comprise entre 4 610 000 F et 14 880 000 F, à 2,5 % de ladite assiette lorsque celle-ci est comprise entre 14 880 000 F et 44 730 000 F et à 3,5 % lorsqu'elle est supérieure à cette dernière somme.

Cet emprunt n'est mobilisé que dans la mesure des besoins de financement des dispositions inscrites à l'article 3.

**Art. 16.** Le ministre de l'économie procède, pour le financement de la compensation visée à l'article 12, à un prélèvement de 0,3 % sur les mouvements de capitaux à court terme, ne constituant pas la contrepartie d'un bien ou d'un service.

**Art. 17.** Le Gouvernement français est mandaté pour proposer, au niveau de l'Union européenne, l'extension de la réduction du temps de travail, selon des modalités identiques, à l'ensemble des États membres.

**Art. 18.** Les modalités d'application de la présente loi seront fixées par un décret en Conseil d'État.



Périodiques :

4x8, *Journal du Mouvement 4x8* (12 numéros parus de 1992 à 1997). Collection disponible au siège de l'association.

PARTAGE, *Mensuel d'information sur le chômage et l'emploi*, directeur-fondateur : Maurice Pagat (139 numéros)

Ouvrages généraux :

- DANIEL BELLET, *La Machine et la Main-d'oeuvre humaine*, BHVP 909538 in 18°  
YVES BLONDEAU, *Le Syndicat des correcteurs*, Paris, 1973  
PAUL CHAUVET, *les Ouvriers du livre et du journal*, Paris, 1965  
JEAN-CHRISTOPHE BROCHIER ET HERVÉ DELOUCHE, *Les Nouveaux Sans-Culottes, enquête sur l'extrême-gauche*, Grasset, 2000  
JEAN BRON, *Histoire du mouvement ouvrier français*, BHVP 713895 in 8°  
MAURICE DOMMANGET, *Histoire du Premier Mai*, BHVP 137616 in 8°  
ALEXANDRE DORNA, *Le Populisme*, PUF, 1999  
ALEXANDRE DORNA, *Le leader charismatique*, Desclée de Brouwer, 1998  
ALEXANDRE DORNA, *Fondements de psychologie politique*, PUF, 1998  
VIVIANE FORRESTER, *L'Horreur économique*, Fayard  
PAUL LAFARGUE, *Le Droit à la paresse*, Climats  
GEORGES LEFRANC, *Grèves d'hier et d'aujourd'hui*, BHVP 712485 in 8°  
*Le Livre noir du capitalisme*, ouvrage collectif, Le Temps des cerises, 1998  
PAUL LOUIS, *Histoire du mouvement syndical en France*, BHVP 942311 in 12°  
EMILE POUGET, *Le Sabotage*, BHVP 925285 in 16°  
IGNACIO RAMONET, *Géopolitique du chaos*, Galilée  
JEREMY RIFKIN, *La Fin du travail*, La Découverte  
LÉON DE SEILHAC, *Le Progrès du machinisme et l'hostilité ouvrière*, BHVP 924706 in 16°  
EDWARD SHORTER, *Strikes in France*, BHVP 717374 in 8°  
DANIELLE TARTAKOWSKY, *Le Front populaire. La vie est à nous*, Découvertes Gallimard

Ouvrages consacrés à la réduction du temps de travail :

- GEORGES ALFASSA, *Le Contrôle de la durée du travail*, 1905, BHVP 912545 in 16°  
GUY AZNAR, *Travailler moins pour travailler tous*, Syros  
ANDRÉ BERNY, *Une fausse conception législative : la loi de 8 heures*, BHVP 113499 in 8°  
GASTON BONNEFOY, *Le Repos hebdomadaire*, 1907, BHVP 134527 in 8°  
GILBERT CETTE, DOMINIQUE TADDEI, *Temps de travail, modes d'emplois: vers la semaine de quatre jours*, La Découverte  
G. DE MORSIER, *La journée de 8 heures*, BHVP 929620 in 16°

912554 in 16°

- JEAN DESPLANQUE, *Journée légale et après-guerre*, 1918, BHVP 933083 in 8°  
*La durée légale du travail*, 1905, BHVP 912065 in 16°  
JULES GUESDE, *Le Problème et la Solution*, BHVP 31884 in 16°  
RAOUL JAY, *La Limitation légale de la journée de travail*, 1906, BHVP 912530 in 16°  
PIERRE LARROUTUROU, *35 heures le double piège*, Belfond  
PIERRE LARROUTUROU ET LE FORUM HUMANISME ET DÉMOCRATIE, *La Semaine de quatre jours à la carte*, Forum Humanisme et Démocratie  
OLIVIER MARCHAND ET CLAUDE THÉLOT, *De 1800 à nos jours, les Métamorphoses du travail*, Insee Etudes  
*Notes sur la journée de huit heures*, 1906, BHVP 716849 in 8°  
ÉMILIE PACAULT, *La Fin du chômage par le partage du travail*, 1902, BHVP 112960 in 8°  
JACQUES RIGAUDIAT, *Réduire le temps de travail*, Syros  
CHARLES RIST, *La Journée de travail*, Paris Larose 1898  
LÉON ROSTAINC, *Enquête parlementaire sur les conditions de travail*, 1883, BHVP 732162 in 8°  
MAURICE RUSTANT, *Vers la semaine de 30 heures*, Editions Economie et Humanisme  
TOM THOMAS, *Crise technique et temps de travail*, Tom Thomas, 83, rue de Tolbiac, 75013 Paris

Ouvrages consacrés au chômage :

- MARIE-AGNÈS COMBESQUE, *Ça suffit! Histoire du mouvement des chômeurs*, Plon  
COMITÉ CHRÉTIEN DE SOLIDARITÉ AVEC LES CHÔMEURS (CCSC), *Plus de 8000 associations au service des chômeurs. Répertoire 1997/1998*, Assas  
CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL, 1995 : *L'Hiver de la colère*, MJ2, 6, rue Clément-Viénot, 94300 Vincennes  
CHRISTINE DANIEL ET CAROLE TUCHSZIRER, *L'Etat face aux chômeurs*, Flammarion, 1999  
RICHARD DETHYRE ET MALIKA ZEDIRI-CORNIU, *La Révolte des chômeurs*, La Dispute  
RICHARD DETHYRE, *Chômeurs. La révolte ira loin*, La Dispute  
CLAIRE GALLOIS, *L'Honneur du chômeur*, Denoël  
JACQUES NIKONOFF, ET ALII, *Chômage : nous accusons! Mille milliards de francs pour l'emploi*, Arléa  
STÉPHANIE FISSEMOND, *Les Associations anti-chômage*, Rebondir

# REMERCIEMENTS

Cet ouvrage n'aurait pas pu voir le jour sans la conjonction d'un certain nombre d'éléments favorables.

Je remercie Françoise, ma compagne, de n'avoir que rarement manifesté son impatience devant mes longues séances rivé à l'écran de mon ordinateur.

Il est par ailleurs bien évident que ce livre a bénéficié du soutien et de la participation de John Mitchell, sans qui rien n'aurait été possible.

Grâces soient rendues également à tous ceux qui, par leur action inlassable pour la réduction de temps de travail, ont fourni la matière et la sève de ce livre. Il m'est bien sûr impossible de les citer tous, mais je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Patrick Isambert, C.Renaudeau, Michel Carbonel, Michel Decollogne, Alexandre Dorna, Ghislaine Mitchell, Mireille Pelletier, Maurice Pagat, Thérèse Clerc, Daniel Lesage, Marie-Chantal et Georges Le Guevel, ainsi que tous ceux qui m'ont fourni aide, textes, témoignages et documents divers.

Il convient également de remercier les journalistes qui ont consacré des articles aux activités du mouvement, et dont les textes sont souvent reproduits ou cités dans le présent ouvrage.

Il ne me faut pas oublier non plus le personnel de la bibliothèque historique de la ville de Paris, où j'ai pu bénéficier de bonnes conditions de travail.

La technique n'étant pas tout, mais présentant toutefois une importance non négligeable, merci à Jean-Pierre et Michel de Top Copy Services à Cormeilles-en-Parisis et à Daniel Lapeyre de Présence Graphique à Argenteuil.

Bien sûr rien n'aurait finalement été mené à bien sans l'engagement du *Temps des cerises*.

*P.S. En mémoire également de ma chienne, Vanille, morte de vieillesse le jour même où je terminais ce livre et dont la présence muette m'était une aide et un calmant.*

---

Texte principalement composé en American Garamond

Maquette et mise en page de l'auteur.

Achevé d'imprimer sur les presses de

La Draveilloise - 91210 Draveil

Dépôt légal : Avril 2000

TRAVAILLER MOINS  
POUR TRAVAILLER TOUS  
ET VIVRE MEUX

4x8

Après vingt ans d'immobilisme en matière de réduction du temps de travail, la montagne a accouché d'une souris, la loi Aubry, qui ne satisfait personne, ni les salariés, ni le patronat, encore moins les chômeurs et les précaires.

Cet ouvrage, par le biais d'une rétrospective historique, tente de montrer qu'il existe

d'autres solutions pour venir à bout du cancer social que représente le chômage et que dans ce domaine rien n'est acquis mais que tout se conquiert par la solidarité et la lutte.

Préfaces de  
Jean-Pierre BRARD et Jacques ROBIN  
Postface de John MITCHELL

Photo de couverture : «Vous payez trop de cotisations, moi pas du tout!»

#### L'AUTEUR

Jean-Pierre Flécharde, 55 ans, professeur de lettres classiques, puis correcteur de presse et enfin infographiste, syndicaliste CGT, vice-président du Mouvement 4x8. Auteur de la contribution consacrée à la Grande Guerre dans l'ouvrage collectif *Le Livre noir du capitalisme* (Éd. LE TEMPS DES CERISES).



LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Jean-Pierre FLÉCHARD

Jean-Pierre  
Flécharde



# LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Version originale

L'Histoire et les idées du Mouvement 4x8 (1984 - 2000)

LE TEMPS DES CERISES

